



Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies

LES CONDUITES DÉVIANTES DES LYCÉENS

**Avril 1999
Etude - 13**

**Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques
E.H.E.S.S - C.N.R.S**

**Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies
OFDT**

105 rue La Fayette - 75 010 Paris

Tél : 01 53 20 16 16

Fax : 01 53 20 16 00

E-mail : ofdt@ofdt.fr

**Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques
CADIS**

Université Victor Segalen Bordeaux 2
3ter place de la Victoire - 33 076 - Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 57 18 60

Fax : 05 57 95 80 02

LES CONDUITES DÉVIANTES DES LYCÉENS

Robert BALLION

**Avril 1999
Etude - 13**

**CADIS
E.H.E.S.S - C.N.R.S**

**OFDT
Convention d'étude n°98-07**

SOMMAIRE

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	7
I - LES LYCÉENS ET LEURS ÉTUDES.....	9
LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES DE LA POPULATION ETUDIEE	9
<i>Le sexe par filière</i>	9
<i>Le mode d'hébergement.....</i>	9
<i>La classe</i>	10
<i>L'âge.....</i>	10
<i>Le milieu social d'appartenance.....</i>	11
<i>Les différences par académie</i>	11
LA SCOLARITE	14
<i>Les redoublants.....</i>	14
<i>L'auto-estimation de la valeur scolaire.....</i>	16
<i>Le temps de travail.....</i>	19
<i>L'orientation, la satisfaction des études et les projets de poursuite</i>	24
<i>La participation à la vie du lycée</i>	32
LES OPINIONS ET ATTENTES CONCERNANT LA SCOLARITE	35
<i>Le jugement porté sur l'établissement</i>	35
<i>La discipline</i>	41
<i>Ce qu'apporte le lycée et ce qu'on attend de lui.....</i>	47
<i>La vie dans l'établissement.....</i>	51
II - LES CONDUITES A RISQUE	61
1. L'ABSENTEISME	61
2. LA VICTIMISATION	64
3. LES TRANSGRESSIONS	84
<i>Selon les académies</i>	85
<i>Position des académies dans l'ordre de la déviance</i>	95
<i>Selon le sexe par filière.....</i>	97
<i>Les transgressions selon le sexe</i>	109
<i>Les transgressions selon la filière.....</i>	109
<i>Selon l'âge.....</i>	110
<i>Selon les résultats scolaires.....</i>	111
<i>Selon la profession du chef de famille</i>	112
III - LA CONSOMMATION DE PRODUITS ET DE MEDICAMENTS PSYCHOTROPES	113
1. L'ALCOOL	113
2. LE TABAC	123
3. LES MEDICAMENTS PSYCHOTROPES	128
4. LES DROGUES ILLICITES	132
Consommation générale de drogues	133
L'usage des divers produits	137
5. LA POLYCONSOMMATION	146
<i>Les consommateurs de tabac et l'ivresse.....</i>	146
<i>Les consommateurs de tabac et la prise de médicaments psychotropes.....</i>	147
<i>Les consommateurs de tabac et l'usage du haschich.....</i>	148
<i>L'ivresse et l'usage du haschich.....</i>	149
<i>Les consommateurs de tabac et l'usage d'autres drogues que le haschich</i>	150
<i>L'ivresse et l'usage d'autres drogues que le haschich</i>	150
IV - LES MODALITES DE CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOTROPES ET LES OPINIONS SUR LES EFFETS DE CETTE CONSOMMATION ET SUR SA PREVENTION.....	153
1. L'ALCOOL.....	153
<i>Les conduites</i>	153
<i>Les opinions.....</i>	157
<i>La prévention.....</i>	158
2. LE TABAC	159
<i>Les conduites</i>	159
<i>Les opinions.....</i>	163

<i>La prévention</i>	164
3. LES DROGUES ILLICITES.....	164
<i>Les conduites</i>	164
<i>Les opinions</i>	171
<i>La prévention</i>	177
V - FACTEURS CONTEXTUELS ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES EN LIAISON AVEC LES MODALITES DE CONSUMMATION DE PRODUITS PSYCHOTROPES ET LES OPINIONS SUR LES EFFETS DE CETTE CONSUMMATION ET SUR SA PREVENTION.....	179
1. L'ACADEMIE.....	179
2. LA FILIERE.....	182
<i>L'alcool</i>	182
<i>Le tabac</i>	183
<i>Les drogues illicites</i>	184
3. LE SEXE.....	188
<i>L'alcool</i>	188
<i>Le tabac</i>	190
<i>Les drogues illicites</i>	191
4. L'AGE.....	192
<i>L'alcool</i>	192
<i>Le tabac</i>	193
<i>Les drogues illicites</i>	195
5. LA PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE.....	197
<i>L'alcool et le tabac</i>	197
<i>Les drogues illicites</i>	197
VI - LE VECU SCOLAIRE ET LES CONDUITES DEVIANTES.....	201
1. CONGRUENCE DES ETATS SCOLAIRES ET DES CONDUITES.....	201
2. DES INDICATEURS D'EVALUATION DE LA SITUATION SCOLAIRE.....	204
3. RAPPEL DES DONNEES CONCERNANT LES INDICATEURS RETENUS.....	206
<i>L'orientation</i>	206
<i>Le climat relationnel dans l'établissement</i>	207
<i>La discipline</i>	208
<i>Prise en compte de l'avis des élèves</i>	210
<i>La communication élève – adulte</i>	211
<i>La manière dont les élèves sont traités</i>	212
4. CONDUITES DEVIANTES ET VECU SCOLAIRE.....	213
<i>L'orientation</i>	213
<i>Le climat relationnel dans l'établissement</i>	215
<i>La discipline</i>	217
<i>Prise en compte de l'avis des élèves</i>	219
<i>La communication élève – adulte</i>	220
<i>La manière dont les élèves sont traités</i>	221
5. CONSUMMATION DE DROGUES ET CONDUITES DELICTUEUSES.....	222
RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS.....	225

RÉSUMÉ

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

Un échantillon des académies a été constitué en prenant en compte les critères suivants : la taille de l'académie, le taux d'admis au baccalauréat en 1996 et la répartition géographique des académies sur le territoire métropolitain. Six académies sur les vingt-six de la France métropolitaine ont été retenues : Amiens, Bordeaux, Créteil, Grenoble, Poitiers et Rennes.

Dans chacune de ces académies, un groupe d'accompagnement scientifique a été mis en place. Il était composé des conseillers techniques du recteur : médecin, infirmière, assistante sociale ; d'un représentant du service statistique académique, de l'Inspecteur Pédagogique Régional "Etablissements, vie scolaire", du proviseur "Vie scolaire" et de quelques chefs d'établissement. Les propositions de questionnaire ont été présentées à l'agrément des membres de ces groupes.

Les services statistiques académiques ont tiré, dans chaque académie, un échantillon d'une quinzaine de lycées, à partir des critères suivants : type de lycée (lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel), résultat au baccalauréat en 1996, répartition géographique.

L'enquête a été proposée aux établissements retenus et son projet soumis à l'agrément du conseil d'administration. Cinq établissements ont décliné cette proposition. Dans tous les cas, les motifs avancés par le chef d'établissement faisaient référence aux problèmes auxquels, actuellement, le lycée était confronté en matière de drogues : sanctions récentes en ce domaine, voire enquêtes pénales en cours. Dans ce contexte, il apparaissait que la passation du questionnaire n'aurait pu s'effectuer dans le climat de sérénité nécessaire.

Chaque établissement a tiré au sort quatre à six classes selon son effectif, prenant en compte les différents niveaux scolaires : seconde, première, terminale pour les lycées d'enseignement général et technologique (L.E.G.T.) ; classes de C.A.P., de B.E.P., de bac professionnel pour les lycées professionnels (L.P.). Cent à cent cinquante élèves ont, selon les établissements, été soumis à la passation du questionnaire, assurée le plus souvent par des membres des services médical et social : médecin scolaire, infirmière, assistante sociale et parfois par des conseillers principaux d'éducation. L'anonymat était strictement garanti aux élèves. Le taux d'absentéisme a été normal, de l'ordre de 3 % en moyenne dans les L.E.G.T. et de 5 % dans les L.P..

Le questionnaire a été administré au mois d'avril 1997 dans les académies de Bordeaux, Créteil, Grenoble, Rennes, et au mois de novembre 1997 dans celles d'Amiens et de Poitiers et dans quelques établissements des académies précédentes qui n'avaient pu assurer la passation en temps voulu.

9 919 questionnaires ont pu être exploités, 85 n'ont pas été retenus. Le taux de non réponse se situe aux alentours de 1 %, sauf pour les questions relatives à la consommation de drogues pour lesquelles il s'élève de 2 à 4 %.

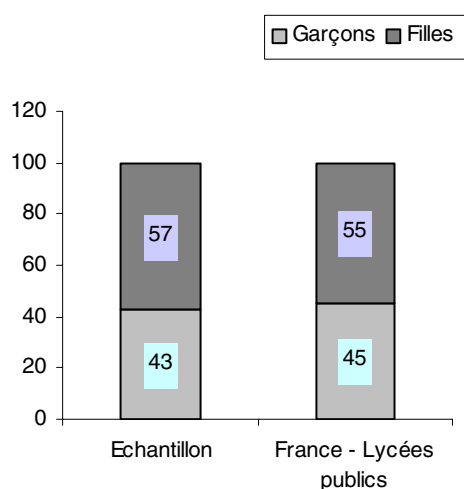
Il n'a pas été demandé aux élèves de préciser leur nationalité, ni celle de leurs parents, car dans un certain nombre d'établissements, ce questionnement a suscité de fortes réserves. Il était avancé que la mise en relation des conduites déviantes avec la nationalité de l'élève pouvait, éventuellement, étayer l'expression, par certains, de considérations xénophobes, voire racistes.

I - LES LYCÉENS ET LEURS ÉTUDES

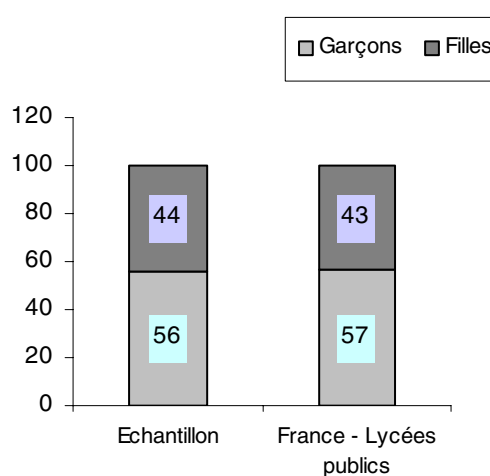
Les caractéristiques socio-démographiques et scolaires de la population étudiée

Le sexe par filière

L'échantillon comprend 53,6 % de filles et 45,9 % de garçons (N.R. : 0,5 %), qui se répartissent ainsi par filières.



L.E.G.T.



L.P.

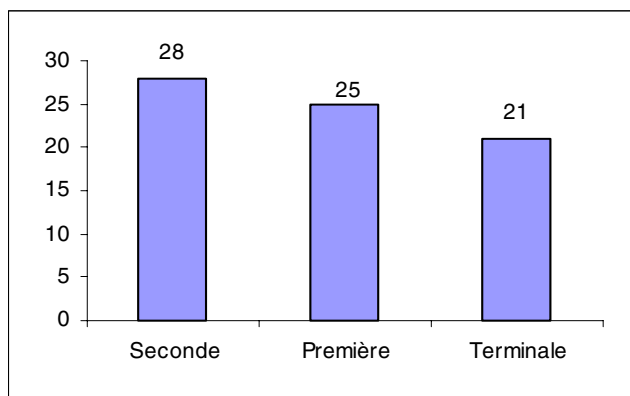
Par rapport à la répartition par sexe dans les lycées publics en 1996-1997, notre échantillon présente un pourcentage un peu plus élevé de filles.

Le mode d'hébergement

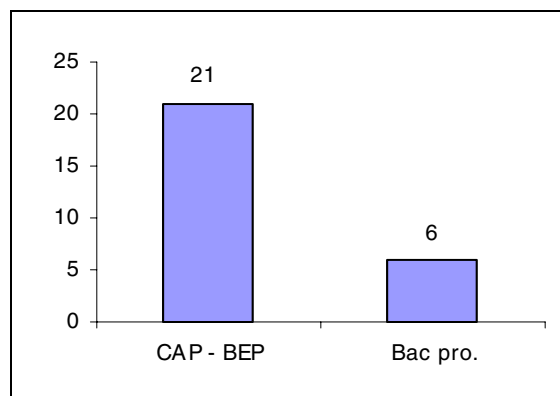
31,4 % des élèves sont externes, 57,1 % demi-pensionnaires et 10,6 % internes.

En 1996-1997, pour les lycées publics de France, la répartition était la suivante : 34,6 % d'externes, 56,4 % de demi-pensionnaires et 9 % d'internes.

La classe

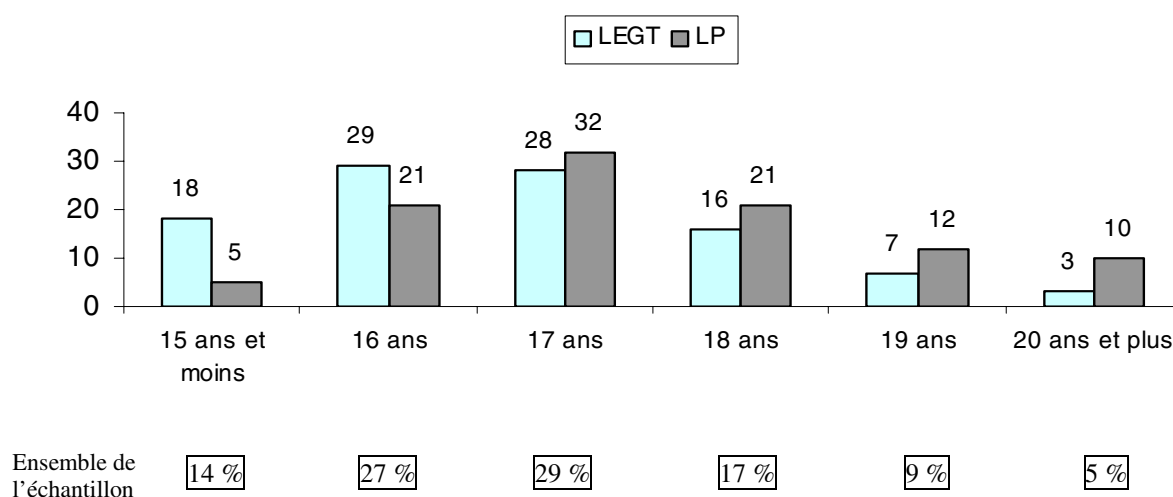


L.E.G.T.



L.P.

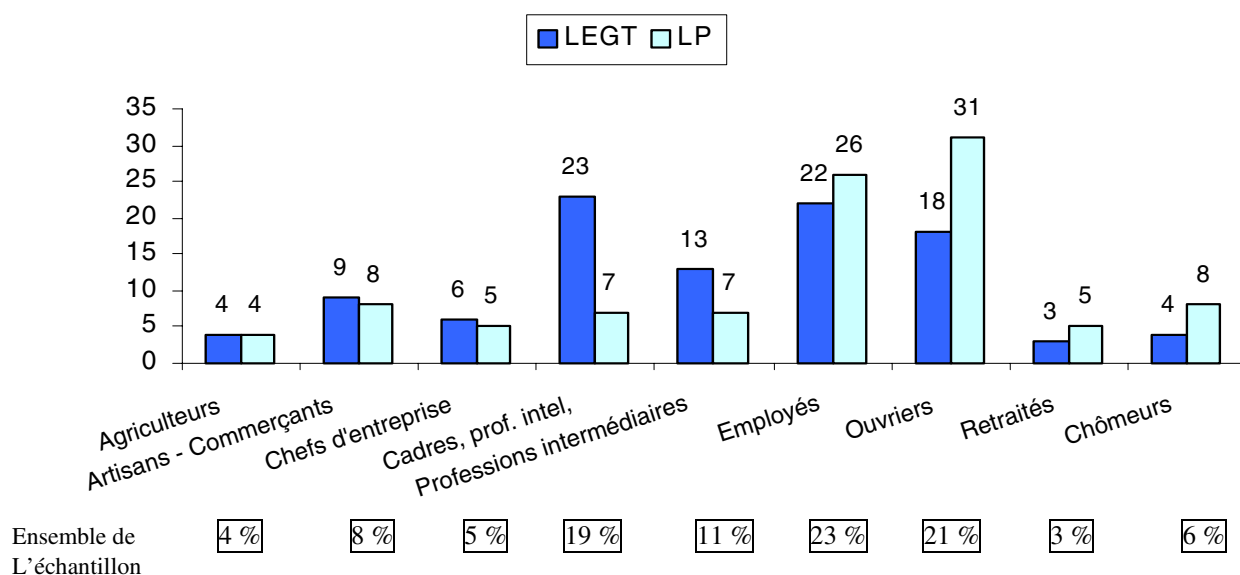
L'âge



Les élèves de l'enseignement professionnel sont en moyenne plus âgés que ceux de l'enseignement général et technologique. 42,8 % des élèves de lycée professionnel ont 18 ans et plus, ce n'est le cas que pour 25,8 % des élèves de L.E.G.T..

Le milieu social d'appartenance

Nous l'appréhendons par la profession du chef de famille.



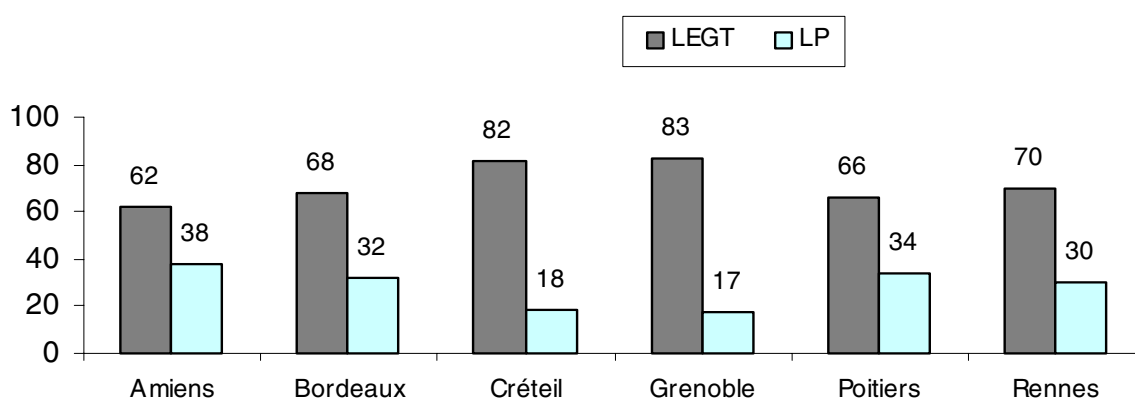
Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont proportionnellement trois fois plus représentés dans la population des élèves de L.E.G.T. qu'ils ne le sont dans celle des élèves de L.P., les professions intermédiaires deux fois plus. A l'inverse, enfants d'employés, de retraités et surtout d'ouvriers et de chômeurs sont beaucoup plus fréquemment présents dans l'enseignement professionnel que dans l'enseignement général et technologique.

Les différences par académie

Répartition de l'échantillon selon les académies

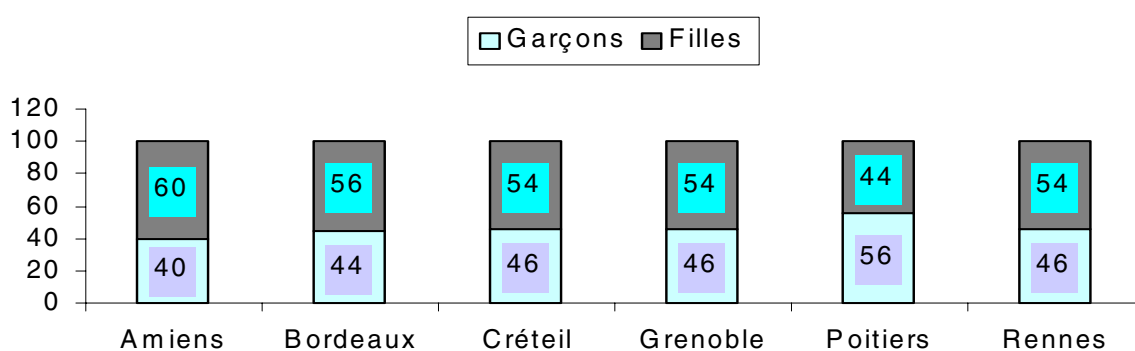
	Nombre d'individus	%
Amiens	1 173	11,8 %
Bordeaux	1 719	17,3 %
Créteil	1 552	15,6 %
Grenoble	2 438	24,6 %
Poitiers	1 299	13,1 %
Rennes	1 727	17,4 %
Non réponse	11	0,1 %

- La filière



Dans deux académies, Créteil et Grenoble, les élèves de lycée professionnel sont sous-représentés dans l'échantillon.

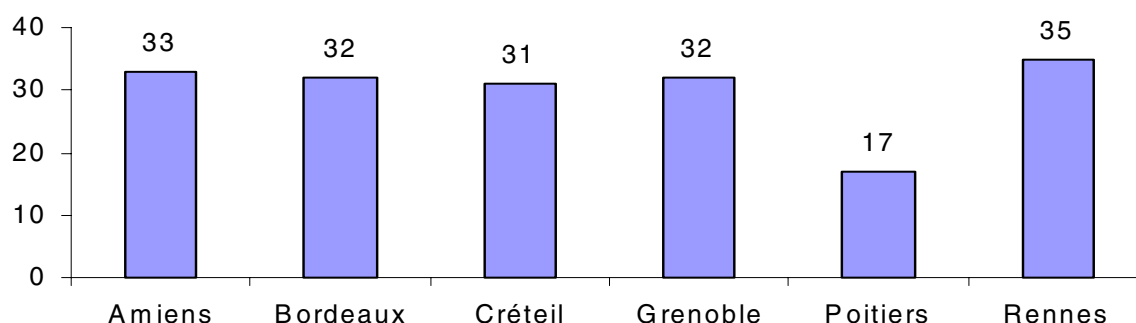
- Le sexe



Dans l'académie d'Amiens, la proportion de filles est plus importante que pour l'ensemble de l'échantillon ; il en est de même pour les garçons dans l'académie de Poitiers.

- L'âge

Proportion d'élèves ayant dix-huit ans et plus



L'académie de Poitiers se distingue des autres par sa faible proportion d'élèves âgés.

- Le milieu social d'appartenance

Trois académies : Bordeaux, Poitiers, Rennes, présentent des distributions de leurs élèves selon la profession du chef de famille conformes à ce qu'il en est pour l'ensemble de l'échantillon, si ce n'est que la proportion d'enfants d'agriculteurs est plus forte dans l'académie de Poitiers (7,9 %) qu'elle ne l'est pour l'ensemble de l'échantillon (3,8 %).

L'académie d'Amiens est la plus populaire. Dans la population de ses élèves interrogés, il y a le pourcentage le plus élevé de fils d'ouvriers (31,0 % ; moyenne de l'échantillon : 21,1 %), de fils de retraités (4,0 % ; moyenne : 3,2 %) et de chômeurs (7,7 % ; moyenne : 5,5 %). A l'inverse, la proportion de fils de cadres et professions intellectuelles supérieures est la plus faible (12,6 % ; moyenne de l'échantillon : 18,5 %).

Les académies de Créteil et de Grenoble ont, nous l'avons vu, une proportion plus faible que les autres académies d'élèves de lycée professionnel ; il

n'est donc pas étonnant qu'en contrepartie les enfants des couches supérieures et moyennes soient plus fortement représentés dans ces deux académies qu'ils ne le sont dans les autres.

La scolarité

Les redoublants

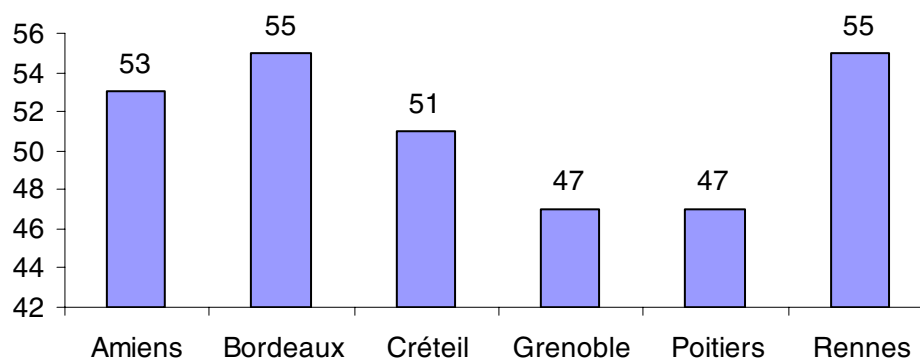
13,2 % des élèves sont redoublants.

50,9 % ont redoublé durant leur scolarité à l'école primaire, au collège, au lycée :

↳ 69,2 % (35,4 % de l'échantillon) une fois et

↳ 30,8 % (15,5 % de l'échantillon) deux fois et plus.

- Le redoublement durant la scolarité selon les académies



Poitiers et Grenoble présentent le taux le plus faible d'élèves ayant redoublé durant leur scolarité.

- Le redoublement durant la scolarité selon les filières

Les lycées d'enseignement professionnel présentent un taux double de celui des lycées d'enseignement général et technologique d'élèves ayant redoublé durant leur scolarité :

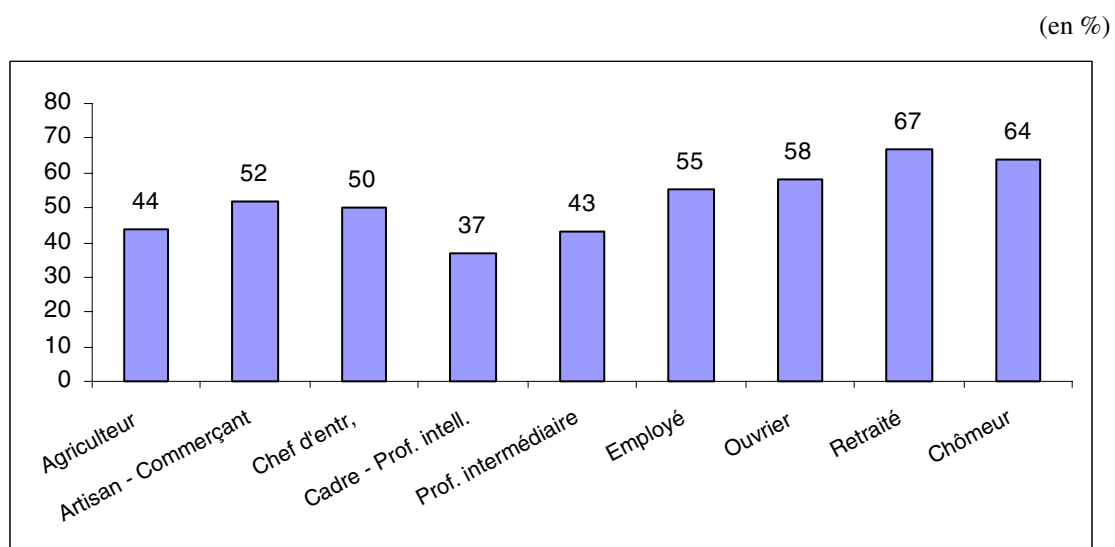
39,7 % des élèves de L.E.G.T.,

82,3 % des élèves de L.P..

- Le redoublement durant la scolarité selon le sexe

55,9 % des garçons ont redoublé durant leur scolarité, et 46,9 % des filles.

- Le redoublement durant la scolarité selon la profession du chef de famille



La liaison réussite scolaire et milieu social d'appartenance est manifeste en prenant le redoublement comme indicateur.

L'auto-estimation de la valeur scolaire

- 10,6 % des élèves estiment que, dans l'ensemble, ils ont d'excellents ou de bons résultats scolaires,
- 74,5 % qu'ils ont des résultats assez bons ou moyens,
- et 13,8 % qu'ils ont des résultats médiocres ou faibles.

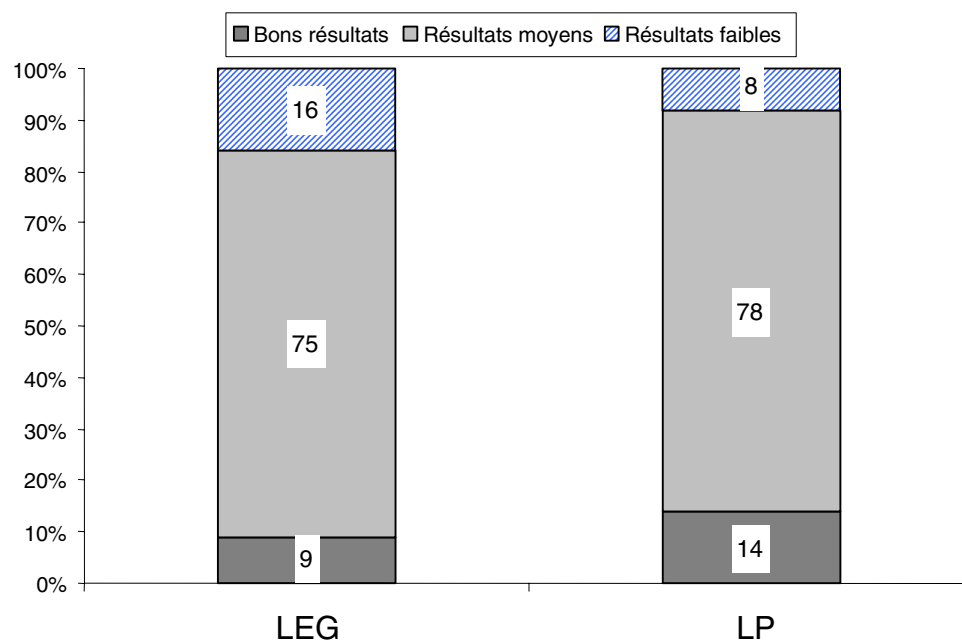
- Selon les académies

Seules deux académies vont se distinguer de l'ensemble pour cette donnée :

Grenoble en ayant un taux plus important d'élèves qui estiment qu'ils ont des résultats excellents ou bons : 12,6 % ;

Amiens en ayant le taux le plus fort d'élèves à résultats moyens : 79,8 %, et le plus faible de ceux à résultats faibles : 9,8 %.

- Selon la filière

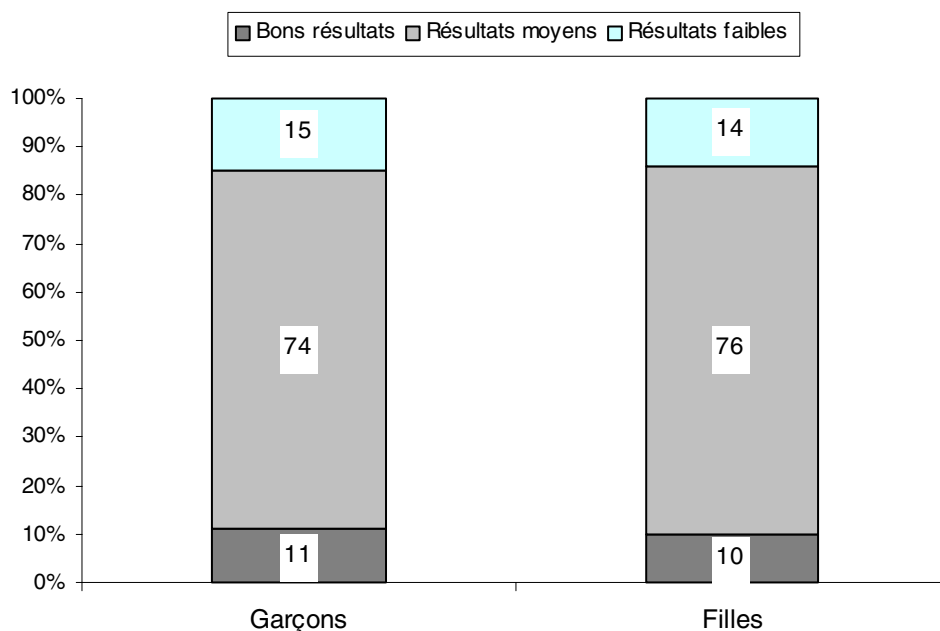


Les élèves de lycée professionnel sont perçus, compte tenu de la hiérarchie des filières dans la représentation des familles, des enseignants et, nécessité oblige, des élèves, comme ayant une valeur scolaire inférieure à celle de leurs condisciples des enseignements technologiques et surtout généraux. Cette représentation est validée dans nos données par l'indicateur de réussite scolaire qu'est le redoublement.

Or, ces élèves de L.P. qui par leur histoire d'élèves sont moins bons que ceux des L.E.G.T. ont, quand on les interroge non pas sur leur « nature » d'élève mais sur leurs résultats actuels, une position plus positive. Ils sont proportionnellement plus nombreux à estimer qu'ils ont de bons et de moyens résultats et deux fois moins nombreux que ceux de L.E.G.T. à déclarer que leurs résultats scolaires sont faibles.

Il apparaît donc que les lycées d'enseignement professionnel proposent à leurs élèves des situations d'apprentissage qui favorisent le sentiment de réussite.

- Selon le sexe

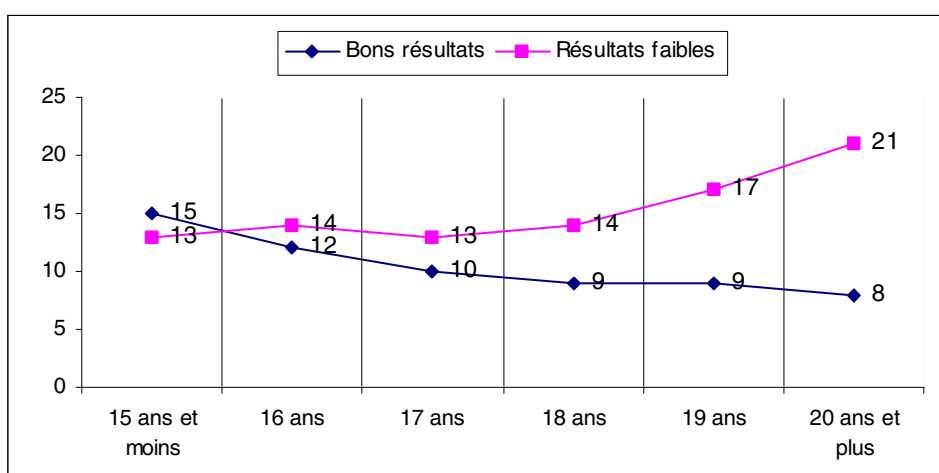


Concernant cette auto-évaluation scolaire, il n'y a pas de différence significative entre les individus des deux sexes, pourtant, dans l'ensemble, les

filles ont une meilleure réussite scolaire que les garçons (cf. supra, les taux de redoublement durant la scolarité).

- Selon l'âge

Plus on avance en âge, donc dans le cursus, plus la valeur de l'auto-estimation scolaire baisse : le taux d'élèves qui estiment avoir de bons résultats faiblit, tandis qu'au contraire augmente celui des élèves à résultats faibles. On peut voir dans ce phénomène un indicateur de dégradation dans le temps de l'expérience scolaire : le fait d'être en situation de réussite devenant de moins en moins fréquent au fur et à mesure que se déroule la scolarité.

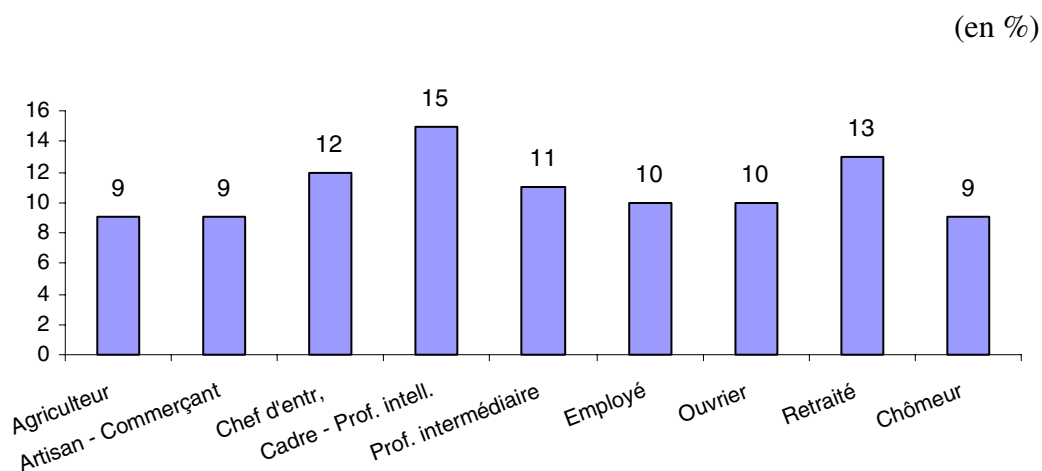


- Selon la profession du chef de famille

C'est pour la classe d'élèves qui estiment avoir des résultats excellents ou bons (10,6 % de l'ensemble) que les écarts sont les plus marqués.

Il est difficile d'avancer une hypothèse qui les explique, puisque les deux classes d'individus qui offrent le taux le plus élevés d'élèves déclarant avoir des bons résultats : enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (15 %) et enfants de retraités (13 %), se situent en terme de réussite scolaire mesurée par l'indicateur redoublement dans des positions opposées : 37 % d'élèves qui ont

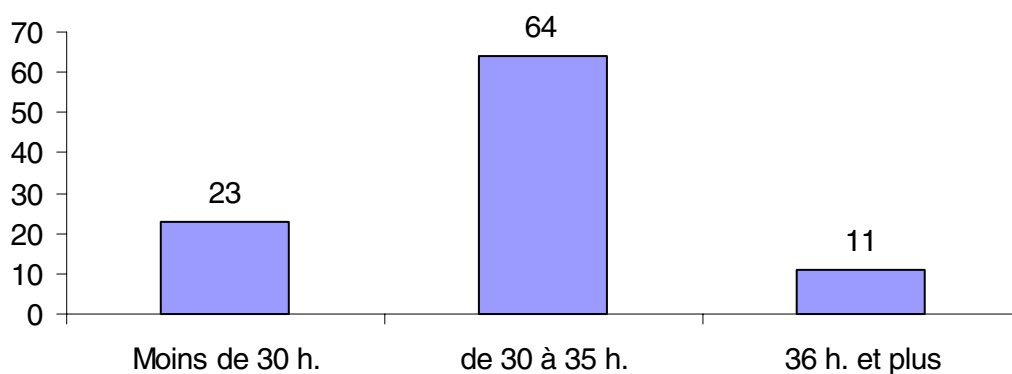
redoublé durant leur scolarité pour les enfants de cadres supérieurs et 67 % pour ceux de retraités.



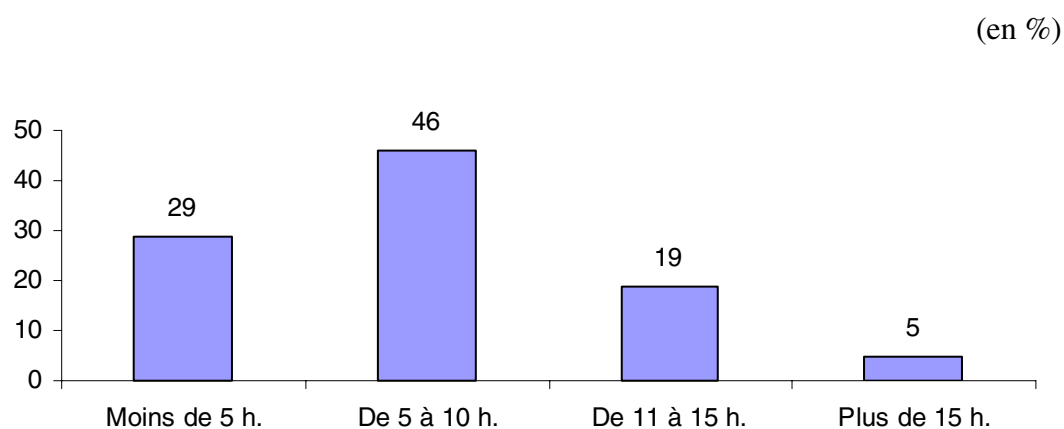
Le temps de travail

Les élèves se répartissent ainsi lorsqu'on leur demande de préciser le nombre d'heures de cours et éventuellement d'atelier qu'ils ont par semaine.

(en %)



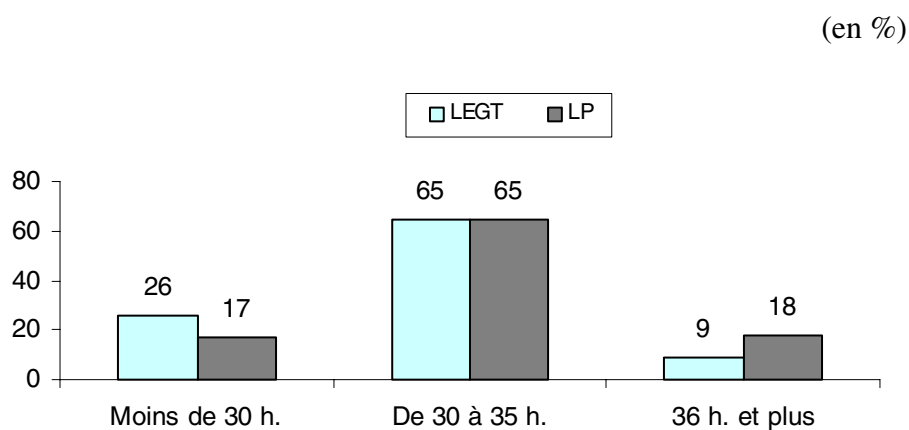
En quand ils évaluent le temps qu'ils consacrent en moyenne par semaine à leur travail scolaire hors cours :



Plus des trois quarts des élèves ont un temps global de travail scolaire hebdomadaire qui se situe autour de quarante heures par semaine : environ trente heures de cours et une dizaine d'heures de travail personnel. Une minorité est beaucoup plus fortement impliquée : les 11 % d'élèves qui signalent avoir plus de 36 heures de cours et éventuellement d'atelier par semaine et surtout les 24 % qui estiment leur temps personnel de travail hebdomadaire à plus de 10 heures.

- Selon la filière

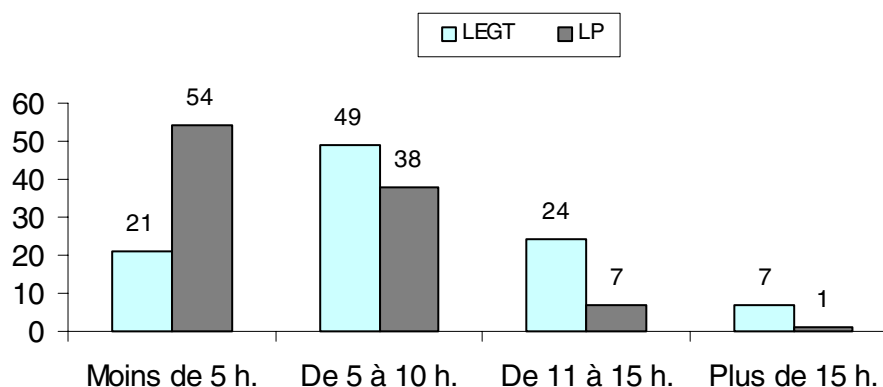
Nombre d'heures de cours et d'atelier par semaine



Pour la majorité des élèves des deux filières, la charge horaire est du même ordre de grandeur, mais la minorité d'élèves qui ont un nombre élevé d'heures de cours et éventuellement d'atelier est plus importante pour la filière professionnelle que pour l'enseignement général et technologique.

Nombre d'heures de travail personnel par semaine

(en %)



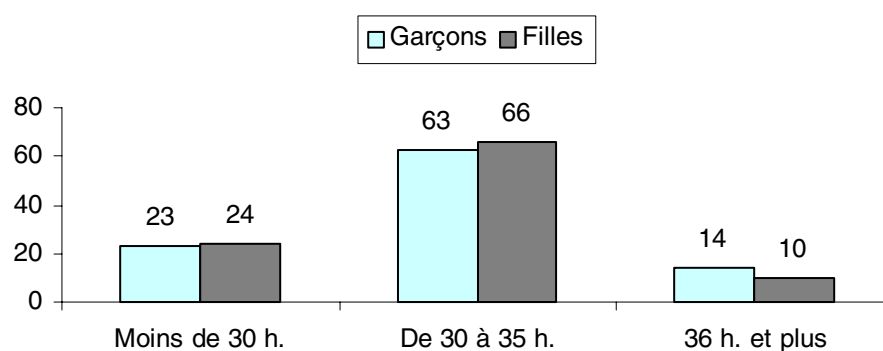
La différence est très marquée entre les deux populations d'élèves, ceux de l'enseignement général et technologique ayant, dans l'ensemble, un temps de travail hors cours beaucoup plus important que ceux de l'enseignement professionnel.

- Selon le sexe

Les filles sont un peu plus nombreuses parmi les élèves de L.E.G.T. (57 % de cette population) et les garçons parmi ceux de L.P. (57 %), mais il y a peu de différences entre les élèves des deux sexes en ce qui concerne le nombre d'heures de cours ou d'ateliers par semaine.

Nombre d'heures de cours et d'atelier par semaine

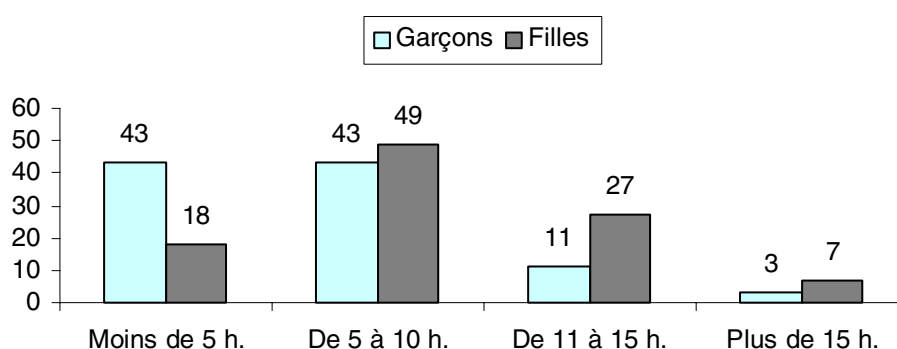
(en %)



Il en est autrement pour le travail personnel : les filles y consacrent beaucoup plus de temps.

Nombre d'heures de travail personnel par semaine

(en %)

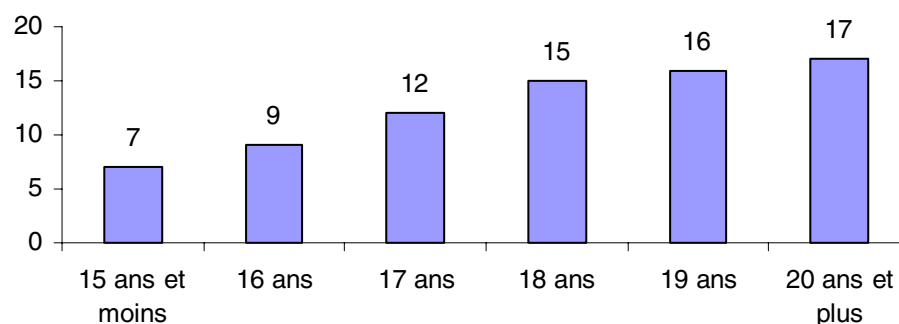


- Selon l'âge

La proportion d'élèves qui ont un nombre élevé d'heures de cours et d'atelier augmente avec l'âge, c'est-à-dire avec l'avancée dans le cursus, de la seconde à la terminale.

Ont 36 heures et plus de cours et éventuellement d'atelier par semaine

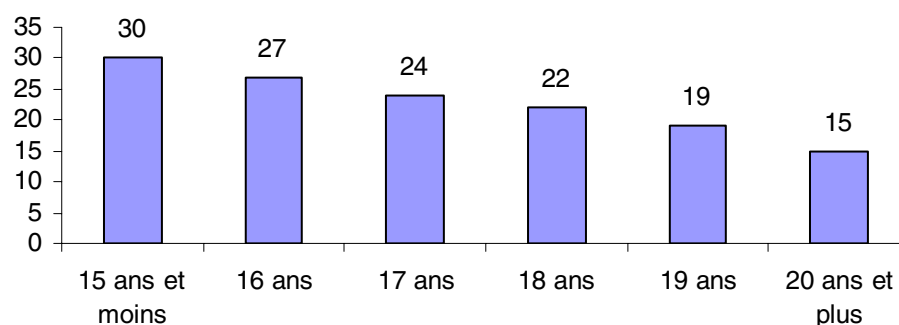
(en %)



C'est la relation inverse qui apparaît pour le temps de travail personnel. La proportion d'élèves qui consacrent un temps élevé, plus de 10 heures par semaine, à leur travail hors cours, est d'autant plus faible que l'on s'élève en âge. Ceci est particulièrement net pour la dernière classe d'âge, les 20 ans et plus, qui comprend majoritairement des élèves préparant le baccalauréat professionnel.

Ont plus de 10 heures de travail personnel par semaine

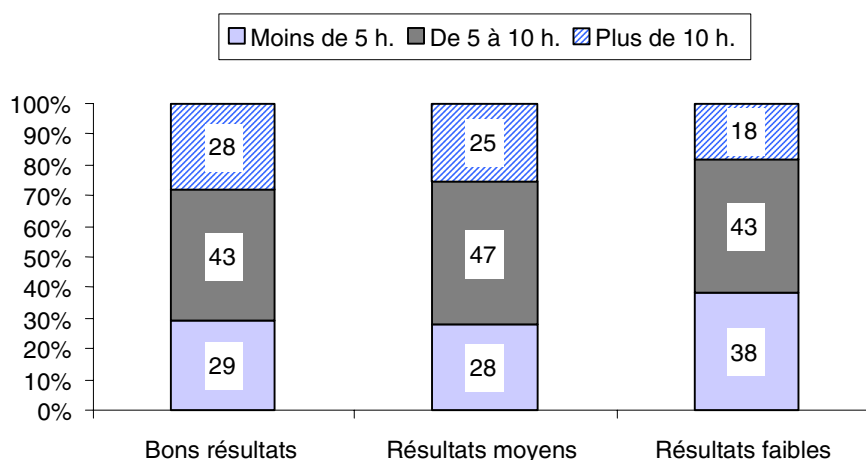
(en %)



- Selon l'auto-estimation des résultats scolaires

Nombre d'heures de travail personnel par semaine

(en %)



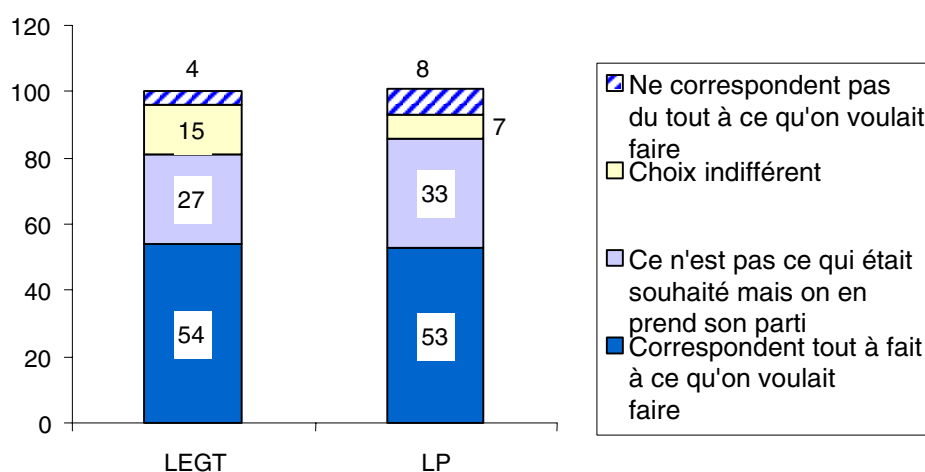
La catégorie d'élèves à résultats scolaires faibles présente un taux important (dix points de plus que les deux autres classes) d'élèves qui ont un temps très faible (moins de 5 heures) de travail personnel par semaine. La proportion d'élèves qui ont un temps de travail personnel hebdomadaire qui dépasse 10 heures est d'autant plus élevée que les résultats scolaires sont bons.

L'orientation, la satisfaction des études et les projets de poursuite

- 53,5 % des élèves déclarent que le type d'études qu'ils font correspond tout à fait à ce qu'ils voulaient faire ;
- 28,2 % disent que ce n'est pas exactement ce qu'ils auraient voulu, mais qu'ils en prennent leur parti ;
- 12,6 % se déclarent indifférents parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent faire plus tard ;
- et 4,9 % signalent que les études qu'ils font ne correspondent pas du tout à ce qu'ils auraient voulu faire.

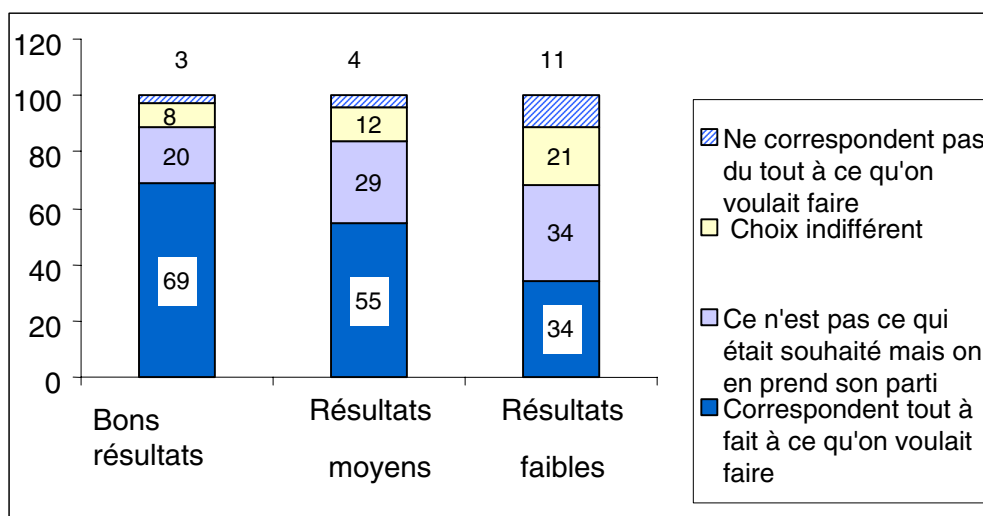
L'opinion des lycéens sur leur orientation offre un tableau d'ensemble en demi teinte, mitigé. S'il n'y a qu'une petite minorité à être insatisfaite, ce n'est que la moitié de la population qui exprime son accord avec l'orientation dont elle a été l'objet, quand une forte proportion d'élèves, plus de 40 %, acceptent avec fatalisme une décision qui leur est proposée/imposée.

Il n'y a pas de différences marquées entre les lycéens des deux filières en ce qui concerne leur orientation. Le taux d'élèves satisfaits est le même, celui des élèves « fatalistes » qui acceptent, sans l'avoir souhaité, l'orientation dont ils sont l'objet est plus élevé dans les L.P., de même que celui de la petite minorité insatisfaite. En revanche, la proportion de lycéens « indifférents » est double parmi les élèves de L.E.G.T..



Filles et garçons ne se différencient pas quant à l'appréciation qu'ils portent sur leur orientation. Ainsi 53,2 % des garçons et 54,6 % des filles déclarent que les études qu'ils font correspondent tout à fait à ce qu'ils voulaient faire, et 5,0 % des garçons et 4,9 % des filles signalent, au contraire, que ce n'est pas du tout ce qu'ils auraient voulu faire.

Par contre, le degré d'insatisfaction ou de satisfaction à l'égard de l'orientation va être directement lié aux résultats scolaires. Cette relation est très nette pour les quatre items utilisés.



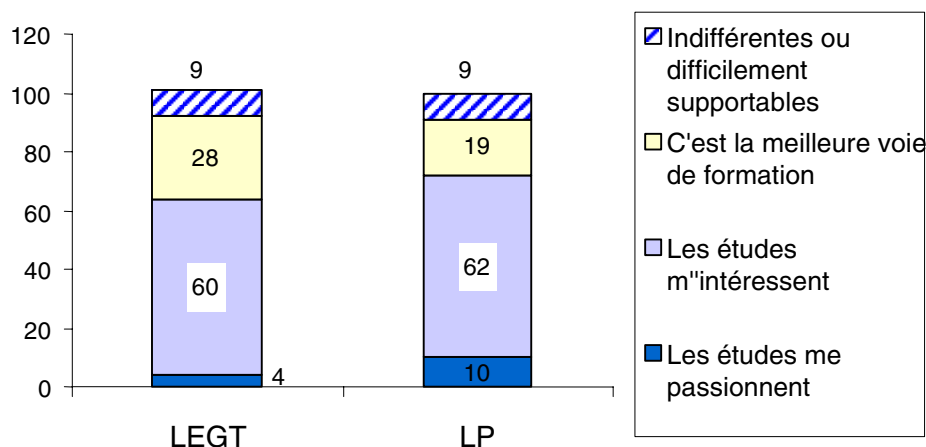
On ne peut que souligner la régularité de la relation entre la situation de choix en matière d'orientation et les résultats scolaires. La correspondance est manifeste entre les trois niveaux de résultats scolaires et le positionnement concernant le degré de réalisation du choix : accord entre la décision et le choix, acceptation de la décision, indifférence, opposition. La corrélation entre les deux variables que sont d'une part l'adéquation de la décision d'orientation et le choix de l'élève, de l'autre les résultats scolaires, ne permet pas d'induire un ordre de causalité. Il serait hasardeux d'avancer que si les élèves ont des résultats scolaires faibles, c'est parce qu'ils sont engagés, pour beaucoup d'entre eux, dans des études qu'ils n'ont pas souhaitées : 69 % des élèves à bons résultats scolaires s'estiment bien orientés, le taux baisse à 55 % pour les élèves à résultats moyens et à 34 % pour ceux qui reconnaissent avoir des résultats faibles. La relation inverse : le niveau de résultats scolaires déterminant les chances de voir ses souhaits réalisés en matière d'orientation, est plus aisément envisageable, compte tenu de la hiérarchie de valeurs, donc de désirabilité, qui ordonne l'ensemble des choix de filières et de séries.

Il est vraisemblable que nous avons affaire à un effet de renforcement, à l'action d'une causalité circulaire. L'institution répond d'autant plus aisément à l'attente des élèves que ceux-ci répondent à la sienne, c'est-à-dire que leurs résultats sont bons. Et la façon dont ils sont traités renforce les élèves dans le type de conduite qui suscite la situation dans laquelle ils sont placés.

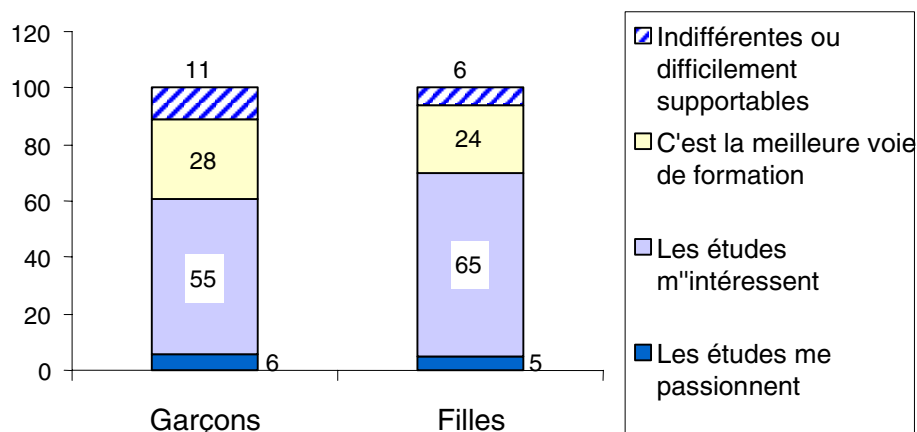
- L'intérêt pour les études

- 5,2 % des lycéens disent que les études qu'ils font les passionnent,
- 59,7 % qu'elles les intéressent,
- 25,6 % disent qu'elles ne les intéressent pas particulièrement, mais qu'elles leur paraissent être la meilleure voie de formation à suivre,
- 6,1 % déclarent que leurs études leur sont indifférentes, leurs centres d'intérêt sont ailleurs,
- 2,5 % qu'elles sont difficilement supportables,
- 0,9 % non réponse.

On trouve, parmi les élèves de L.P., un pourcentage un peu plus élevé que pour ceux de L.E.G.T., d'élèves qui disent que les études les intéressent (61,9 % en L.P. ; 59,5 % en L.E.G.T.), voire les passionnent (10,2 % en L.P. ; 3,5 % en L.E.G.T.).



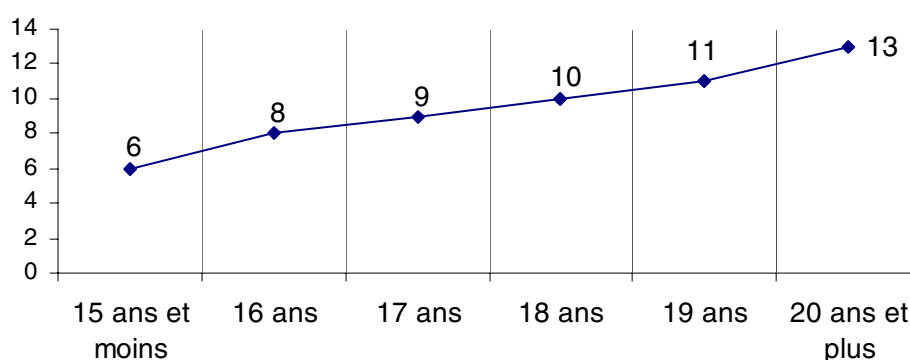
L'intérêt pour les études est plus fréquemment rencontré chez les filles : 69,9 % d'entre elles disent que leurs études les intéressent ou les passionnent, que chez les garçons qui ne sont que 60,2 % à exprimer cet état d'esprit.



8,6 % des élèves disent que leurs études leur sont indifférentes (6,1 %) ou même difficilement supportables (2,5 %). Ce taux moyen d'insatisfaits se module selon l'âge, il s'élève régulièrement au fur et à mesure que l'élève avance en âge, indicateur inquiétant de la dégradation de l'expérience scolaire.

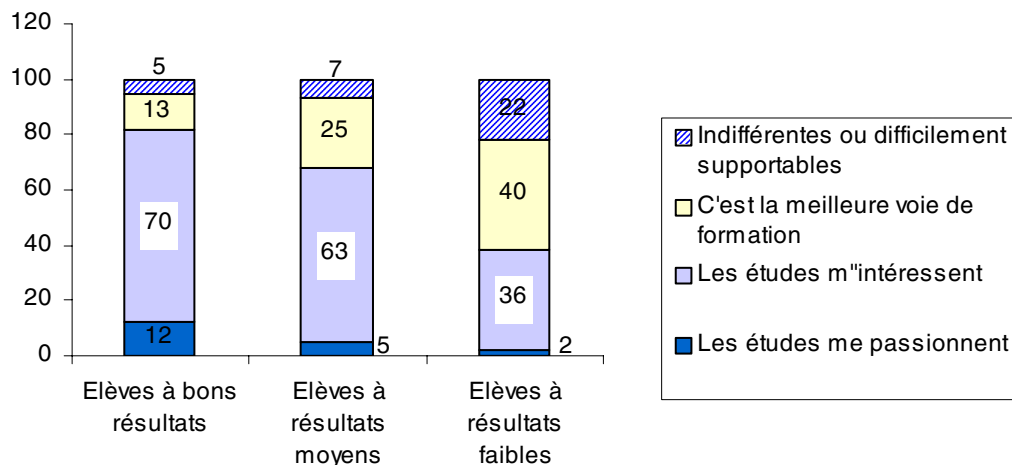
Disent que leurs études leur sont indifférentes
ou difficilement supportables

(en %)



L'intérêt pour les études et les résultats scolaires actuels sont étroitement liés, en particulier les 13,8 % d'élèves qui signalent avoir des résultats faibles et médiocres se distinguent fortement des élèves à résultats moyens et de ceux à

bons résultats. Ces derniers ne sont que 4,6 % à signaler que leurs études leur sont indifférentes ou difficilement supportables ; c'est le cas pour 6,8 % des élèves à résultats moyens et de 22,3 % de ceux qui déclarent avoir des résultats médiocres ou faibles.



Il ne se dégage pas une logique qui donne du sens aux différences liées au milieu social en ce qui concerne l'intérêt qu'ont les élèves pour leurs études.

Disent que leurs études leur sont indifférentes
ou difficilement supportables

Agriculteurs	7,1 %
Artisans, commerçants	10,4 %
Chefs d'entreprise	7,6 %
Cadres, professions intellectuelles supérieurs	9,7 %
Professions intermédiaires	9,0 %
Employés	9,2 %
Ouvriers	6,1 %
Retraités	8,6 %
Chômeurs	10,4 %

- La poursuite des études

Jusqu'à quel niveau envisagez-vous
de poursuivre vos études ?

. Obtention du C.A.P. ou du B.E.P.	4,2 %
. Formation complémentaire	3,8 %
. Baccalauréat	11,6 %
. Etudes supérieures courtes (baccalauréat plus deux années)	27,4 %
. Etudes supérieures longues (baccalauréat plus trois années ou au-delà)	33,3 %
. Je ne sais pas	18,7 %
. Non réponse	1,0 %

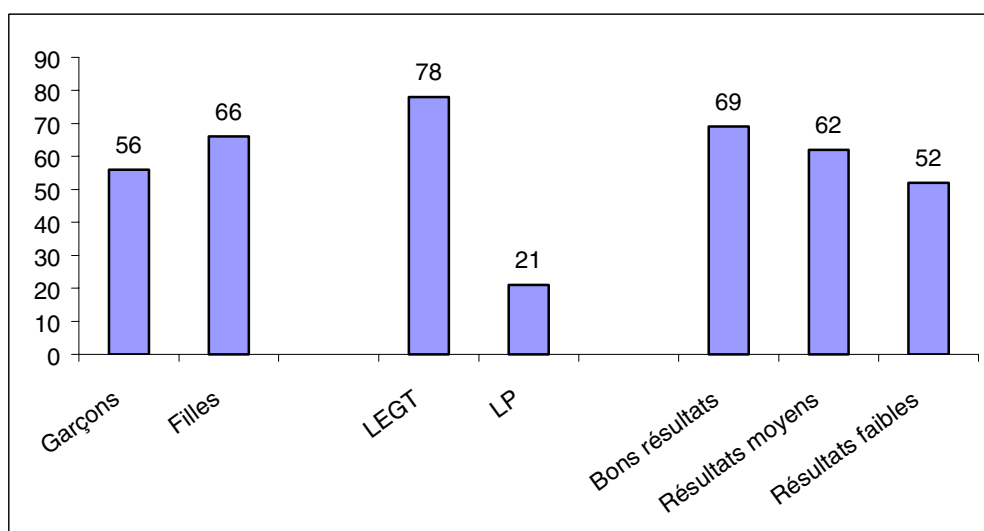
Les académies de Créteil et de Grenoble qui, dans leur échantillon, ont un taux plus élevé que celui des autres académies d'élèves de L.E.G.T., sont aussi celles qui présentent le pourcentage le plus important d'élèves qui envisagent de faire des études au-delà du baccalauréat.

Amiens	55,6 %
Bordeaux	56,3 %
Créteil	70,1 %
Grenoble	68,7 %
Poitiers	52,4 %
Rennes	58,3 %

Comme on pouvait le prévoir, il y a relation entre le niveau d'études envisagé et la réussite scolaire des élèves. Les filles, les élèves de L.E.G.T. et, bien entendu, ceux à bons résultats scolaires, présentent les taux les plus élevés d'élèves envisageant de poursuivre des études supérieures.

Envisagent un niveau d'études au-delà du baccalauréat

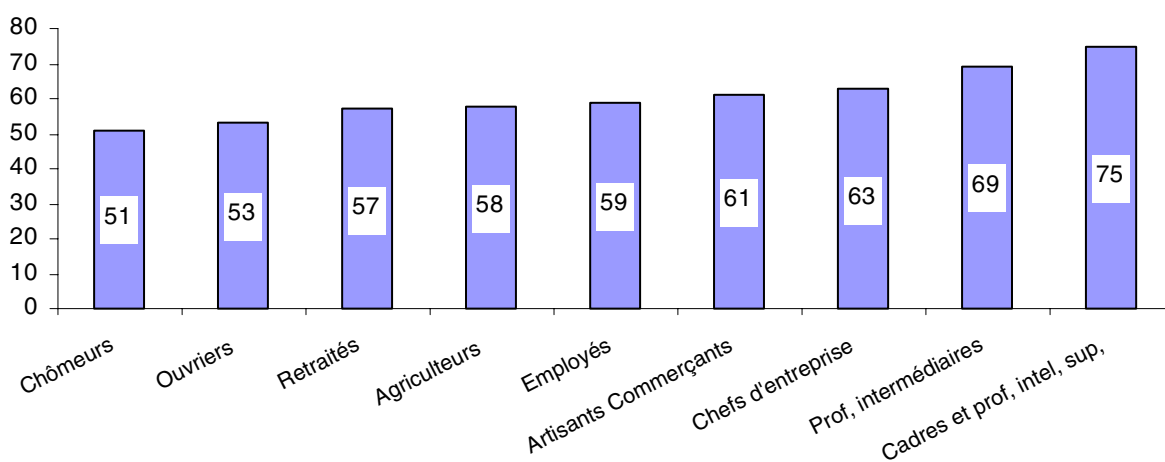
(en %)



Plus clairement que ne l'est la réussite scolaire saisie à partir de l'auto-évaluation des résultats, la poursuite des études est en relation avec le milieu social d'appartenance de l'élève : plus la catégorie socio-professionnelle du père se situe à un niveau hiérarchique élevé dans l'échelle des statuts socio-économiques, plus est important le taux d'élèves signalant qu'ils envisagent de faire des études après le baccalauréat.

Envisagent un niveau d'études au-delà du baccalauréat

(en %)



La participation à la vie du lycée

Un élève sur 10 (9,4 % de l'échantillon) occupe, l'année de l'enquête, la fonction de délégué des élèves.

Durant leur scolarité au lycée et au collège, 41 % des élèves (22,0 % : une fois ; 19,0 % : deux fois et plus) ont été délégués de classe, c'est donc une expérience qui touche une part importante de la population d'élèves.

La participation aux activités périscolaires (sports, clubs de loisirs ou de culture, commissions, rédaction d'un journal, participation à la gestion du foyer ou de la Maison des lycéens, ...) dans l'établissement est faible :

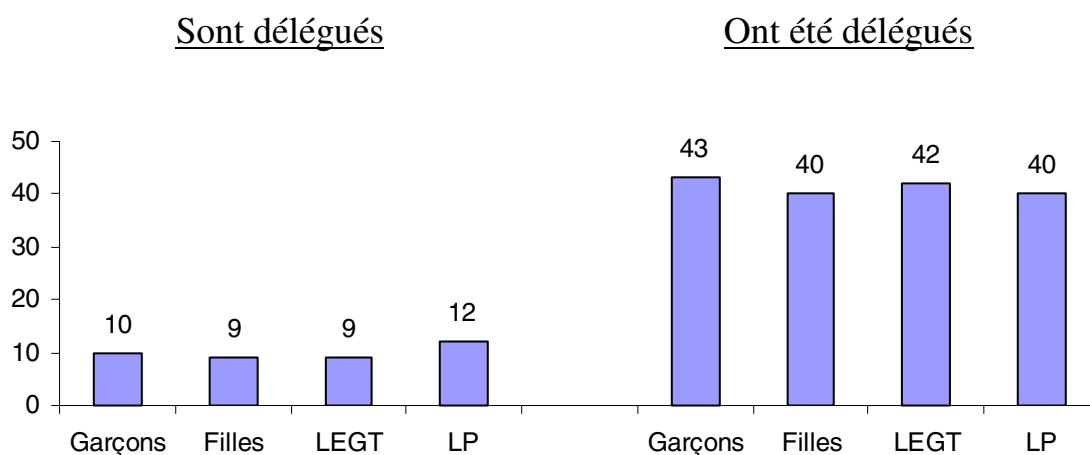
15,3 % des lycéens disent participer régulièrement à ces activités ;

13,9 % y participent occasionnellement ;

et 69,7 % déclarent ne pas participer à ces activités ;

N.R. 1,1 %.

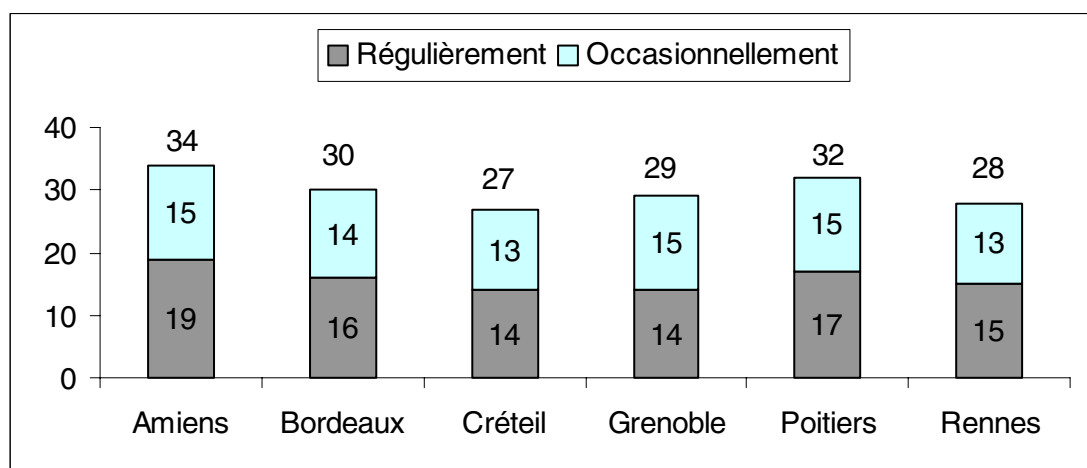
La participation à la vie institutionnelle de l'établissement qui s'effectue par le biais de la fonction de délégué concerne un peu plus souvent les garçons que les filles et les élèves de L.P. pour leur participation actuelle que de L.E.G.T..



Il n'y a pas de différences significatives entre les taux d'élèves délégués, selon la profession du chef de famille. Seuls les enfants d'agriculteurs (8,1 %) et ceux d'employés (8,4 %) présentent un taux inférieur à la moyenne.

La participation aux activités périscolaires
dans l'établissement, selon les académies

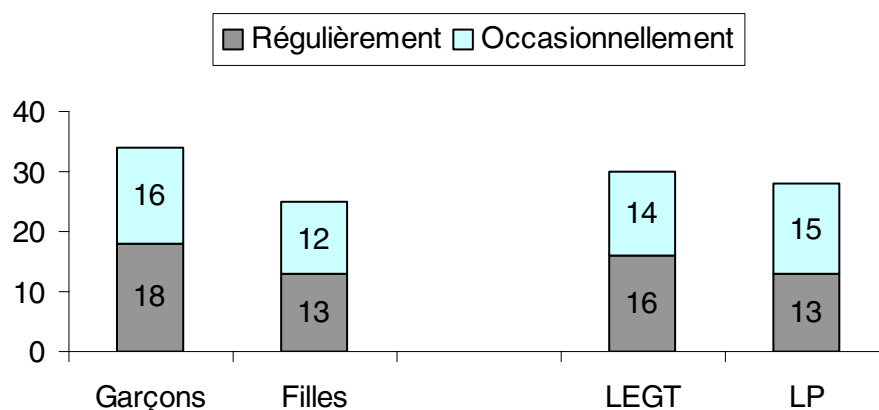
(en %)



Les garçons sont plus impliqués dans la vie de l'établissement que les filles. La différence est faible en ce qui concerne l'engagement dans la fonction de délégué, elle est plus marquée pour ce qu'il en est de la participation aux activités périscolaires. Cette participation est un peu plus souvent rencontrée dans les L.E.G.T. que dans les L.P..

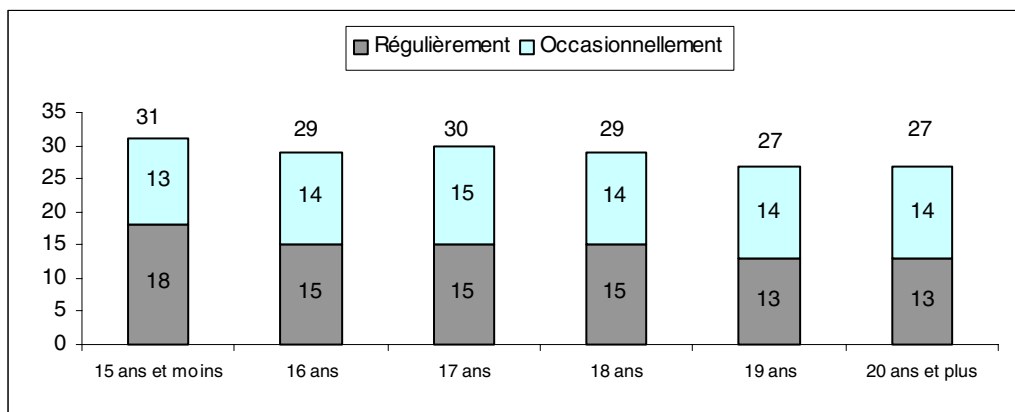
La participation aux activités périscolaires
selon le sexe et la filière

(en %)



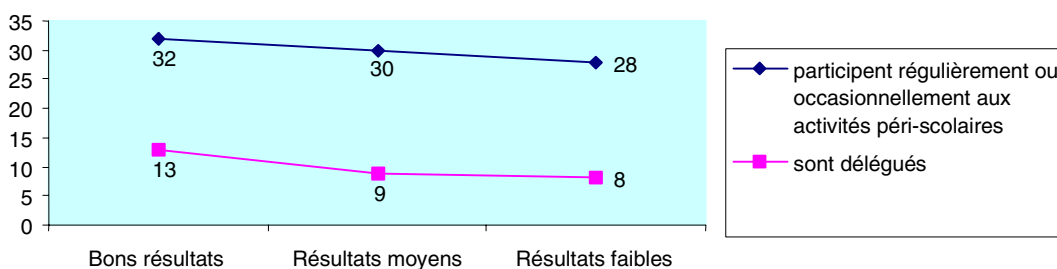
Le degré de participation régulière aux activités périscolaires de l'établissement baisse légèrement au fur et à mesure que les élèves avancent en âge, donc avancent dans le cursus. Deux interprétations de cette tendance peuvent se conjuguer : l'accroissement de la charge de travail en première, puis en terminale et, phénomène que nous avons déjà rencontré pour l'intérêt porté aux études : la dégradation dans le temps de l'expérience lycéenne.

La participation aux activités périscolaires selon l'âge (en %)



La participation à la vie de l'établissement est en liaison avec la réussite scolaire auto-estimée. Plus les résultats sont jugés satisfaisants, plus souvent les élèves s'impliquent dans la vie de l'établissement.

La participation aux activités périscolaires selon les résultats (en %)



Seuls les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et, à un moindre degré, ceux des professions intermédiaires, présentent un pourcentage un peu plus élevé que la moyenne : 19,2 % pour les premiers, 17,3 % pour les seconds (moyenne 15,3 %) d'élèves qui participent régulièrement aux activités périscolaires dans l'établissement.

Les opinions et attentes concernant la scolarité

Le jugement porté sur l'établissement

Si vous aviez à porter un jugement global sur les conditions de vie et de travail dans votre établissement (locaux, sanitaires, équipements sportifs, professionnels, restauration, aménagement de l'internat, et. ...), diriez-vous qu'elles sont :

- très satisfaisantes	12,7 %	} 60,2 %
- satisfaisantes, sans plus	47,5 %	
- pourraient être nettement améliorées	31,8 %	
- insatisfaisantes	7,0 %	
- N.R.	1,0 %	

Estimez-vous que la formation scolaire, technique ou professionnelle que vous assurent vos enseignants est dans l'ensemble ?

- bonne	29,2 %
- satisfaisante, sans plus	23,0 %
- de qualité très variable, selon les professeurs ...	45,1 %
- médiocre	1,6 %
- N.R.	1,1 %

Globalement, quelle opinion avez-vous de votre lycée ?

- bonne	21,2 %	} 60,6 %
- assez bonne	39,4 %	
- moyenne	30,9 %	
- médiocre	7,3 %	

On peut estimer que pas loin des deux tiers des élèves sont satisfaits des conditions de leur prise en charge scolaire et ce n'est qu'une petite minorité, inférieure à 10 %, qui exprime une opinion négative.

Deux académies vont se distinguer en ce qui concerne le jugement porté par les élèves sur leurs conditions d'étude. Celle de *Grenoble* où il y a le taux le plus élevé d'élèves estimant que les conditions de vie et de travail dans le lycée sont très satisfaisantes (16,1 %, moyenne : 12,7 %) et qui ont une bonne opinion de leur lycée (25,4 %, moyenne : 21,2 %) et, à l'inverse, celle de *Créteil* qui présente le taux le plus faible d'élèves ayant une bonne opinion de leur lycée (16,5 %) et surtout les taux les plus élevés, même si cela ne touche qu'une petite minorité d'individus, d'élèves exprimant clairement leur insatisfaction.

*Jugement sur les conditions de vie et de travail,
opinion globale sur le lycée*

(en %)

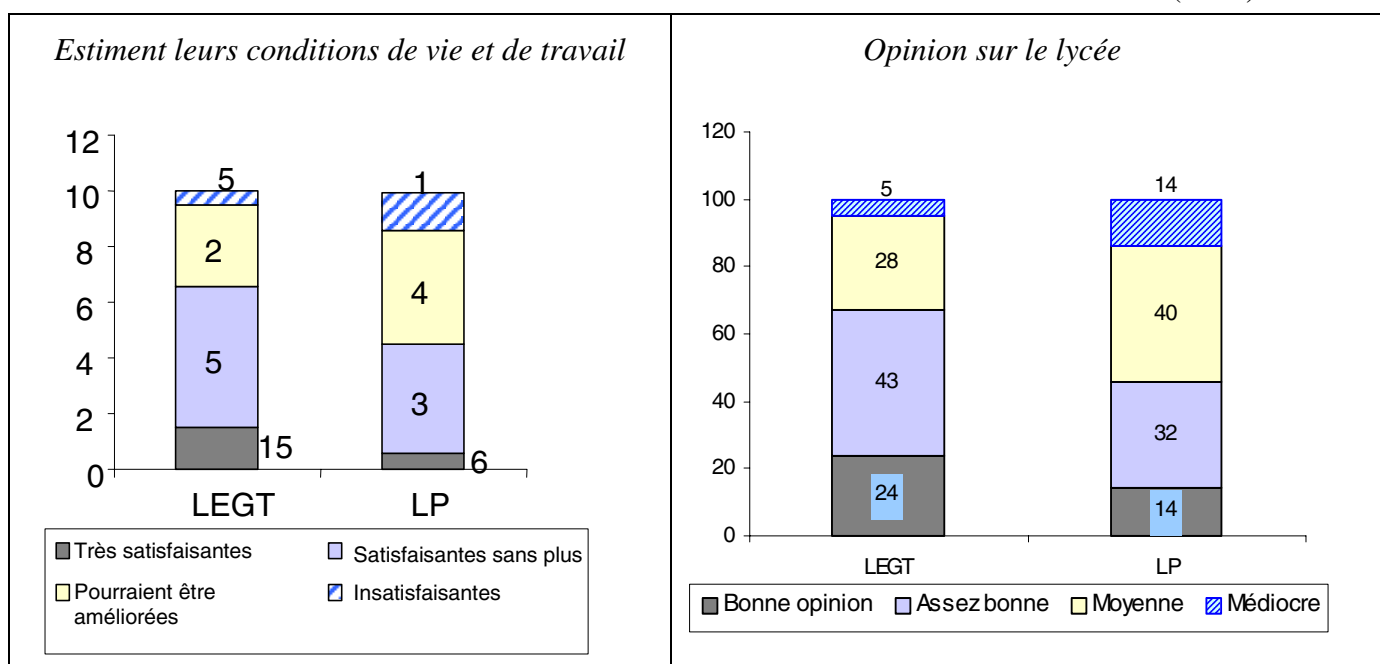
	Conditions de scolarité très satisfaisantes	Bonne opinion du lycée	Conditions de scolarité insatisfaisantes	Médiocre opinion du lycée
Amiens	9,6	18,6	5,6	6,8
Bordeaux	12,1	21,6	6,8	6,7
Créteil	10,2	16,5	13,1	11,0
Grenoble	16,1	25,4	4,8	7,2
Poitiers	9,5	21,7	5,6	4,7
Rennes	15,8	21,9	7,2	7,8

Il n'y a pas de différences entre académies en ce qui concerne le jugement porté sur la qualité de la formation assurée par les enseignants.

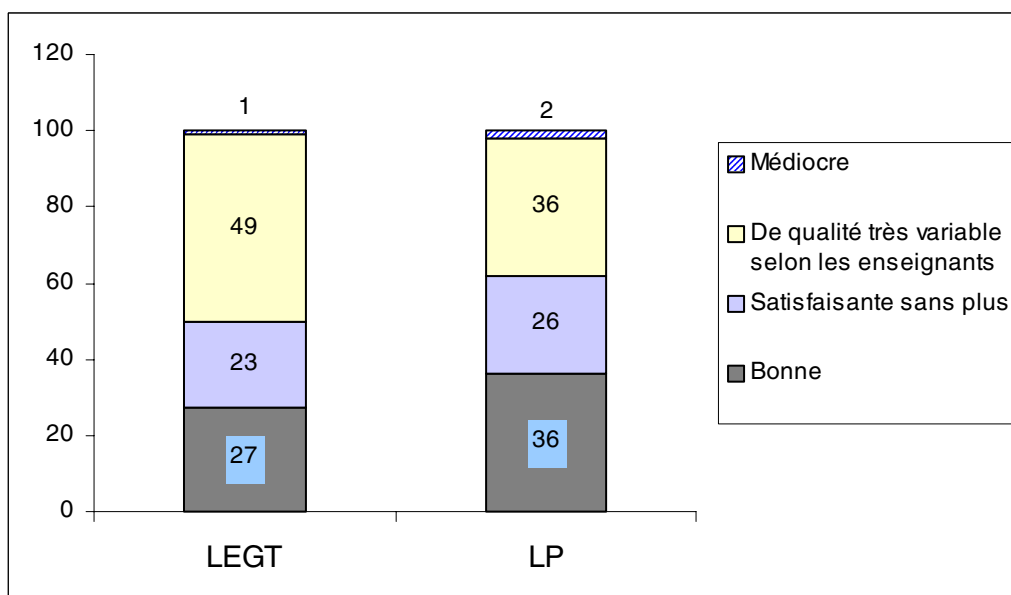
Les élèves de lycée professionnel sont moins souvent satisfaits de leurs conditions de travail, ont moins souvent une bonne opinion de leur lycée que ceux de lycée d'enseignement général et technologique. En revanche, ils sont plus nombreux à estimer qu'ils reçoivent une bonne formation de leurs enseignants (36,3 % contre 27,0 %).

*Jugement sur les conditions de vie et de travail,
et sur le lycée, selon la filière*

(en %)



Jugement sur la qualité de la formation, selon la filière (en %)



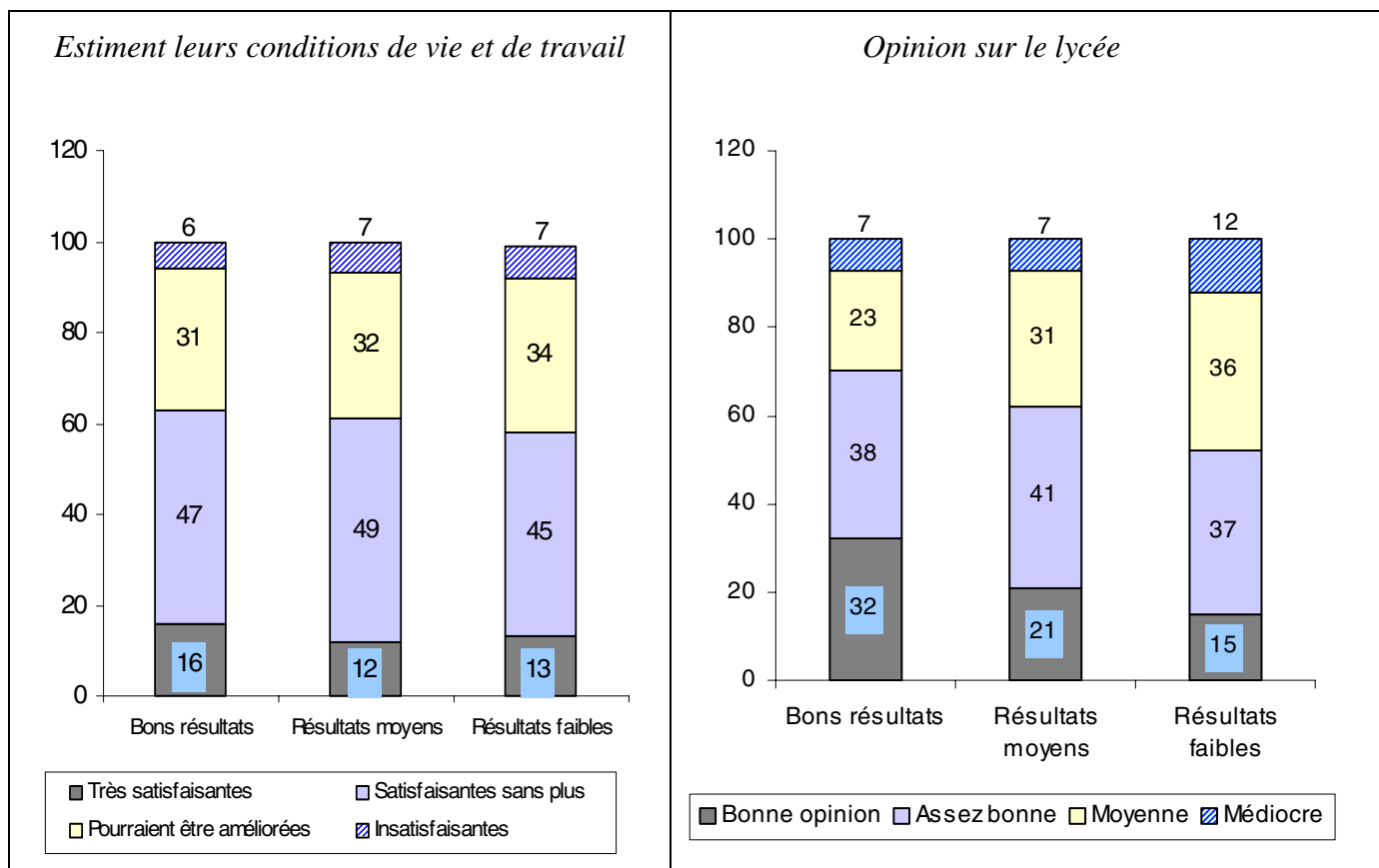
Les filles sont un plus nombreuses que les garçons à émettre un jugement positif sur la qualité de leurs conditions de scolarité, mais un peu moins nombreuses à juger bonne la formation qu'elles reçoivent

	62,9 %	des filles estiment très satisfaisantes (13,5 %) et satisfaisantes sans plus (49,4 %) leurs conditions de vie et de travail dans l'établissement
et	58,6 %	des garçons (11,9 % très satisfaisantes, 46,7 % satisfaisantes sans plus)
	63,2 %	des filles ont une bonne opinion de leur lycée (23,4 %) ou une assez bonne opinion (39,8 %)
et	59,2 %	des garçons (19,2 % bonne opinion, 40,0 % assez bonne)
	50,3 %	des filles jugent la formation que leur assurent leurs enseignants bonne (30,0 %) ou satisfaisante sans plus (20,3 %)
et	55,9 %	des garçons (29,1 % bonne, 26,8 % satisfaisante sans plus)

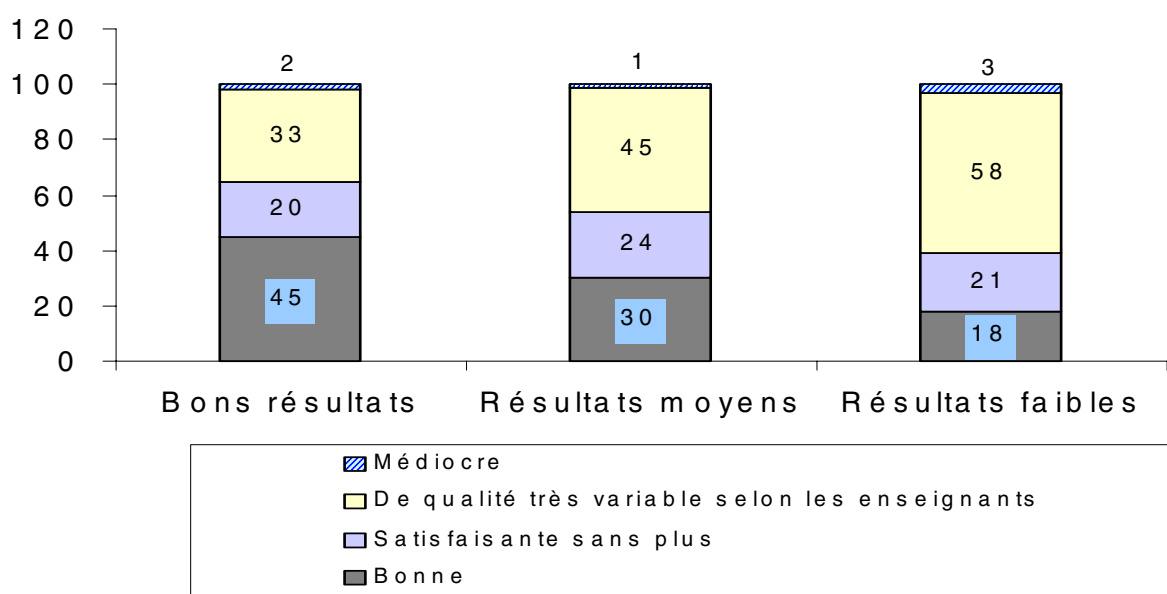
Si les élèves se différencient peu selon leurs résultats scolaires en ce qui concerne l'opinion qu'ils ont de la qualité des conditions de vie et de travail dans l'établissement, ils le font d'une manière plus prononcée lorsqu'il s'agit d'évaluer globalement leur lycée et d'apprécier la formation que leur délivre leurs enseignants.

Jugement sur les conditions de vie et de travail,
et sur le lycée, selon les résultats scolaires

(en %)



Jugement sur la qualité de la formation, selon les résultats scolaires (en %)

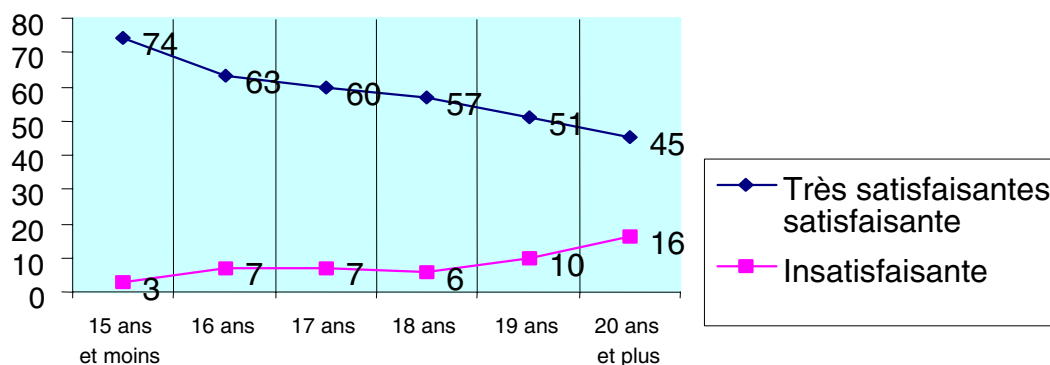


Le jugement sur la qualité de la formation que délivrent les enseignants est indépendant de l'âge : 31,5 % des élèves ayant 15 ans et moins la jugent bonne ; 23,1 %, satisfaisante ; les élèves les plus âgés ayant 20 ans et plus se répartissent de la même manière : 31,5 % disent que la formation reçue est bonne et 24,1 % qu'elle est satisfaisante.

Il ne va pas en être de même pour les deux autres paramètres d'évaluation qui ont un caractère plus global que le précédent. Dans les deux cas, se manifeste le phénomène déjà constaté de dégradation de l'expérience scolaire : plus les élèves avancent en âge et dans le cursus, plus décroît le taux d'individus satisfaits et augmente, et ceci fortement pour les deux dernières classes d'âge, celui de ceux qui manifestent leur insatisfaction.

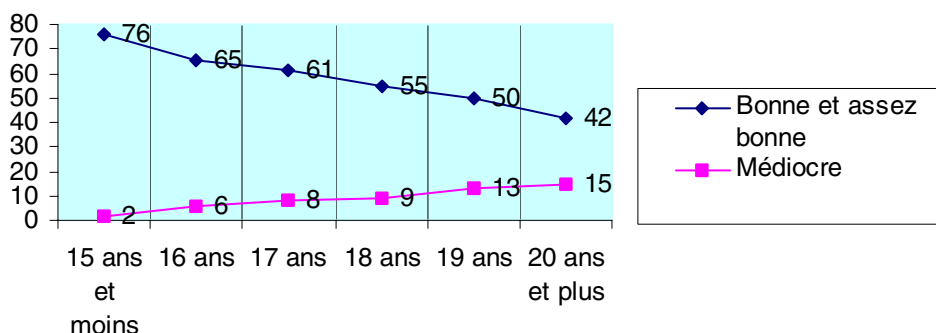
Jugement sur les conditions de vie et de travail, selon l'âge

(en %)



Opinion sur le lycée en fonction de l'âge

(en %)



La discipline

15,0 %	des élèves estiment que dans leur lycée, la discipline est <u>trop sévère</u> ,
6,2 %	<u>pas assez sévère</u> ,
60,3 %	<u>juste comme il faut</u> ,
et 17,3 %	<u>incohérente</u> .

On peut à la fois remarquer le pourcentage important d'élèves satisfaits en la matière. On retrouve le taux de 60 % déjà rencontré pour la population qui émet une opinion positive sur les caractéristiques de sa prise en charge scolaire et le fait qu'il y a une minorité non négligeable (17 %) qui émettent un jugement très négatif sur ce système de maintien et de rétablissement de l'ordre qu'est la discipline, en parlant à son sujet d'incohérence.

66,7 % des lycéens déclarent avoir lu le règlement intérieur.

Ces élèves se répartissent ainsi quant à leur opinion sur son application.

✓ *Que pensez-vous des recommandations et interdictions qu'il contient ?*

. elles sont régulièrement appliquées	40,5 %
. on en tient peu compte	45,6 %
. elles sont difficilement applicables	13,8 %

L'ensemble de la population interrogée réagit ainsi aux propositions suivantes : *(une réponse par ligne)* (en %)

	OUI	NON	N.R.
. Dans ce lycée, je sais clairement ce que j'ai le droit de faire ou de ne pas faire	75,3	23,6	1,1
. Dans ce lycée, si on le souhaite, on peut très bien faire ce qui est interdit	41,1	57,4	1,5
. Ce qui est interdit varie selon le degré de sévérité des personnes	70,8	26,9	2,3
. Dans ce lycée, j'ai l'impression d'étouffer	28,6	69,3	2,1
. Dans ce lycée, j'ai une impression de liberté	50,0	47,4	2,6

On peut considérer que, dans l'ensemble, les prescriptions sont exprimées sans ambiguïté dans les lycées, puisque les trois quarts des élèves disent qu'ils savent clairement ce qu'ils ont le droit de faire ou de ne pas faire. Néanmoins, si l'on estime qu'il devrait aller de soi qu'il en soit ainsi, on peut s'inquiéter du fait qu'un quart des lycéens manquent, dans leur situation scolaire, des repères élémentaires concernant l'interdit. Ce type de considération qui souligne les carences de l'institution scolaire dans la production de la règle et de la norme est encore plus pertinent lorsqu'on constate que si la loi est à peu près bien dite, c'est son application, donc sa réalité, qui laisse à désirer. En effet, cette loi peut être relativement souvent subvertie puisque 41 % des élèves disent qu'ils peuvent, dans l'établissement, très bien faire ce qui est interdit, et surtout elle n'est pas intangible, puisqu'elle est soumise, pour 71 % des lycéens, à l'interprétation de ceux qui ont à l'appliquer.

Il est difficile de porter un jugement de valeur sur le fonctionnement de l'appareil scolaire à partir de ces indicateurs globaux que sont les opinions de ses usagers. Doit-on se réjouir qu'il n'y ait que 30 % d'élèves à traduire par une image forte, « étouffer », l'état de contrainte produit par leur scolarité dans le lycée et que la moitié de l'échantillon souligne, à l'inverse, ce que peut avoir de positif cette expérience ou, au contraire, estimer que ces données sont des indicateurs de dysfonctionnement ? Sans base de référence, il est difficile de trancher. Il en est de même quant à cette dernière information, elle aussi de nature globale.

✓ *Selon vous, dans votre lycée, on traite les élèves :*

. plutôt comme des enfants	38,9 %
. plutôt comme des adultes	14,9 %
. exactement comme il convient de les traiter	43,9 %
. N.R.	2,3 %

Notons simplement que nous retrouvons ce pourcentage d'environ 60 % de lycéens qui expriment leur satisfaction sur les différents aspects de leur prise en

charge scolaire, ici ceux qui disent qu'on les traite comme des adultes ou, plus particulièrement, comme il convient de les traiter.

Les élèves de lycée professionnel sont un peu plus nombreux que ceux de lycée d'enseignement général et technologique à avoir pris connaissance du règlement intérieur (70,8 % contre 66,1 %) et à déclarer qu'ils savent clairement ce qu'ils ont le droit de faire ou de ne pas faire (78,7 % d'entre eux contre 75,1 % des élèves de L.E.G.T.).

Plus nombreux à connaître le règlement, ils sont aussi un peu plus nombreux à constater qu'on tient peu compte de ces interdictions (48,0 % contre 44,7 %) ou qu'elles sont difficilement applicables (15,5 % contre 13,2 %), donc les moins nombreux à déclarer que ces recommandations et interdictions sont régulièrement appliquées (36,5 % pour les élèves de L.P. et 42,1 % pour ceux de L.E.G.T.).

Les élèves de L.P. qui mettent plus souvent en question l'efficacité du règlement intérieur sont, néanmoins, par rapport à leurs condisciples de L.E.G.T., plus fréquemment soumis à son emprise. Si 42,5 % des élèves de L.E.G.T. disent que, si on le souhaite, on peut très bien faire ce qui est interdit, ceux de L.P. sont un peu moins nombreux (39,5 %) à signaler que l'on peut passer entre les mailles. De même, ils se retrouvent plus souvent confrontés à un bloc uni des adultes puisque si 73,8 % des lycéens de L.E.G.T. disent que ce qui est interdit varie selon le degré de sévérité des adultes, ce n'est que 68,8 % de ceux de L.P. à émettre le même avis.

La différence va être encore plus marquée entre les deux catégories d'élèves, lorsqu'ils donnent leur opinion à propos de la discipline. Les élèves de L.P. signalent plus fréquemment que celle-ci est trop sévère (26,2 % contre 11,2 %), qu'on les traite comme des enfants (44,9 % contre 38,0 %) et surtout qu'ils ont l'impression d'étouffer (40,4 % d'entre eux, contre 25,0 % pour les élèves de L.E.G.T.). Si 54,5 % des élèves de L.E.G.T. disent qu'ils ont dans leur

lycée une impression de liberté, ce ne sont que 42,4 % de ceux des L.P. à avancer la même appréciation.

Dans l'ensemble, les filles vont, pour tous les items, se positionner d'une manière plus conforme au bon fonctionnement de l'organisation scolaire que les garçons.

- 73,7 % d'entre elles ont lu le règlement intérieur, pour 60,0 % des garçons ;
- 42,1 % des filles estiment que ce règlement est régulièrement appliqué ; 38,5 % des garçons ;
- 78,0 % savent ce qu'elles ont le droit de faire ou de ne pas faire ; 74,0 % des garçons ;
- 37,6 % déclarent qu'on peut très bien faire ce qui est interdit ; 46,2 % des garçons

Pour 71,0 % d'entre elles, ce qui est interdit varie selon le degré de sévérité des personnels, c'est le point de vue de 74,1 % des garçons.

Pour la discipline, 12,1 % des filles la jugent trop sévère et 18,6 % des garçons ; 15,8 % disent qu'elle est incohérente et 19,5 % des garçons.

Les jugements seront plus proches concernant l'appréciation de la manière dont les élèves sont traités. (en %)

	Filles	Garçons
Comme des enfants	39,5	40,2
Comme des adultes	13,7	17,0
Comme il convient	46,7	42,8

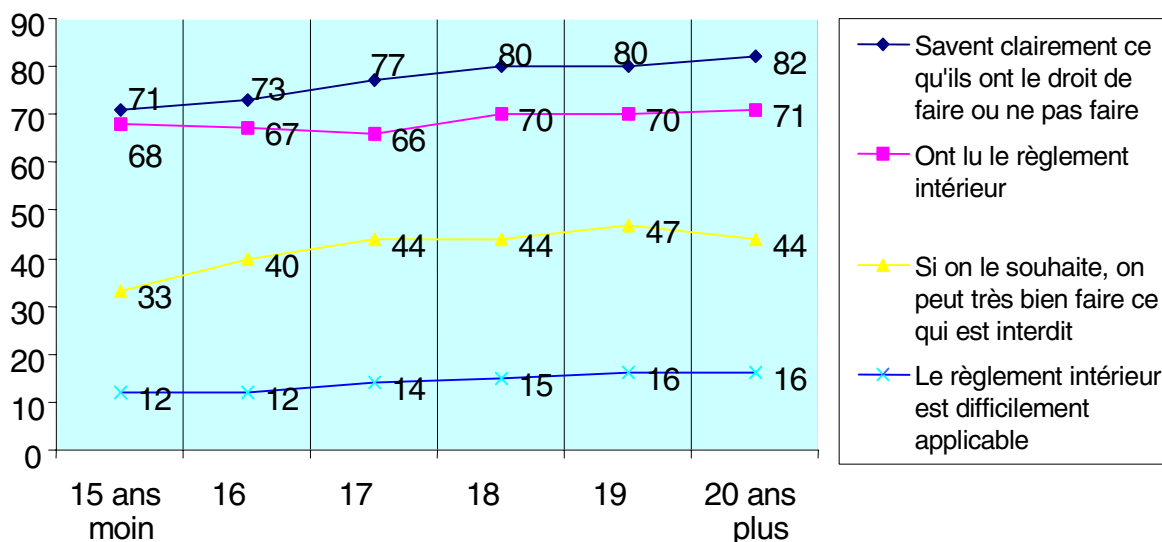
Mais les filles se distinguent à nouveau plus nettement des garçons lorsqu'elles s'expriment sur le sentiment de contrainte que peut faire naître la scolarité.

25,5 % d'entre elles disent qu'elles ont l'impression d'étouffer au lycée ; 33,2 % des garçons ;

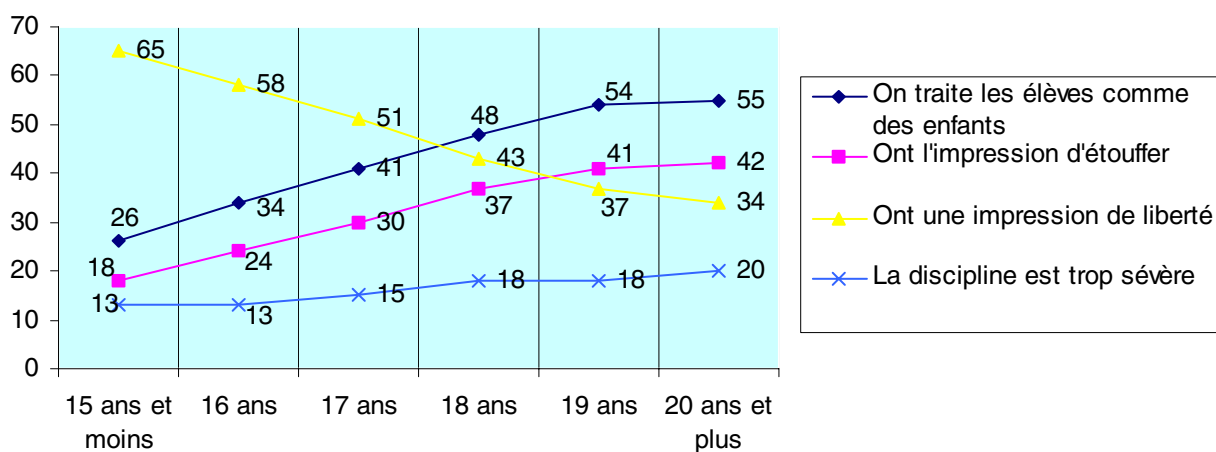
52,8 % des filles ont une impression de liberté et 49,5 % des garçons.

La prise en compte de l'âge dans ces opinions touchant au monde de la discipline confirme l'hypothèse déjà avancée de la dégradation, dans le temps, de l'expérience lycéenne. Plus les élèves sont âgés, plus ils avancent dans le cursus, plus ils sont nombreux à exprimer des opinions négatives.

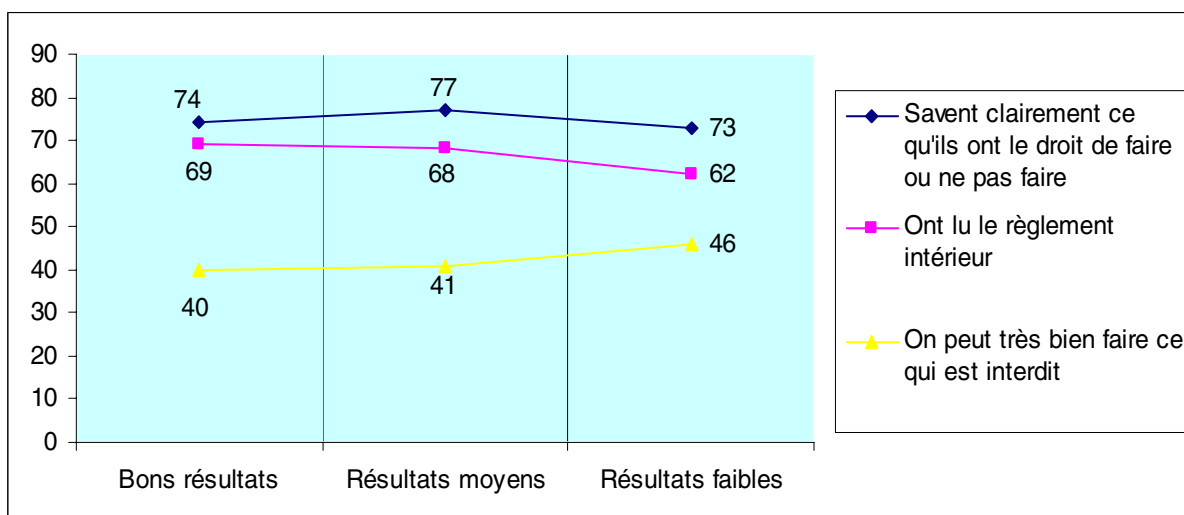
La connaissance de la loi applicable dans l'établissement est d'autant plus souvent signalée par les élèves qu'ils sont âgés, mais il en est de même du scepticisme quant à son applicabilité.



Plus les élèves sont âgés, plus ils expriment un point de vue critique concernant la discipline



Les résultats scolaires vont apparaître comme un facteur de différenciation des élèves quant à leurs opinions pour tout ce qui concerne la discipline et son application dans l'établissement. Le degré de conformité avec l'institution apprécié à partir des jugements positifs sur son fonctionnement et ses effets est d'autant plus marqué que les résultats scolaires sont satisfaisants. Si les différences sont le plus souvent faibles entre élèves à bons résultats et ceux dont les résultats sont moyens, le clivage est plus important avec la dernière catégorie, les élèves qui estiment avoir des résultats faibles.



Ce qu’apporte le lycée et ce qu’on attend de lui

- ✓ *Pensez-vous que dans votre lycée, on est amené à apprendre les choses suivantes ?* *Répondent « Beaucoup » ou « Assez »*

<i>(en %)</i>	Ensemble	LEGT	LP
- Savoir se débrouiller tout seul	80,9	81,0	80,4
- A faire des efforts	78,5	80,4	77,2
- Savoir s’organiser	77,0	76,9	77,4
- Etre responsable	76,0	75,9	79,8
- A respecter les règles, les lois	70,9	72,3	70,3
- Savoir défendre ses idées	67,3	69,2	66,4
- Etre tolérant	59,0	58,7	61,3
- Etre informé sur l’organisation de la société	56,8	58,9	54,5
- A exercer un esprit critique	56,8	61,0	48,9
- Etre préparé à la vie active	54,2	47,1	76,5
- Se respecter les uns les autres	54,0	53,5	54,4
- Etre bien dans sa peau	49,1	46,4	59,5
- Etre solidaire, se tenir les coudes	48,4	47,2	53,5
- Etre honnête	47,2	45,4	55,3
- Etre un gagneur	41,2	39,9	47,1

Massivement, d’environ 70 % (« savoir défendre ses idées ») à plus de 80 % (« savoir se débrouiller tout seul »), les lycéens reconnaissent que la formation-éducation qu’ils reçoivent de leur établissement les aide à devenir une personne autonome, responsable, respectant les règles et les lois. Un clivage de près de dix points va isoler ce groupe d’items du suivant (« Etre tolérant »), à partir duquel va régulièrement baisser le taux d’élèves qui créditent le lycée de sa capacité à produire l’attribut concerné. On peut voir dans cet ensemble de caractéristiques à propos desquelles une part importante de lycéens pensent que l’influence du lycée est faible ou inexistante – par exemple, pour les deux derniers items, 30,6 % des lycéens pensent qu’au lycée, on apprend peu à être honnête et 20,5 % pas du tout ; 31,5 % disent qu’on apprend peu à être un gagneur et 25,7 % pas du tout – un regroupement de trois ordres de capacités. La

préparation directe à la vie sociale (« Etre préparé à la vie active »), l'apprentissage du vivre ensemble (« Etre tolérant », « Etre solidaire », « Se respecter les uns les autres ») et deux aspects de l'aide à la construction de la personne : ce qui relève de sa capacité au bonheur et son engagement dans la concurrence socio-économique (respectivement « Etre bien dans sa peau » et « Etre un gagnant »).

Il y a peu de différences entre les élèves des deux filières, à l'exception de l'item « Préparation à la vie active », plus souvent retenu par les élèves de L.P. que par ceux de L.E.G.T..

Cette similitude dans les effets éducatifs perçus par les élèves des deux filières révèle que, fondamentalement, on a affaire, malgré les différences institutionnelles et de populations, à deux appareils de prise en charge comparables.

Nous avons demandé aux élèves d'estimer le degré d'importance qu'ils accordaient aux différents objectifs qu'on peut assigner à l'éducation. Nous obtenons l'ordre suivant :

Estiment cet objectif important

(en %)

	Ensemble	LEGT	LP
- Bien préparer à un futur métier	73,6	72,7	81,5
- Développer les capacités intellectuelles et accroître le niveau des connaissances	71,6	73,8	69,8
- Offrir les conditions de développement, d'épanouissement de tous les aspect de la personnalité	59,2	61,0	58,8
- Préparer l'élève à devenir un citoyen bien intégré dans la société	59,0	58,8	64,3

Les élèves ne mettent pas sur le même plan, en terme d'importance, l'ensemble des objectifs traditionnellement fixés à l'école. Le couple formation et instruction est privilégié par rapport aux objectifs d'éducation personnelle et

sociale. Néanmoins, il faut remarquer que cette dernière visée est loin d'être tenue pour négligeable, puisque 60 % des lycéens en soulignent la nécessité.

Les élèves de L.P. sont proportionnellement plus nombreux à mettre en exergue l'importance des objectifs d'insertion économique et d'intégration sociale, et ceux de L.E.G.T. les objectifs de développement des capacités de l'individu.

Il n'y a pas de différences entre les élèves des deux sexes en ce qui concerne l'importance accordée aux divers objectifs de l'éducation :

(en %)

	Garçons	Filles
- Préparer à un futur métier	74,0	75,8
- Développer les capacités intellectuelles ..		
- Favoriser l'épanouissement de la personne	58,1	62,4
- Préparer à la citoyenneté	59,7	60,8

Le lycée, lieu d'apprentissage intellectuel, de formation professionnelle ou préprofessionnelle, d'éducation personnelle et sociale, peut être perçu comme un équipement dont le champ de compétence est plus ou moins ouvert. Ces diverses représentations sont hiérarchisées ainsi par les lycéens :

Sont d'accord avec la proposition

(en %)

	Ensemble	LEGT	LP
- C'est aussi un lieu où les jeunes doivent apprendre à vivre en société	73,3	75,1	72,4
- Ça devrait être un endroit qui pourrait offrir aux jeunes tout ce qui les intéresse	67,2	66,9	67,8
- C'est un lieu où, à côté de l'instruction, les activités culturelles, de loisirs devraient être importantes	66,2	68,9	62,4
- Le lycée doit être un endroit où l'on ne s'occupe que d'instruction et de formation technique et professionnelle	34,0	30,5	45,2

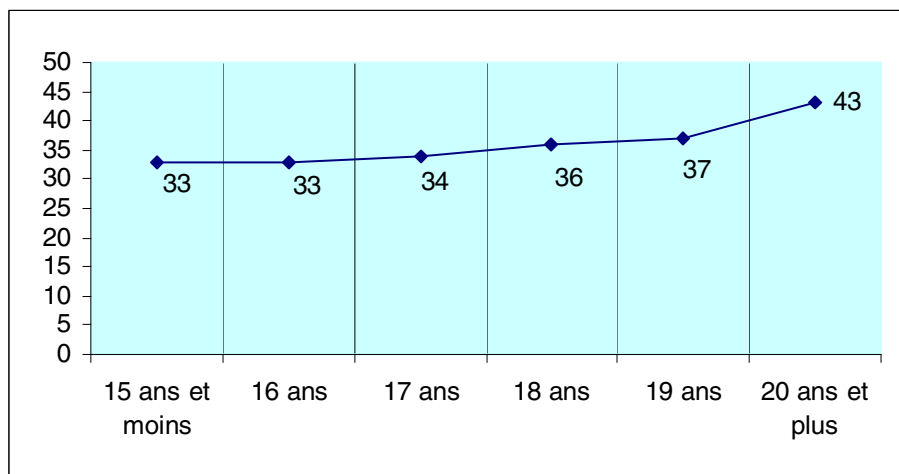
La représentation « minimale » du lycée uniquement lieu d’instruction et de formation est largement rejetée, au profit de celle d’un équipement de prise en charge complète des jeunes.

Les élèves de L.P., plus préoccupés que leurs camarades de L.E.G.T. par la préparation à leur vie professionnelle, sont proportionnellement plus nombreux à ne concevoir le lycée que dans sa fonction de lieu de formation.

Les filles et les garçons se différencient peu quant à la représentation de ce que doit être lycée. Les filles sont proportionnellement plus nombreuses à souhaiter que ce soit aussi un lieu où les jeunes doivent apprendre à vivre en société (78,1 % des filles, 70,0 % de garçons), et les garçons plus nombreux à adhérer à la représentation « minimale » : 39,0 % d’entre eux avancent que le lycée doit être un endroit où l’on ne s’occupe que d’instruction et de formation technique et professionnelle, 30,1 % des filles ont la même opinion.

L’âge n’apparaît pas comme un facteur qui différencie les élèves en ce qui concerne leur conception du lycée ; néanmoins on peut noter que la minorité qui souhaite que le rôle de l’établissement soit circonscrit à ses seules fonctions d’enseignement et de formation professionnelle augmente avec l’âge :

Le lycée ne doit s’occuper que d’instruction et de formation technique et professionnelle, selon l’âge (en %)



La vie dans l'établissement

Nous avons vu que près de 40 % des lycéens estiment que dans leur établissement, on les traitait comme des enfants (15 % comme des adultes et 44 % comme il convient de les traiter) ; que 29 % avaient, dans leur lycée, l'impression d'étouffer, tandis que pour 50 %, c'était au contraire une impression de liberté. Considérons d'autres items qui permettent de dégager quelques traits de la vie du jeune dans l'établissement.

Subissent-ils, de la part des adultes qui les prennent en charge, des propos, des attitudes, des comportements qu'ils appréhendent comme des agressions symboliques, voire physiques ? Ils répondent ainsi à cette question :

*Vous est-il arrivé, dans votre lycée, d'être traité
par les adultes qui vous prennent en charge* (en %)

	Jamais	Rarement	C'est arrivé quelquefois	Cela arrive assez souvent	N.R.
d'une manière méprisante	46,6	20,5	24,7	6,8	1,4
d'une manière injuste	28,8	22,9	35,9	11,0	1,4
d'une manière grossière	63,2	17,8	13,1	4,2	1,7
d'une manière brutale	82,7	8,4	4,9	2,3	1,7

Quel est le qualificatif qui convient le mieux pour caractériser, dans l'ensemble, le type de relations qu'il y a dans cet établissement entre les élèves et les adultes ?

➤ conflictuelles	9,2 %
➤ distantes	28,2 %
➤ indifférentes	33,3 %
➤ confiantes	22,6 %
➤ chaleureuses	4,7 %
N.R.	1,0 %

Pour la majorité des lycéens, les 61,5 % qui estiment que dans leur établissement les relations sont distantes ou indifférentes, on peut dire que le climat humain des lycées n'a guère évolué ; une petite minorité (9 %) pointe la

dégradation de ce climat en dénonçant des relations conflictuelles ; tandis que plus d'un quart (27 %) nous signalent, en parlant de relations confiantes ou chaleureuses, qu'ils vivent leur expérience d'élèves dans les conditions humaines les plus satisfaisantes.

C'est presque par la moitié que les élèves se partagent quand il leur est demandé d'apprécier ce qu'il en est de la prise en compte de leurs droits :

Globalement, estimez-vous que dans votre lycée :

- on tient plutôt compte de l'avis des élèves 46,6 %
- on n'en tient pas compte 40,8 %
- on refuse d'en tenir compte 11,5 %
- N.R. 1,1 %

Contrairement à ce qui est généralement avancé, la possibilité pour un lycéen d'« être écouté » n'est pas rare, puisque les deux tiers d'entre eux (64,3 %) estiment que dans leur établissement, un élève, s'il le désire, a la possibilité de parler avec un adulte de ses problèmes personnels (« non, cela paraît très difficile » : 15,2 % ; ne savent pas : 19,7 %).

Ce contact peut être établi avec :

(en %)

	Oui, aisément	Oui, avec difficulté	Total
. un ou des enseignants	62,4	26,6	89,0
. l'assistante sociale	66,0	17,3	83,3
. l'infirmière	55,0	17,3	72,3
. le conseiller d'orientation psychologue .	46,2	20,6	66,8
. un ou des C.P.E.	40,0	25,4	65,4
. le médecin scolaire	35,2	21,2	56,4
. le chef d'établissement et/ou son adjoint	17,7	24,7	42,4

Il faut noter la place privilégiée des enseignants comme interlocuteurs potentiels des élèves.

Le lycée est un espace de sociabilité juvénile sans qu'apparemment s'exerce une pression intégratrice du groupe de pairs, puisque 40 % des élèves s'en tiennent à distance.

*Avez-vous, dans votre classe ou dans l'établissement, des camarades
avec qui vous formez un groupe de copains ?*

- Non, je suis plutôt seul(e) 2,4 %
- J'ai de bonnes relations avec la plupart des élèves, sans avoir
de liens particuliers 38,5 %
- Je n'ai qu'un ou deux copains dans l'établissement 5,5 %
- Je fais partie d'un groupe de copains dans l'établissement ... 52,9 %
- N.R. 0,7 %

Cette sociabilité inscrite dans le lycée, déborde ce cadre.

*Pour vos loisirs ou autres activités, rencontrez-vous un
ou plusieurs camarades du lycée à l'extérieur de l'établissement ?*

- Souvent 47,2 %
- Parfois 32,0%
- Non, à cause de l'éloignement géographique 14,6 %
- Non, car je n'en ai pas envie 5,4 %
- N.R. 0,8 %

Les relations adultes – jeunes, quand elles ne sont pas satisfaisantes, n'ont pas la même tonalité négative dans les deux filières. Les élèves de L.E.G.T. sont plus nombreux à se plaindre d'être quelquefois ou assez souvent traités avec mépris ou d'une manière injuste, et ceux de L.P. d'être confrontés à la grossièreté de certains adultes qui les prennent en charge.

Sont traités quelquefois et assez souvent

(en %)

	L.E.G.T.	L.P.	Ensemble
. d'une manière méprisante	34,7	24,3	31,5
. d'une manière injuste	50,2	40,5	46,9
. d'une manière grossière	16,5	21,0	17,3

On retrouve cette différence de climat entre les deux communautés qui constituent les deux types d'établissement, lorsqu'on demande aux élèves de

caractériser, dans l'ensemble, le type de relations qu'il y a entre eux et les adultes. Les élèves de L.P. sont proportionnellement un peu plus nombreux à dire qu'elles sont conflictuelles mais aussi chaleureuses, tandis que ceux de L.E.G.T. les voient plus souvent distantes et surtout indifférentes.

Type de relations adultes – élèves

(en %)

Relations	L.E.G.T.	L.P.	Ensemble
. conflictuelles	8,5	11,8	9,2
. distantes	29,2	27,8	28,2
. indifférentes	35,1	30,9	33,3
. confiantes	22,6	22,6	22,6
. chaleureuses	4,3	6,2	4,7

Si les élèves de L.P. ne se distinguent pas de ceux de L.E.G.T. en ce qui concerne la possibilité, s'ils le désirent, de parler avec un adulte de leurs problèmes personnels (66,1 % répondent affirmativement, 64,3 % pour les élèves de L.E.G.T.), il n'en est pas de même pour l'appréciation globale du statut de l'élève en tant que sujet de droit dans l'établissement. Les élèves de L.P. qui nous l'avons vu, sont plus nombreux à dire qu'on les traite comme des enfants, qu'ils ont l'impression d'étouffer dans le lycée, moins nombreux à déclarer qu'ils ont une impression de liberté, le seront aussi pour estimer que l'on tient compte de leur avis dans le lycée.

Estimez-vous que dans votre lycée ?

(en %)

	L.E.G.T.	L.P.	Ensemble
. on tient plutôt compte de l'avis des élèves	49,8	39,8	46,6
. on n'en tient pas compte	40,0	44,6	40,8
. on refuse d'en tenir compte	10,2	15,6	11,5

Les élèves de lycée professionnel sont moins nombreux à signaler qu'ils font partie d'un groupe de copains dans l'établissement (47,8 % d'entre eux, 55,3 % pour ceux de L.E.G.T.) ; de même, c'est moins fréquemment qu'ils indiquent qu'ils rencontrent leurs camarades de lycée à l'extérieur de

l'établissement (69,0 % d'entre eux contre 83,6 % pour les élèves de L.E.G.T.), la différence étant essentiellement due au problème de la distance, signalé par 11,8 % des élèves de L.E.G.T. et par 22,6 % de ceux de L.P..

Les différences sont marquées entre élèves des deux sexes en ce qui concerne le climat humain dans l'établissement, les filles en donnant une représentation plus positive que ne le font les garçons.

Sont traités quelquefois et assez souvent ?

(en %)

	Garçons	Filles
. d'une manière méprisante	36,3	28,1
. d'une manière injuste	51,3	44,3
. d'une manière grossière	22,9	13,1
. d'une manière brutale	9,0	5,0

Types de relations adultes – élèves

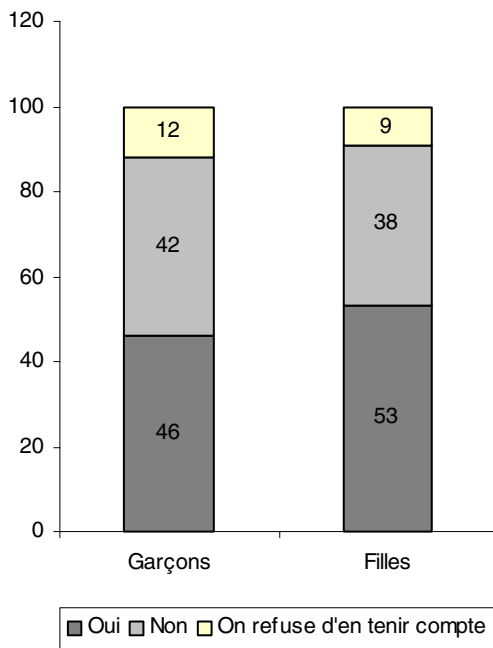
(en %)

Relations	Garçons	Filles
. conflictuelles	10,2	8,6
. distantes	28,5	29,1
. Indifférentes	35,6	32,5
. confiantes	21,5	24,5
. chaleureuses	4,1	5,4

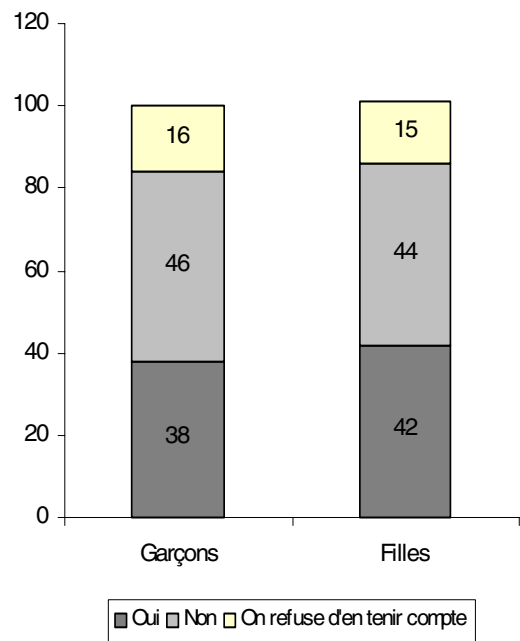
Les différences entre les sexes se conjuguent avec celles qui relèvent des filières.

Tient-on compte de l'avis des élèves

selon la filière et le sexe ?



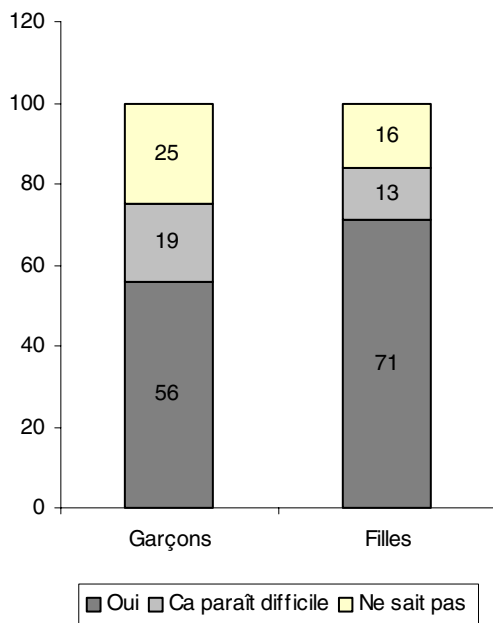
L.E.G.T.



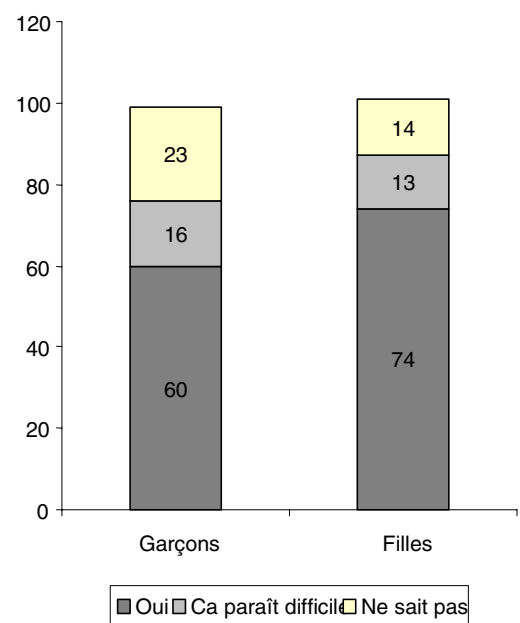
L.P.

Peut-on parler avec un adulte de ses problèmes personnels

selon la filière et le sexe ?



L.E.G.T.

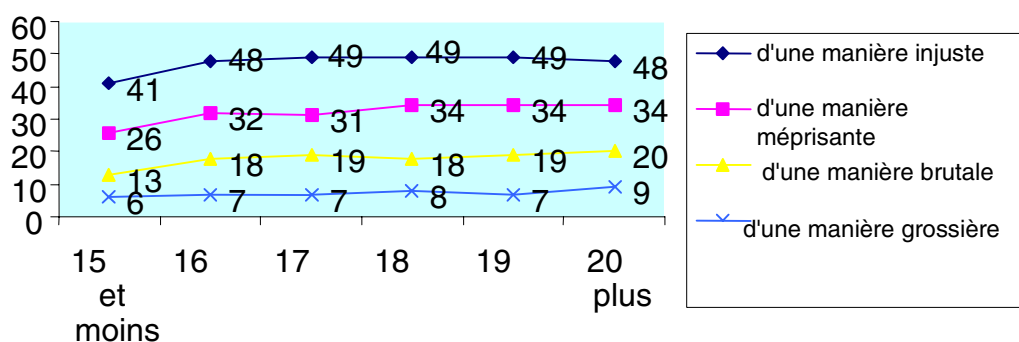


L.P.

Les modes de sociabilité sont peu différents selon le sexe. Les filles sont un peu plus nombreuses à signaler qu'elles ont de bonnes relations avec la plupart des élèves, sans avoir de liens particuliers (40,3 % contre 36,9 % pour les garçons) et disent moins fréquemment qu'elles rencontrent un ou plusieurs camarades de lycée à l'extérieur de l'établissement (45,5 % pour les filles, 50,4 % pour les garçons).

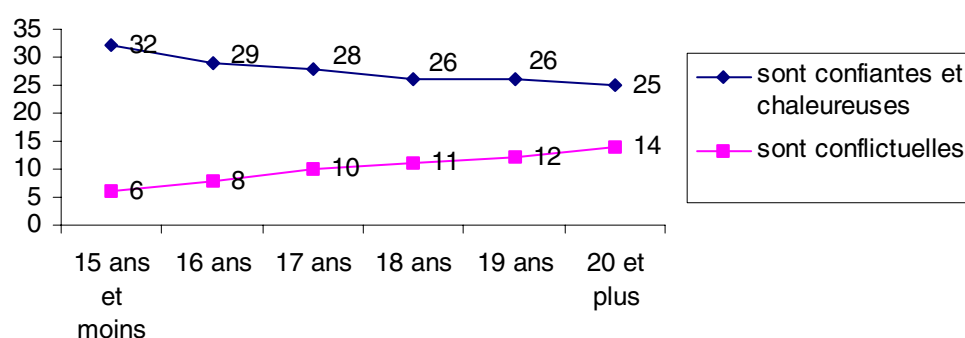
Les élèves ne se distinguent pas selon leur âge lorsqu'on leur demande s'il arrive qu'ils soient traités par les adultes, dans l'établissement, avec mépris, d'une manière injuste, grossière, brutale.

Il arrive quelquefois et assez souvent d'être traités :

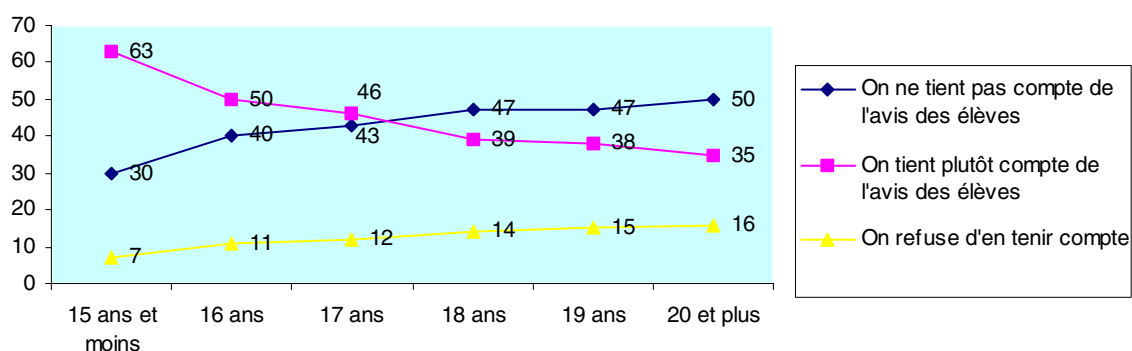


Il n'en reste pas moins que lorsqu'ils émettent un jugement global, celui-ci est d'autant plus souvent négatif que l'on s'élève en âge, ce qui, une fois de plus, met à jour le processus de dégradation dans le temps de l'expérience scolaire.

Les relations entre élèves et adultes :



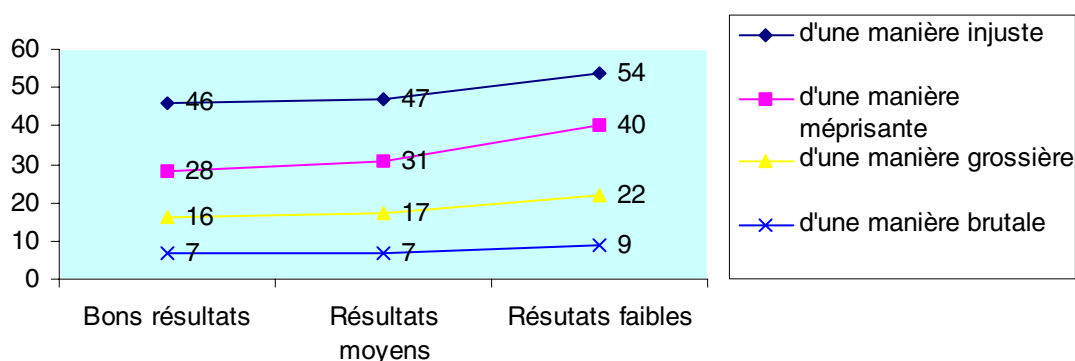
Le phénomène est encore plus marqué pour l'opinion des élèves quant à la prise en compte de leur avis.



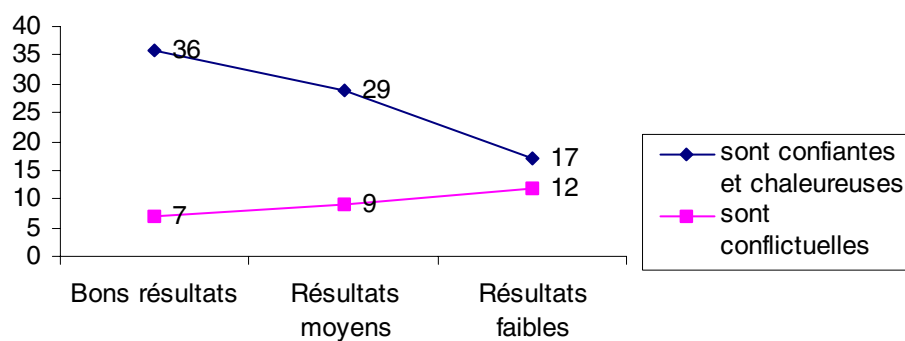
En revanche, il n'y a aucune différence selon l'âge entre les élèves en ce qui concerne la possibilité pour eux, s'ils le désirent, de parler de leurs problèmes personnels dans l'établissement, qu'ils aient 15 ans ou 20 ans, c'est environ 65 % d'entre eux qui répondent positivement. Très peu de différences aussi pour les modes de sociabilité, si ce n'est qu'au fur et à mesure qu'ils vieillissent, les jeunes semblent moins tentés par l'intégration dans un groupe de copains : augmente le pourcentage de ceux qui disent avoir de bonnes relations avec la plupart des élèves, sans avoir de liens particuliers (38,1 % pour les 15 ans et moins, et 47,0 % pour les 20 ans et plus) ; diminue celui de ceux qui rencontrent souvent un ou des camarades du lycée à l'extérieur de l'établissement (48,9 % pour les 15 ans et moins et 36,4 % pour les 20 ans et plus).

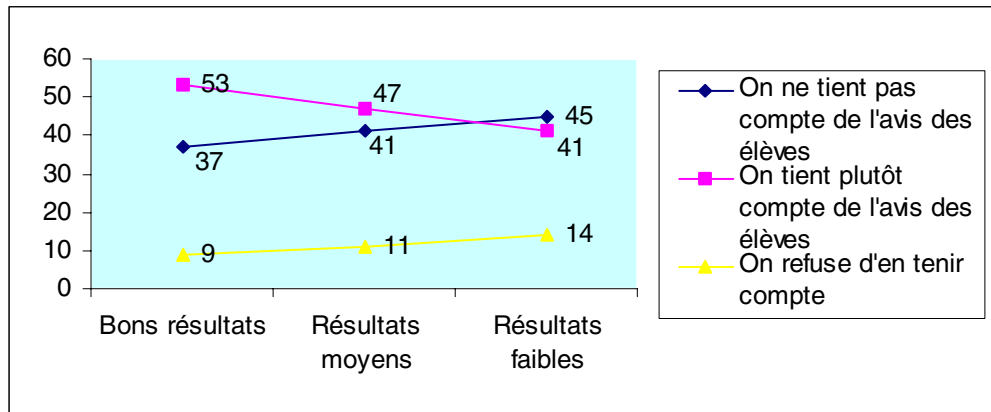
Les résultats scolaires sont un facteur de différenciation important des élèves pour ce qui touche leur opinion sur le climat humain de l'établissement. Celle-ci est d'autant plus souvent négative que les résultats scolaires baissent en qualité. Les 14 % d'élèves qui déclarent avoir des résultats faibles se distinguent nettement de deux autres catégories.

Il arrive quelquefois et assez souvent d'être traités :



Les relations entre élèves et adultes :





Les résultats scolaires ont une incidence sur la communication entre jeunes et adultes, celle-ci est d'autant plus souvent posée comme possible que les résultats sont bons : 66,8 % des élèves qui ont des bons résultats disent que, s'ils le désirent, ils peuvent parler à un adulte, dans l'établissement, de leurs problèmes personnels, 65,9 % quand les résultats sont moyens, et seulement 58,0 % quand les résultats sont faibles.

Les résultats scolaires ne différencient pas les élèves pour ce qui touche les relations qu'ils ont avec les autres élèves dans l'établissement et à l'extérieur.

II - LES CONDUITES A RISQUE

1. L'absentéisme

A la question : « Vous est-il arrivé d'être absent du lycée sans excuse valable ? »

	56,4 %	des lycéens répondent : jamais
	33,9 %	des lycéens répondent : quelquefois
	4,7 %	des lycéens répondent : souvent
et	3,2 %	des lycéens répondent : très souvent
	N.R.	1,8 %

Si l'on prend les critères de l'Inspection générale⁽¹⁾ pour définir l'absentéisme, c'est-à-dire que les absences soient volontaires et répétées, le taux d'absentéistes « chroniques » que révèle notre enquête est de 8 %. Il concerne les élèves qui disent être absents souvent et très souvent sans excuse valable. Ce taux va être un peu plus élevé pour les élèves de L.P. que pour ceux de L.E.G.T..

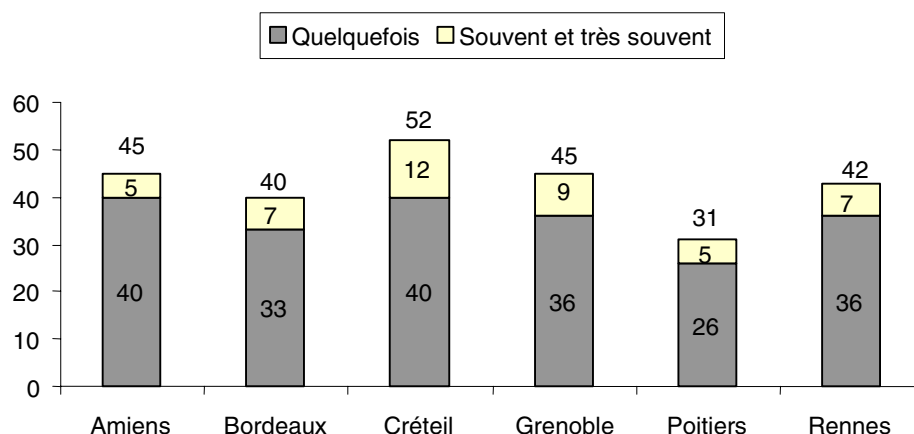
- L'absentéisme selon les filières

(en %)

	L.E.G.T.	L.P.
Ne sont jamais absents sans excuse valable	58,1	55,8
Sont absents quelquefois sans excuse valable	34,5	34,4
Sont souvent absents sans excuse valable	4,7	5,0
Sont très souvent absents sans excuse valable	2,7	4,8
	} 7,4	} 9,8

⁽¹⁾ B. Toulemonde - L'absentéisme des lycéens, Inspection générale de l'Education nationale, mai 1996.

- L'absentéisme selon les académies



L'académie de Créteil est davantage touchée par l'absentéisme que les autres ; celle de Poitiers présente le taux le plus bas.

- L'absentéisme selon le sexe

La différence est forte en matière d'absentéisme entre les filles et les garçons, ces derniers présentant un pourcentage double que celui des filles d'élèves souvent et très souvent absents.

Absentéisme selon le sexe

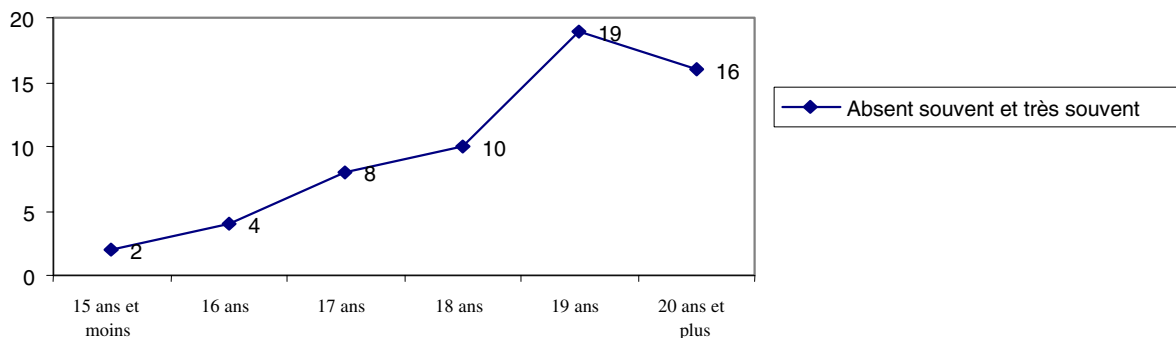
(en %)

	Garçons	Filles
- Quelquefois	37,6	32,0
- Souvent et très souvent	11,3	5,2

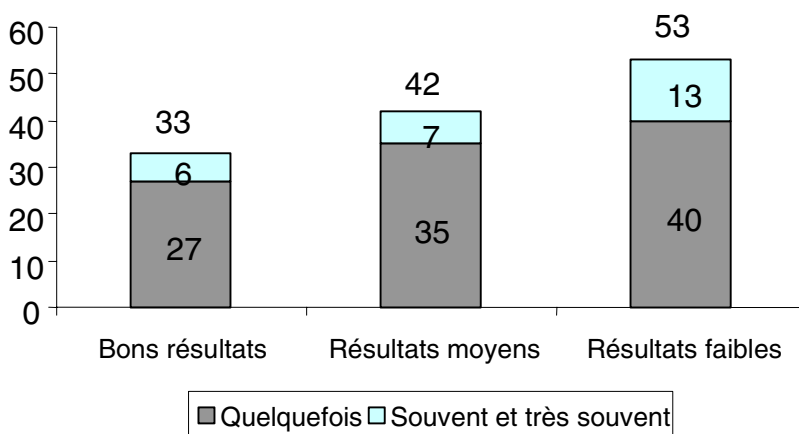
- L'absentéisme selon l'âge

Plus les élèves s'élèvent en âge, plus s'accroît le taux des absents « chroniques », avec une nette accentuation après 18 ans.

Absentéisme selon l'âge



- L'absentéisme selon les résultats scolaires



Le taux d'absentéistes « chroniques » des élèves à résultats faibles est le double de celui des deux autres catégories.

Les enfants d'agriculteurs se distinguent de ceux des autres catégories sociales par leur plus grande assiduité : 67 % disent n'être jamais absents (moyenne : 56 %) et 6 % souvent et très souvent (moyenne : 8 %).

2. La victimisation

En réponse à la question : « *Vous est-il arrivé, dans votre établissement ou dans son environnement immédiat, d'être victime ?* »... les lycéens se répartissent ainsi :

	Jamais	Quelquefois	Souvent	Très souvent	N.R.
- de racket	94,5	2,6	0,7	0,8	1,4
- d'agression physique	88,0	8,6	1,1	1,2	1,1
- de propos racistes	84,6	9,6	2,3	2,3	1,2
- de menaces	82,1	13,8	1,7	1,2	1,2
- de vol	75,7	18,1	2,9	1,9	1,4

Si l'on regroupe les deux rubriques « souvent » et « très souvent », le taux de victimisation n'atteint pas 5 % pour les sévices les plus répandus ; le niveau d'occurrence s'élève fortement lorsqu'on considère la modalité « quelquefois ».

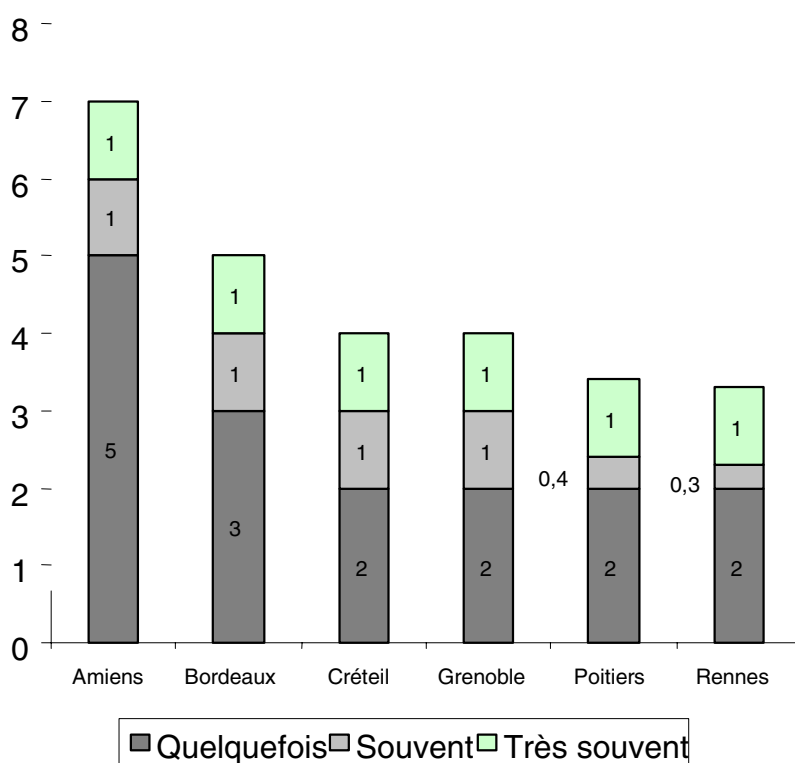
Nous obtenons alors l'ordre suivant :

- 4,1 % des élèves se plaignent d'avoir été victimes dans leur établissement ou dans son environnement immédiat de racket
- 10,9 % d'agressions physiques
- 14,2 % de propos racistes
- 16,7 % de menaces
- et 22,2 % de vols

Le racket

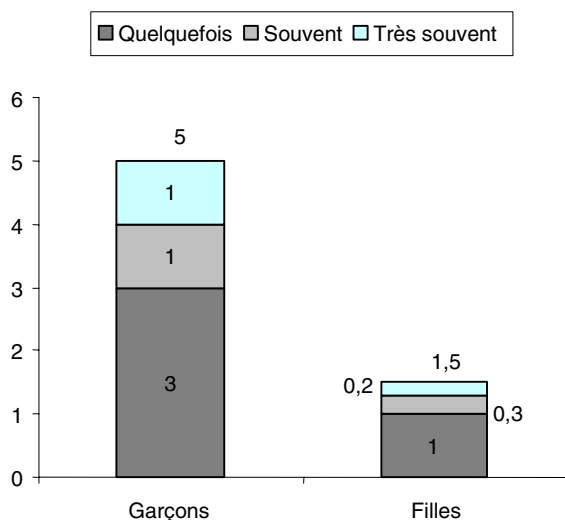
(4,1 % des élèves)

- Selon les académies

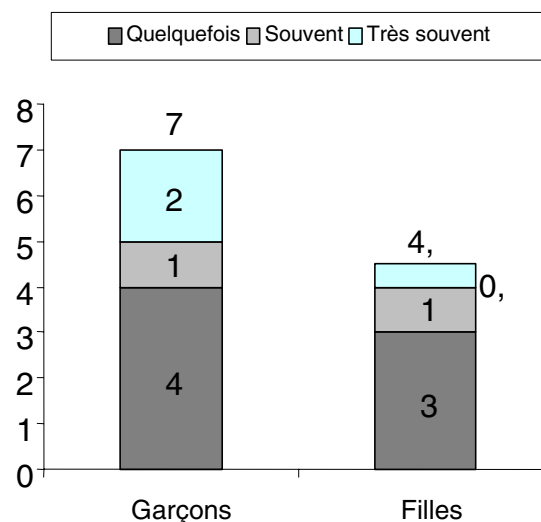


Le phénomène est de même ampleur dans toutes les académies pour les modalités qui rendent compte d'une fréquence soutenue, souvent et très souvent. L'académie d'Amiens va se distinguer des autres par le taux plus important d'élèves signalant qu'ils sont victimes quelquefois de racket.

- Selon le sexe par filière



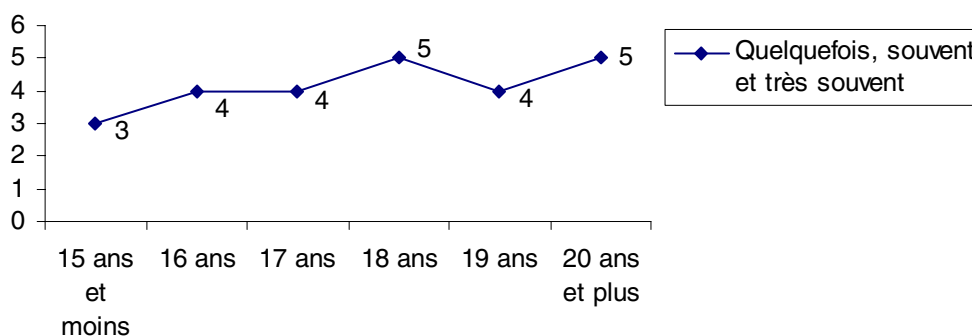
L.E.G.T.



L.P.

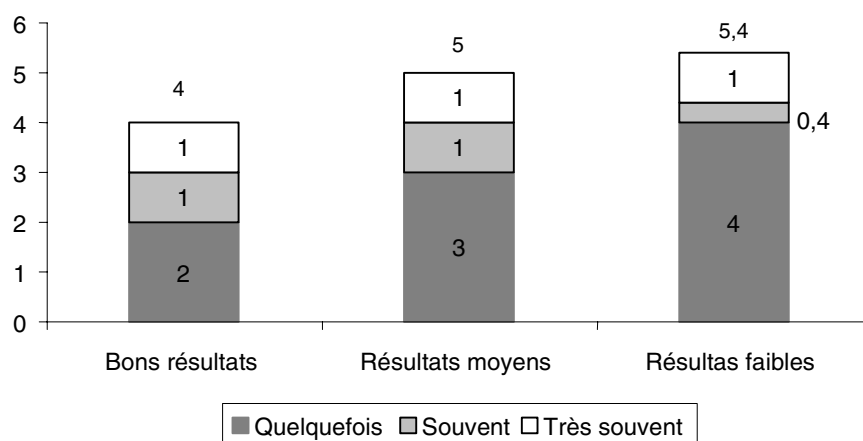
Les garçons sont plus souvent victimes de racket que les filles et l'effet filière est très marqué.

- Selon l'âge



Le racket touche les élèves avec la même intensité, quel que soit leur âge, à l'exception des plus jeunes.

- Selon les résultats scolaires



Les élèves sont touchés par le racket selon la même proportion quel que soit leur niveau de réussite scolaire.

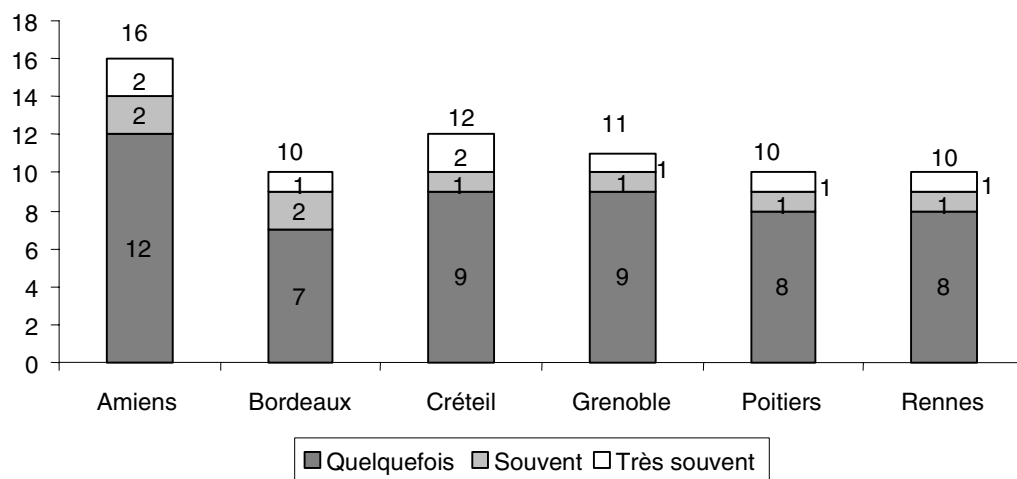
- Selon la profession du chef de famille

Seuls les enfants d'agriculteurs se distinguent des autres catégories sociales en ayant un taux plus important d'élèves qui disent avoir été victimes de racket : 7,8 % d'entre eux (moyenne générale : 4,1 %).

Les agressions physiques

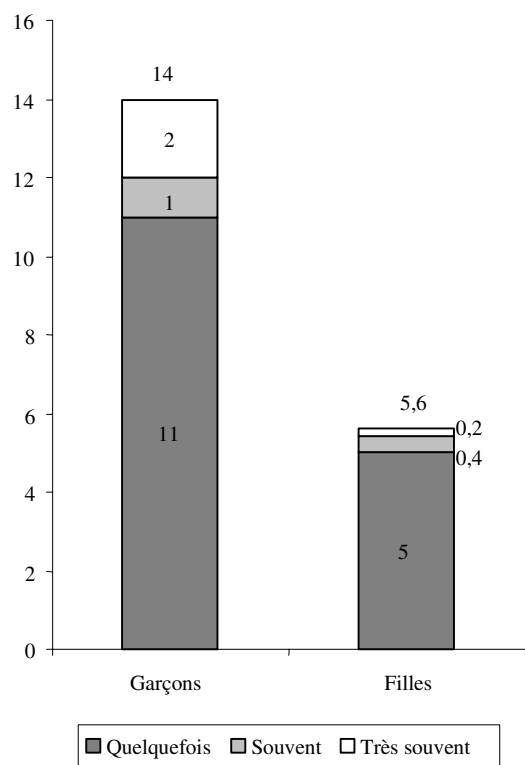
(10,9 % des élèves)

- Selon les académies

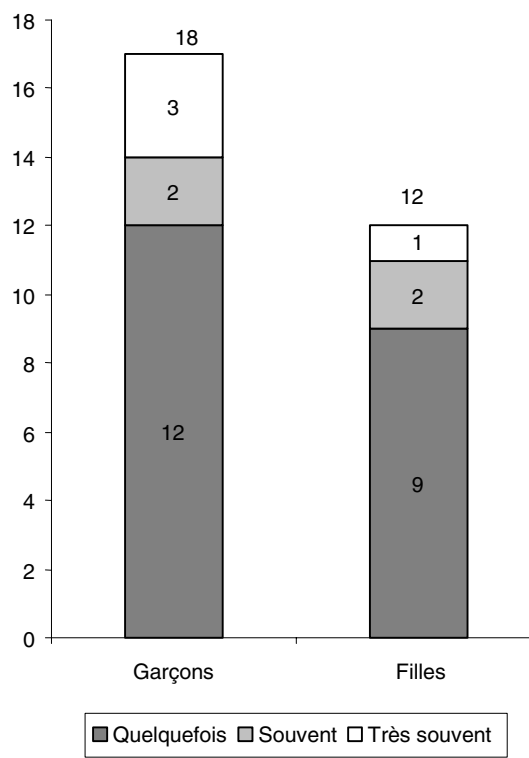


Comme il en était pour le racket, seule l'académie d'Amiens se distingue en présentant le taux le plus important (16 % ; moyenne générale : 11 %) d'élèves qui se plaignent d'avoir été victimes d'agressions physiques.

- Selon le sexe par filière



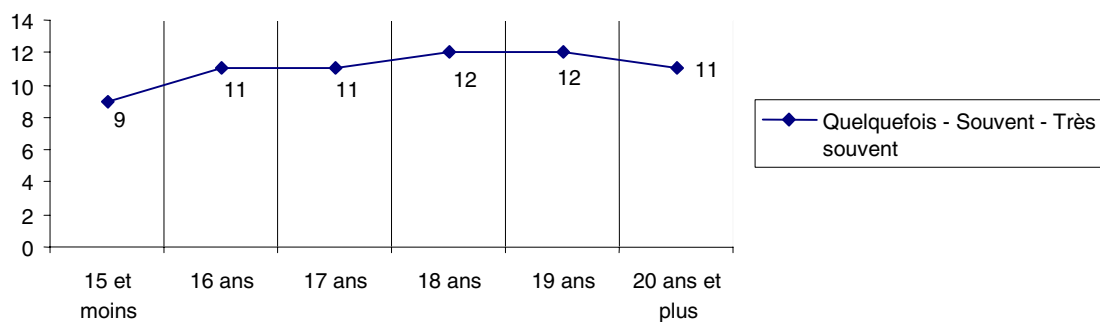
L.E.G.T.



L.P.

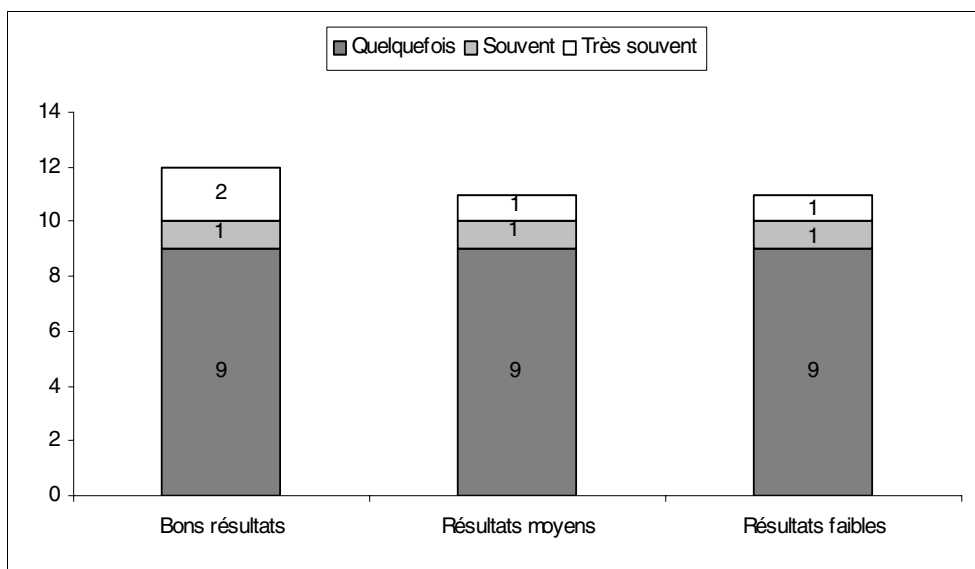
De même que pour le racket, l'effet filière joue fortement, surtout au détriment des filles.

- Selon l'âge



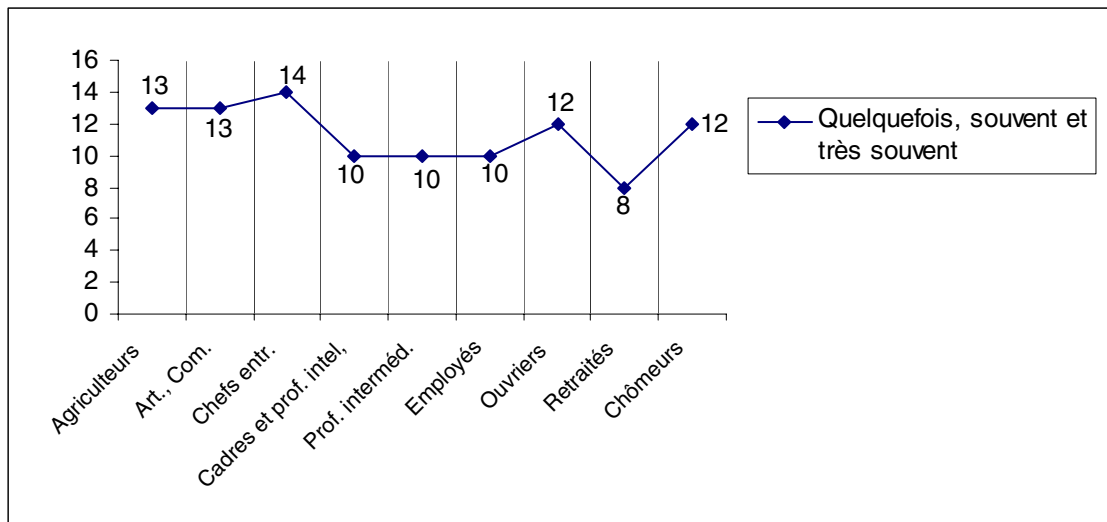
Quel que soit l'âge, nous avons un taux à peu près équivalent d'élèves qui se disent victimes d'agressions physiques.

- Selon les résultats scolaires



Pas de différences selon les résultats scolaires.

- Selon la profession du chef de famille

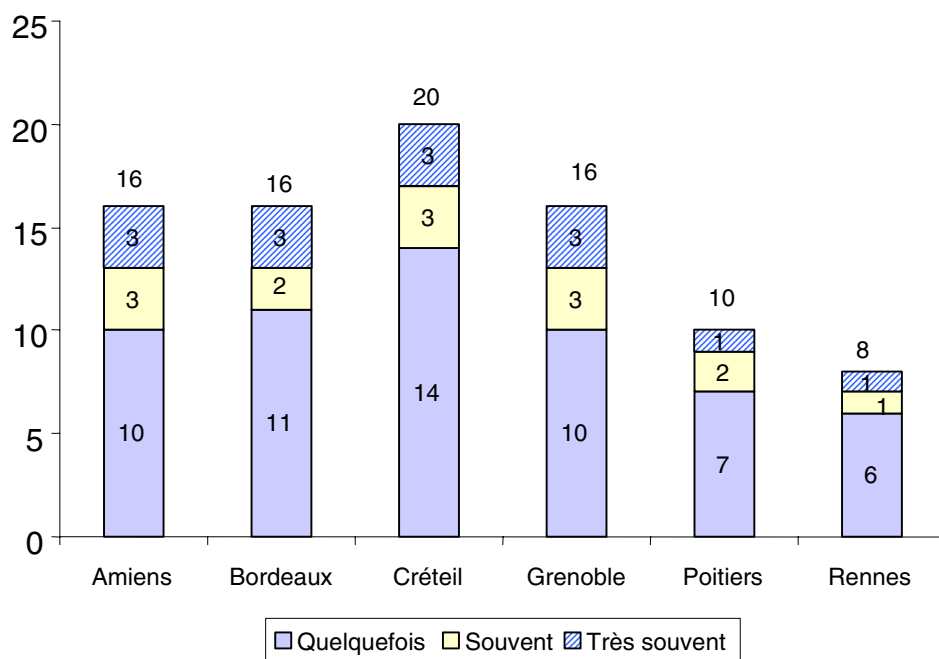


Si l'on excepte les enfants de retraités, ce sont ceux des catégories sociales supérieures et moyennes qui disent être le moins souvent victimes d'agressions physiques.

Les propos racistes

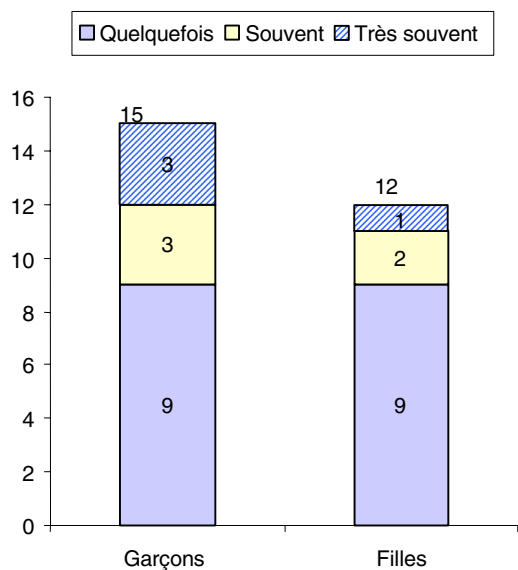
(14,2 % des élèves)

- *Selon les académies*

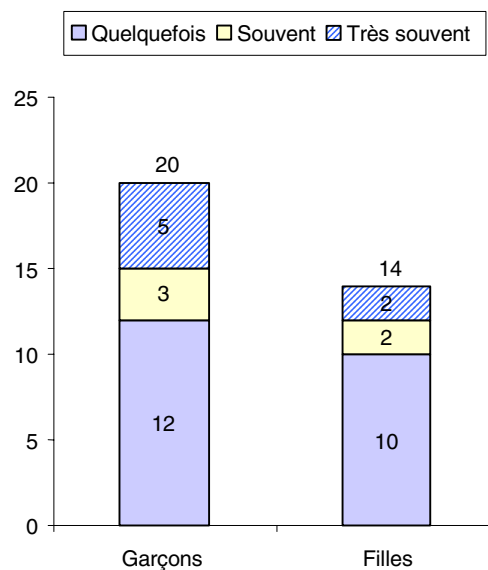


L'académie de Créteil se distingue par le taux important (20 % ; moyenne générale : 14 %) d'élèves qui se disent victimes de propos racistes, les académies de Poitiers et de Rennes par leurs faibles taux.

- Selon le sexe par filière

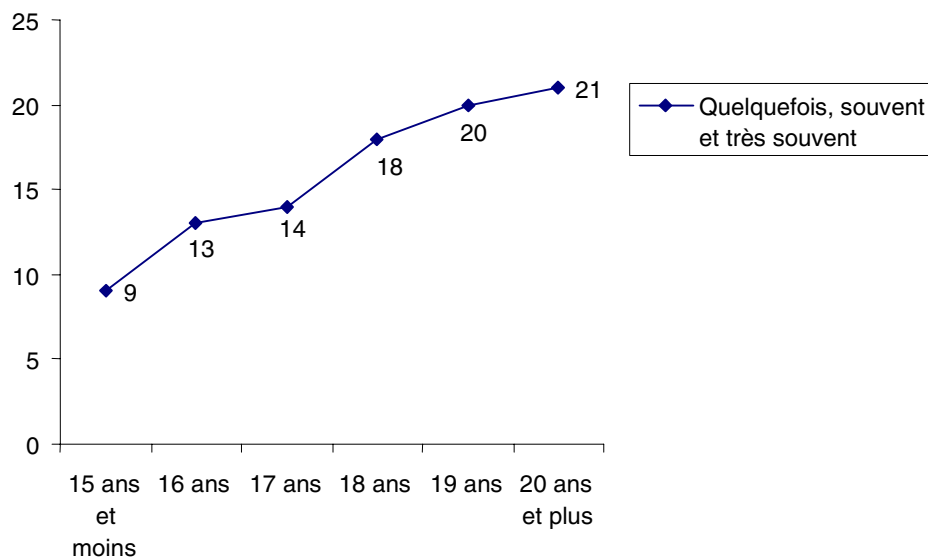


L.E.G.T.



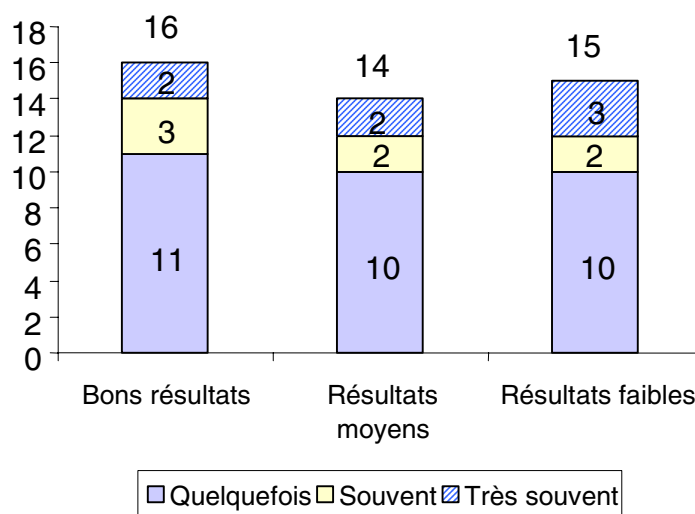
L.P.

- Selon l'âge



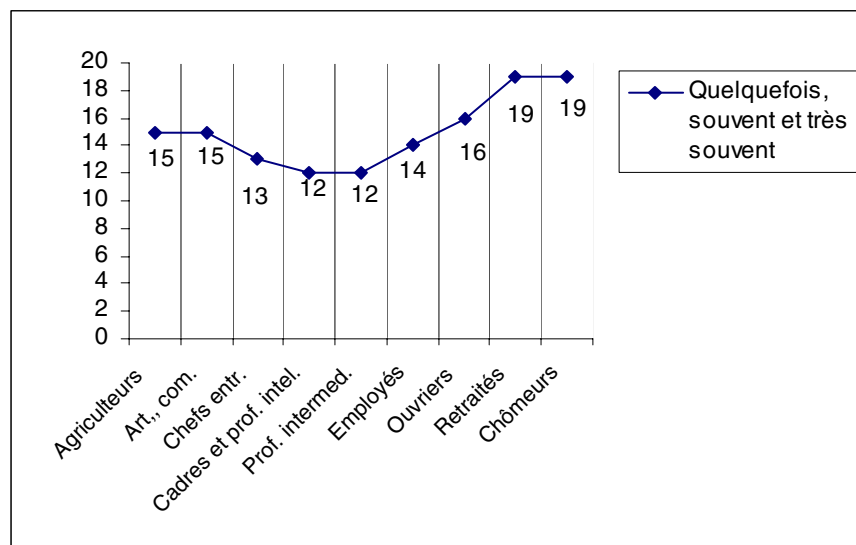
Les élèves se disent d'autant plus souvent victimes de propos racistes qu'ils sont plus âgés.

- Selon les résultats scolaires



Il n'y a pas de relation entre le fait d'avoir été l'objet de propos racistes et les résultats scolaires des élèves

- Selon la profession du chef de famille

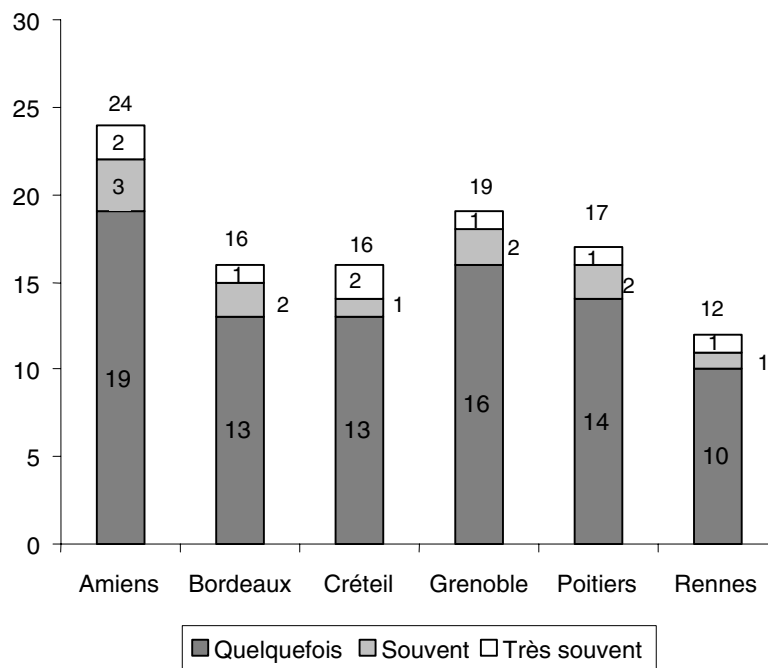


Le fait d'être victime de propos racistes est lié au milieu social. Plus la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille est basse dans la hiérarchie des statuts, plus est important le taux d'élèves qui se plaignent de ce type d'agression symbolique.

Les menaces

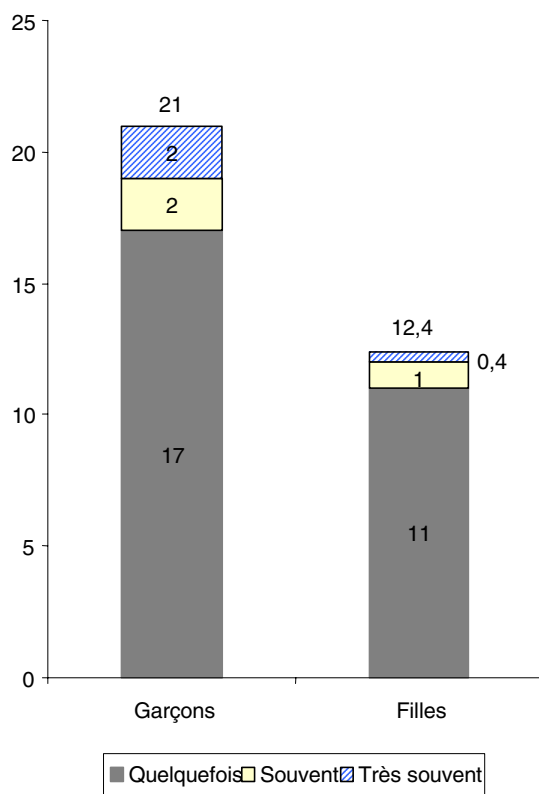
(16,7 % des élèves)

- Selon les académies

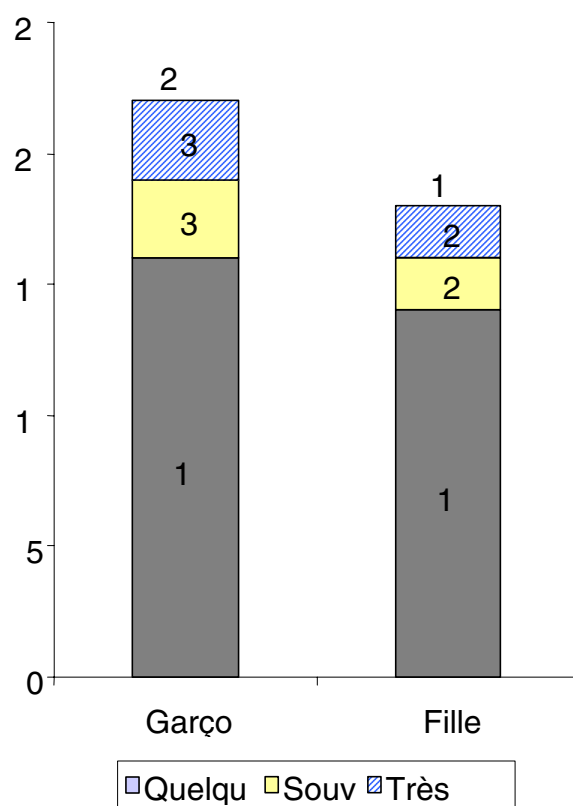


C'est dans l'académie d'Amiens que l'on rencontre le taux le plus important d'élèves se plaignant d'avoir été l'objet de menaces (24 % ; moyenne générale : 17 %).

- Selon le sexe par filière



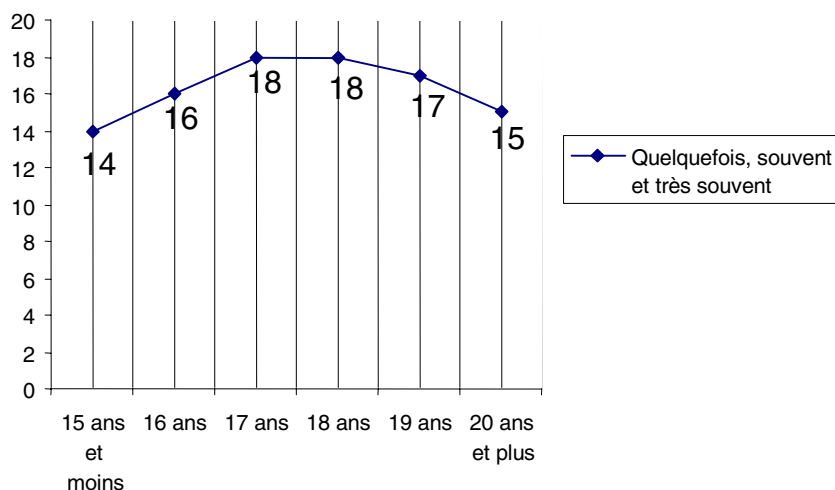
L.E.G.T.



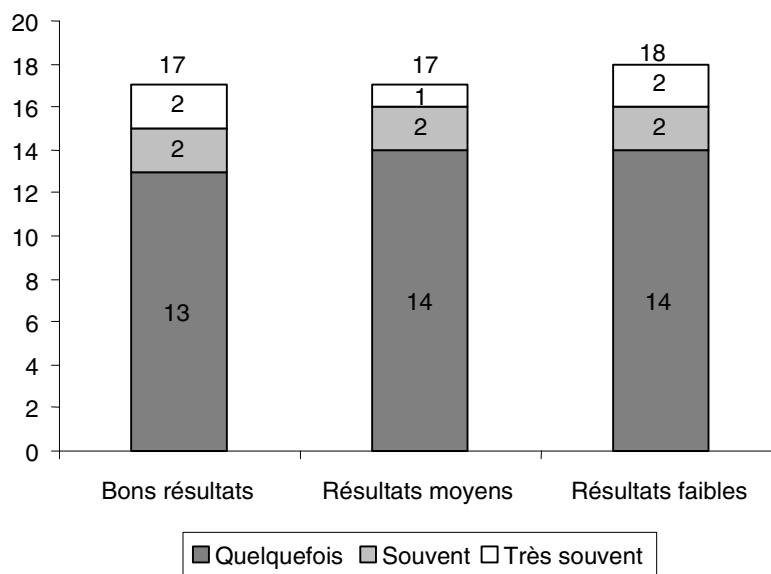
L.P.

Les filles sont moins souvent victimes de menaces que les garçons, surtout pour celles qui sont en L.E.G.T.. Quelle que soit la filière, les garçons sont également touchés.

- Selon l'âge

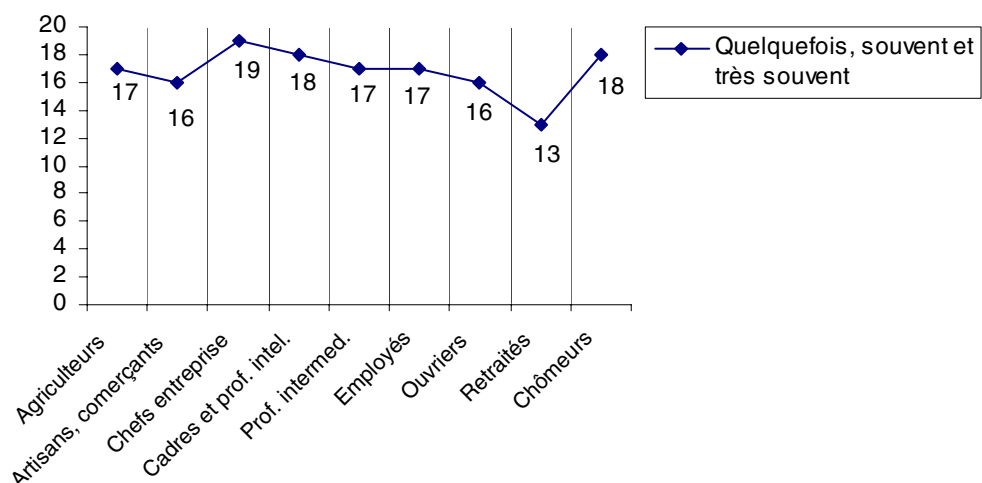


- Selon les résultats scolaires



Le fait d'avoir été l'objet de menaces est indépendant de la qualité scolaire de l'élève.

- Selon la profession du chef de famille

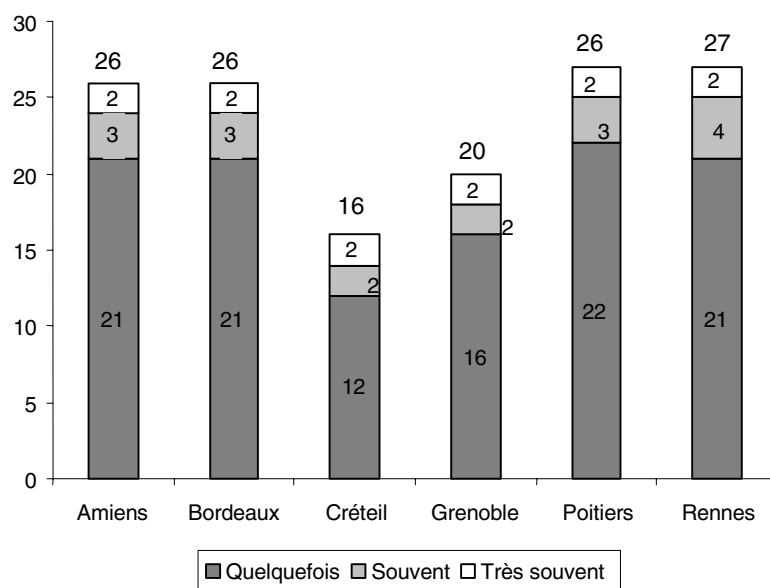


Les différences constatées sont de peu d'amplitude autour de la moyenne (17 %) si l'on excepte le cas des enfants de retraités qui présentent le taux le plus faible d'élèves qui disent avoir été l'objet de menaces (13 %).

Le vol

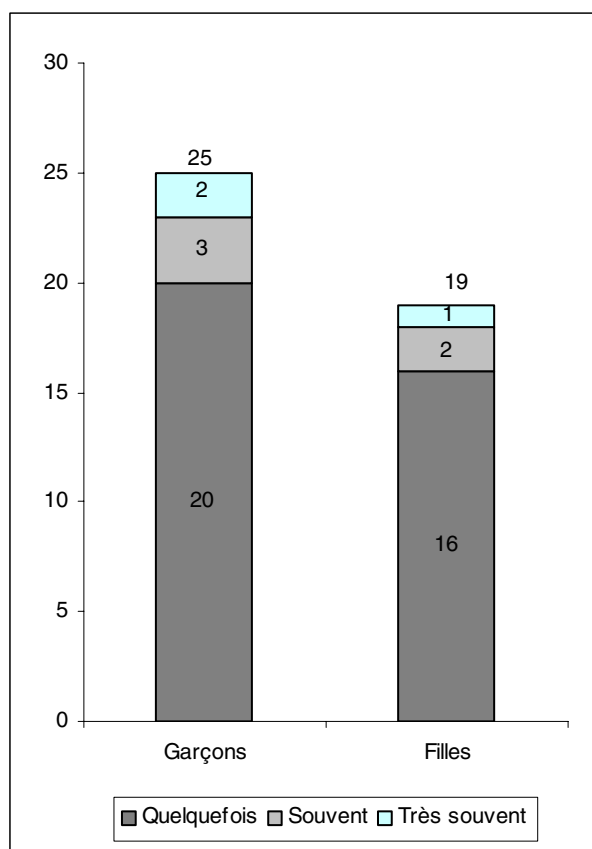
(22,9 % des élèves)

- Selon les académies

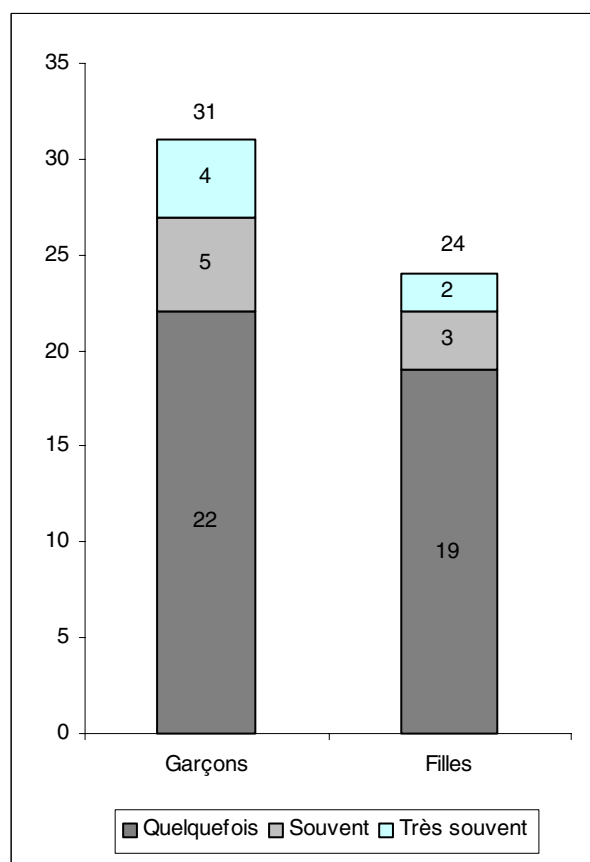


L'académie de Créteil se distingue nettement de l'ensemble des autres académies par le taux faible d'élèves qui disent avoir été victimes de vol (16 % ; moyenne générale : 23 %).

- Selon le sexe par filière



L.E.G.T.



L.P.

Les filles sont dans les deux filières moins souvent touchées que les garçons, quel que soit leur sexe ; les élèves de L.P. sont plus souvent concernés que ceux de L.E.G.T..

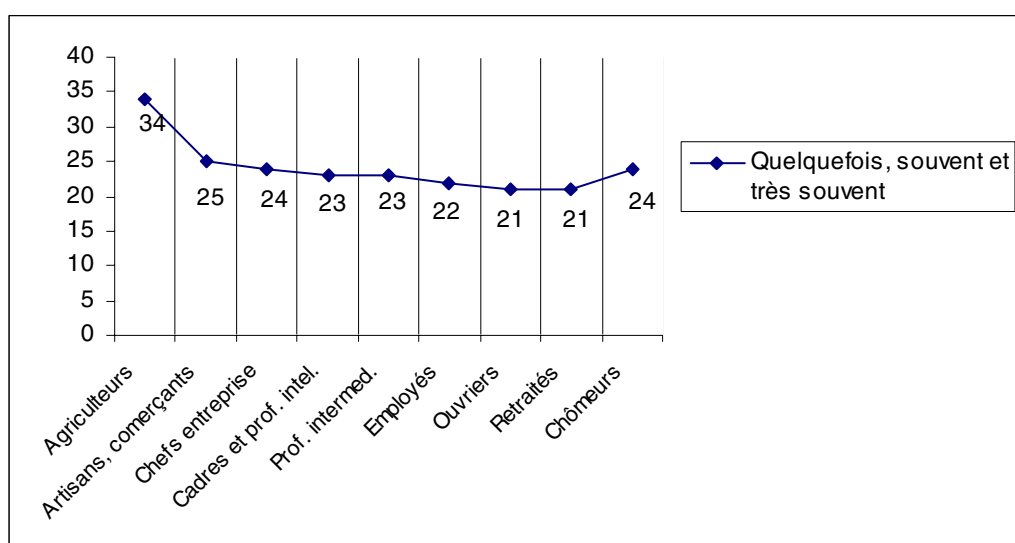
- Selon l'âge

L'âge n'est pas un facteur qui différencie les élèves face aux problèmes du vol. Seuls les 15 ans et moins se disent moins souvent victimes de vol que leurs condisciples (19 % ; moyenne générale : 23 %).

- Selon les résultats scolaires

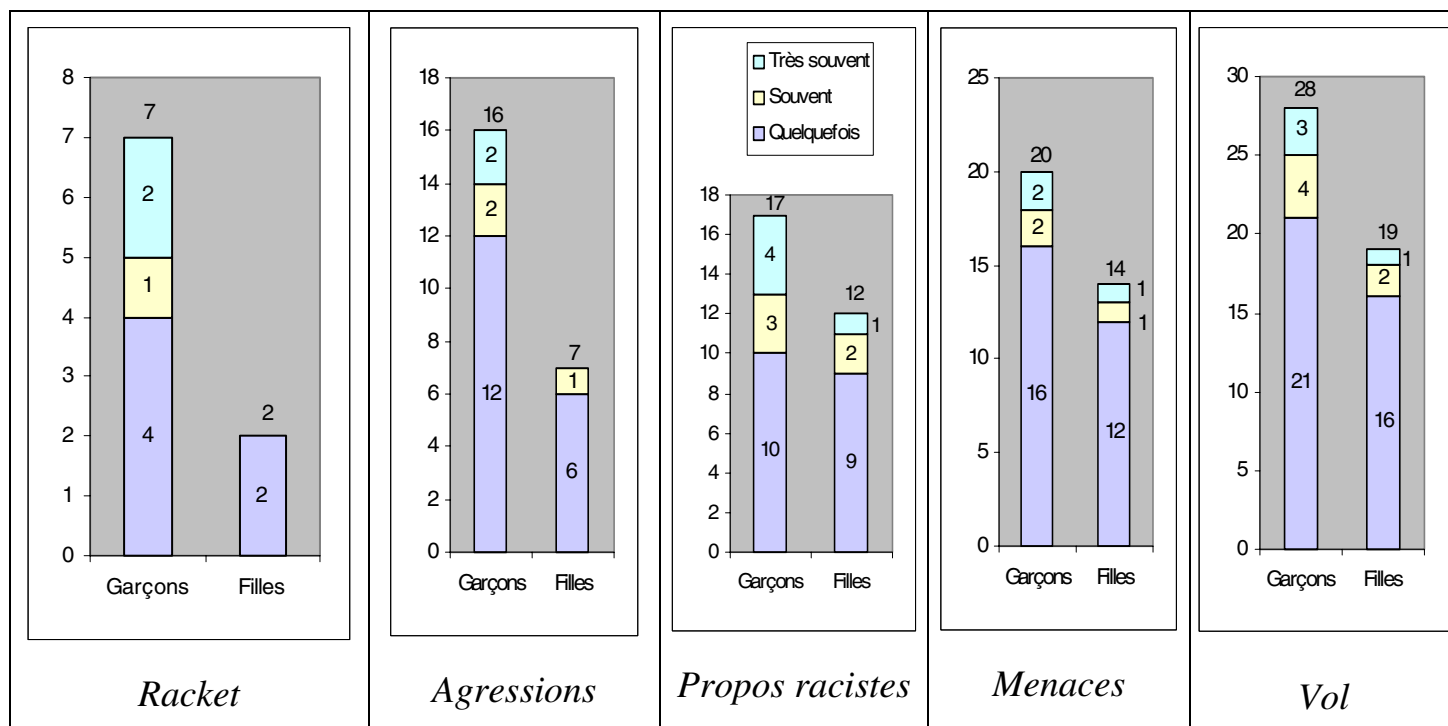
Les élèves à faibles résultats scolaires se disent un peu plus souvent victimes de vol (24,1 %) que ceux des autres catégories : bons résultats (22,9 %), résultats moyens (23,0 %).

- Selon la profession du chef de famille

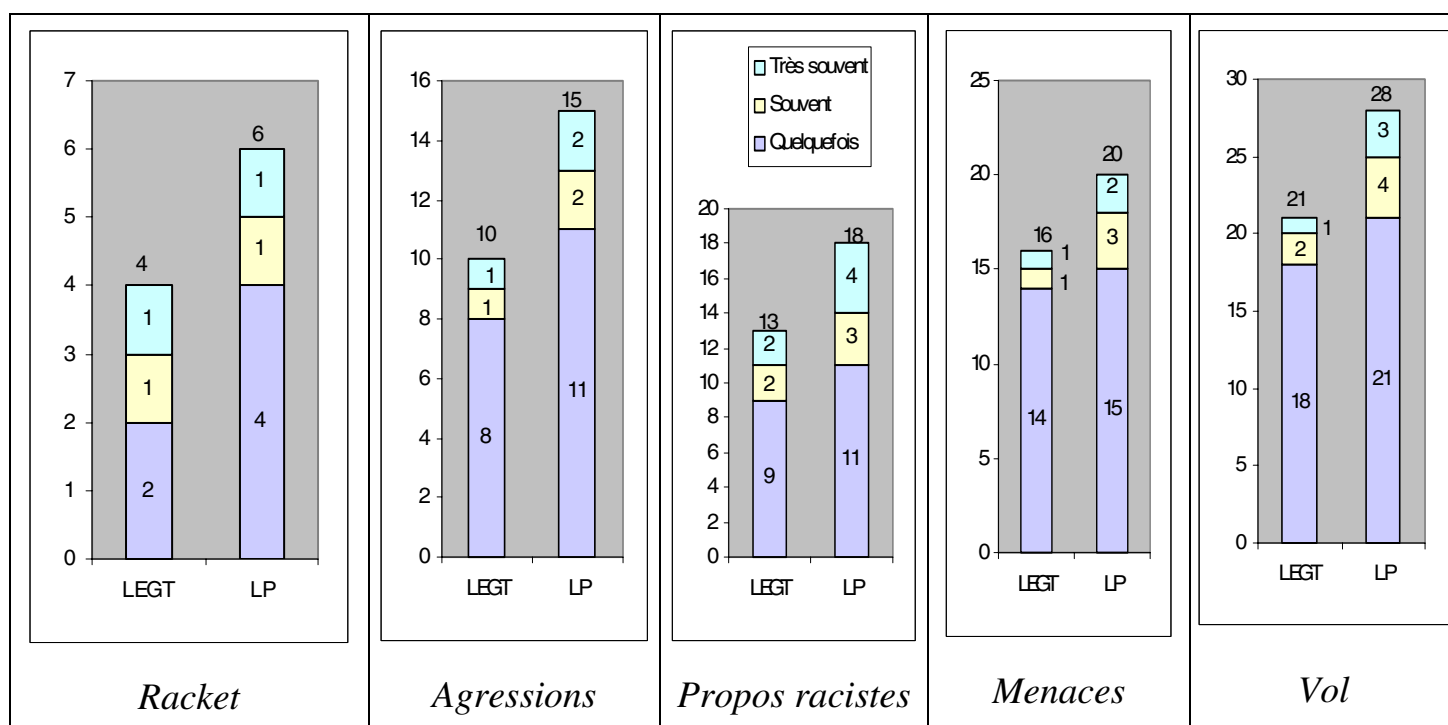


Les enfants d'agriculteurs se disent bien plus souvent victimes de vol (34 %) que ceux des autres catégories.

La victimisation selon le sexe



La victimisation selon la filière



3. Les transgressions

“ Vous est-il arrivé, dans votre établissement ou dans son environnement immédiat, de ” :

	Jamais	Quelquefois	Souvent	Très souvent	N.R.
- Faire du racket	96,9	0,8	0,3	0,8	1,2
- Exercer une violence physique sur un adulte	95,9	1,4	0,5	1,0	1,2
- Voler un adulte ou l'établissement	94,4	3,2	0,3	0,8	1,3
- Menacer un adulte	94,0	3,1	0,5	1,0	1,4
- Voler un élève	93,6	3,6	0,4	1,0	1,4
- Tenir des propos racistes	91,9	5,0	0,8	1,4	0,9
- Vous livrer à des trafics	88,8	6,9	1,5	1,8	1,0
- Exercer une violence physique sur un autre élève	87,3	9,5	1,0	1,0	1,2
- Menacer un autre élève	83,0	13,5	1,1	1,3	1,1
- Vous battre avec un autre élève ..	81,6	15,0	1,3	1,0	1,1
- Insulter un adulte	80,8	14,8	1,6	1,6	1,2
- Dégrader des matériels, des locaux	77,8	18,0	1,6	1,5	1,1

Ce n'est qu'une toute petite minorité d'élèves, de l'ordre de 3 % pour les transgressions les plus fréquentes, qui signalent avoir des conduites délictueuses “ souvent ” et “ très souvent ”.

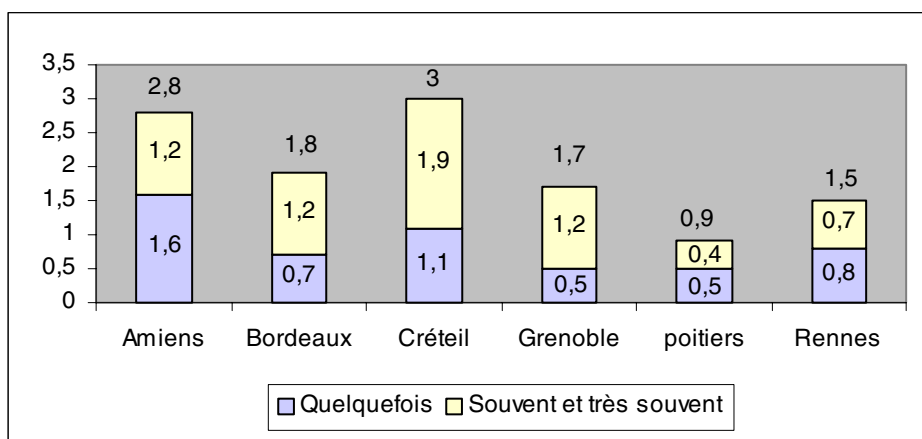
Si l'on agrège la modalité “ quelquefois ”, l'ordre des transgressions en ce qui concerne leur fréquence est le suivant :

- 1,9 % des élèves disent qu'il leur arrive, dans leur établissement ou dans son environnement immédiat, de faire du racket – rappelons que 4,1 % signalaient avoir été victimes de racket – ;
- 2,9 % déclarent avoir exercé une violence physique sur un adulte ;
- 4,3 % avoir volé un adulte ou l'établissement ;
- 4,6 % avoir menacé un adulte ;
- 5,0 % avoir volé un élève – rappelons que 22,9 % se plaignent d'avoir

- été victimes de vols – ;
- 7,2 % avoir tenu des propos racistes – 14,2 % des élèves signalent avoir fait l'objet de propos racistes – ;
- 10,2 % s'être livrés à des trafics ;
- 11,5 % avoir exercé une violence physique sur un autre élève – 10,9 % se plaignent d'avoir subi des agressions physiques – ;
- 15,9 % avoir menacé un autre élève – rappelons que 16,7 % signalent avoir fait l'objet de menaces – ;
- 17,3 % s'être battu avec un autre élève ;
- 18,0 % déclarent avoir insulté un adulte dans l'établissement ;
- et 21,1 % avoir dégradé des matériels et des locaux.

Selon les académies

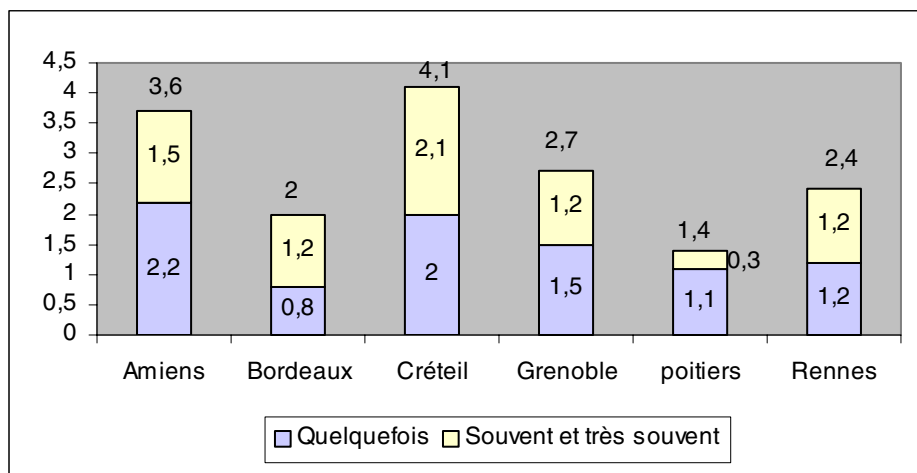
•Le racket..... (1,9 % des élèves sont concernés)



L'académie de Créteil et celles d'Amiens présentent les taux les plus élevés d'élèves ayant fait du racket.

•La violence physique à l'encontre d'un adulte

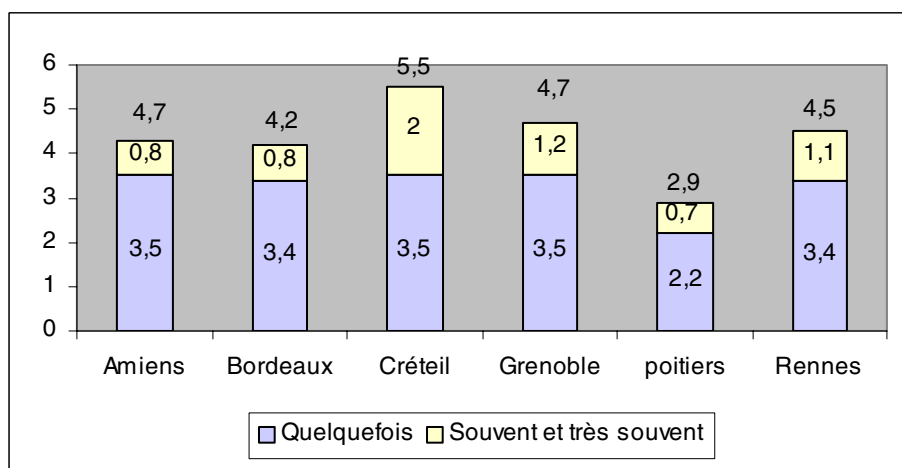
(2,9 % des élèves)



Créteil et Amiens présentent les taux les plus élevés.

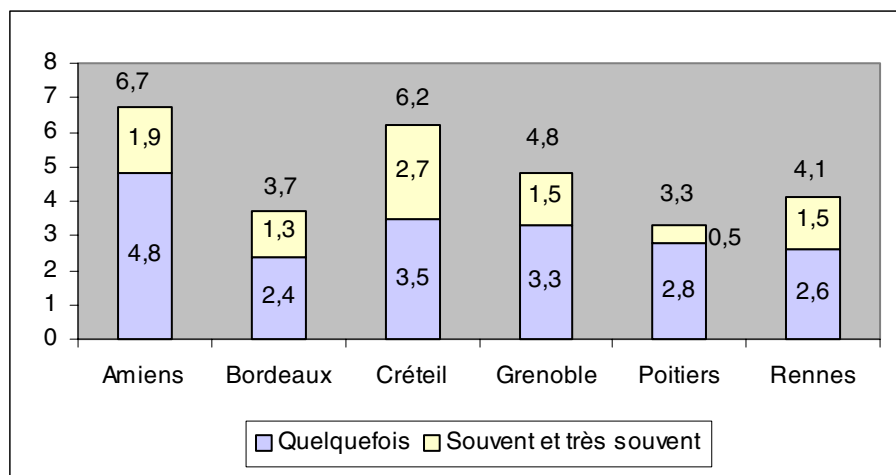
•Le vol à l'encontre d'un adulte ou de l'établissement

(4,3 % des élèves)



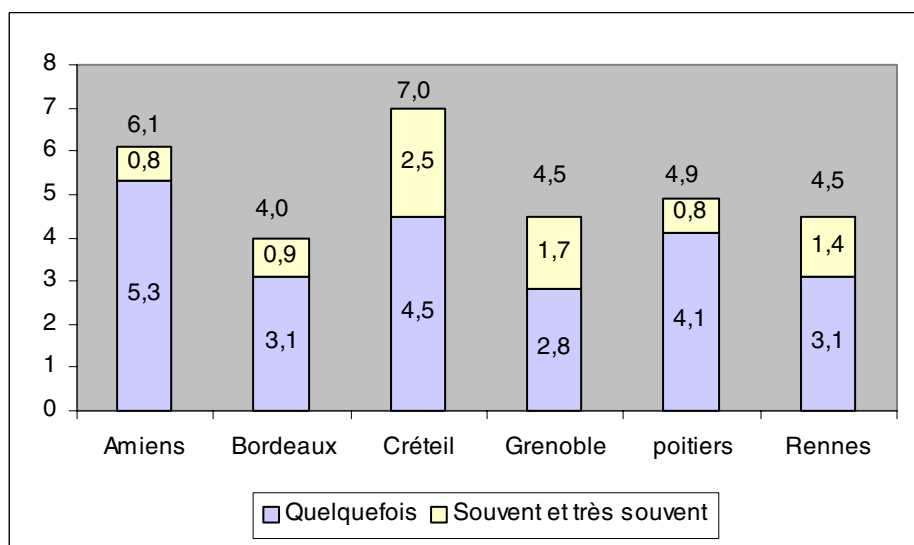
Deux académies se distinguent : celle de Créteil qui présente le taux le plus élevé, et celle de Poitiers le plus faible.

•Menacer un adulte..... (4,6 % des élèves)



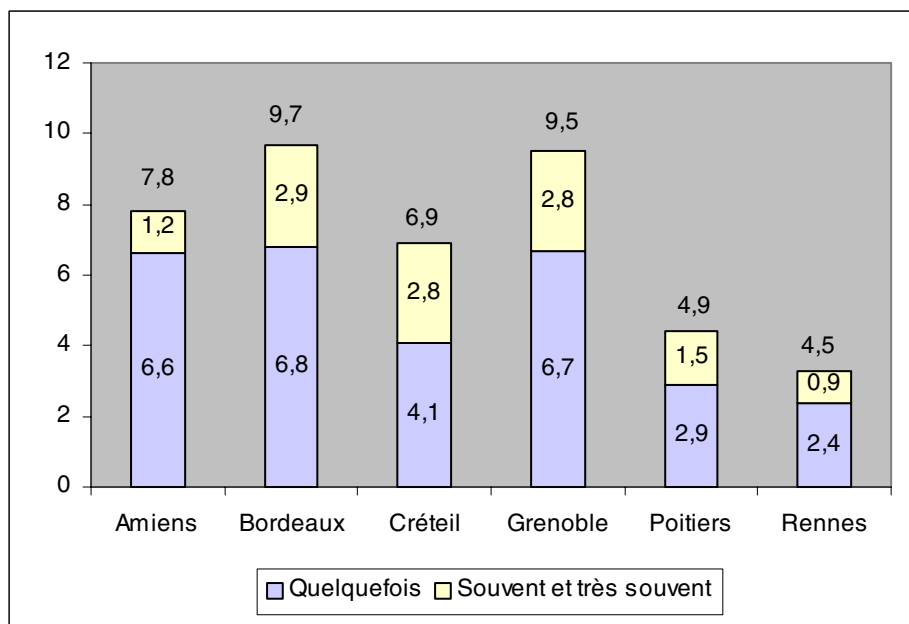
Amiens et Créteil présentent les taux les plus élevés

•Le vol à l'encontre d'un élève (5,0 % des élèves)



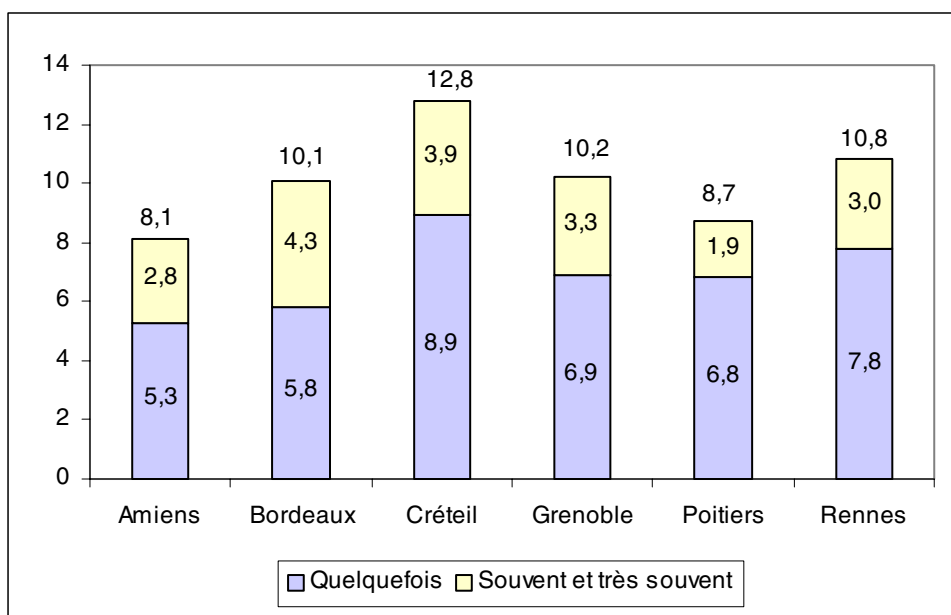
Créteil, puis Amiens se détachent très nettement de l'ensemble des autres académies par l'importance relative du taux d'élèves impliqués dans ce type de conduite.

•Tenir des propos racistes(7,2 % des élèves)



Ce sont les académies de Bordeaux et de Grenoble, académies qui jusqu'à maintenant présentaient des taux bas pour les conduites déviantes examinées, qui offrent les taux les plus forts d'élèves déclarant qu'il leur arrive de tenir des propos racistes.

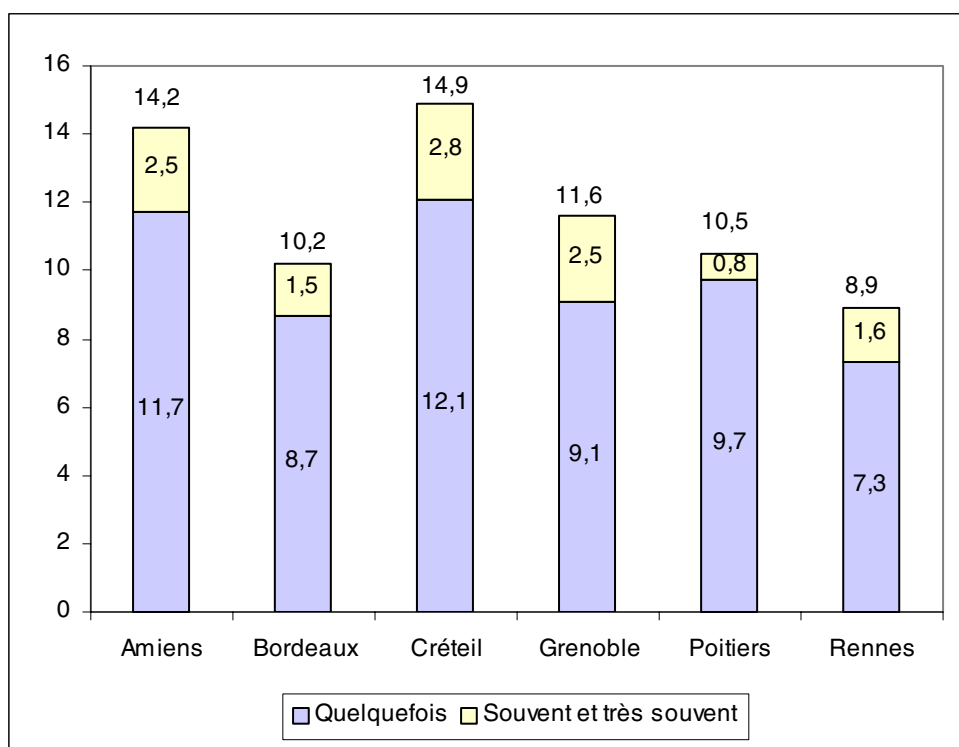
• Se livrer à des trafics..... (10,2 % des élèves)



L'académie de Créteil présente le taux le plus élevé, tandis que celle d'Amiens qui, jusqu'à maintenant, se positionnait au même niveau de score, offre, au contraire, le taux le plus bas.

•Exercer une violence physique sur un autre élève

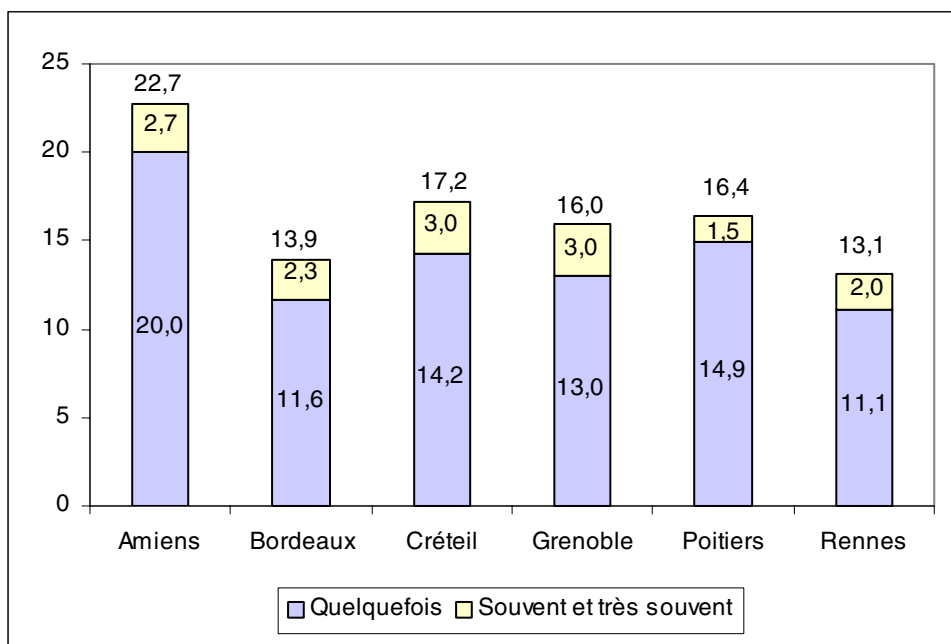
(11,5 % des élèves)



Créteil et Amiens se retrouvent, une fois de plus, en tête pour le score obtenu en ce qui concerne cette conduite déviante.

• Menacer un autre élève

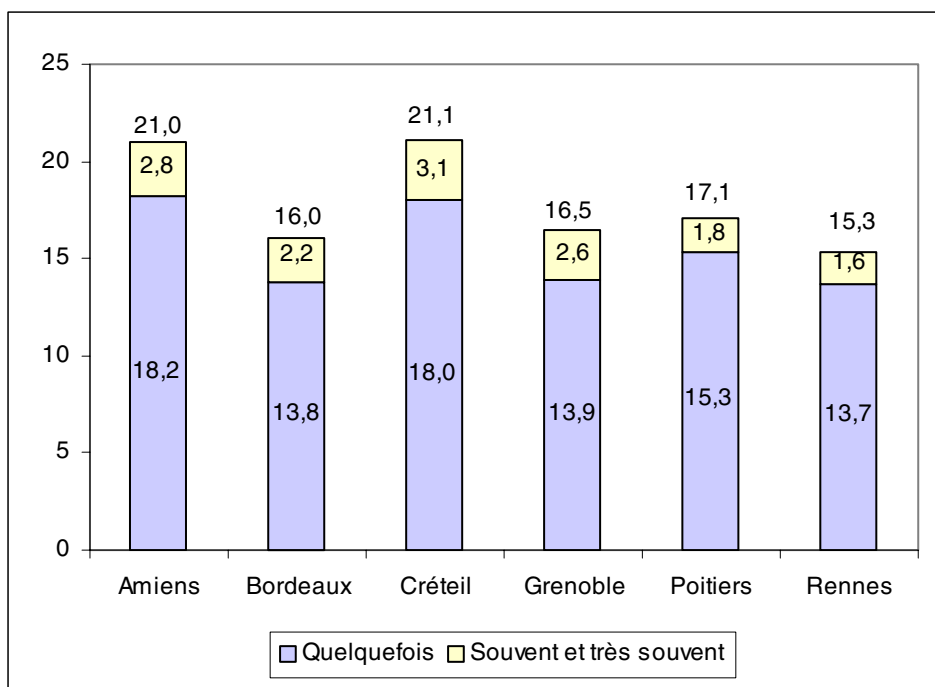
(15,9 % des élèves)



Amiens se détache très nettement des autres académies par l'importance du taux d'élèves qui signalent avoir ce type de comportement.

• Se battre avec un autre élève

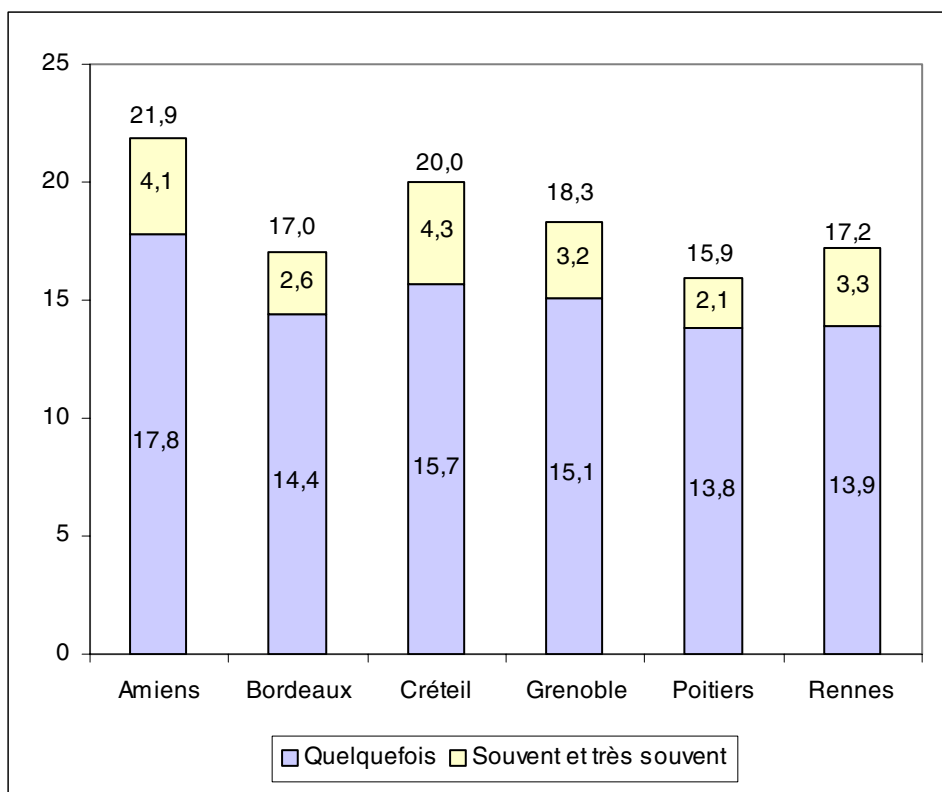
(17,3 % des élèves)

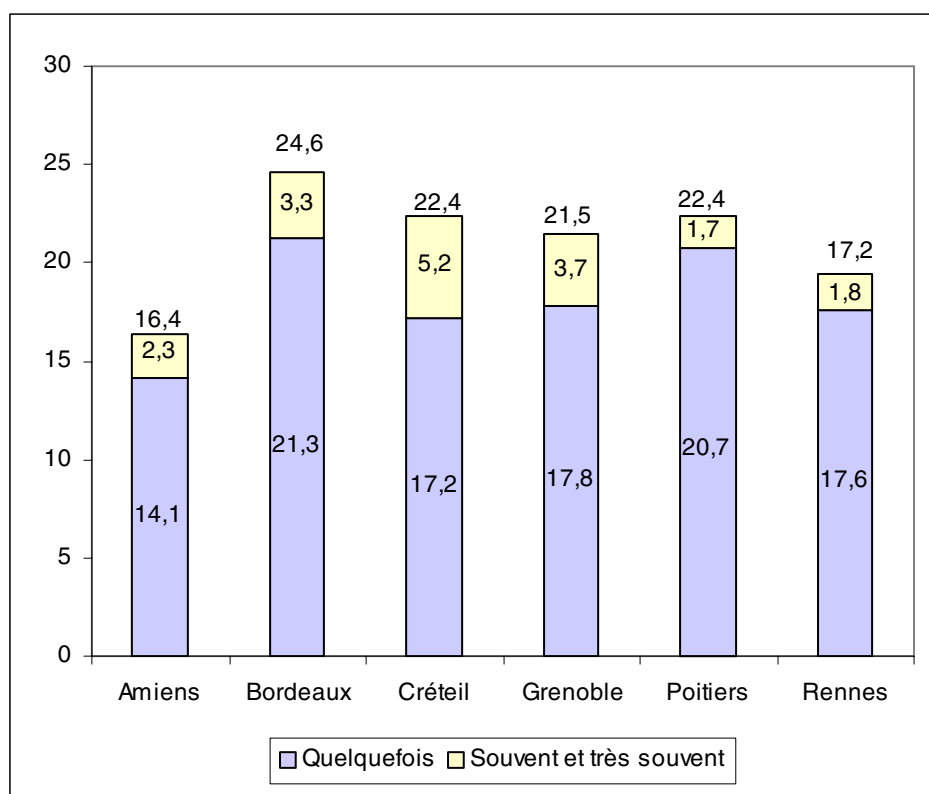


Amiens et Créteil se situent au-dessus de la moyenne.

• Insulter un adulte dans l'établissement

(18,0 % des élèves)





Cette conduite déviante, qui est la plus généralisée puisqu'elle concerne un élève sur cinq, ne paraît pas relever de déterminants particuliers qui entraînent, pour les autres conduites, des distinctions marquées entre les académies. Amiens, qui est avec Créteil, l'académie qui présente les taux les plus forts pour les autres conduites déviantes, nous offre pour les comportements de dégradation le taux le plus faible ; à l'inverse, Poitiers et Bordeaux, académies à faible taux de déviance, sont les plus touchées par le phénomène.

Position des académies dans l'ordre de la déviance

Pour chacune des conduites examinées, un ordre des académies peut être établi, avec la position 1. pour celle qui présente le taux le plus élevé d'élèves concernés – nous avons vu qu'il s'agissait, presque toujours, de Créteil et d'Amiens –, et le niveau 6. pour l'académie ayant le pourcentage le plus faible d'élèves signalant qu'il leur arrive d'avoir ce type de conduite – Rennes et Poitiers étant le plus fréquemment dans cette position –.

Prenant l'ensemble des conduites, nous obtenons le tableau suivant qui permet de visualiser le poids relatif des diverses conduites déviantes dans les six académies retenues.

	Racket	Violence contre un adulte	Voler un adulte	Menacer un adulte	Voler un élève	Propos racistes	Trafics	Violence contre un élève	Menacer un élève	Se battre avec un autre élève	Insulter un adulte	Dégradation	TOTAL
Créteil	1	1	1	2	1	4	1	1	2	1	2	2	17
Amiens	2	2	2	1	2	3	6	2	1	2	1	6	30
Grenoble	4	3	2	3	4	2	3	3	4	4	3	4	39
Bordeaux	3	5	5	5	6	1	4	5	5	5	5	1	50
Poitiers	6	6	6	6	3	5	5	4	3	3	6	2	55
Rennes	5	4	4	4	6	6	2	6	6	4	4	5	56

Une cohérence forte existe en ce qui concerne la position de chaque académie quant au poids de chaque conduite déviant. A l'exception de deux d'entre elles : les propos racistes et les dégradations, pour lesquelles la plupart des académies n'ont pas la position qui est généralement la leur. Le total des chiffres indiquant la position fournit un score qui hiérarchise les académies, de Créteil qui a le score le plus faible, à Poitiers et Rennes qui ont le total le plus élevé.

Créteil se situe comme l'académie la plus exposée : elle présente, sept fois sur douze conduites, le taux le plus important d'élèves concernés, pour quatre conduites, elle a la position seconde après Amiens. Il n'y a que pour les propos racistes que cette académie n'est pas en pointe, malgré le fait que ce soit elle qui présente le taux le plus fort d'élèves se plaignant d'être victimes de propos racistes.

Amiens est très proche de *Créteil* pour son exposition aux conduites déviantes, sauf pour les « Trafics » et les « Dégradations », pour lesquels elle est l'académie la moins concernée.

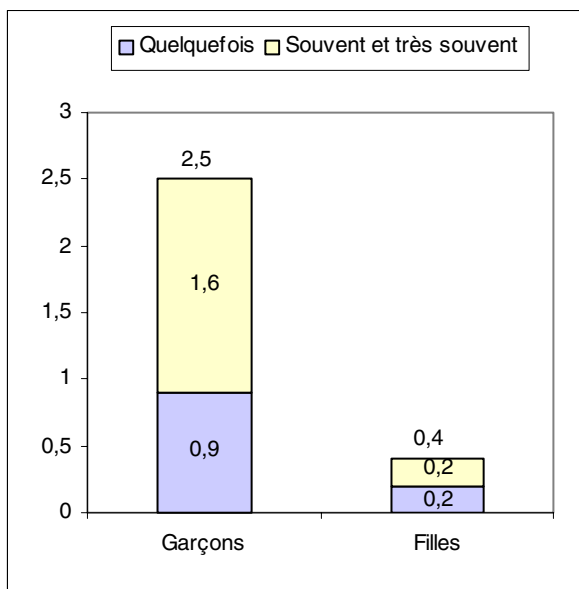
Créteil et *Amiens* qui, parmi les six académies, sont les plus touchées par les conduites déviantes, sont aussi celles où le taux de réussite au baccalauréat est le plus faible. *Rennes*, qui est la plus épargnée, a le taux d'admis le plus élevé.

Au couple des deux académies les plus touchées répond celui des deux académies les plus épargnées. Il s'agit de *Rennes* et de *Poitiers* qui se partagent les scores les plus faibles, à l'exception pour *Poitiers* les « Dégradations » qui concernent, dans cette académie, un taux important d'élèves, et pour *Rennes* les « Trafics ».

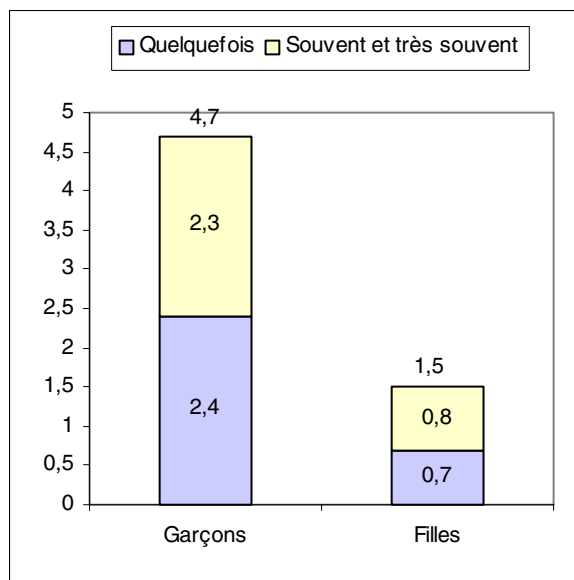
Grenoble et *Bordeaux* ont une position médiane.

Selon le sexe par filière

• Le racket



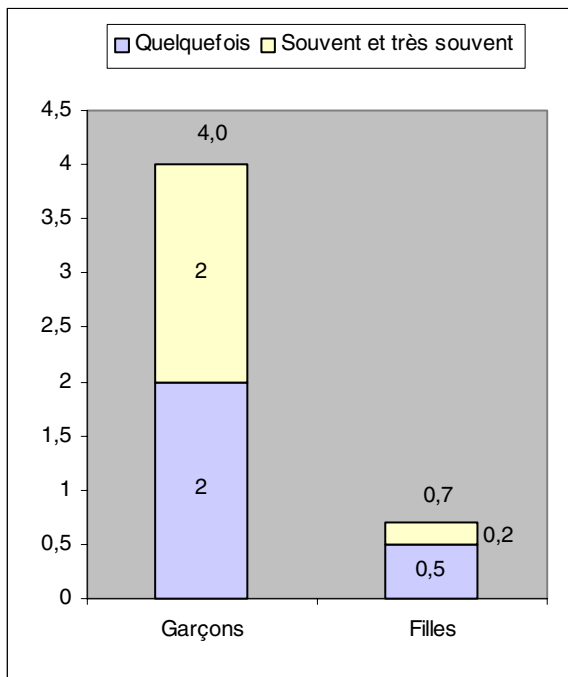
L.E.G.T.



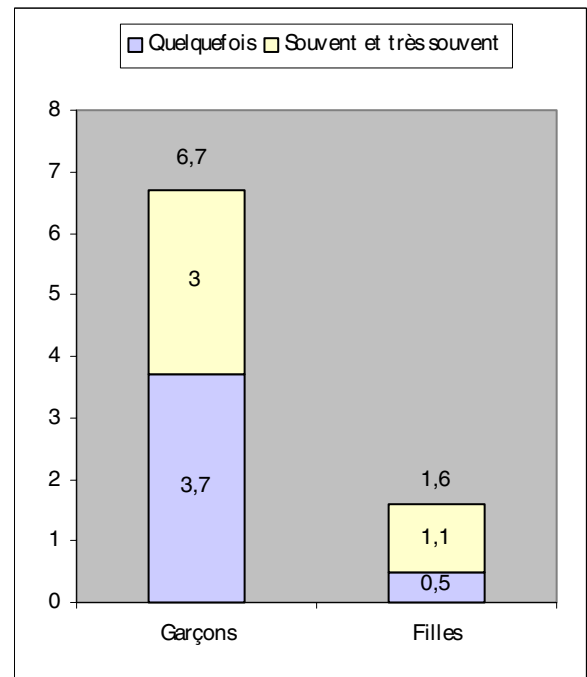
L.P.

L'effet « filière » et l'effet « sexe » se combinent faisant que les garçons de L.P. sont proportionnellement plus nombreux à signaler ce type de conduite.

• La violence physique à l'encontre d'un adulte



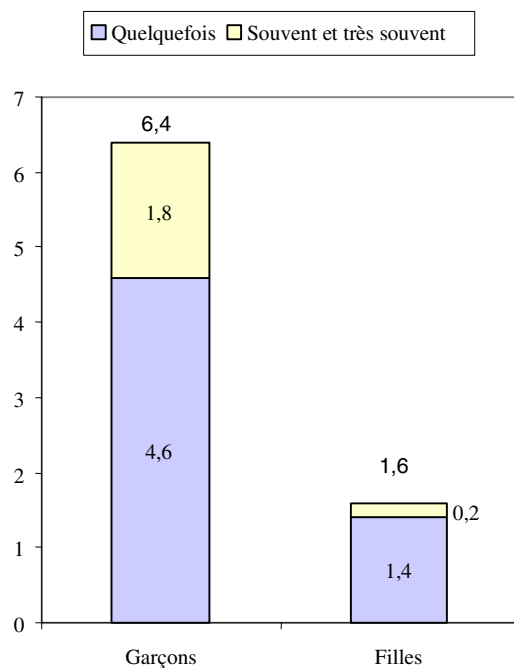
L.E.G.T.



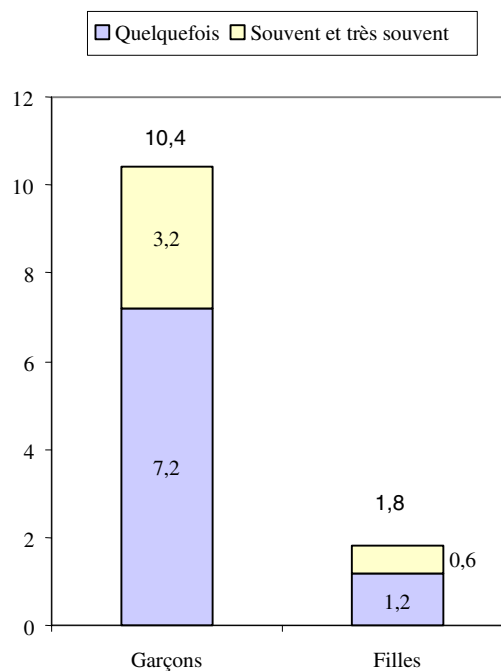
L.P.

Nous avons là une conduite propre aux garçons et plus fréquemment rencontrée dans les L.P..

• Le vol à l'encontre d'un adulte ou de l'établissement



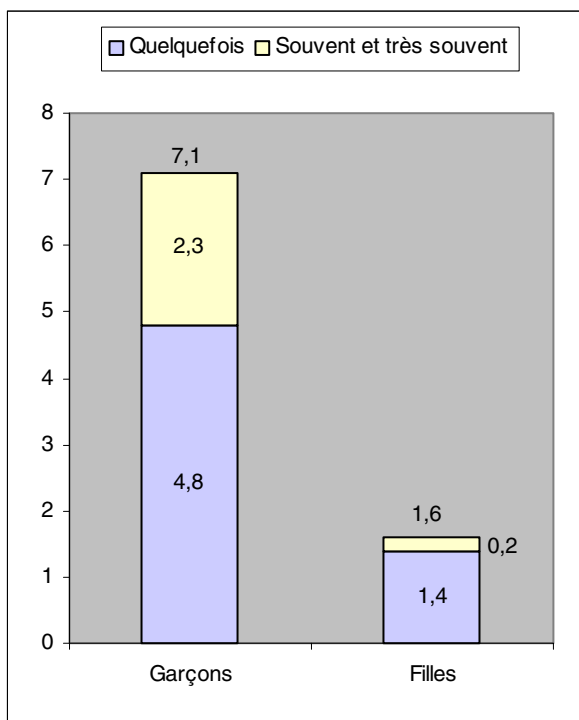
L.E.G.T.



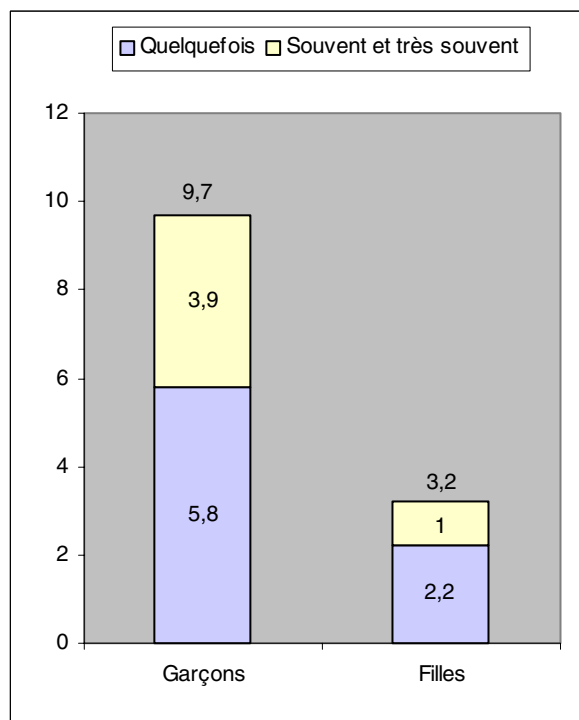
L.P.

L'effet « sexe » et l'effet « filière », mais uniquement pour les garçons, sont très prononcés.

• Menacer un adulte



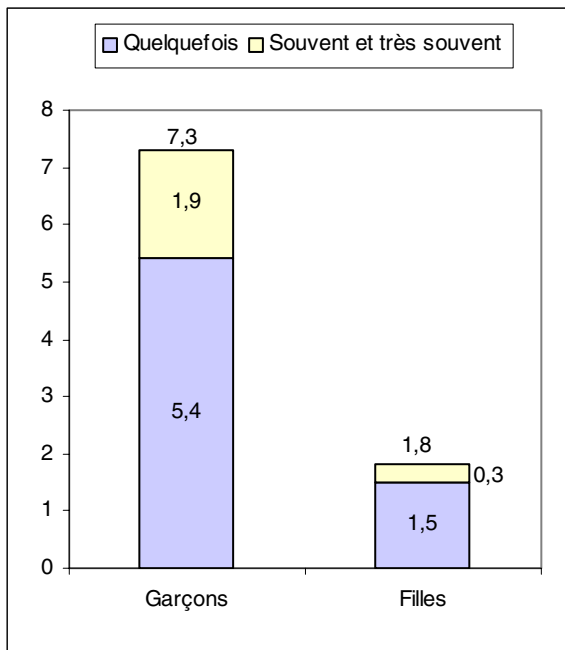
L.E.G.T.



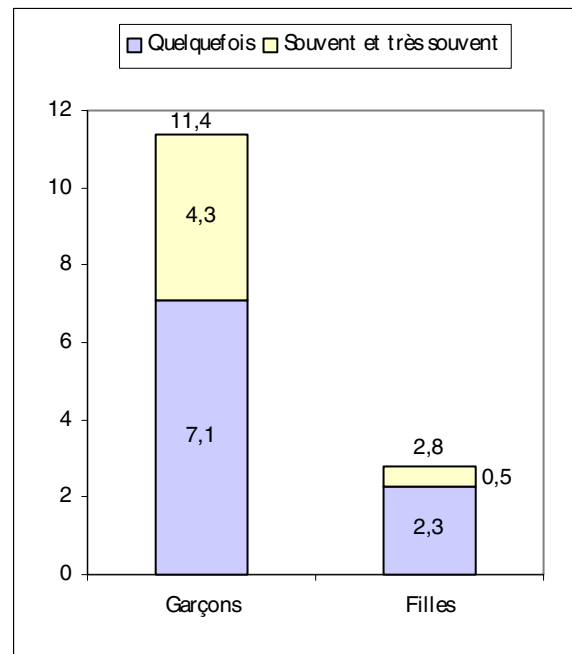
L.P.

Si la différence est forte entre garçons et filles, celle existant entre les deux filières, au détriment des élèves de L.P., est moins marquée qu'elle ne l'est jusqu'à maintenant pour les autres conduites.

• Le vol à l'encontre d'un élève



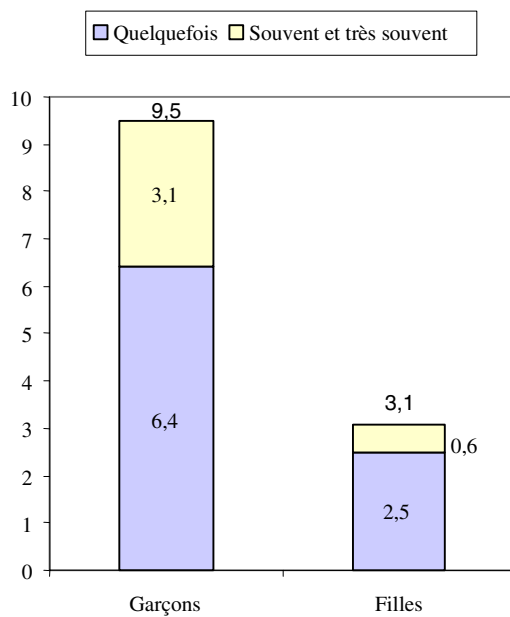
L.E.G.T.



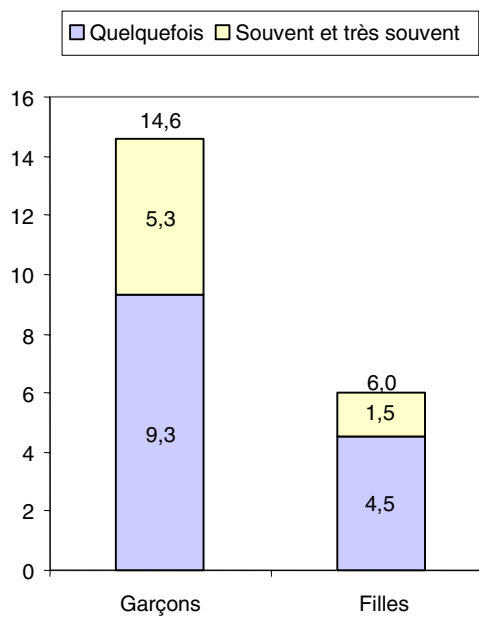
L.P.

L'effet « sexe » et l'effet « filière » se combinent.

• Tenir des propos racistes



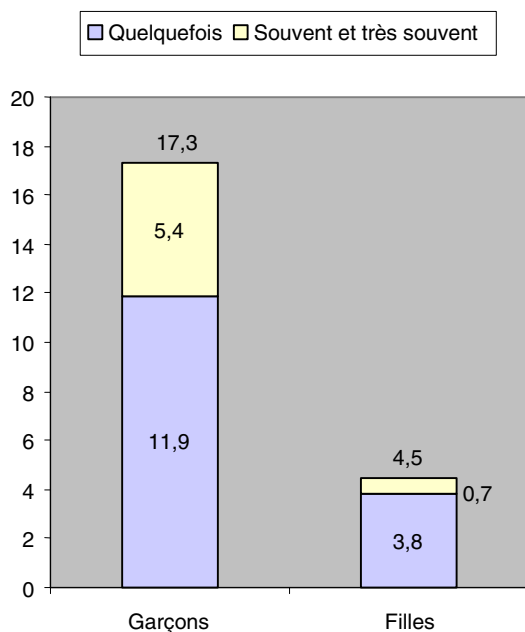
L.E.G.T.



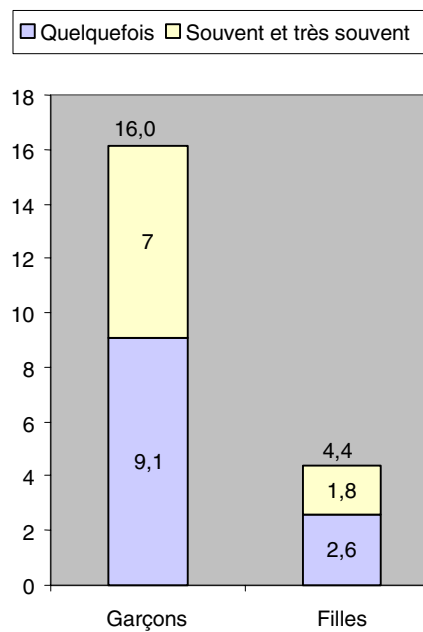
L.P.

La conduite est beaucoup plus souvent rencontrée dans les L.P. que dans les L.E.G.T., et chez les garçons que chez les filles.

• Se livrer à des trafics



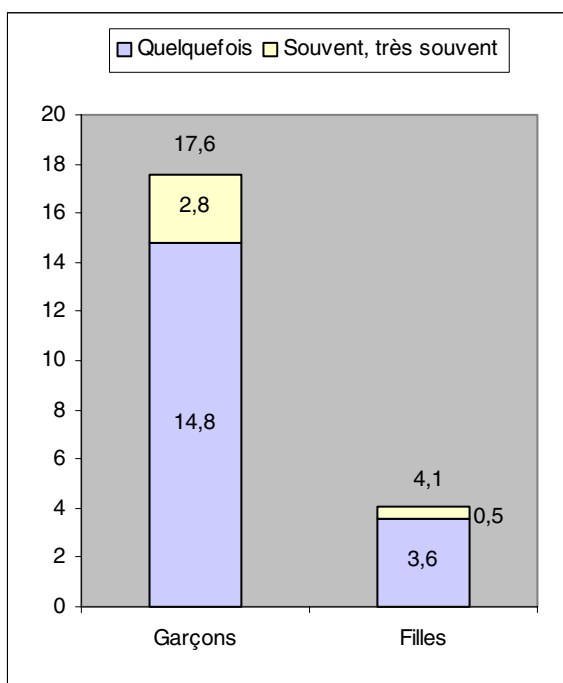
L.E.G.T.



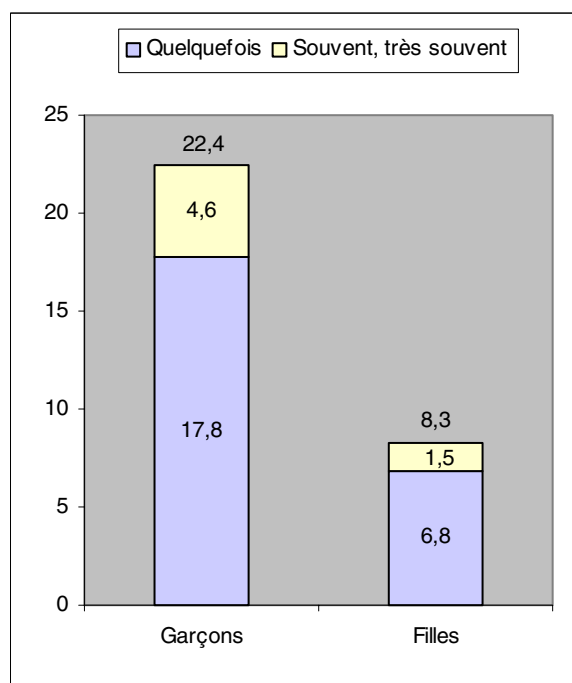
L.P.

Nous retrouvons toujours la distinction entre garçons et filles au bénéfice de ces dernières, beaucoup moins impliquées dans les conduites délictueuses ; en revanche, les élèves des deux filières, quel que soit leur sexe, ne se différencient pas.

• Exercer une violence physique sur un autre élève



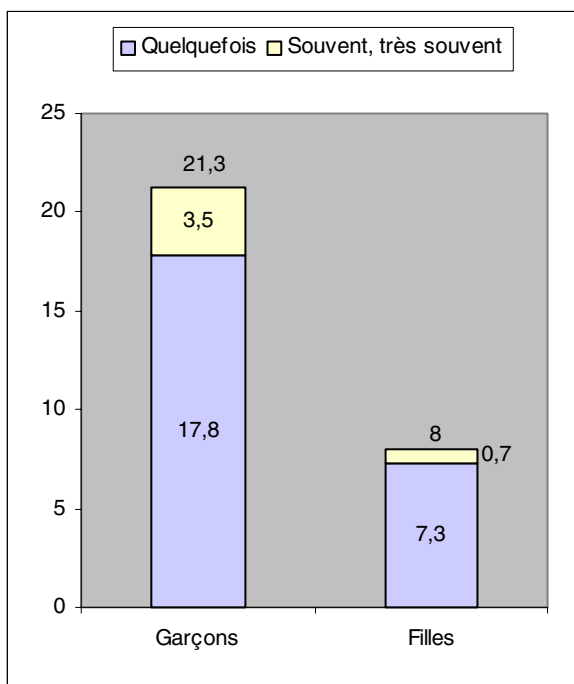
L.E.G.T.



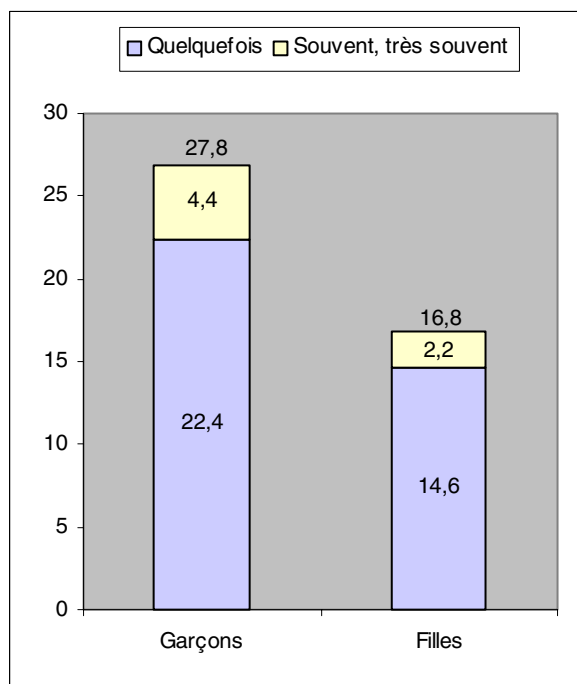
L.P.

Les garçons sont beaucoup plus souvent engagés dans ce type de comportement que les filles, et les élèves de L.P. plus que ceux de L.E.G.T..

• Menacer un autre élève



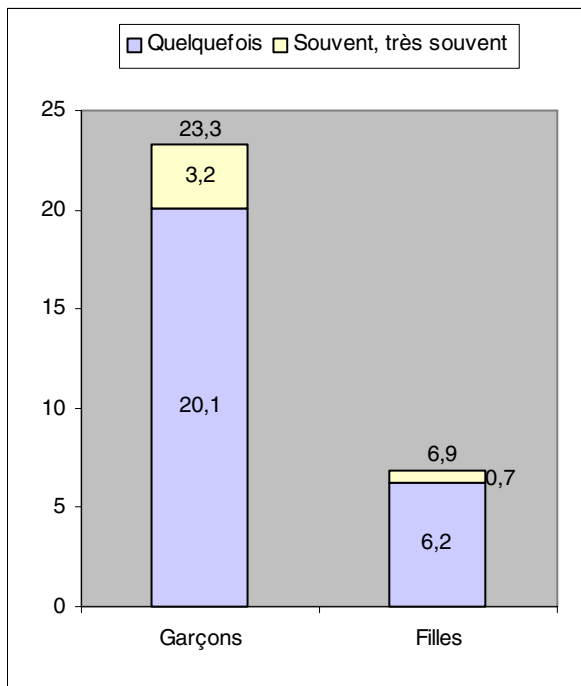
L.E.G.T.



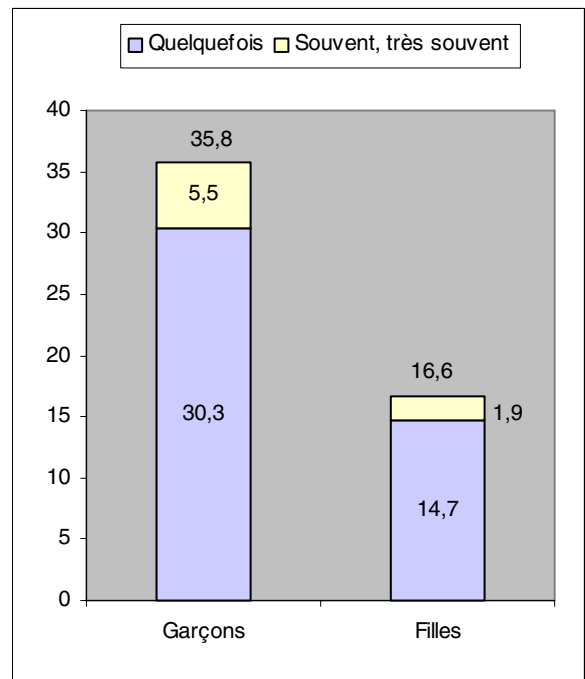
L.P.

Pour cette conduite aussi, l'effet « filière », les élèves de L.P. – plus concernés que ceux de L.E.G.T. –, et l'effet « sexe » – les garçons plus que les filles –, se combinent.

• Se battre avec un autre élève



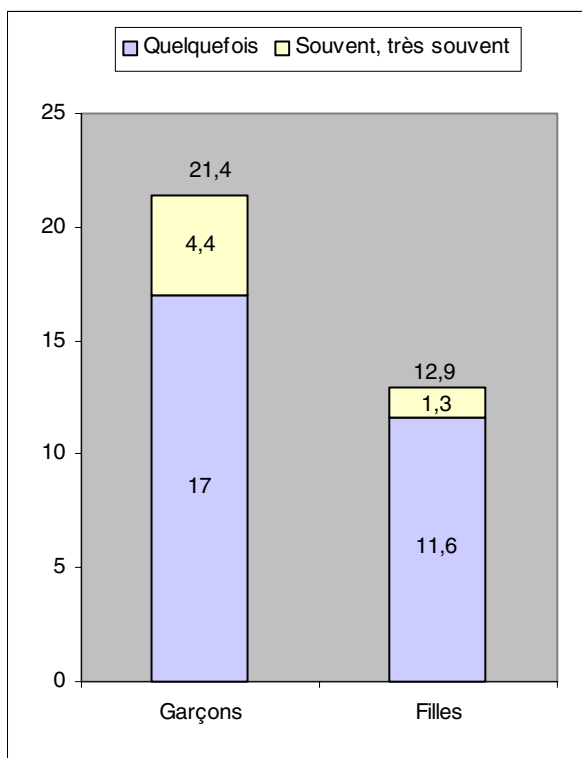
L.E.G.T.



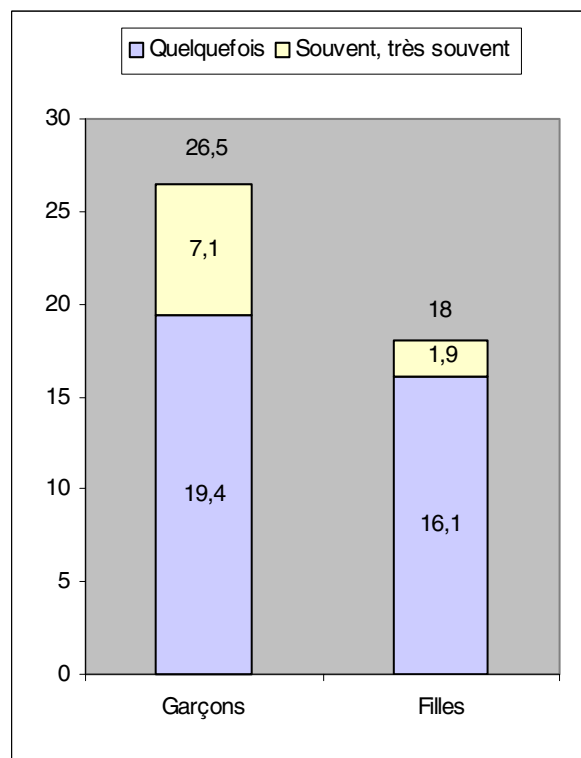
L.P.

Nous retrouvons le même type de relations que précédemment.

• Insulter un adulte dans l'établissement



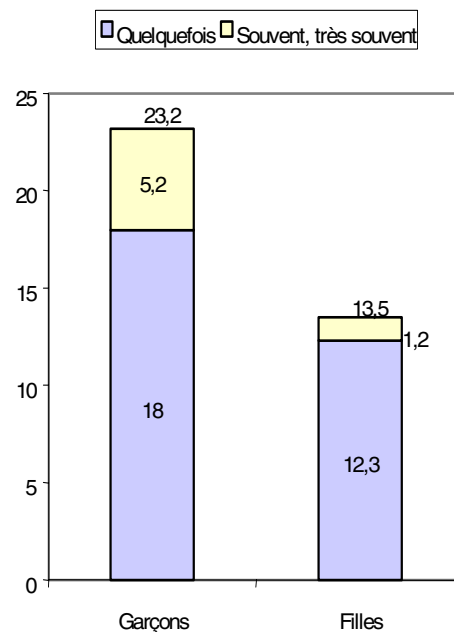
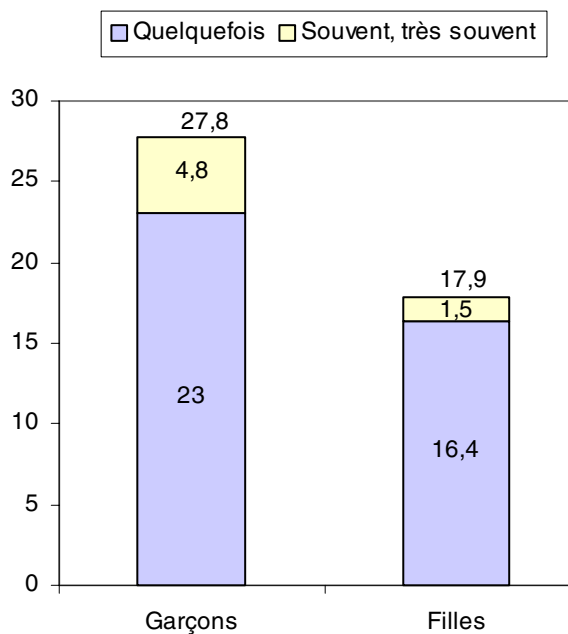
L.E.G.T.



L.P.

L'effet « filière » et l'effet « sexe » présents pour ce type de conduite comme pour toutes celles qui traduisent une agression sont néanmoins relativement atténués, ce qui signifie une certaine généralisation de cette conduite.

• Dégrader des matériels, des locaux



L.E.G.T.

La différence de comportement entre garçons et filles se maintient pour cette conduite, il n'en est pas de même pour la « filière », puisque ce sont les élèves de L.E.G.T., garçons et filles, qui sont plus concernés que ceux de L.P..

Les transgressions selon le sexe

(en %)

	Garçons	Filles
Le racket	2	1
La violence physique à l'encontre d'un adulte	7	-
Le vol à l'encontre d'un adulte ou de l'établissement	8	1
Menacer un adulte	8	2
Le vol à l'encontre d'un élève	9	2
Tenir des propos racistes	10	4
Se livrer à des trafics	17	5
Exercer une violence physique sur un autre élève	19	5
Menacer un autre élève	23	10
Se battre avec un autre élève	27	9
Insulter un adulte dans l'établissement	24	15
Dégrader des matériels, des locaux	26	18

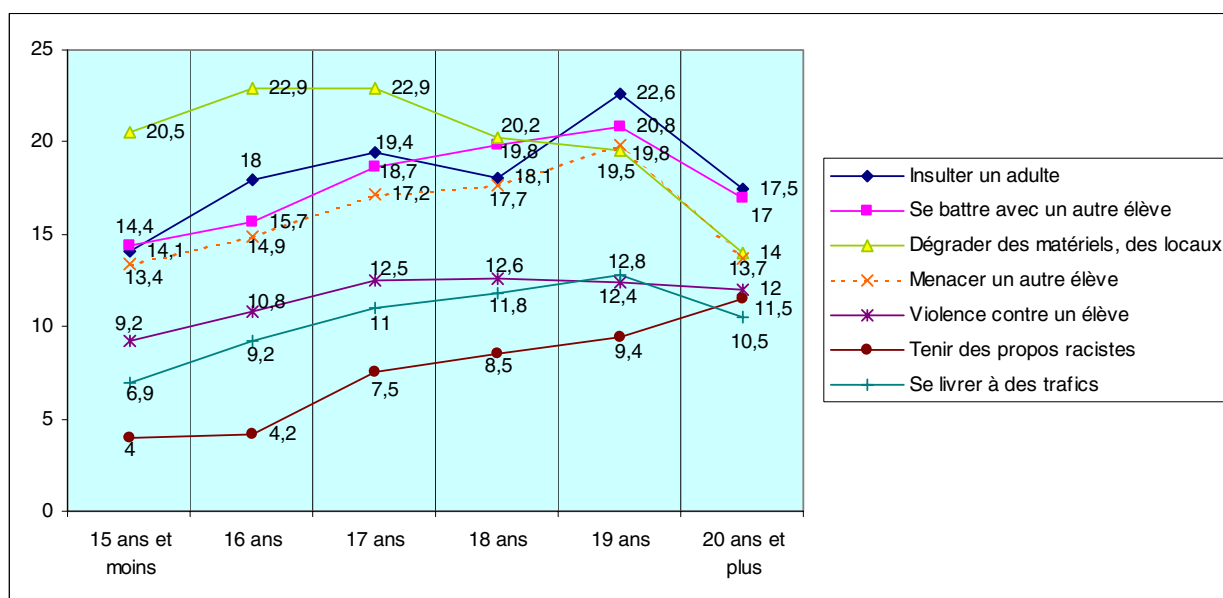
Les transgressions selon la filière

(en %)

	L.E.G.T.	L.P.
Le racket	1	3
La violence physique à l'encontre d'un adulte	2	4
Le vol à l'encontre d'un adulte ou de l'établissement	4	7
Menacer un adulte	4	7
Le vol à l'encontre d'un élève	4	8
Tenir des propos racistes	6	11
Se livrer à des trafics	10	11
Exercer une violence physique sur un autre élève	10	16
Menacer un autre élève	14	23
Se battre avec un autre élève	14	18
Insulter un adulte dans l'établissement	17	23
Dégrader des matériels, des locaux	22	19

Selon l'âge

- Distribution des conduites les plus fréquemment rencontrées



Dans l'ensemble, le pourcentage d'élèves impliqués dans des conduites déviantes augmente avec l'âge jusqu'à 19 ans. Il baisse pour les élèves de la dernière classe (20 ans et plus) qui, rappelons-le, sont pour beaucoup d'entre eux des élèves de baccalauréat professionnel, ceci pour toutes les conduites sauf : « *Tenir des propos racistes* ».

Selon les résultats scolaires

(en %)

	Bons résultats	Résultats moyens	Résultats faibles
. Racket	2,5	1,6	2,8
. Violence physique à l'encontre d'un adulte	2,6	2,5	3,8
. Vol à l'encontre d'un adulte	4,4	4,1	6,7
. Menacer un adulte	4,5	4,3	6,9
. Vol à l'encontre d'un élève	4,6	4,6	8,1
. Tenir des propos racistes	7,0	7,1	8,3
. Se livrer à des trafics	9,8	9,6	14,4
. Violence à l'encontre d'un élève	11,4	11,1	14,2
. Menacer un élève	16,2	15,7	19,0
. Se battre avec un élève	16,7	17,8	21,8
. Insulter un adulte	16,7	17,8	21,8
. Dégrader des matériels, des locaux	19,7	20,7	25,7

Il y a peu de différences entre les élèves à bons résultats scolaires et ceux à résultats moyens ; par contre, pour toutes les conduites, les élèves à résultats faibles présentent le pourcentage le plus important d'individus impliqués.

Selon la profession du chef de famille

Il y a peu de différences selon la profession du chef de famille en ce qui concerne le taux d'élèves impliqués dans des conduites déviantes, et celles qui sont constatées ne relèvent pas clairement d'une logique sociale.

Pour les sept conduites qui regroupent les taux les plus importants d'élèves de : « *Tenir des propos racistes* » à « *Dégrader des matériels, des locaux* », dans tous les cas la catégories qui offre le pourcentage d'élèves impliqués le plus élevé est celle des enfants de chefs d'entreprise. A cette catégorie vont s'adjoindre celles des enfants de retraités, de chômeurs comme catégories présentant des taux élevés, pour les conduites suivantes :

- « *Tenir des propos racistes* »,
- « *Menacer un autre élève* »,
- « *Se battre avec un autre élève* »,
- « *Insulter un adulte* ».

Pour la rubrique « *Dégrader des matériels, des locaux* » : les enfants des chefs d'entreprise, qui sont les plus nombreux à signaler ce type de conduite (26,3 % ; moyenne : 21,1 %), sont suivis des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (24,1 %) et de professions intermédiaires (24,1 %).

Pour quatre conduites : « *Violences à l'égard d'un élève* », « *Menaces à l'égard d'un élève* », « *Se battre avec un élève* » et « *Insulter un adulte* », ce sont les enfants d'agriculteurs qui présentent les taux les plus bas d'élèves impliqués. Pour deux autres conduites : « *Trafics* » et « *Dégradations* », ce sont les fils d'ouvriers et pour les « *Propos racistes* », les fils de cadres, de professions intermédiaires et d'employés.

III - La consommation de produits et de médicaments psychotropes

1. L'alcool

Deux aspects de la consommation de boissons alcoolisées (vin, bière, alcools forts) sont étudiés : la fréquence de consommation et l'état d'ivresse.

La fréquence de consommation

- 26,7 % des lycéens déclarent ne jamais boire de boissons alcoolisées,
- 62,7 % des lycéens en boivent de temps en temps,
- et 9,5 % des lycéens en boivent régulièrement.
- N.R. 1,1 %

L'état d'ivresse

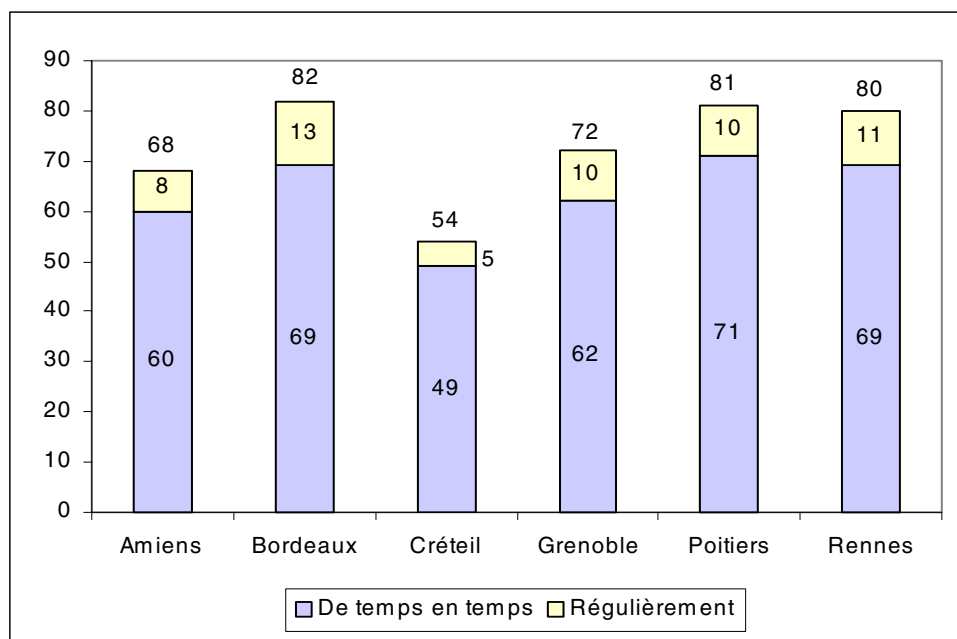
Il concerne une proportion beaucoup plus forte de lycéens (47,9 %) que celle de ceux qui boivent régulièrement (9,5 %).

A la question : « *Depuis un an, vous est-il arrivé de boire jusqu'à vous sentir ivre ?* », les lycéens se répartissent ainsi :

- Jamais 50,1 %
- Une ou deux fois 21,4 %
- De trois à cinq fois 9,5 %
- Plus de cinq fois 17,0 %
- Non réponse 2,0 %

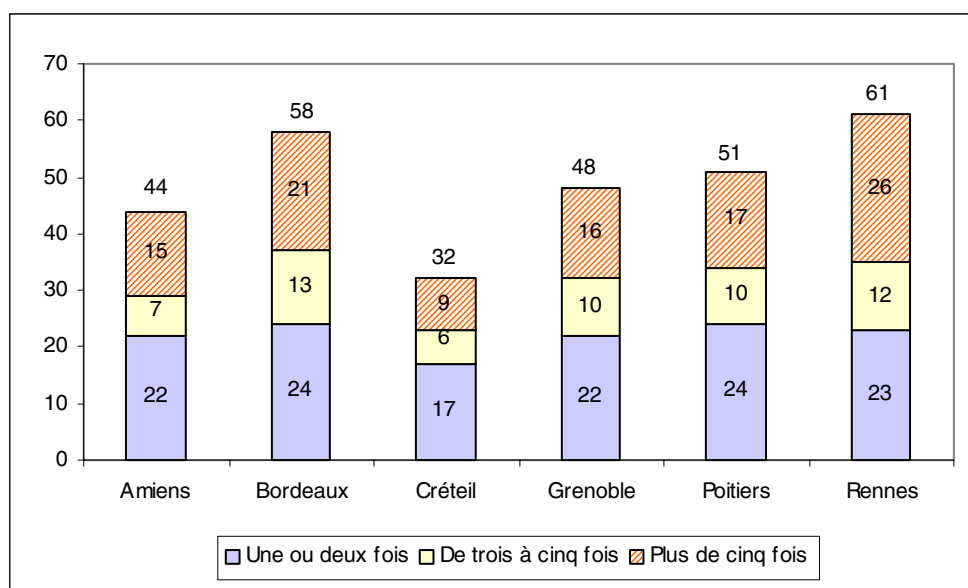
Selon les académies

- Consommation de boissons alcoolisées



Les académies d'Amiens et surtout de Créteil, présentent les taux les plus faibles de consommateurs de boissons alcoolisées.

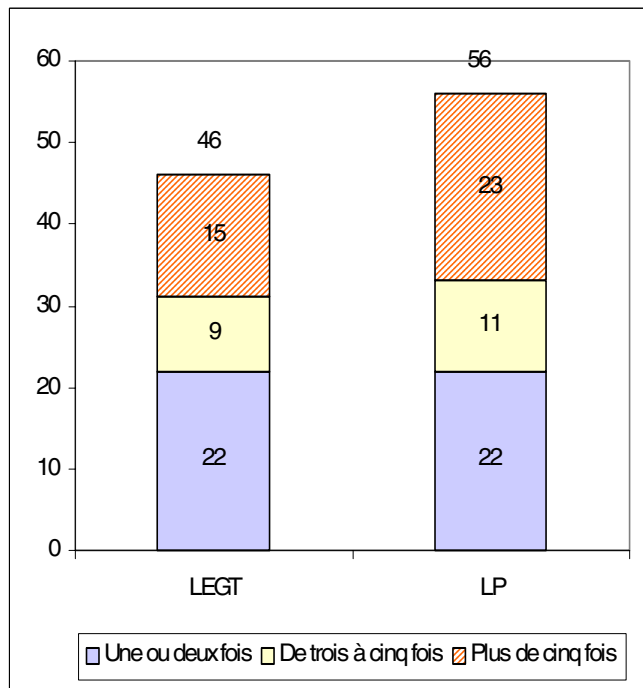
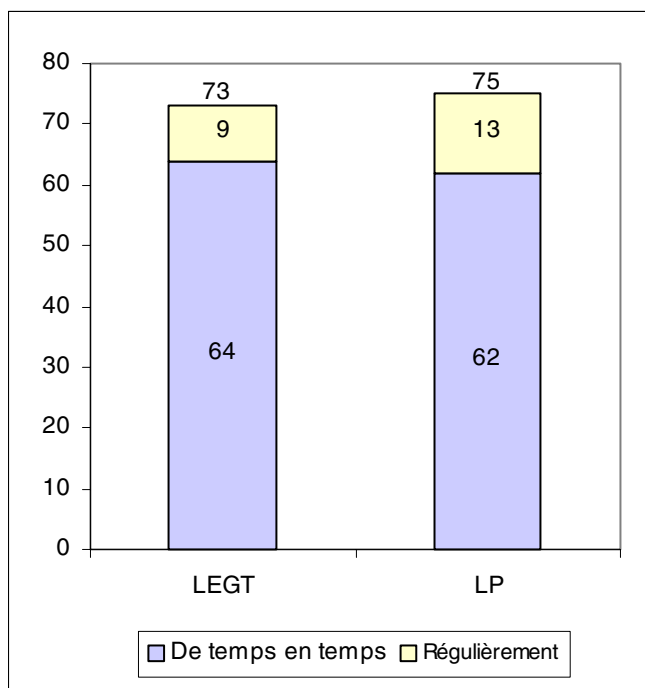
- Ont été en état d'ivresse durant l'année



61 % des lycéens de l'académie de Rennes ont été en état d'ivresse durant l'année, 58 % de ceux de l'académie de Bordeaux ; cela n'a été le cas que pour 32 % de ceux de l'académie de Créteil.

Selon la filière

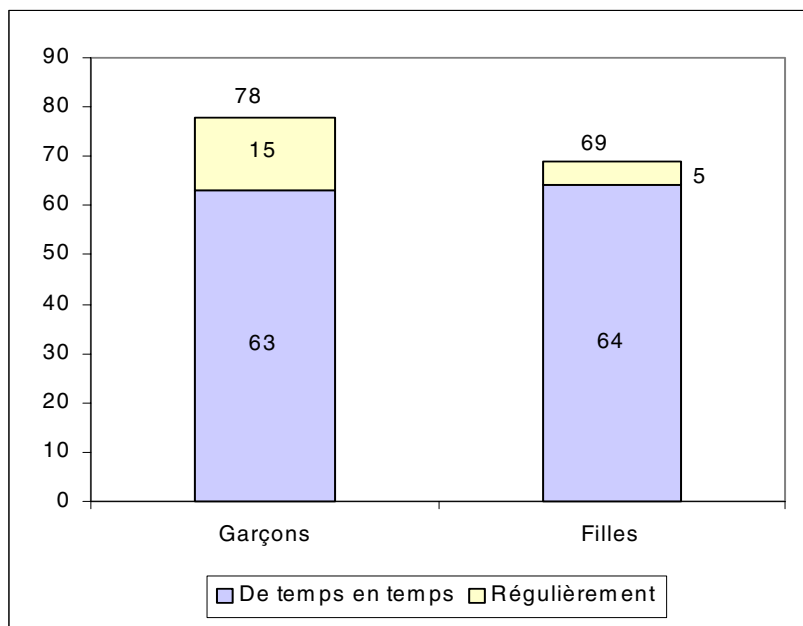
- Consommation de boissons alcoolisées
- Ont été en état d'ivresse durant l'année



S'il n'y a pas de différences entre les élèves des deux filières concernant la consommation des boissons alcoolisées, il n'en est pas de même pour l'état d'ivresse, les élèves de L.P. étant proportionnellement beaucoup plus nombreux que ceux de L.E.G.T. à déclarer avoir été en état d'ivresse plus de 5 fois durant l'année.

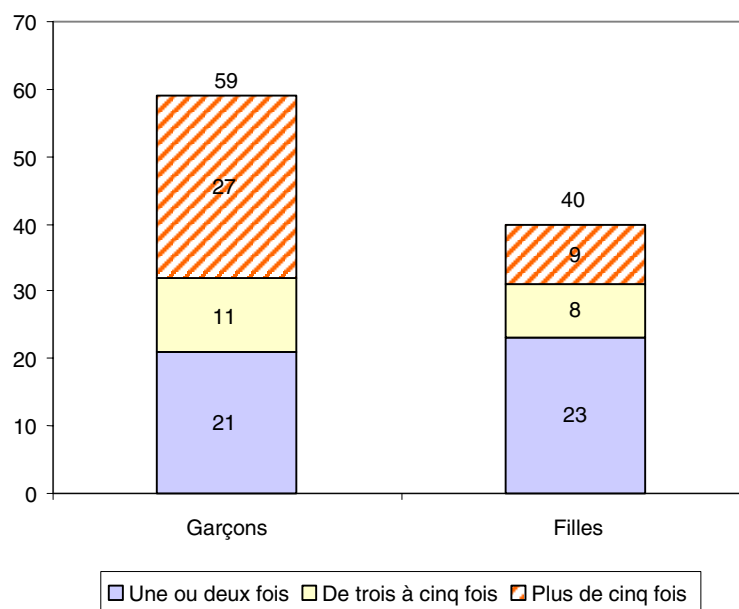
Selon le sexe

- Consommation de boissons alcoolisées



Les garçons sont plus souvent consommateurs d'alcool que les filles.

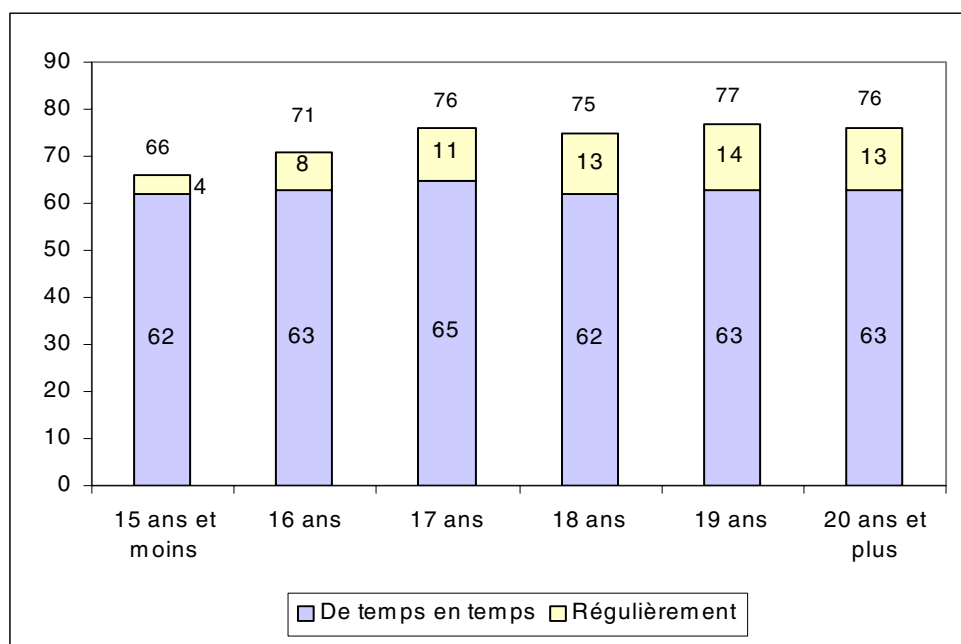
- Ont été en état d'ivresse durant l'année



Il y a proportionnellement trois fois plus de garçons à s'être enivrés plus de 5 fois durant l'année, que de filles.

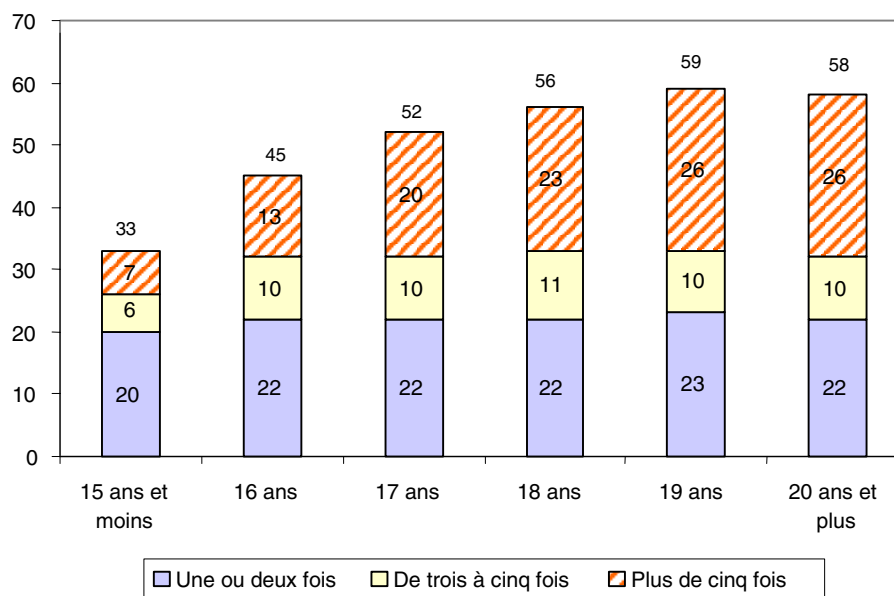
Selon l'âge

- Consommation de boissons alcoolisées



Le pourcentage de consommateurs augmente jusqu'à 17 ans et se stabilise à cet âge.

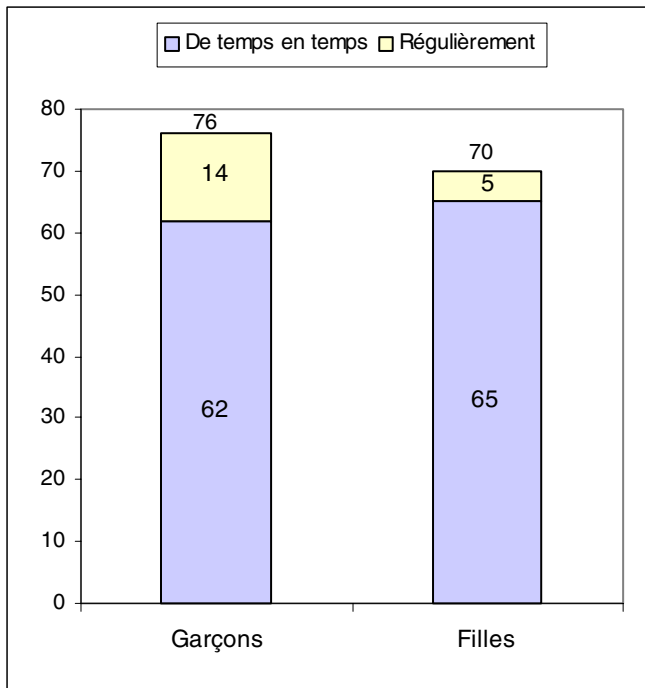
- Ont été en état d'ivresse durant l'année



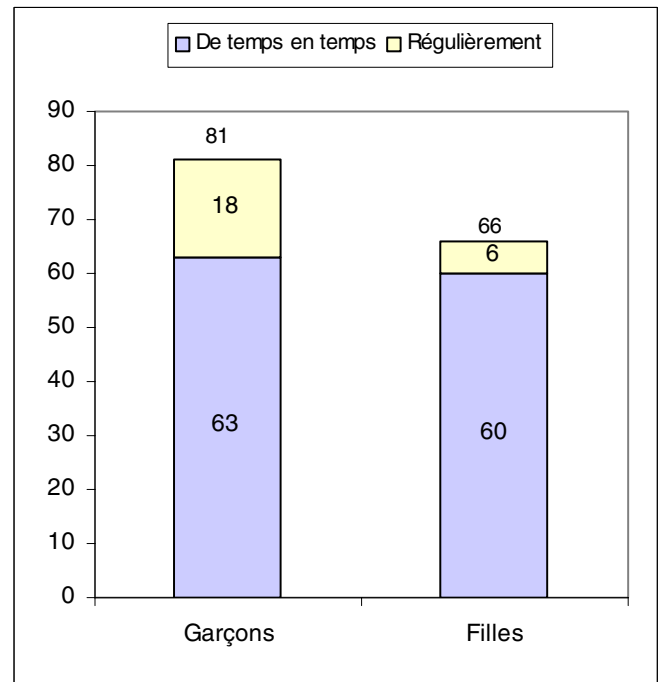
La recherche d'un état d'ivresse est une conduite qui touche une proportion de lycéens qui s'accroît jusqu'à 18 ans, et se stabilise à cet âge.

Selon le sexe par filière

- *Consommation de boissons alcoolisées*



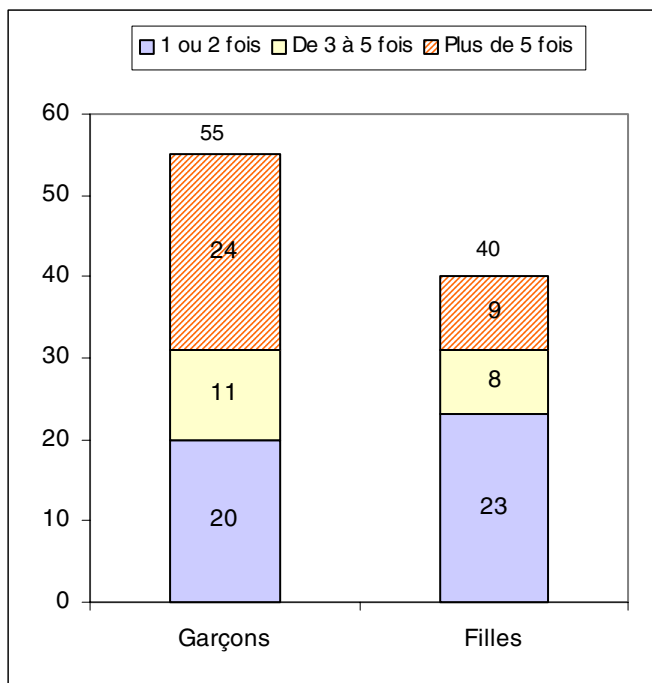
L.E.G.T.



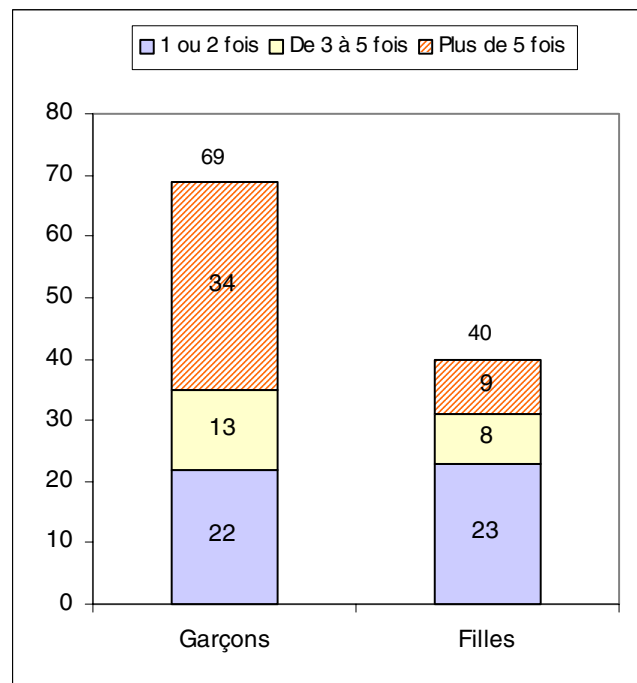
L.P.

Les garçons de L.P. sont plus nombreux à consommer des boissons alcoolisées que ceux de L.E.G.T. ; c'est la relation inverse pour les filles.

- Ont été en état d'ivresse durant l'année



L.E.G.T.

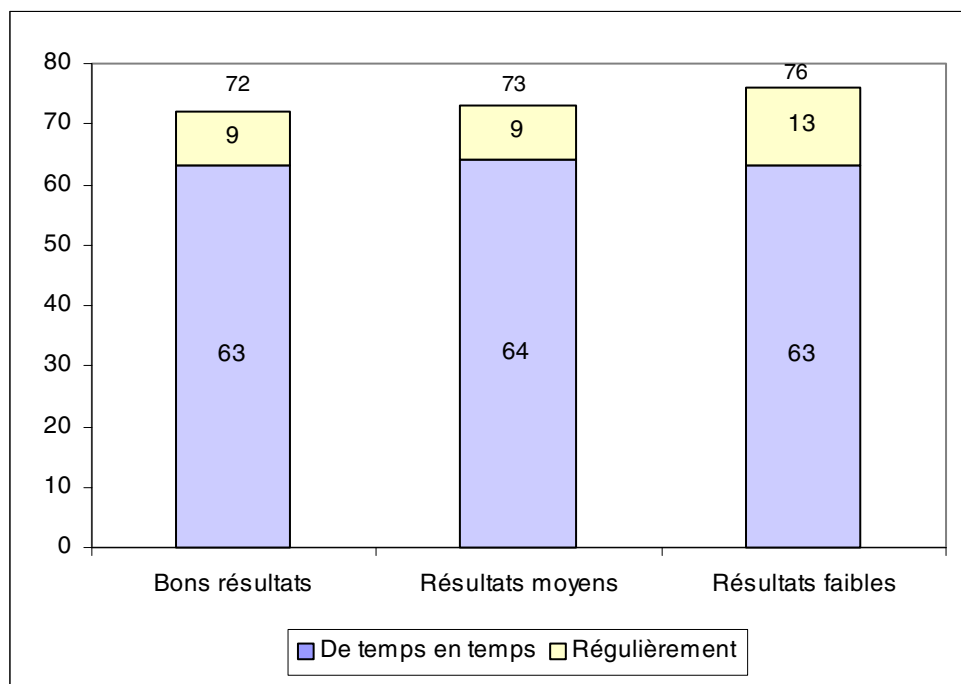


L.P.

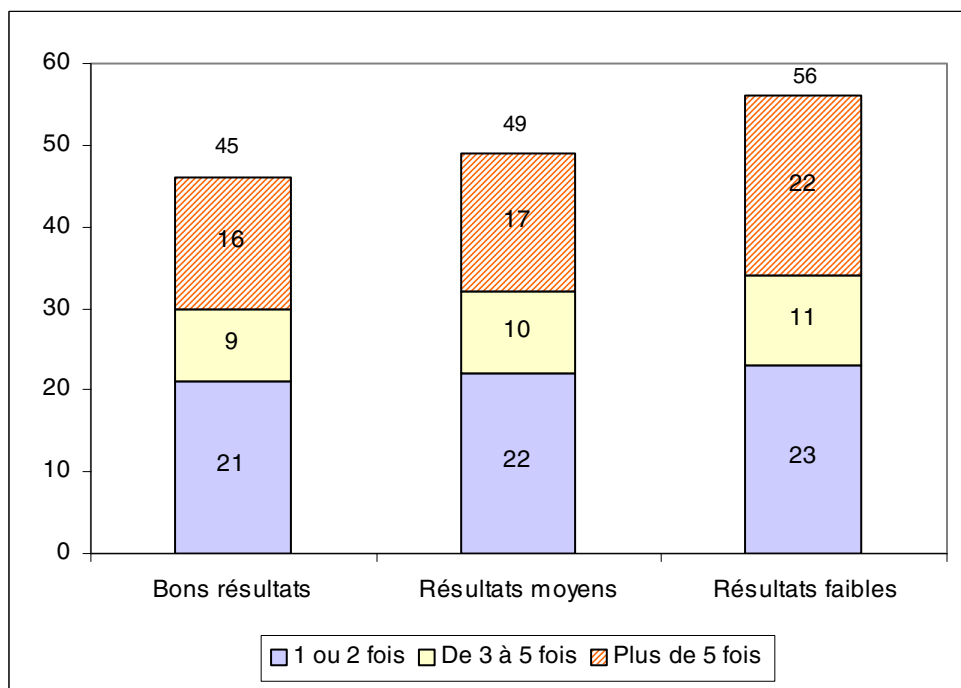
Les filles des deux filières se répartissent de la même manière quant à la conduite étudiée. Il n'en est pas de même pour les garçons : les élèves de L.P. se distinguent de ceux de L.E.G.T. en étant proportionnellement plus nombreux à faire l'expérience de ce type de conduite, en particulier pour la catégorie qui présente la fréquence la plus forte. Un quart des garçons de lycée d'enseignement général et technologique ont été ivres durant l'année cinq fois et plus ; c'est le cas pour un tiers des garçons de lycée professionnel.

Selon les résultats scolaires

- Consommation de boissons alcoolisées



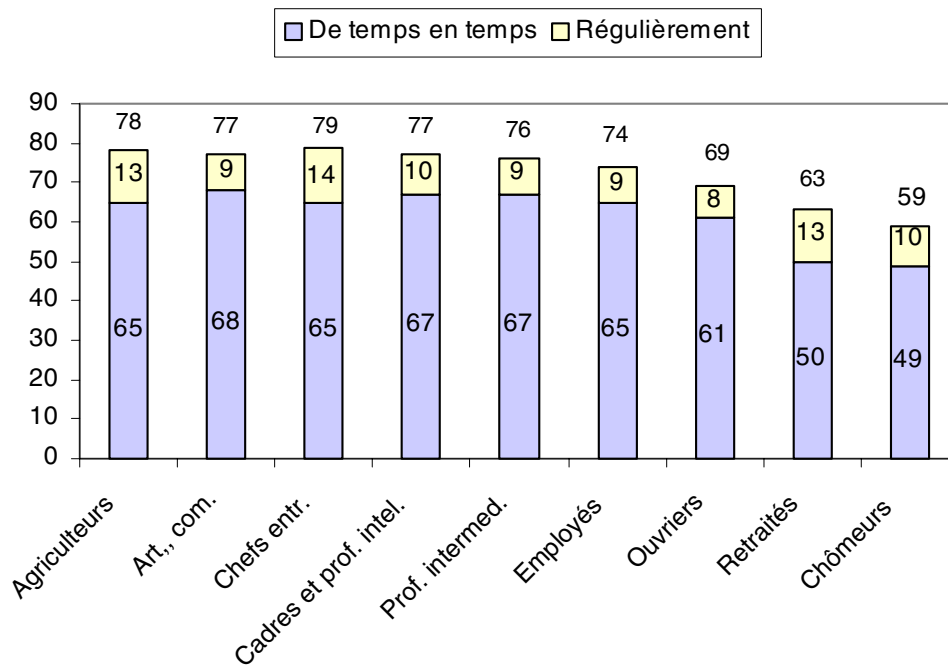
- Ont été en état d'ivresse durant l'année



Les élèves à résultats faibles se distinguent des deux autres catégories en présentant un taux plus élevé d'élèves ayant eu ce type de conduite.

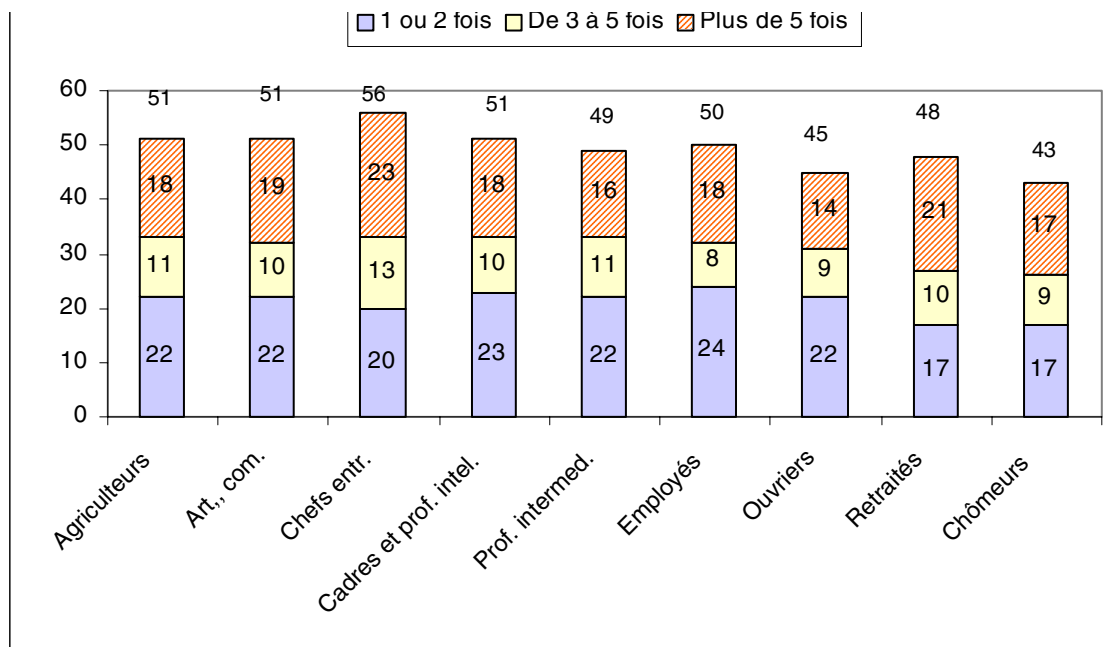
Selon la profession du chef de famille

- Consommation de boissons alcoolisées



Les enfants d'ouvriers, de retraités et de chômeurs présentent des taux de consommateurs de boissons alcoolisées plus faibles que ceux des autres catégories.

- Ont été en état d'ivresse durant l'année



Les enfants d'ouvriers, de retraités de chômeurs, qui sont proportionnellement moins nombreux à consommer de l'alcool, sont proches des autres catégories pour l'état d'ivresse.

2. Le tabac

La population de lycéens se partage par moitié en ce qui concerne l'usage du tabac.

49,5 % disent qu'ils ne fument jamais,

16,5 % qu'il leur arrive de fumer, occasionnellement,

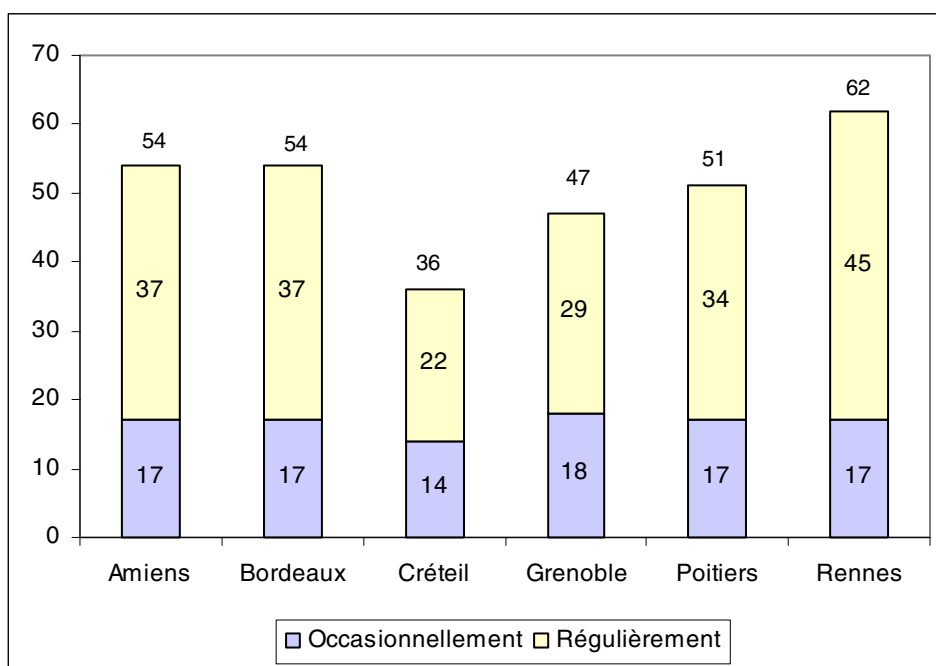
20,7 % déclarent fumer régulièrement (moins de 10 cigarettes par jour),

12,6 % fument régulièrement dix cigarettes et plus par jour.

N.R. 0,7 %.

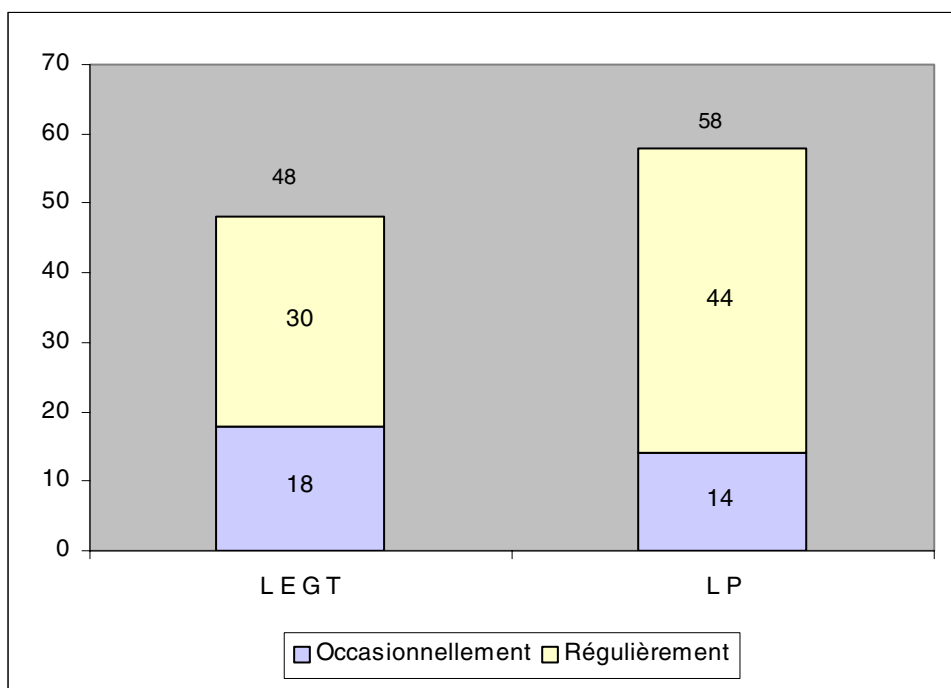
L'usage du tabac

Selon les académies



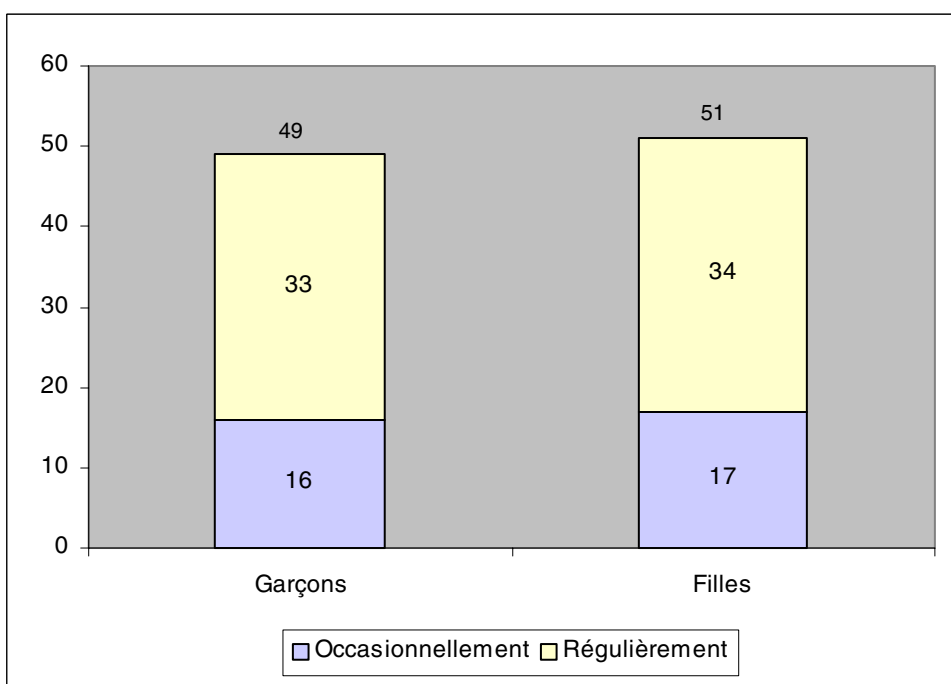
Comme il en était pour la consommation d'alcool, c'est l'académie de Créteil qui présente le taux le plus faible d'élèves fumeurs. L'académie de Rennes, par contre, se distingue nettement par le taux élevé, en particulier pour les fumeurs réguliers, d'usagers du tabac. Il en était de même, en compagnie de l'académie de Bordeaux qui ne récidive pas pour le tabac, de la consommation d'alcool et de l'état d'ivresse.

Selon la filière



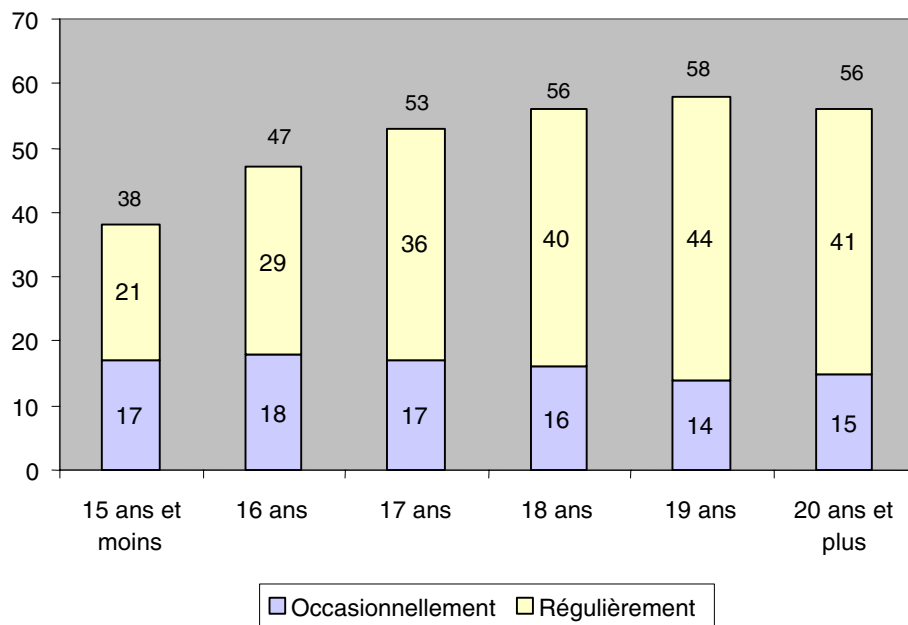
La proportion de fumeurs réguliers est beaucoup plus importante en L.P. qu'en L.E.G.T..

Selon le sexe



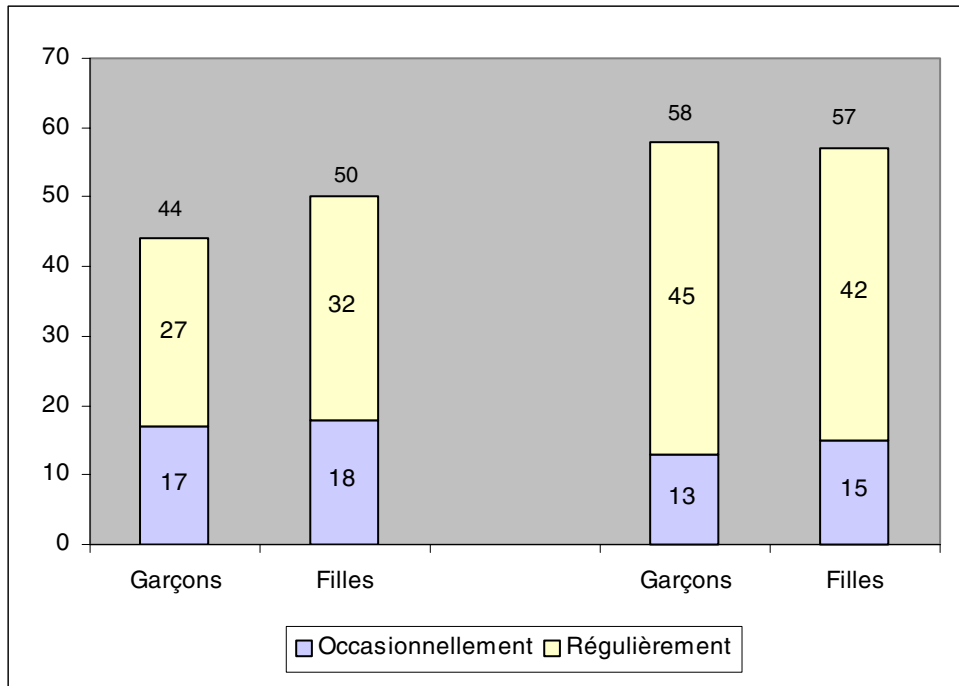
Les deux sexes se comportent de la même manière en matière d'usage de tabac.

Selon l'âge



La proportion de fumeurs dans la population de lycéens augmente avec l'âge et se stabilise à 18 ans.

Selon le sexe par filière

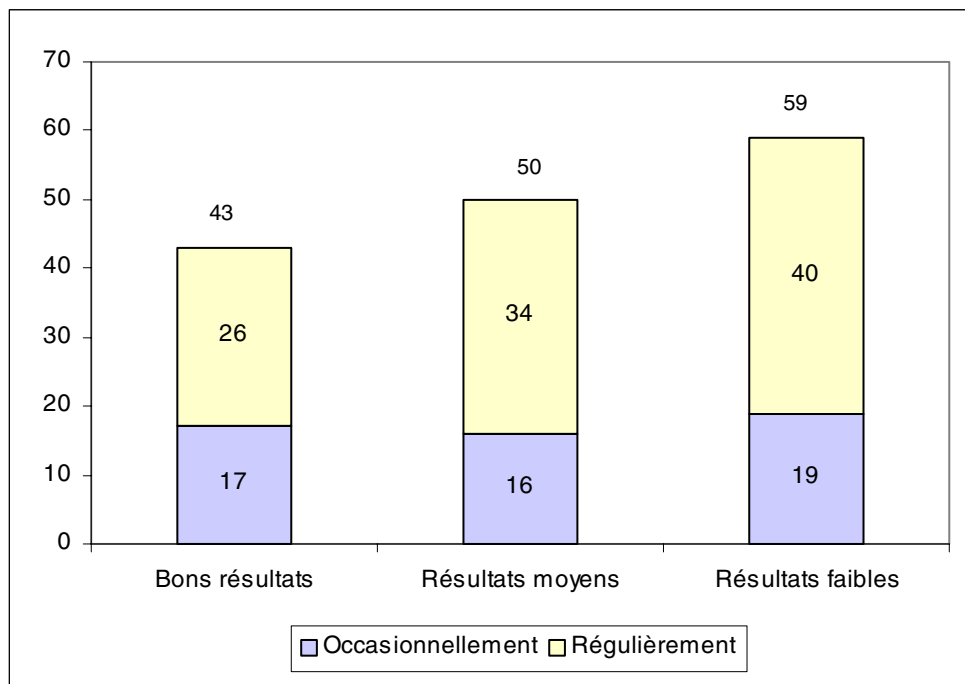


L.E.G.T.

L.P.

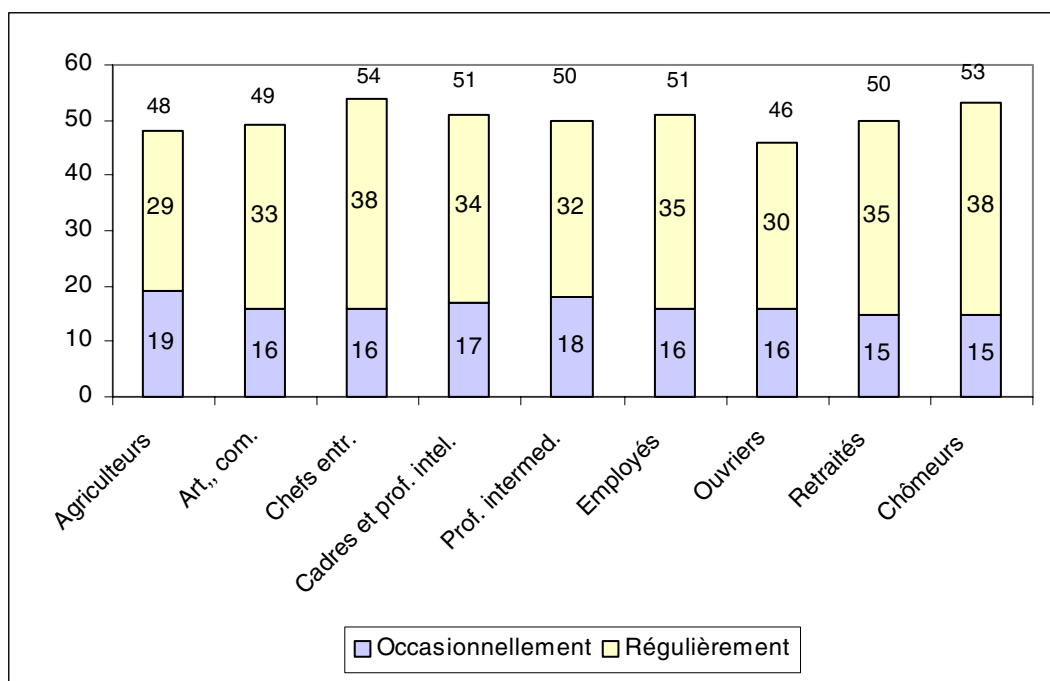
L'effet filière est manifeste : les garçons et les filles de L.P. sont proportionnellement plus nombreux que ne le sont ceux de L.E.G.T. à faire usage de tabac, en particulier à fumer régulièrement.

Selon les résultats scolaires



Il y a d'autant plus souvent de fumeurs réguliers que les résultats scolaires estimés par les élèves baissent en qualité.

Selon la profession du chef de famille



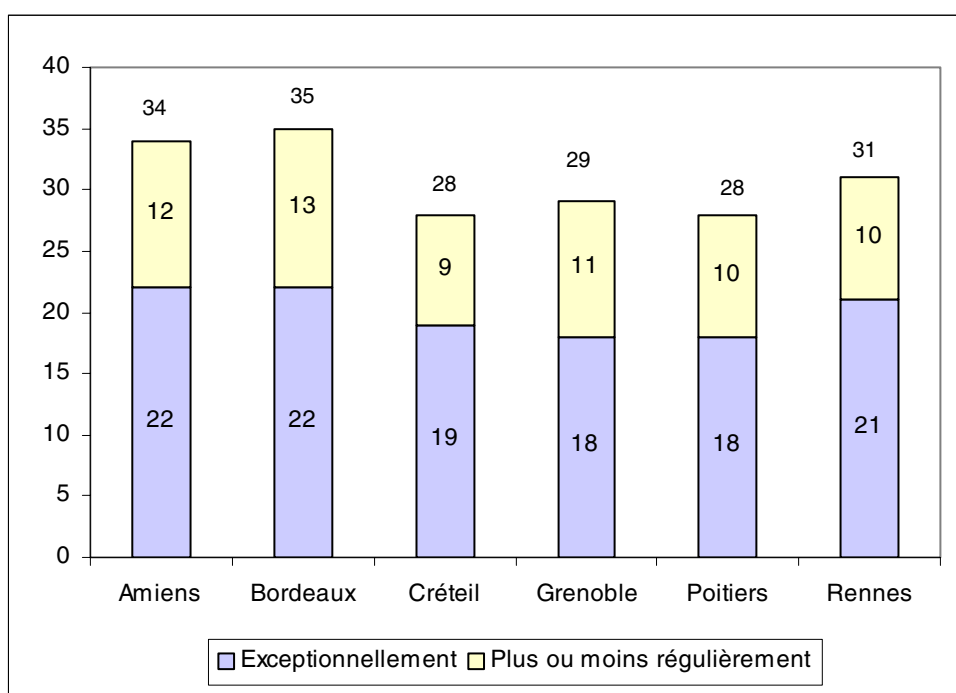
Pas de différences significatives selon la catégorie socioprofessionnelle.

3. Les médicaments psychotropes

68,0 % des lycéens déclarent ne pas avoir pris, depuis un an, de médicaments contre la nervosité, l'angoisse ou pour mieux dormir,
19,6 % en ont pris exceptionnellement,
et 10,4 % plus ou moins régulièrement.
N.R. 2,0 %.

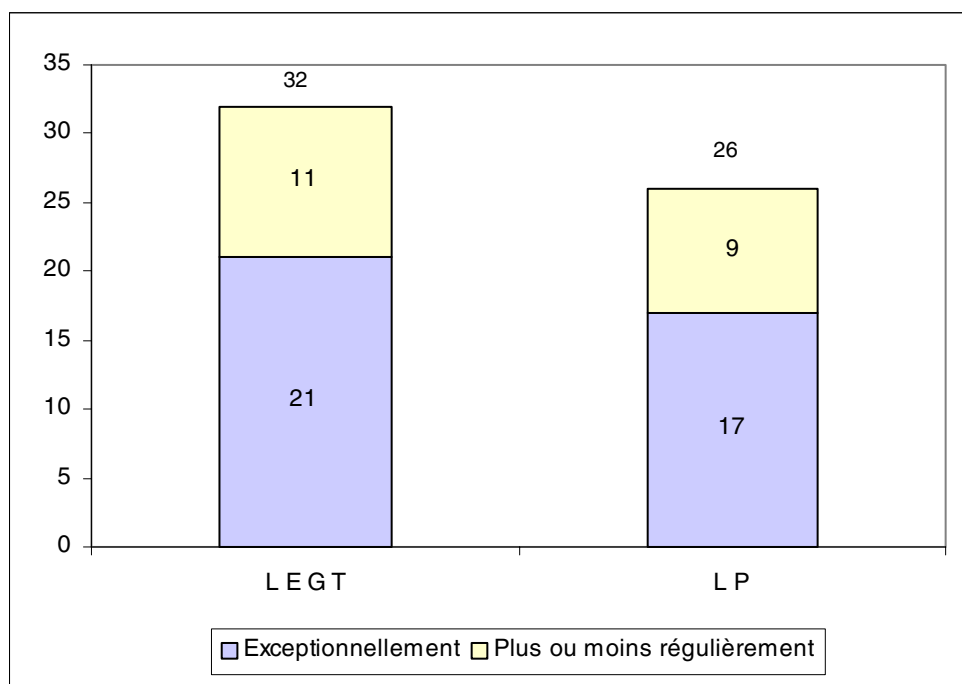
L'usage de médicaments psychotropes

Selon les académies



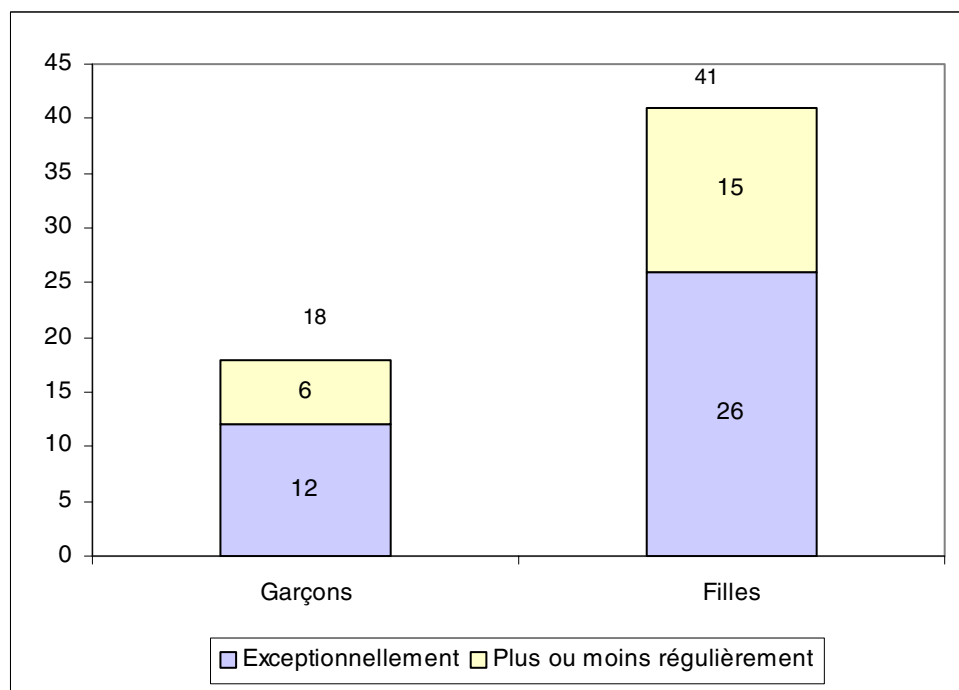
Peu de différences entre les académies.

Selon la filière



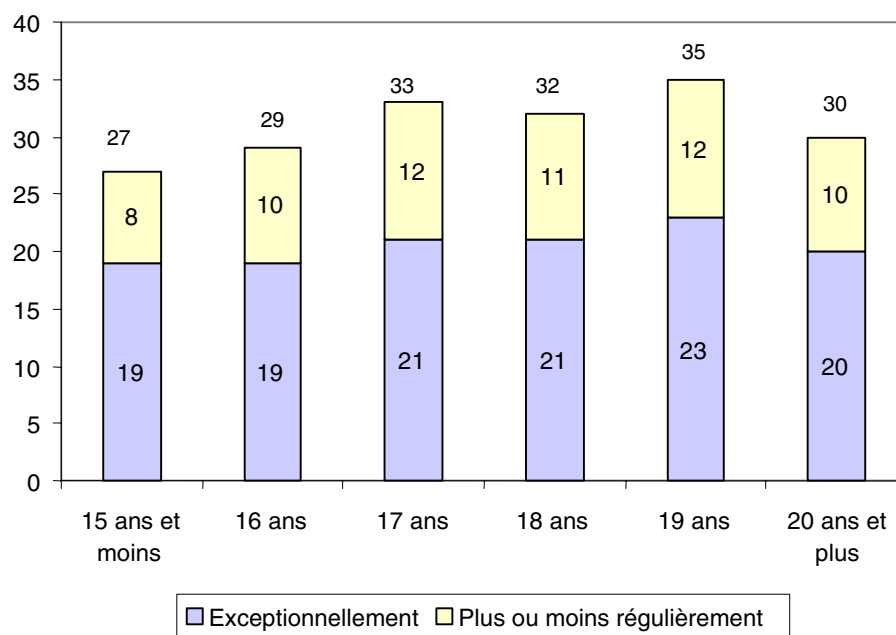
Les élèves de L.E.G.T. sont un peu plus souvent concernés que ceux de L.P..

Selon le sexe



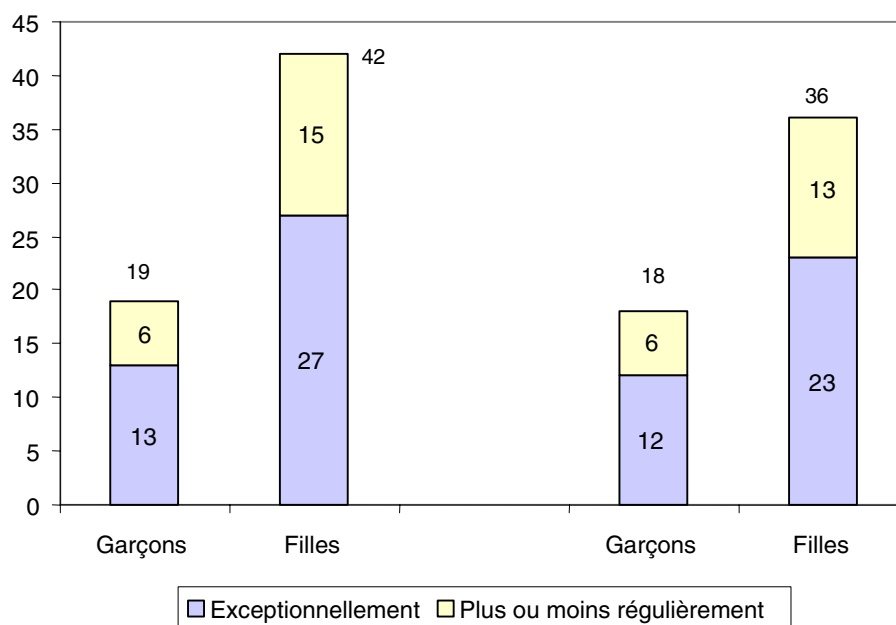
Cette conduite touche un taux beaucoup plus élevé de filles que de garçons.

Selon l'âge



Pas de différences significatives entre les classes d'âge touchant à l'usage de médicaments psychotropes.

Selon le sexe par filière

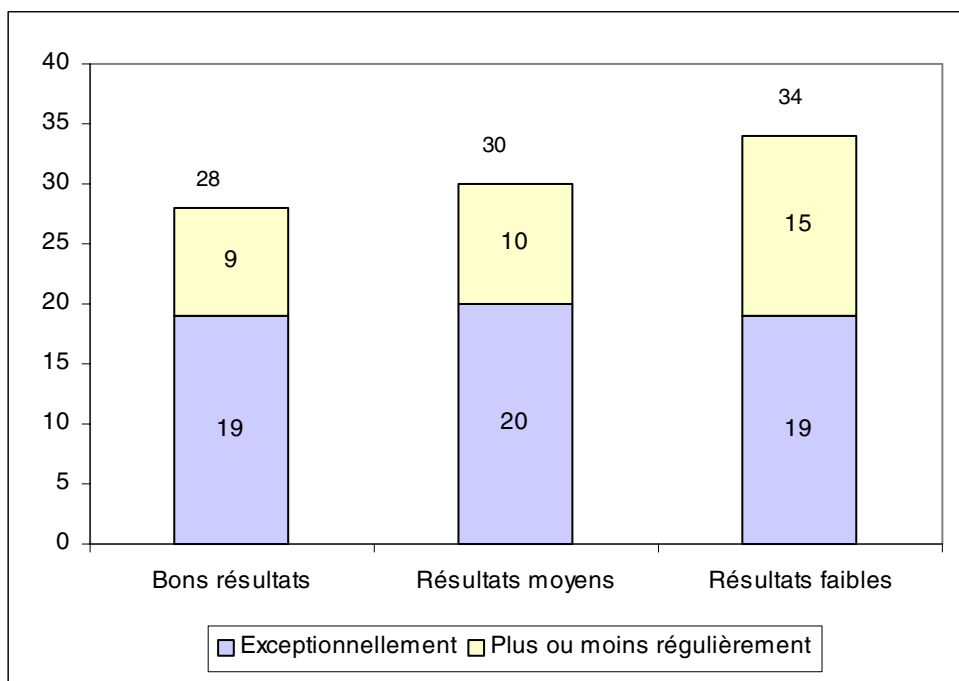


L.E.G.T.

L.P.

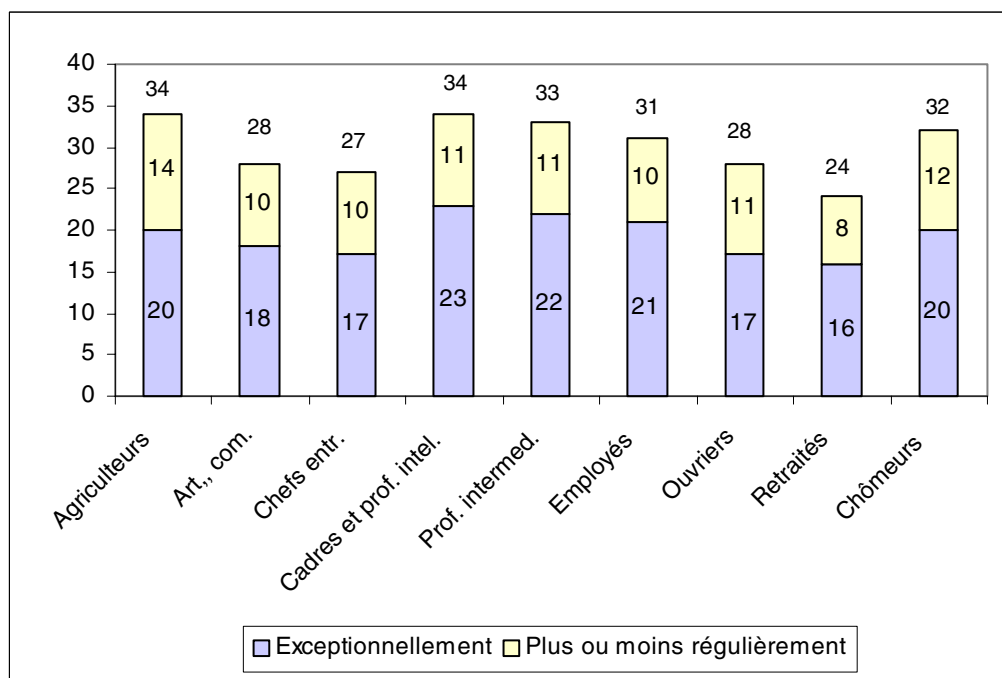
Quelle que soit la filière, les filles ont fait usage de médicaments psychotropes beaucoup plus fréquemment que les garçons.

Selon les résultats scolaires



A nouveau, les élèves à résultats faibles présentent le taux le plus important d'individus impliqués dans la conduite considérée.

Selon la profession du chef de famille



Les différences sont peu importantes et difficilement interprétables, sachant que l'effet « sexe » ne joue pas car garçons et filles se répartissent à peu près de la même manière selon les catégories socioprofessionnelles.

4 Les drogues illicites

(en %)

<i>Depuis un an, avez-vous fait usage de :</i>	Jamais	1 ou 2 fois	De 3 à 9 fois	10 fois et plus	Non réponse
. Haschich, marijuana	67,8	9,4	6,4	14,0	2,3
. Produit à inhaler	90,5	3,5	0,8	1,4	3,8
. Amphétamines	94,0	1,1	0,3	0,7	3,9
. Cocaïne	94,3	0,8	0,2	0,9	3,8
. Héroïne	94,4	0,5	0,3	0,9	3,9
. Ecstasy – L.S.D.	92,6	1,8	0,5	1,1	3,9
. Autre(s)	72,5	1,5	0,9	1,7	23,4

L'usage des diverses drogues touche les pourcentages de lycéens suivants :

. Dérivés du cannabis	29,8 %
. Produits à inhaler	5,7 %
. Amphétamines	2,1 %
. Cocaïne	1,9 %
. Héroïne	1,7 %
. Ecstasy – L.S.D.	3,4 %
. Autres	4,1 %

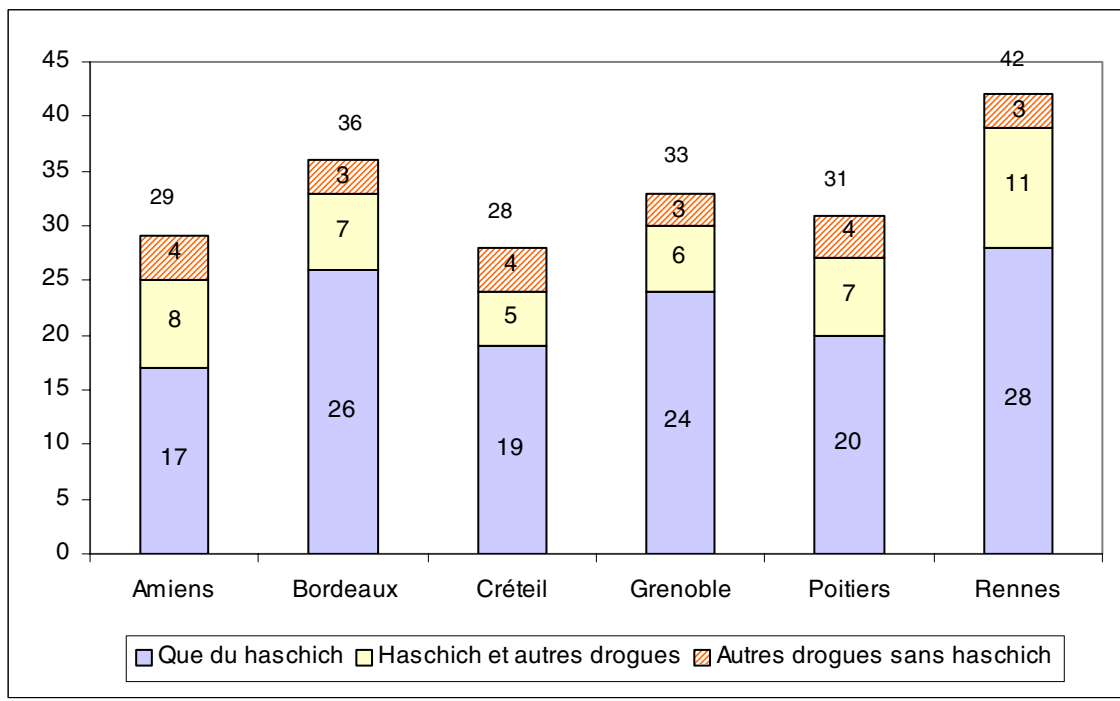
Le taux de non-réponse est plus élevé pour cette question qu'il ne l'est, en moyenne, pour l'ensemble du questionnaire.

- 66,5 % des lycéens n'ont utilisé aucune drogue durant l'année,
- 22,9 % n'ont fait usage que de haschich, soit 68,4 % de l'ensemble des consommateurs de drogue,
- 7,2 % ont utilisé du haschich ainsi que d'autres drogues, soit 21,5 % de l'ensemble,
- et 3,4 % ont utilisé d'autres drogues sans haschich, soit 10,1 % de l'ensemble des usagers.

soit un total de 33,5 % de lycéens ayant consommé de la drogue durant l'année.

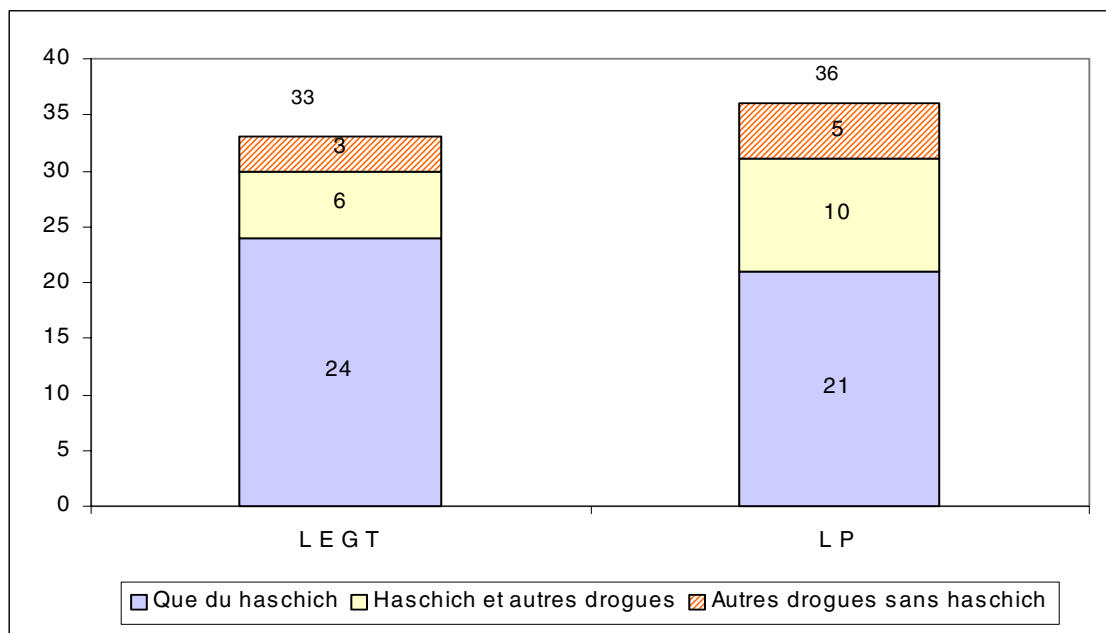
Consommation générale de drogues

Selon les académies



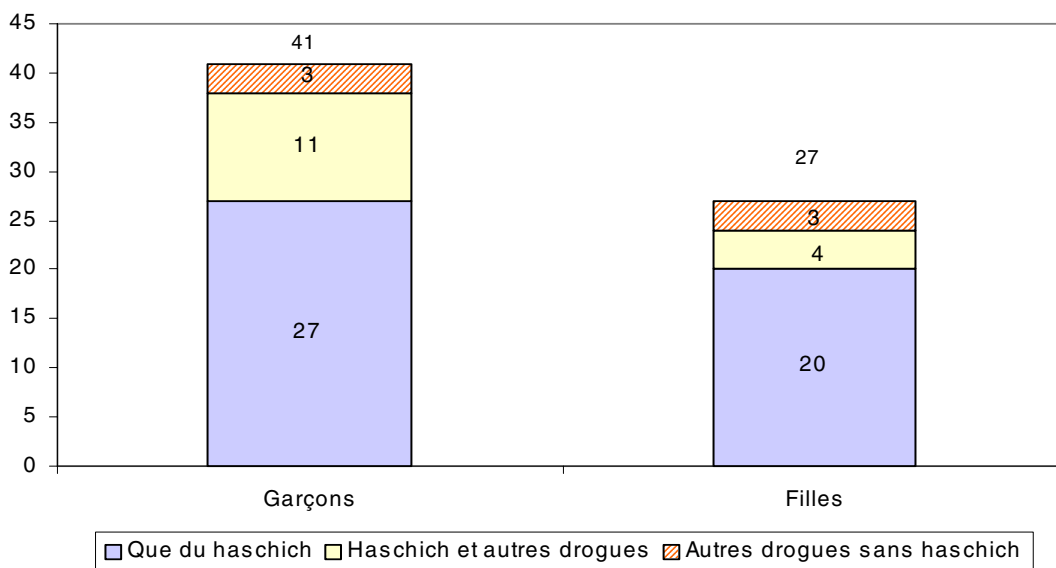
L'académie de Rennes, qui présente les taux les plus importants d'élèves ayant déclaré avoir été en état d'ivresse durant l'année et de fumeurs, est aussi celle où le taux de consommateurs de drogues est le plus élevé.

Selon la filière



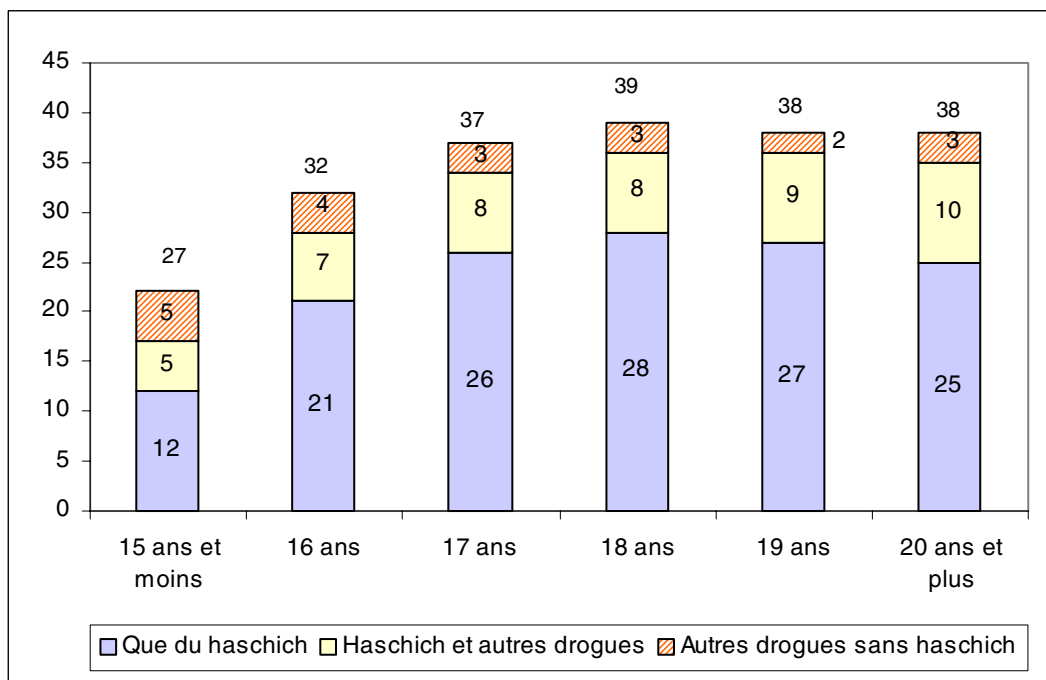
Le pourcentage d'élèves ayant consommé de la drogue durant l'année est un peu plus élevé pour la population de L.P., la différence est due à la catégorie d'individus ayant fait usage d'autres drogues que le haschich (15 % pour le L.P. et 9 % pour les L.E.G.T.).

Selon le sexe



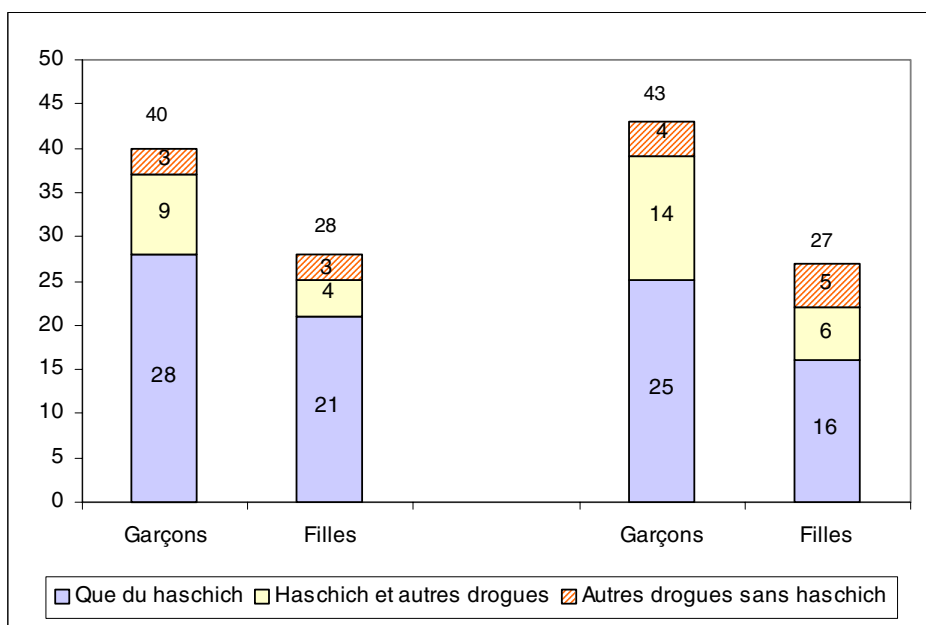
Les garçons sont beaucoup plus concernés par la consommation de drogues, 41 % d'entre eux en ont fait usage durant l'année, que les filles (27 %).

Selon l'âge



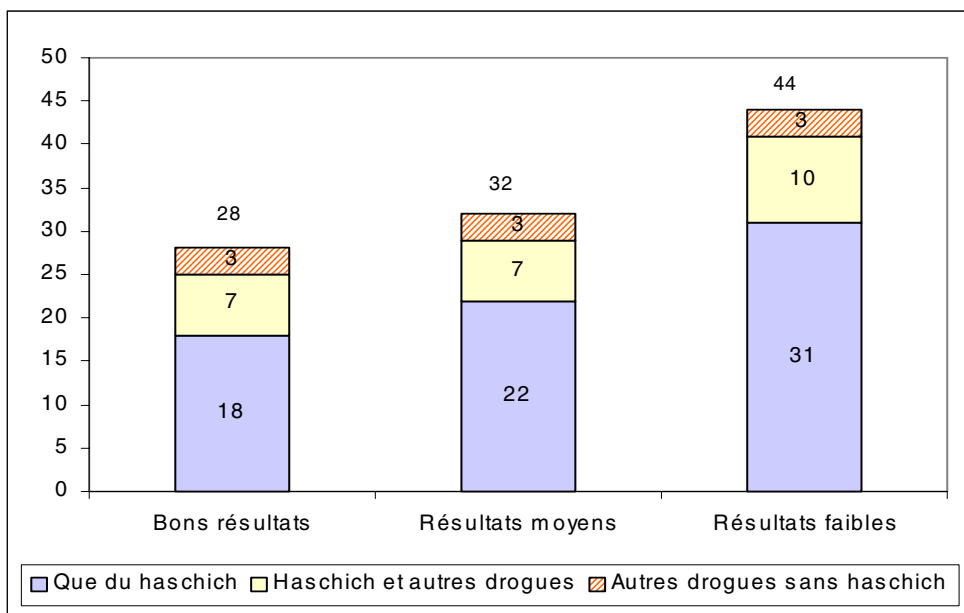
La proportion d'usagers de drogues augmente jusqu'à dix-sept – dix-huit ans, et se stabilise à cet âge.

Selon le sexe par filière



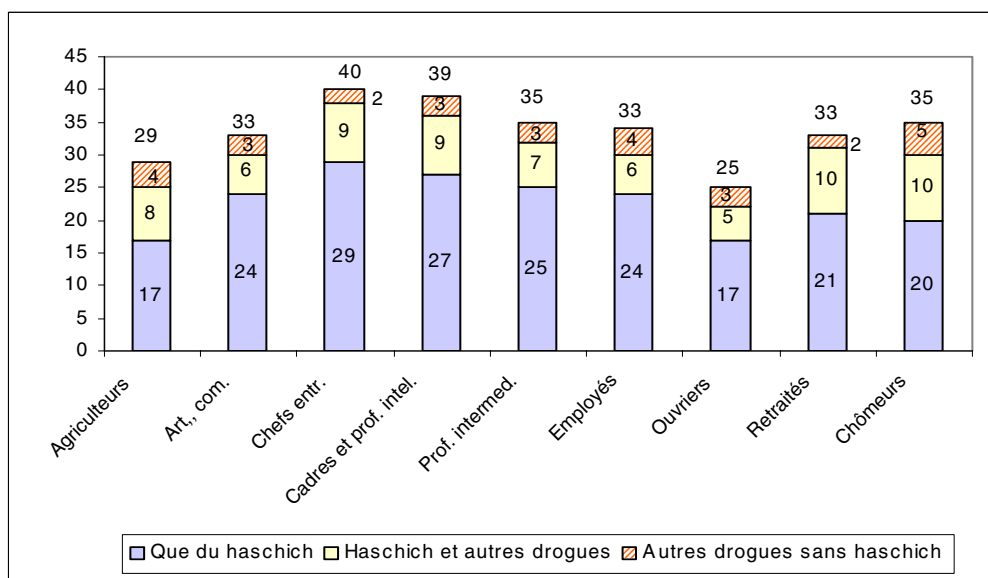
L'effet filière ne joue, et faiblement, que pour les garçons.

Selon les résultats scolaires



L'usage de drogue est d'autant plus fréquemment rencontré que les résultats scolaires auto-estimés baissent en qualité.

Selon la profession du chef de famille



Les enfants de chefs d'entreprise et de cadres et professions intellectuelles supérieures sont proportionnellement les plus nombreux à avoir consommé

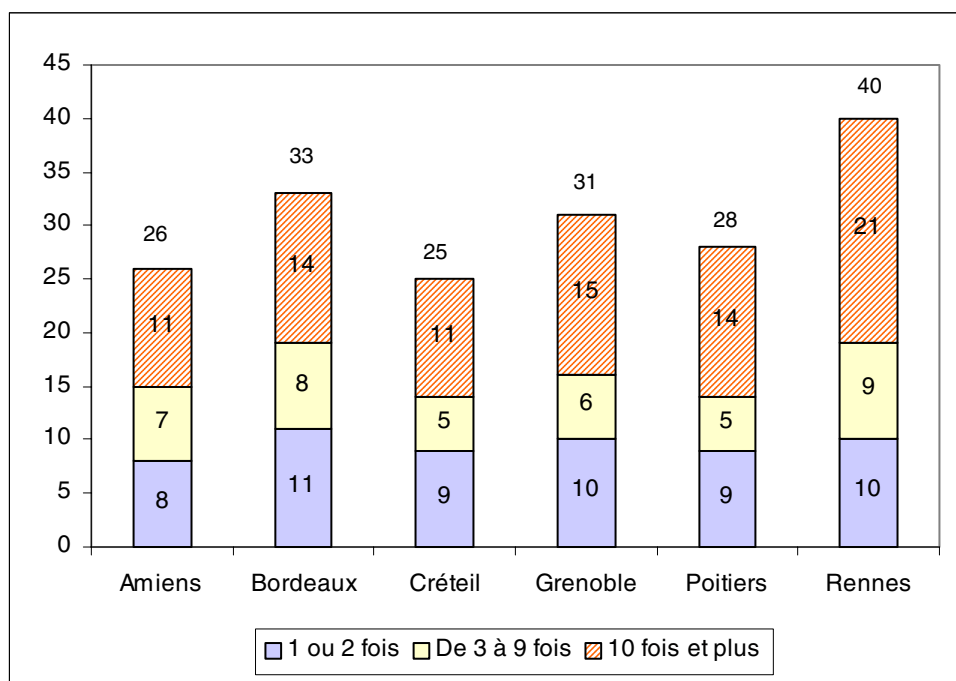
de la drogue durant l'année ; les enfants d'agriculteurs et d'ouvriers présentent les taux les plus bas.

L'usage des divers produits

☞ Selon les académies

● L'usage du haschich

30 % de lycéens ont fait usage de haschich durant l'année, un tiers d'entre eux d'une façon tout à fait occasionnelle (une ou deux fois).



L'académie de Rennes, qui a le taux le plus élevé de consommateurs, présente de même le pourcentage le plus fort d'individus qui consomment le plus souvent : 21 % « 10 fois et plus » (moyenne générale : 14 %).

● Les autres drogues

(en %)

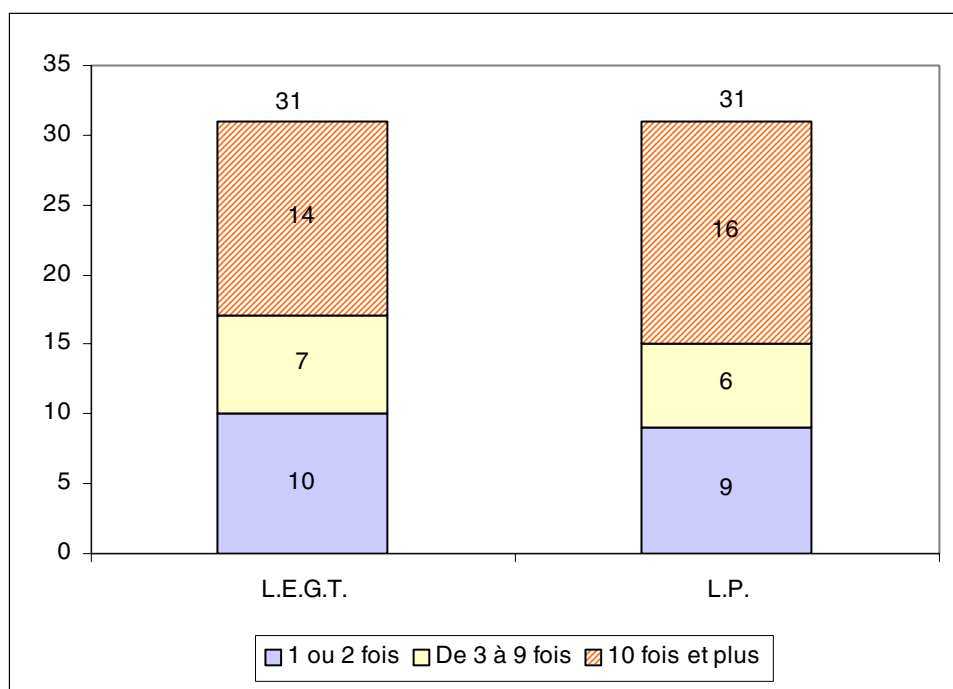
Académies	Produits à inhaler	Amphétamines	Cocaïne	Héroïne	Ecstasy - LSD
Amiens	6,2	3,3	3,0	2,2	4,0
Bordeaux	5,7	1,7	1,9	1,3	3,0
Créteil	4,8	3,0	2,5	2,2	3,4
Grenoble	4,7	1,8	1,7	1,8	3,8
Poitiers	5,1	1,9	1,5	1,3	3,1
Rennes	9,4	2,0	1,6	1,4	4,4

<i>Ensemble</i>	5,7	2,1	1,9	1,7	3,4
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

NB : Compte tenu du taux élevé de non réponse, nous laissons de côté la classe « Autres ».

🔍 **Selon la filière**

● *L'usage du haschich*



● *Les autres drogues*

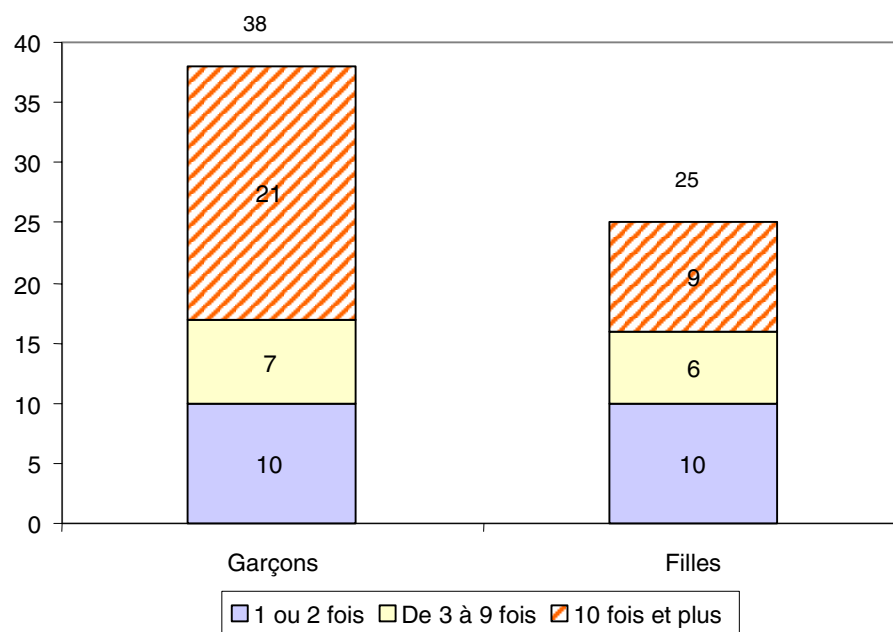
(en %)

Filières	Produits à inhaler	Amphétamines	Cocaïne	Héroïne	Ecstasy - LSD
L.E.G.T.	5,2	1,7	1,4	1,2	2,7
L.P.	7,8	3,5	3,6	3,2	6,3
Ensemble	5,7	2,1	1,9	1,7	3,4

Pour toutes les drogues autres que le haschich, la population d'élèves de L.P. présente des taux plus élevés de consommateurs.

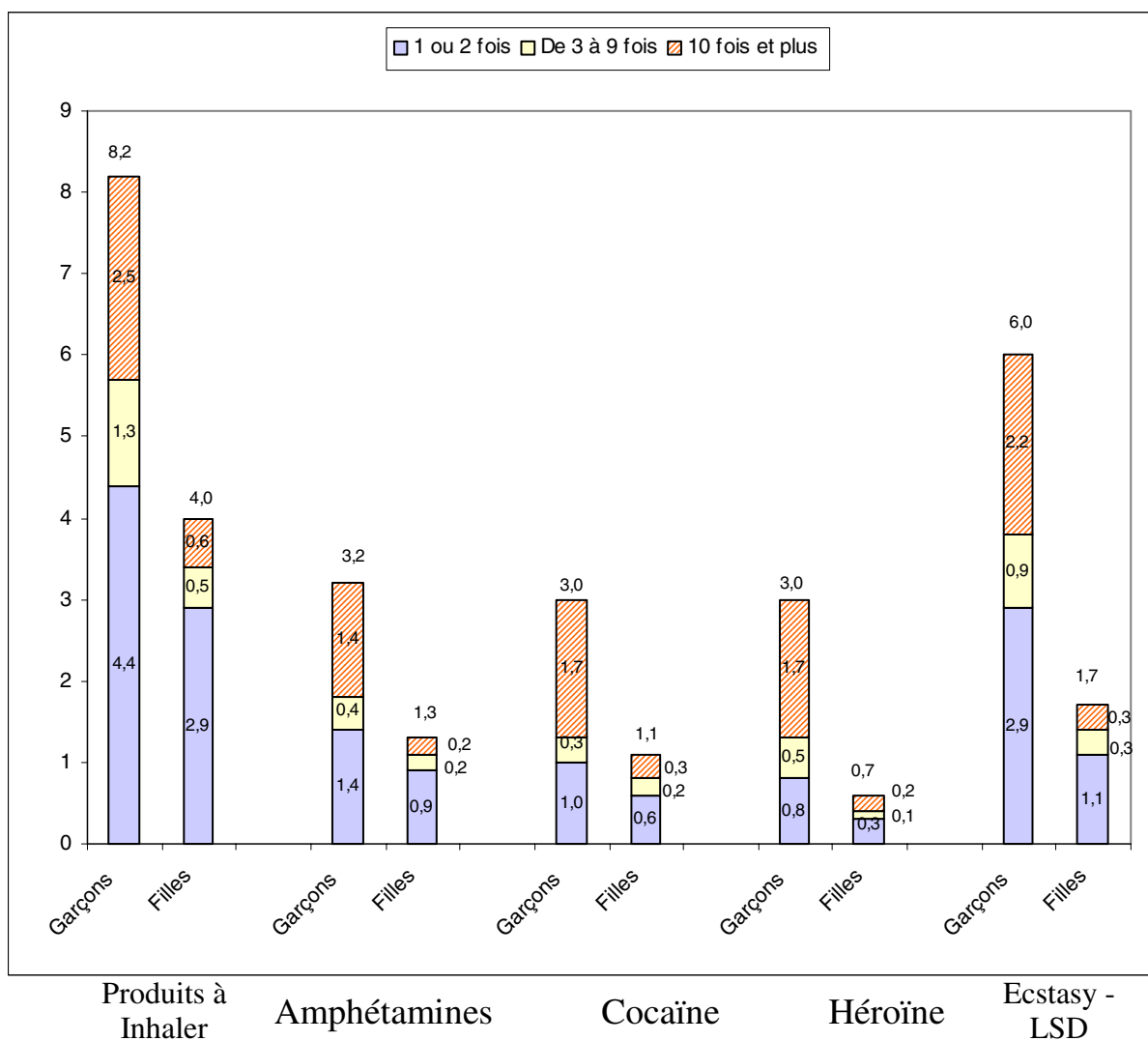
✍ **Selon le sexe**

- *L'usage du haschich*



Il y a une proportion équivalente de garçons et de filles qui sont des usagers occasionnels ; en revanche, la différence est très marquée quant à l'usage fréquent (10 fois et plus) qui comprend proportionnellement deux fois plus de garçons que de filles.

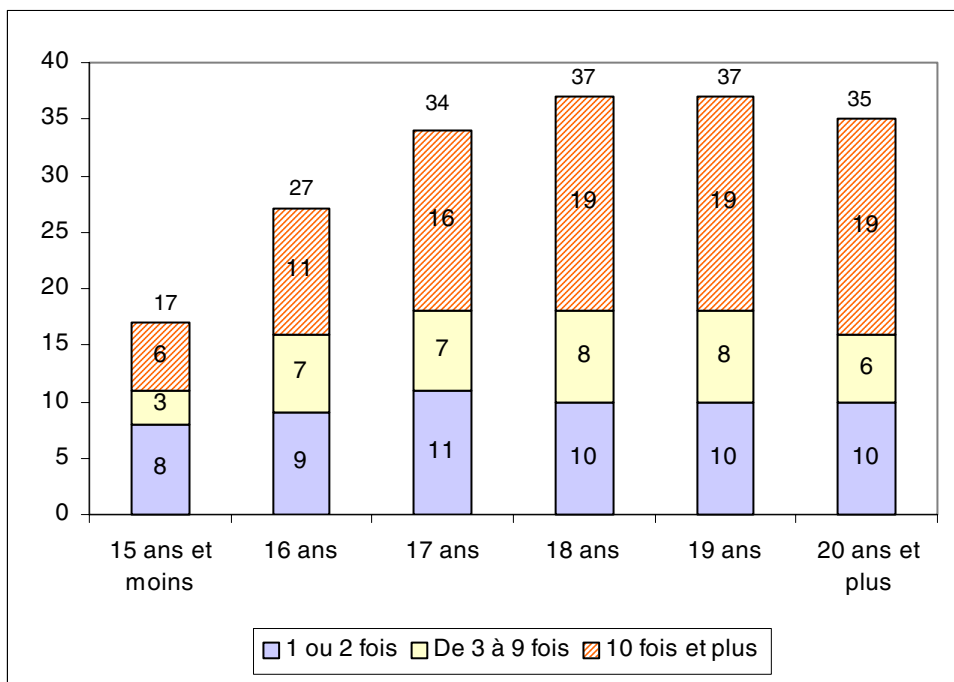
- Les autres drogues



Pour toutes les drogues, le taux de garçons est au moins le double que celui des filles, la différence étant beaucoup plus marquée pour l'usage fréquent.

✂ **Selon l'âge**

● **L'usage du haschich**



Le nombre de consommateurs augmente jusqu'à dix-sept – dix-huit ans, surtout pour l'usage fréquent, et se stabilise à cet âge.

● **Les autres drogues**

(en %)

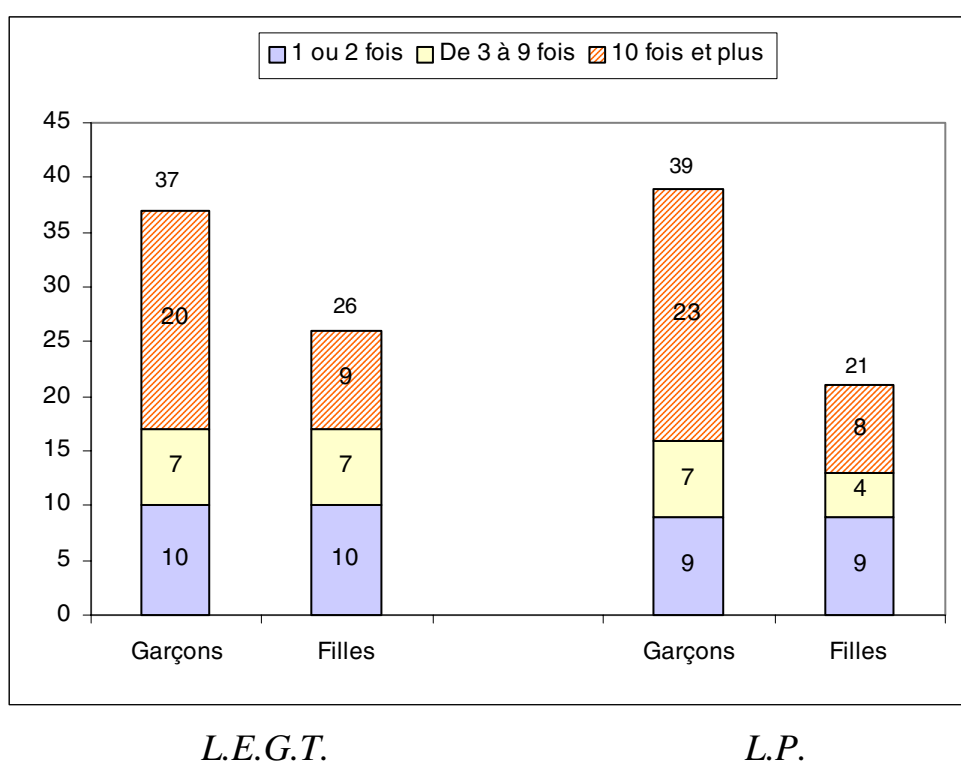
	Produits à inhaler	Amphétamines	Cocaïne	Héroïne	Ecstasy - LSD
15 ans et moins	4,3	1,4	1,7	1,3	1,9
16 ans	6,5	2,2	1,6	1,4	3,0
17 ans	6,0	2,5	2,0	1,8	3,8
18 ans	5,5	2,5	2,3	1,9	4,8
19 ans	6,2	1,9	2,0	1,6	4,4
20 ans et plus	7,8	3,2	3,7	3,3	5,9

<u>Ensemble</u>	5,7	2,1	1,9	1,7	3,4
-----------------	-----	-----	-----	-----	-----

Dans tous les cas, c'est parmi les 20 ans et plus (5 % de la population) que l'on trouve le taux le plus élevé de consommateurs de drogues. L'usage de l'ecstasy est d'autant plus fréquent que l'on avance en âge.

✂ Selon le sexe par filière

- L'usage du haschich



Les filles de L.P. sont un peu moins concernées (21 % d'entre elles) que celles de L.E.G.T. (26 %).

- Les autres drogues

(en %)

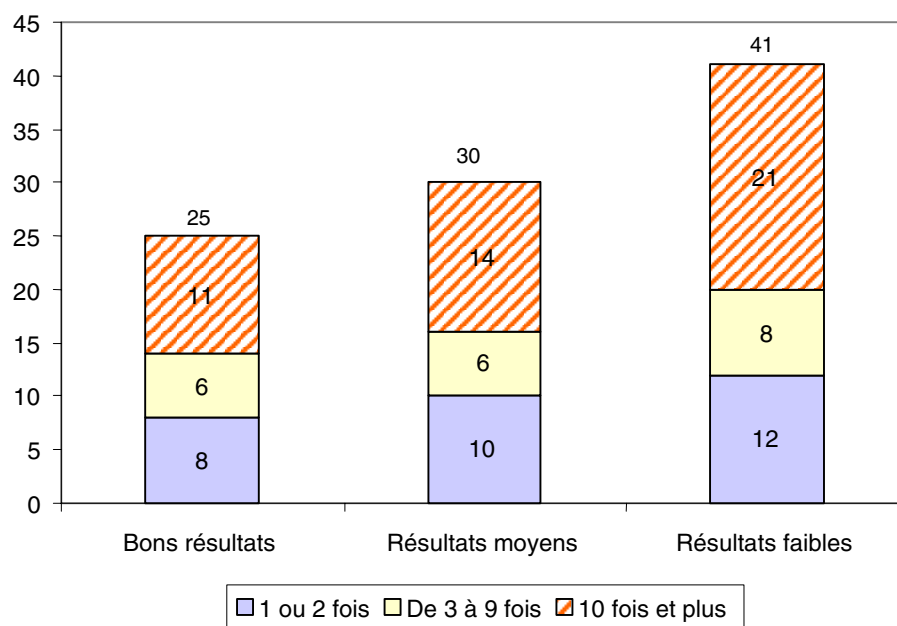
	Produits à inhaler	Amphétamines	Cocaïne	Héroïne	Ecstasy - LSD
Garçons L.E.G.T.	7,3	2,7	2,1	2,2	4,5
Filles L.E.G.T.	3,7	1,0	0,8	3,4	1,3
Garçons L.P.	9,9	4,3	5,1	4,6	8,9
Filles L.P.	5,2	2,5	1,6	1,4	2,9

Ensemble	5,7	2,1	1,9	1,7	3,4
----------	-----	-----	-----	-----	-----

L'effet filière est très sensible, pour toutes les drogues, à l'exception de l'héroïne pour les filles ; les garçons et les filles de L.P. présentent des taux plus élevés.

✎ **Selon les résultats scolaires**

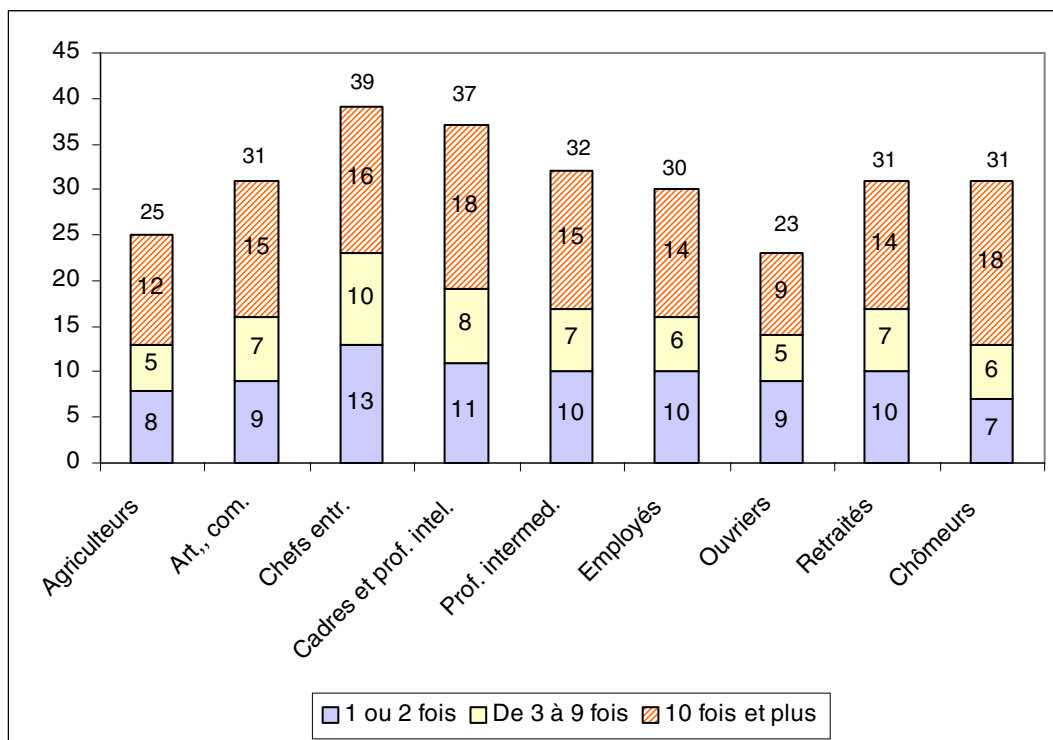
- L'usage du haschich



Les trois catégories d'élèves se différencient, particulièrement celle des élèves à résultats faibles.

✍ **Selon la profession du chef de famille**

- *L'usage du haschich*



C'est parmi les enfants de chefs d'entreprise et de cadres et professions intellectuelles supérieures qu'il y a la proportion la plus forte d'usagers de

haschich, ainsi que les enfants de chômeurs pour l'usage fréquent. Les enfants d'ouvriers et ceux d'agriculteurs se distinguent des autres catégories par la faiblesse de leurs taux d'usagers.

- Les autres drogues

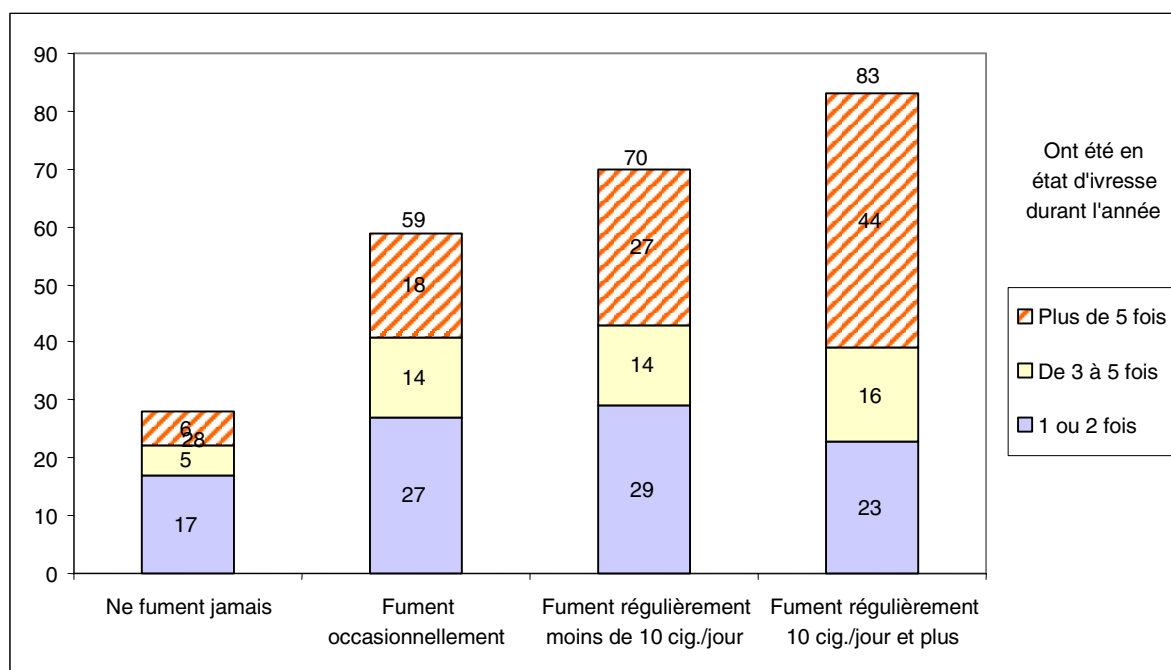
(en %)

	Produits à inhaler	Amphétamines	Cocaïne	Héroïne	Ecstasy - LSD
Agriculteurs	7,7	3,7	4,5	2,9	6,3
Artisans, commerçants	6,0	2,2	1,4	1,5	3,1
Chefs d'entreprises	4,5	4,3	3,1	2,7	4,3
Cadres et professions intellectuelles	6,7	2,2	2,1	1,4	4,4
Professions intermédiaires	5,9	1,0	1,3	1,1	2,4
Employés	4,8	1,4	0,8	1,0	2,1
Ouvriers	4,5	1,9	1,7	1,4	3,0
Retraités	6,1	1,4	1,7	1,7	5,1
Chômeurs	9,2	4,9	4,9	4,3	6,3
Ensemble	5,7	2,1	1,9	1,7	3,4

Les enfants de chômeurs sont la catégorie qui présente les taux les plus élevés d'usagers de drogues autres que le haschich. Les enfants d'agriculteurs qui, avec ceux d'ouvriers, ont la proportion la plus faible d'usagers de drogue (29 %) sont néanmoins, après les enfants de chômeurs, les plus forts consommateurs de drogues en dehors du haschich, en particulier pour l'ecstasy.

5. La polyconsommation

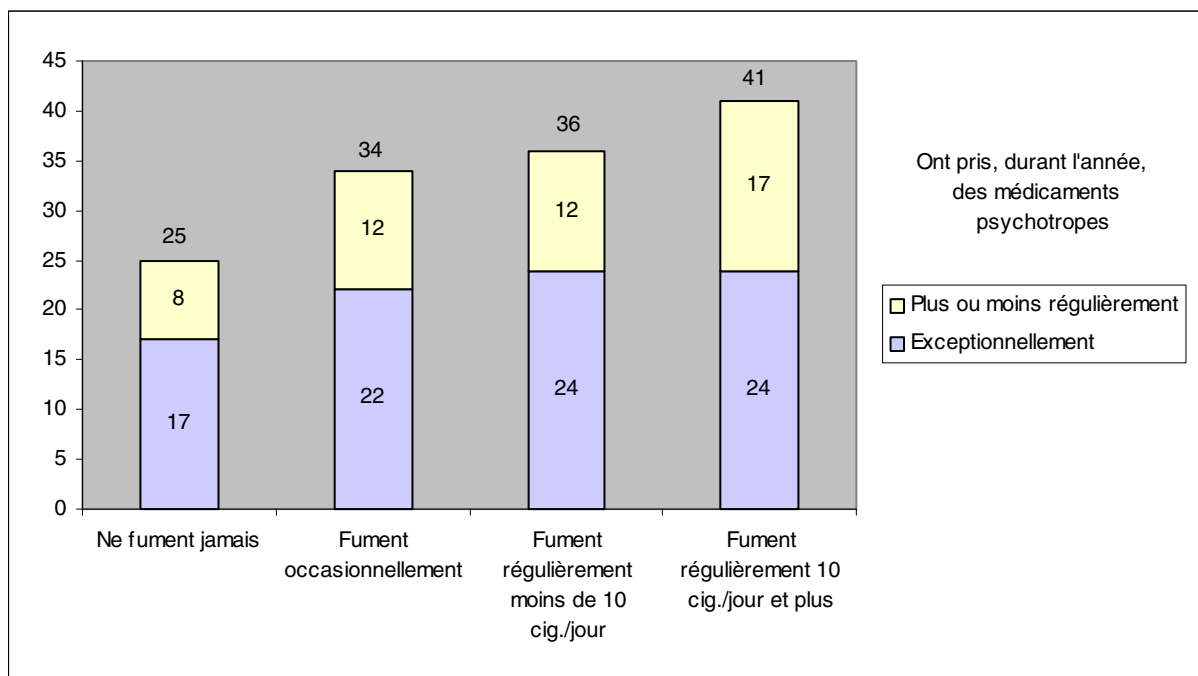
Les consommateurs de tabac et l'ivresse



NB Le graphique se lit ainsi : parmi les élèves qui ne fument jamais : 28 % ont été en état d'ivresse durant l'année : 17 % → 1 ou 2 fois ; 5 % → de 3 à 5 fois et 6 % → plus de 5 fois.

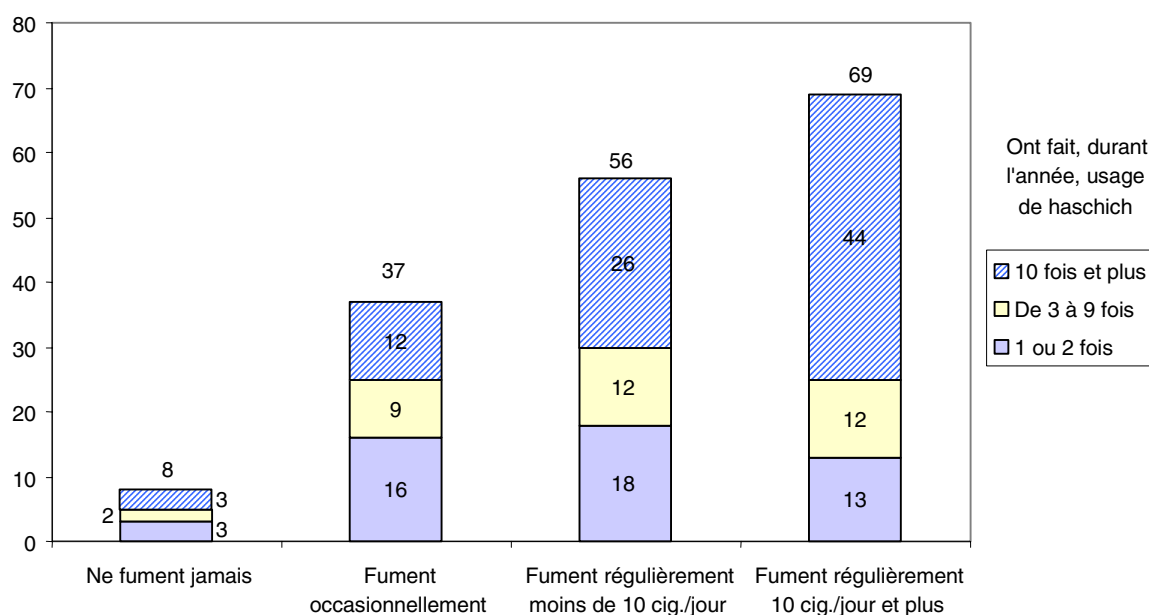
La relation est particulièrement forte et régulière entre les deux conduites : l'on a d'autant plus eu l'occasion d'être ivre que l'on est usager du tabac.

Les consommateurs de tabac et la prise de médicaments psychotropes



La relation entre usage de tabac et prise de médicaments psychotropes existe : ainsi, il y a proportionnellement deux fois plus de lycéens parmi ceux qui fument 10 cigarettes et plus par jour à avoir pris, durant l'année, plus ou moins régulièrement des médicaments psychotropes (17 %), qu'il n'y en a parmi ceux qui ne fument jamais (8 %), mais cette relation est moins prononcée que celle existant entre tabac et ivresse.

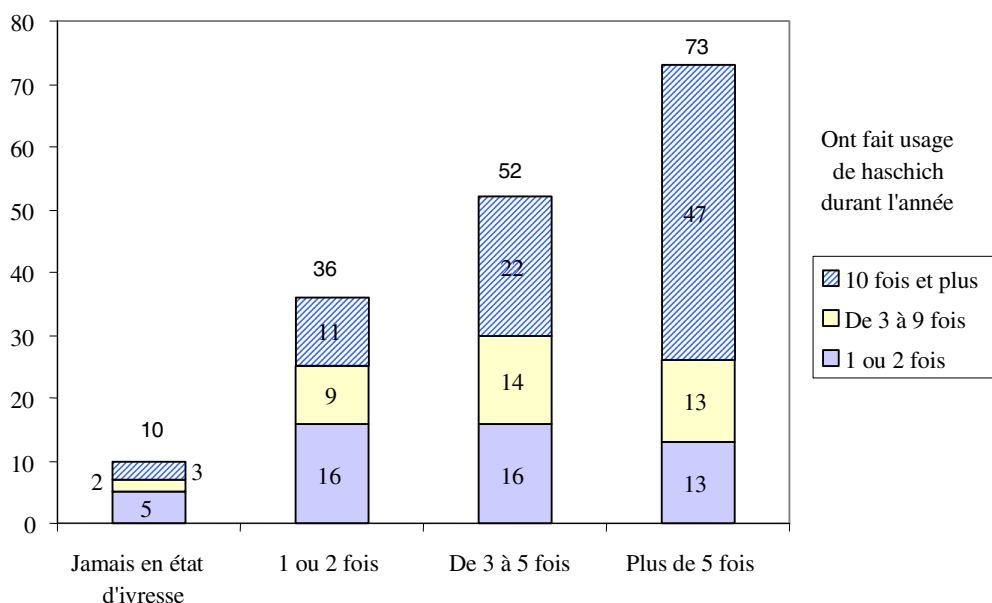
Les consommateurs de tabac et l'usage du haschich



Comme il en est pour l'ivresse, nous trouvons une relation très forte entre les deux types de consommation. La quasi totalité (92 %) des lycéens qui ne fument pas ne font pas usage de haschich ; à l'inverse, c'est plus des deux tiers (69 %) de ceux qui fument au moins dix cigarettes par jour qui s'adonnent à cette consommation, avec une forte proportion d'usagers fréquents. 44 % de ces lycéens « gros » fumeurs ont fait usage de haschich dix fois et plus pendant l'année (moyenne générale : 14 %).

C'est une répartition selon la même structure que nous rencontrons quand nous examinons l'usage du cannabis en fonction de l'expérience de l'ivresse.

L'ivresse et l'usage du haschich



90 % de ceux qui ne se sont jamais enivrés durant l'année n'ont également pas fait usage de haschich ; par contre, c'est 73 % de ceux qui se sont enivrés plus de cinq fois dans l'année qui ont, durant cette période, consommé du haschich, avec une très forte proportion (47 %) d'utilisateurs fréquents (10 fois et plus).

Les consommateurs de tabac et l'usage d'autres drogues que le haschich (en %)

	Produits à inhaler	Amphétamines	Cocaïne	Héroïne	Ecstasy - LSD
Ne fument jamais	2,7	1,4	1,2	1,1	1,6
Fument occasionnellement	6,6	2,2	1,4	1,3	3,0
Fument régulièrement moins de 10 cigarettes par jour	7,2	2,0	1,9	1,5	3,7
Fument régulièrement 10 cigarettes et plus par jour	15,6	5,5	5,8	4,7	12,4
Ensemble	5,7	2,1	1,9	1,7	3,4

Tendanciellement la proportion d'utilisateurs de drogues autres que le haschich est d'autant plus élevée que la consommation de tabac l'est aussi. Les gros fumeurs, les 12,6 % de la population qui fument dix cigarettes par jour, sont particulièrement concernés par la consommation de drogues autres que le haschich.

L'ivresse et l'usage d'autres drogues que le haschich (en %)

	Produits à inhaler	Amphétamines	Cocaïne	Héroïne	Ecstasy - LSD
Jamais ivre durant l'année	2,1	1,0	0,7	0,7	1,1
1 ou 2 fois	4,9	2,1	1,3	1,0	2,3
3 à 5 fois	8,8	2,2	2,2	1,1	4,9
Plus de 5 fois	16,8	5,9	6,2	5,7	12,2
Ensemble	5,7	2,1	1,9	1,7	3,4

La consommation d'autres drogues que le haschich est d'autant plus fréquemment rencontrée que l'individu a eu l'occasion d'être en état d'ivresse. Cette relation est particulièrement forte dans le cas des 9,5 % d'élèves qui signalent avoir été ivres plus de 5 fois durant l'année.

Notre population d'élèves se partage en quatre groupes d'inégale importance si l'on prend en compte le critère d'usage de drogues illicites :

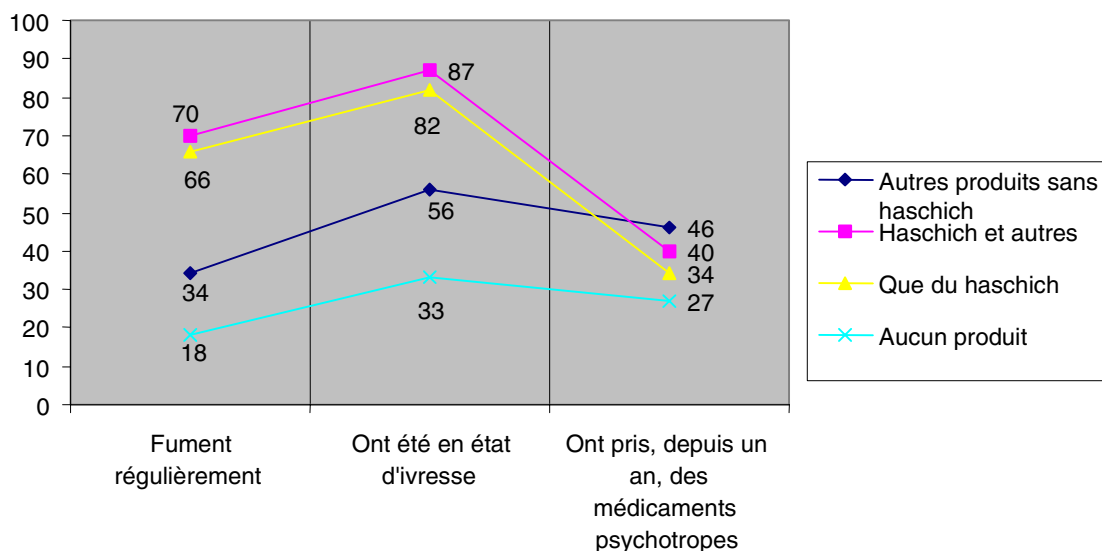
66 % des individus n'ont pris, depuis un an, aucun produit ;

23 % n'ont pris que du haschich ;

7 % ont utilisé du haschich et d'autres produits ;

3 % ont utilisé d'autres produits sans haschich.

Ces quatre groupes vont très nettement se différencier en ce qui concerne l'usage de tabac, l'ivresse, la consommation de médicaments psychotropes.



Pour le tabac, l'ivresse, les médicaments psychotropes, les non-utilisateurs de drogues se distinguent très fortement de ceux qui en font usage. Les 3 %

d'individus qui font usage de drogues autres que le haschich sont également ceux qui ont le plus recours aux médicaments psychotropes.

IV - Les modalités de consommation de produits psychotropes et les opinions sur les effets de cette consommation et sur sa prévention

1. L'alcool

Les conduites

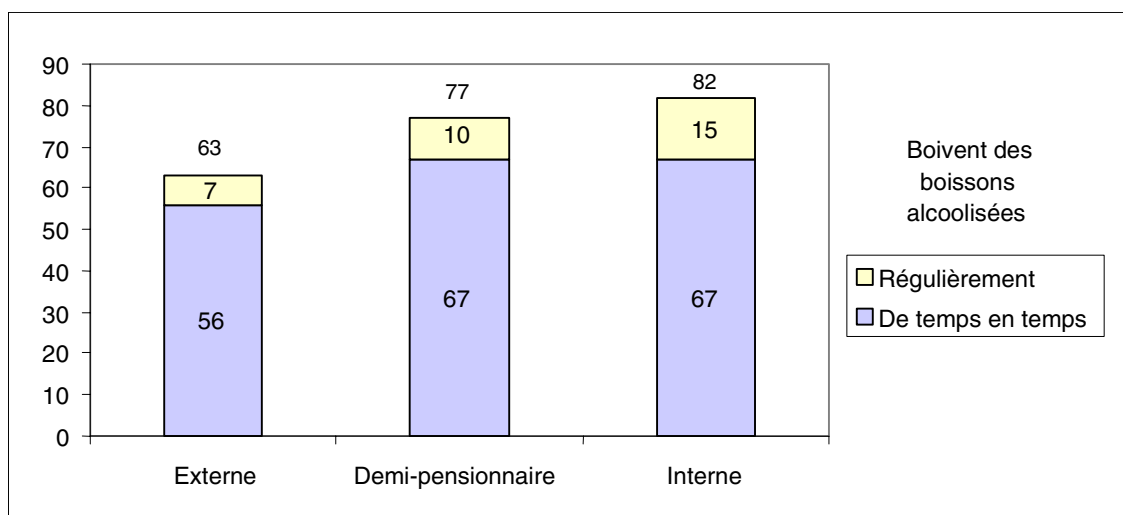
27 % de lycéens ne boivent jamais de boissons alcoolisées, 50 % ne se sont jamais enivrés durant l'année.

L'ivresse concerne beaucoup plus souvent les garçons que les filles et, pour les premiers, est une conduite plus fréquemment rencontrée chez les élèves de L.P. que chez ceux de L.E.G.T.. Elle est d'autant plus souvent présente que le lycéen avance en âge et que ses résultats scolaires sont faibles.

Influence du mode d'hébergement

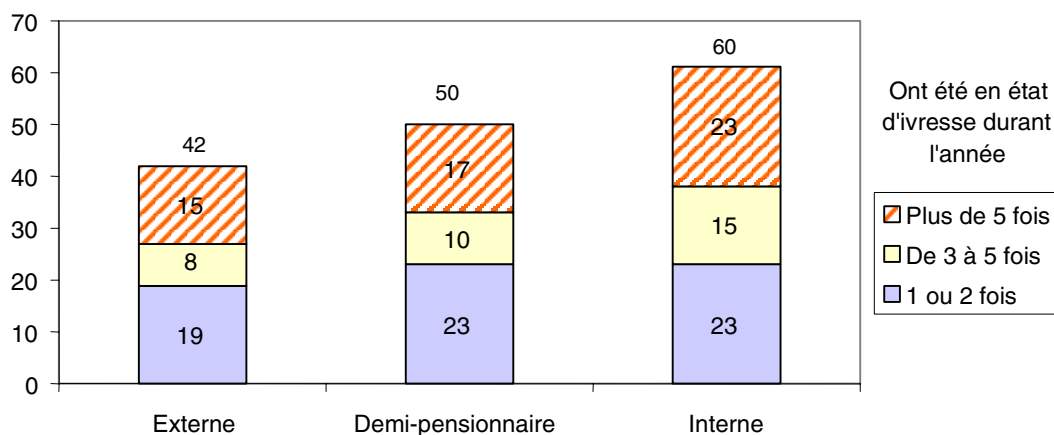
31 % des élèves sont externes ; 57 % : demi-pensionnaires et 11 % : internes.

La consommation de boissons alcoolisées en fonction du mode d'hébergement



Paradoxalement, plus les élèves sont présents au lycée, plus souvent ils signalent qu'ils consomment des boissons alcoolisées ⁽¹⁾

L'ivresse en fonction du mode d'hébergement



Les 11 % d'élèves internes sont ceux qui ont le plus souvent l'occasion d'être ivres.

Influence des modalités d'interdiction de l'alcool dans l'établissement

85,3 % des élèves déclarent que dans leur établissement, la consommation d'alcool est strictement interdite,

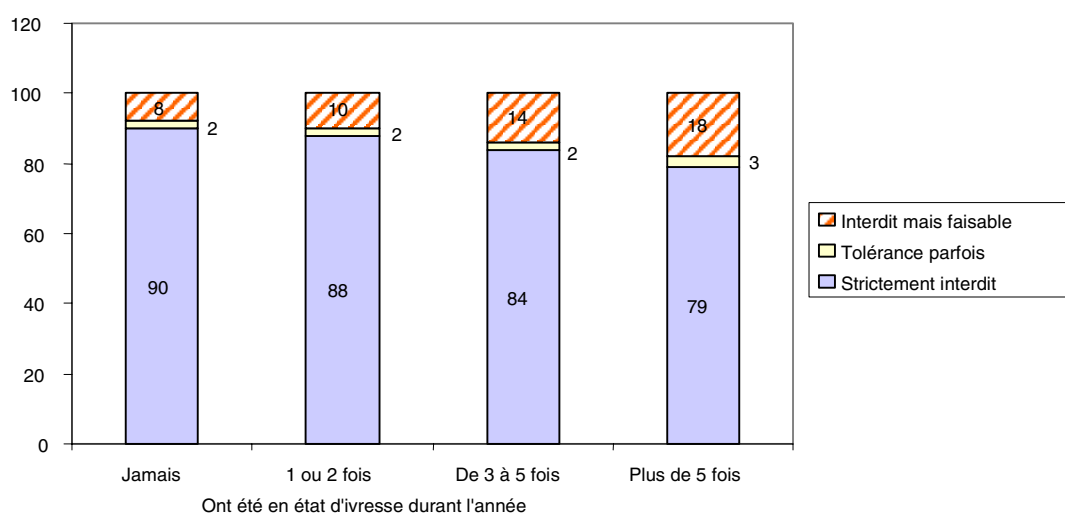
1,9 % signalent qu'elle est tolérée en certains endroits, en certaines circonstances,

mais surtout, ils sont **10,7 %** à dire « *c'est interdit, mais on peut le faire quand même* ».

⁽¹⁾ La variable sexe ne joue pas. Nous avons à peu près la même proportion de garçons et de filles selon le mode d'hébergement. Ainsi, parmi les internes : il y a 22 % de garçons de L.E.G.T., 28 % de filles de L.E.G.T. ; 27 % de garçons de L.P. et 23 % de filles de L.P..

Il y a parallélisme entre le développement de l'expérience de l'ivresse et le degré de vigilance de l'établissement en matière de consommation d'alcool tel qu'il est perçu par les élèves. Nous constatons que l'intensité d'usage augmente en même temps que baisse le taux d'élèves qui déclarent que, dans leur établissement, la consommation d'alcool est strictement interdite. 90 % de ceux qui ne se sont jamais enivrés durant l'année déclarent que dans leur établissement, la consommation d'alcool est strictement interdite ; ce taux baisse à 88 % pour ceux qui se sont enivrés 1 ou 2 fois, à 83 % pour ceux qui se sont enivrés de 3 à 5 fois, et à 79 % pour les élèves qui ont été, durant l'année scolaire, plus de 5 fois en état d'ivresse. A cette échelle d'usage correspond un degré de tolérance : 1,6 % de ceux qui disent ne jamais s'être enivrés durant l'année signalent que la consommation d'alcool est tolérée en certains endroits, certaines circonstances ; ils sont 2,7 % à faire le même constat parmi ceux qui se sont enivrés plus de 5 fois ; mais surtout un degré d'applicabilité. Il n'y a que 8,0 % d'élèves qui ne s'enivrent pas à dire que dans leur établissement, on peut ne pas respecter l'interdiction de consommation d'alcool ; ils sont 18,0 % à déclarer la même chose parmi ceux qui se sont enivrés plus de 5 fois durant l'année.

L'ivresse en fonction des modalités d'interdiction de l'alcool dans l'établissement



NB : le graphique se lit ainsi : parmi les élèves qui ne s'enivrent jamais, 90 % déclarent que la consommation d'alcool est strictement interdite ; 2 % : que c'est toléré parfois, et 8 % : que c'est interdit mais qu'on peut le faire quand même.

L'éventuelle possibilité d'échapper à la règle est confirmée par le fait que 14 % des lycéens (19 % parmi ceux qui se sont enivrés plus de 5 fois) signalent que dans leur établissement, s'il arrive que l'on soit en état d'ivresse, « *il y a peu de risque que cela soit remarqué* ».

« *Si vous étiez surpris dans votre établissement en train de boire une boisson alcoolisée ou en état d'ivresse, pensez-vous que :* » ⁽¹⁾

- il y a peu de risque que cela soit remarqué 13,8 %
- cela entraînerait un simple rappel à l'ordre 3,3 %
- cela entraînerait une sanction légère 5,6 %
- cela entraînerait une sanction grave 49,2 %
- je ne sais pas ce que cela entraînerait 28,1 %

La consommation de boissons alcoolisées est assez exceptionnelle dans le cadre du lycée :

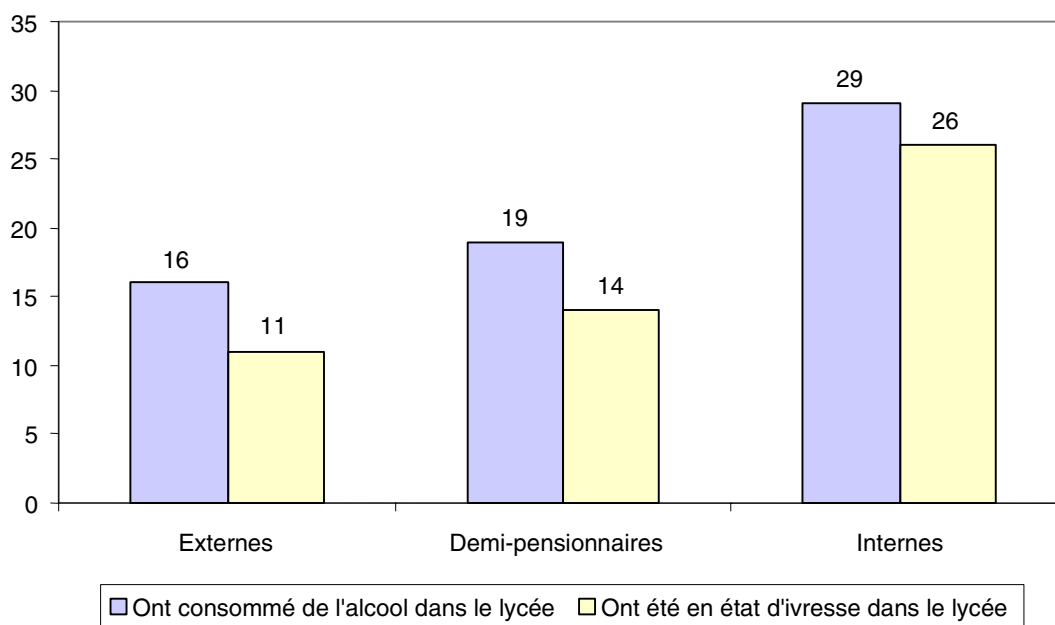
- 81,1 % des élèves ⁽¹⁾ signalent que cela ne leur arrive jamais,
- 16,8 % que cela leur arrive occasionnellement,
- et 2,1 % que cela leur arrive régulièrement ou assez régulièrement.

L'état d'ivresse va l'être encore plus puisque :

- 85,3 % des élèves ⁽¹⁾ signalent qu'il ne leur est jamais arrivé de se sentir ivre dans le lycée,
- mais 3,3 % déclarent qu'ils se sont enivrés dans le lycée et surtout
- 11,4 % qu'ils sont entrés dans l'établissement en état d'ivresse.

⁽¹⁾ Question posée uniquement aux élèves qui consomment régulièrement des boissons alcoolisées ou à qui il est arrivé de boire jusqu'à se sentir ivre.

Les différences sont notables selon le mode d'hébergement :



Interrogés sur les circonstances de consommation d'alcool, les lycéens concernés ⁽¹⁾ font apparaître l'ordre suivant :

- 6,5 % déclarent qu'ils ont le plus souvent l'occasion de boire des boissons alcoolisées au lycée,
- 8,7 % à leur domicile,
- 19,8 % à l'extérieur de leur domicile (rue, café, ...)
- et 81,6 % à l'occasion de sorties, de fêtes, de soirées.

Les opinions

Elles vont être ajustées aux pratiques. Plus les élèves sont engagés dans la consommation d'alcool, plus ils minimisent les effets nocifs de cette conduite et affirment le primat de la liberté individuelle et la conviction de la capacité de la personne à maîtriser sa conduite.

⁽¹⁾ Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

Opinions sur la consommation d'alcool selon l'expérience de l'ivresse

<i>Ivresse</i> consommation d'alcool	Jamais	1 ou 2 fois	3 à 5 fois	Plus de 5 fois	Ensemble
Est la cause de nombreux accidents	96,2 ⁽¹⁾	95,7	93,2	89,3	94,6
Peut provoquer de graves troubles de santé	85,1	74,8	68,7	62,5	77,3
Peut entraîner une dépendance	77,6	70,5	61,9	54,8	70,6
C'est une affaire personnelle, chacun est libre de faire comme il veut	59,6	67,2	73,2	78,8	65,9
N'est pas grave si l'on sait se contrôler.	52,8	65,1	70,6	70,4	60,2

La prévention

Il n'y a qu'un quart des élèves (25,9 %) qui signalent que dans leur établissement quelque chose a été fait pour les inciter à ne pas consommer de boissons alcoolisées.

Cette prévention a été faite selon les formes suivantes :

- dans le cadre d'un cours 22,4 %
- par des affiches, des brochures 69,6 %
- par des conférences 29,4 %
- autres types d'interventions 10,8 %⁽²⁾

La proportion d'élèves qui déclarent que quelque chose a été fait dans l'établissement pour les inciter à ne pas boire est d'autant plus forte qu'ils ont été en état d'ivresse.

⁽¹⁾ Le tableau se lit ainsi : 96,2 % des élèves qui ne s'enivrent jamais durant l'année sont d'accord sur le fait que la consommation d'alcool est la cause de nombreux accidents.

- 23,3 % de ceux qui n'ont jamais été en état d'ivresse disent qu'il y a eu une action de prévention contre l'alcool dans leur établissement
- 26,5 % de ceux qui ont été ivres, une ou deux fois
- 29,7 % de ceux qui ont été ivres, de trois à cinq fois,
- et 30,5 % de ceux qui ont été ivres, plus de cinq fois.
- Ensemble : 25,9 %.

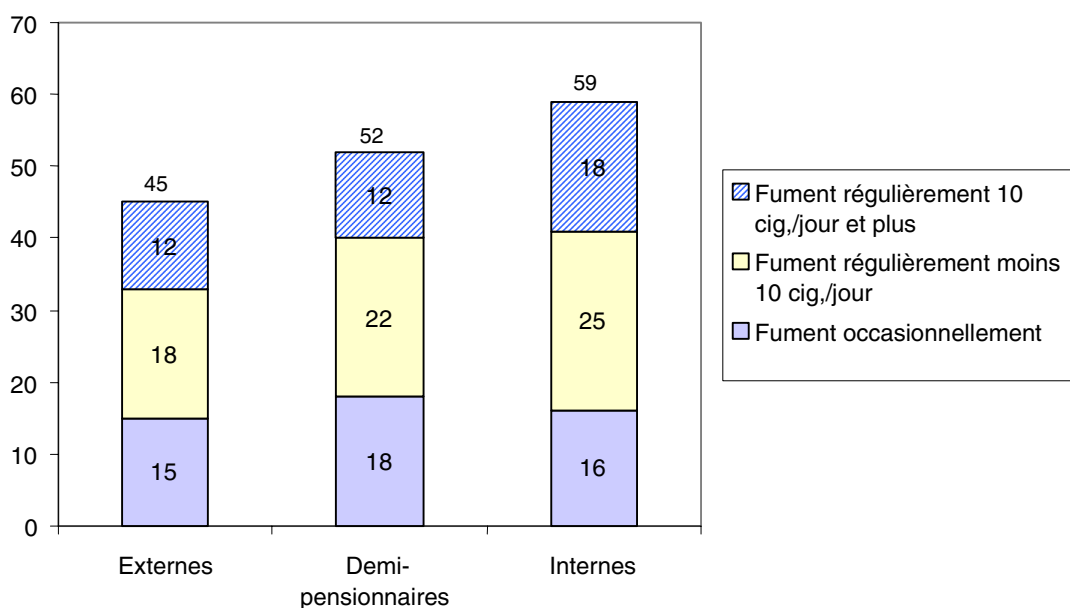
2. Le tabac

Les conduites

- 33,3 % des lycéens fument régulièrement (20,7 % moins de dix cigarettes par jour ; 12,6 % : dix cigarettes et plus),
- 16,5 % fument occasionnellement.

L'on rencontre chez les filles la même proportion de fumeurs que chez les garçons ; cette proportion est plus élevée pour les deux sexes pour les élèves de L.P. que pour ceux de L.E.G.T.. Comme pour la consommation d'alcool et l'ivresse, la proportion d'élèves concernés par cette conduite s'accroît jusqu'à dix-huit ans. Plus les résultats scolaires baissent en qualité, plus la proportion de fumeurs réguliers augmente.

⁽²⁾ Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.



Comme il en est pour l'alcool, l'usage du tabac est d'autant plus fréquemment rencontré que l'élève est pris en charge par l'établissement.

L'interdiction de l'usage du tabac est mise en œuvre dans les établissements selon une modalité largement dominante : interdiction de fumer dans les locaux, possibilité de le faire en plein air.

<i>Dans votre lycée :</i>	<i>% de Oui</i>
- il est interdit de fumer partout, y compris en plein air	3,3
- on peut fumer en plein air, mais il est interdit de fumer dans les locaux	75,0
- on peut fumer en plein air et dans certains locaux	10,3

C'est essentiellement dans les locaux de détente qu'il peut y avoir une éventuelle autorisation de fumer et, comme pour l'alcool, une minorité d'élèves déclarent qu'ils peuvent ne pas tenir compte de l'interdiction.

Peut-on fumer dans les locaux de détente (cafétéria, foyer, maison des lycéens) ?

- Non, c'est strictement interdit 75,0 %
- C'est interdit, mais on peut le faire quand même 10,4 %
- Il y a des « jours fumeurs » et des jours « sans » 2,3 %
- C'est permis 9,3 %

Pour les internes qui fument régulièrement :

Pouvez-vous fumer dans les chambres ?

- C'est strictement interdit 80,7 %
- C'est interdit, mais on peut le faire 15,7 %
- Ce n'est pas interdit 3,6 %

L'interdiction assez généralisée de fumer dans les locaux du lycée n'est pas considérée comme une gêne par la majorité des fumeurs :

Pour les élèves qui fument régulièrement :

Est-ce que le règlement qui interdit ou limite l'usage du tabac dans votre établissement vous gêne ?

Pas du tout	Un peu	Assez	Beaucoup
63,7 %	21,5 %	7,5 %	7,3 %

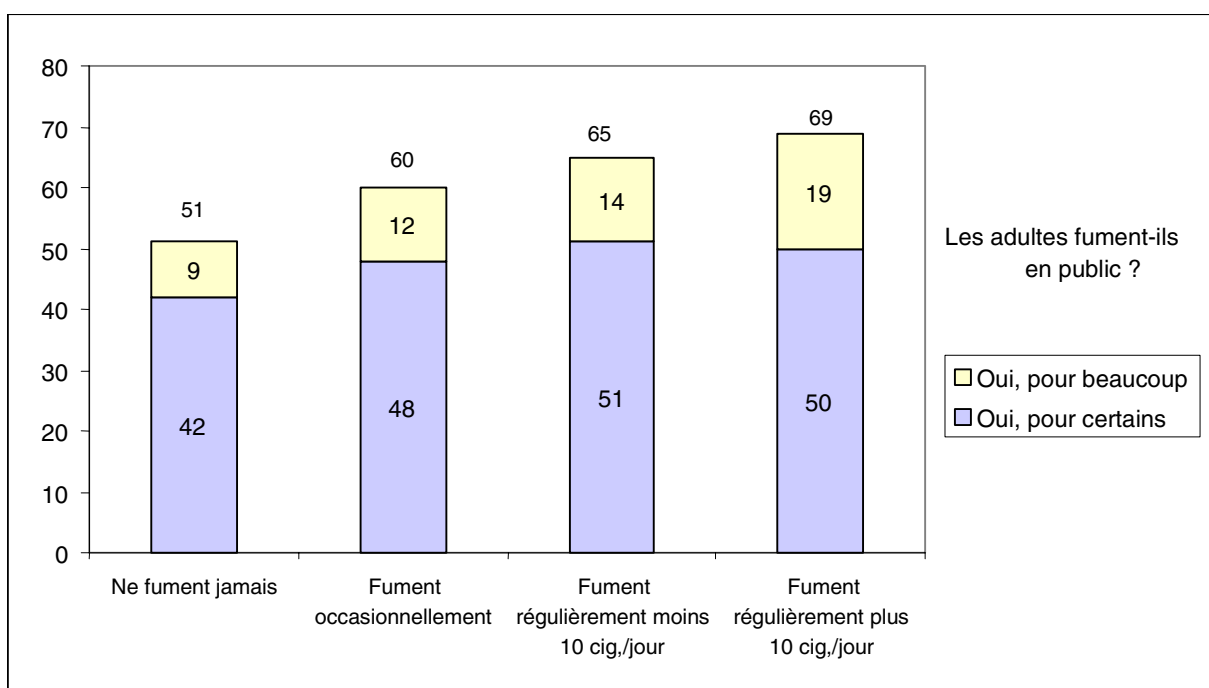
Si l'on croit en la valeur de l'exemple, les données suivantes peuvent être intéressantes :

Dans votre établissement, les adultes qui vous prennent en charge fument-ils en public ?

- Non, sauf exception 41,5 %
- Oui, pour un certain nombre 45,1 %
- Oui, pour beaucoup d'entre eux 11,6 %

Il n'apparaît pas de relation entre l'usage du tabac et les modalités d'application de l'interdit. Il n'y a pas, parmi les élèves qui fument régulièrement, une proportion plus forte que parmi les autres catégories d'élèves qui signalent que l'on peut fumer dans certains locaux, qu'il est possible de tourner l'interdiction. Il n'en est pas de même quand on met en rapport l'usage du tabac et le comportement en la matière des adultes dans l'établissement. Plus on s'élève dans l'intensité de l'usage, plus la proportion d'élèves qui signalent qu'il y a des adultes qui fument dans l'établissement augmente.

L'usage du tabac en fonction de l'exemple des adultes (en %)



N.B. : Le graphique se lit ainsi : parmi les élèves qui ne fument jamais, 42 % signalent que dans leur établissement certains adultes fument, et 9 % que beaucoup d'adultes fument.

Les lycéens concernés, c'est-à-dire les 33 % qui fument régulièrement, classent ainsi les lieux où ils ont le plus souvent l'occasion de fumer. Comme pour la consommation d'alcool, c'est l'item « A l'occasion de sorties, de fêtes, de soirées... » qui l'emporte, mais le lycée en tant que cadre de cette conduite n'est pas dans une position marginale.

- 38,0 % des élèves déclarent qu'ils ont le plus souvent l'occasion de fumer au lycée (31 % des externes, 40 % des demi-pensionnaires et 42 % des internes),
- 21,7 % à leur domicile,
- 38,8 % à l'extérieur du lycée et du domicile (rue, café, ...)
- et 68,4 % à l'occasion de sorties, de fêtes, de soirées...

Les opinions

D'une manière moins marquée que pour la consommation d'alcool, l'usage du tabac entraîne à minimiser ses risques, même si ces derniers sont massivement reconnus. La liberté de l'individu, même celle de se nuire, est d'autant plus souvent revendiquée que l'on est impliqué dans cette conduite à risque.

(en %)

Usage du tabac / La consommation de tabac :	Ne fument jamais	Fument occasionnellement	Fument régulièrement moins de 10 cigarettes par jour	Fument régulièrement plus de 10 cigarettes par jour	Ensemble
- provoque de graves troubles de santé	93,9	88,0	88,8	87,7	91,1
- c'est une affaire personnelle, chacun est libre de faire comme il veut	79,9	85,7	90,6	91,5	84,6
- entraîne une dépendance	76,6	72,8	75,1	80,1	76,1
- en ce domaine, l'essentiel est de savoir se contrôler	60,7	82,3	81,0	66,2	69,3
- est très gênant pour ceux qui ne fument pas	71,6	63,9	63,4	60,9	67,3

La prévention

28,6 % des élèves déclarent que quelque chose a été fait dans leur établissement pour les inciter à ne pas fumer.

La prévention s'est faite sous les formes suivantes :

- dans le cadre d'un cours 20,7 %
- par des affiches, des brochures 75,6 %
- par des conférences 23,4 %
- autres types d'interventions 13,1 % ⁽¹⁾

Comme il en était pour l'ivresse, les élèves sont proportionnellement d'autant plus nombreux à signaler qu'il y a eu dans leur établissement une ou des actions de prévention contre le tabac qu'ils sont usagers de ce produit.

Parmi ceux qui ne fument jamais, 25,6 % le déclarent,

26,5 % parmi ceux qui fument occasionnellement,

34,3 % et 33,8 % parmi les fumeurs réguliers (moins de dix cigarettes par jour pour les premiers, dix et plus pour les seconds).

3. Les drogues illicites

Les conduites

Rappelons que 33,5 % des lycéens déclarent avoir fait usage de drogues illicites durant l'année, 68,4 % de ces consommateurs n'ont consommé que du haschich, 21,5 % ont utilisé du haschich ainsi que d'autres drogues et 10,1 % uniquement d'autres drogues que le haschich.

⁽¹⁾ Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

Les consommateurs de haschich représentent donc 90 % des lycéens usagers de drogues illicites ; il leur a été demandé de préciser quand est-ce qu'ils ont utilisé ce produit pour la première fois. Ils se répartissent ainsi :

- au collège 42,5 %
- la première année de lycée 36,4 %
- la deuxième année de lycée 14,7 %
- la troisième année ou plus de lycée 6,4 %

L'âge normal d'entrée en seconde est quinze ans, on peut donc considérer que près de 80 % (78,9 %) des lycéens qui font usage de haschich l'on fait, pour la première fois à moins de seize ans.

Plus souvent on est utilisateur de haschich, plus augmente la proportion de ceux qui ont commencé précocement :

- il y a 30,5 % des lycéens qui disent n'avoir consommé du haschich durant l'année qu'une ou deux fois à signaler, qu'ils ont utilisé cependant pour la première fois au collège,
- ils sont 35,2 % parmi ceux qui ont fait usage de haschich de 3 à 9 fois pendant l'année,
- et 53,6 % parmi ceux qui ont fait usage de haschich 10 fois et plus durant l'année.

Cette pratique est une pratique de groupe, 91,7 % de ces usagers déclarent en effet que lorsqu'ils ont utilisé ce produit pour la dernière fois, ils étaient en groupe, dans les lieux et circonstances suivantes :

- au lycée 9,5 %
(7,7 % des externes, 8,9 % des demi-pensionnaires et 17,4 % des internes)
- au domicile 9,5 %
- à l'extérieur du lycée et du domicile 36,8 %
- à l'occasion d'une soirée, d'une fête, d'une sortie 44,2 %

Concernant la fréquence de l'usage et non plus uniquement la dernière expérience, les lycéens concernés présentent un ordre des lieux et circonstances qui est semblable à celui des consommateurs d'alcool.

10,8 % d'entre eux déclarent qu'ils ont le plus souvent l'occasion de fumer du haschich dans le cadre du lycée (8,4 % des externes, 10,8 % des demi-pensionnaires et 15,9 % des internes),

10,2 % à leur domicile,

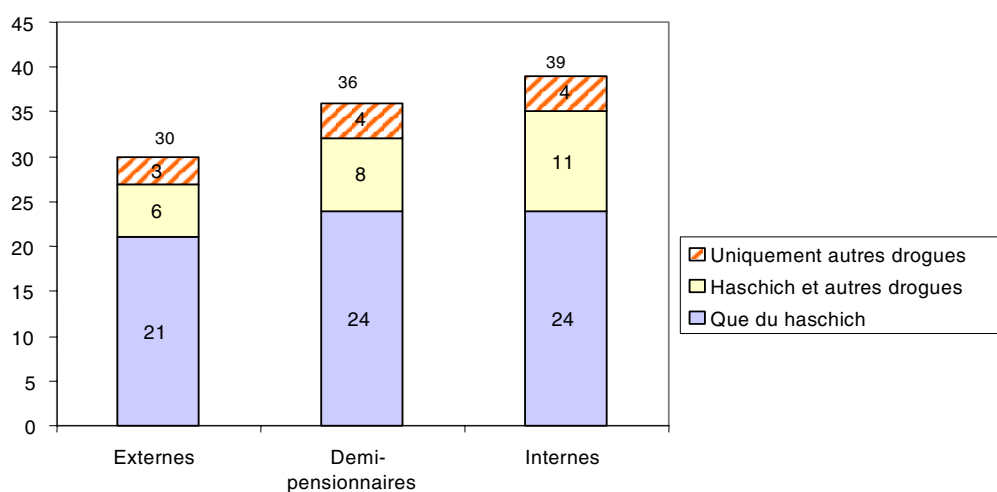
26,4 % à l'extérieur du lycée et du domicile,

et 71,5 %⁽¹⁾ à l'occasion de sorties, de fêtes, de soirées.

Pour ceux à qui il arrive de fumer du haschich dans le lycée, ils le font :

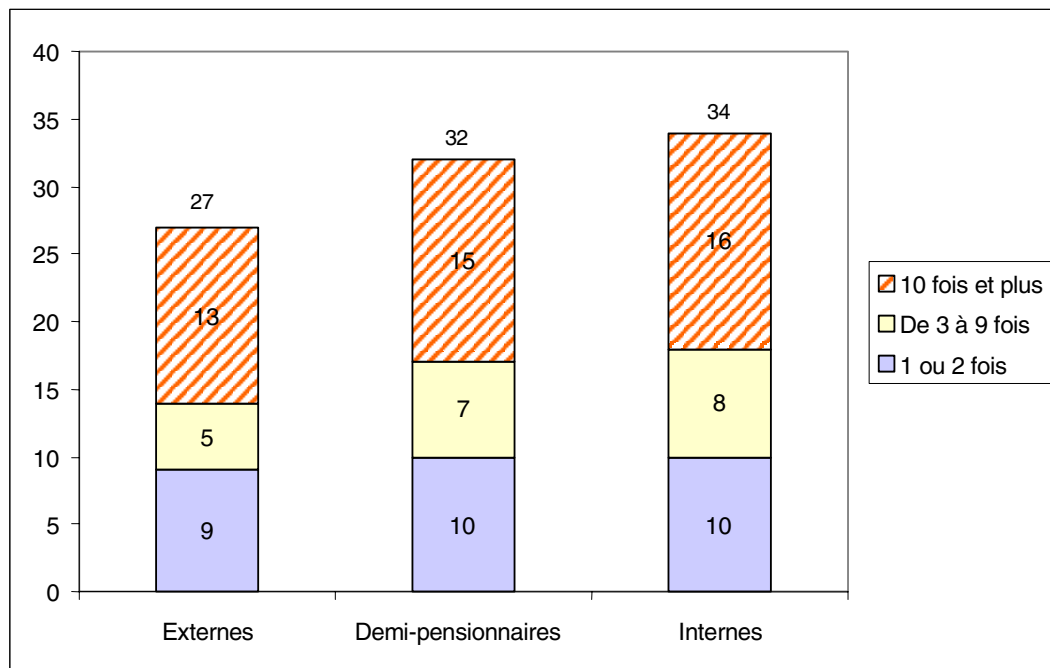
(en %)	Jamais	Ça peut arriver	Le plus fréquemment
Dans la cour, éventuellement dans un parc	70,4	19,3	0,2
Dans les locaux de détente (foyer, cafétéria)	95,5	1,8	1,5
Dans les sanitaires	90,7	6,4	2,9
Dans les chambres ou autres locaux d'internat	93,9	3,6	2,4
Autre(s) endroit(s)	87,0	5,0	8,0

L'usage des drogues en fonction du mode d'hébergement



⁽¹⁾ Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

L'usage du haschich en fonction du mode d'hébergement



Nous trouvons la même relation, plus atténuée, que nous avons rencontrée précédemment pour l'alcool et le tabac : plus les jeunes sont inscrits dans une communauté, – les demi-pensionnaires plus que les externes, et les internes davantage encore –, plus augmente parmi eux le taux de ceux qui usent de drogues.

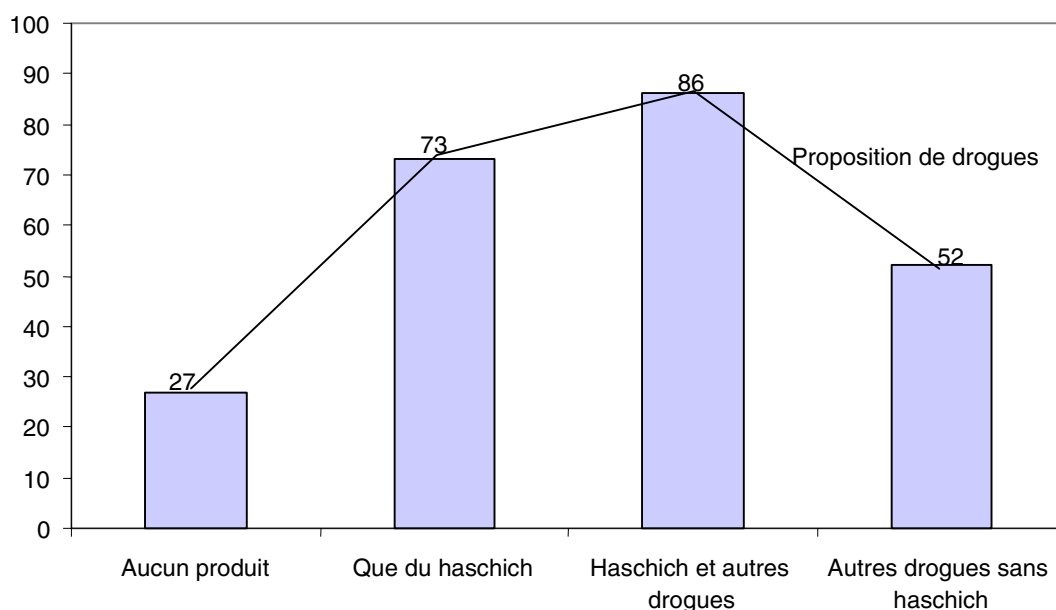
Nous trouvons à nouveau une structure de répartition de la sous-population des usagers de haschich analogue à celle des consommateurs d'alcool, lorsqu'on demande à ces lycéens ce qui leur arriverait s'ils étaient surpris à fumer du haschich dans leur établissement. Ils répondent : (en %)

	%	<i>Pour la consommation d'alcool</i>
. il y a peu de risque que cela soit remarqué	13,6	13,8
. cela entraînerait un simple rappel à l'ordre	2,0	3,3
. cela entraînerait une sanction légère	3,4	5,6
. cela entraînerait une sanction grave	61,1	49,2
. je ne sais pas ce que cela entraînerait	19,8	28,1

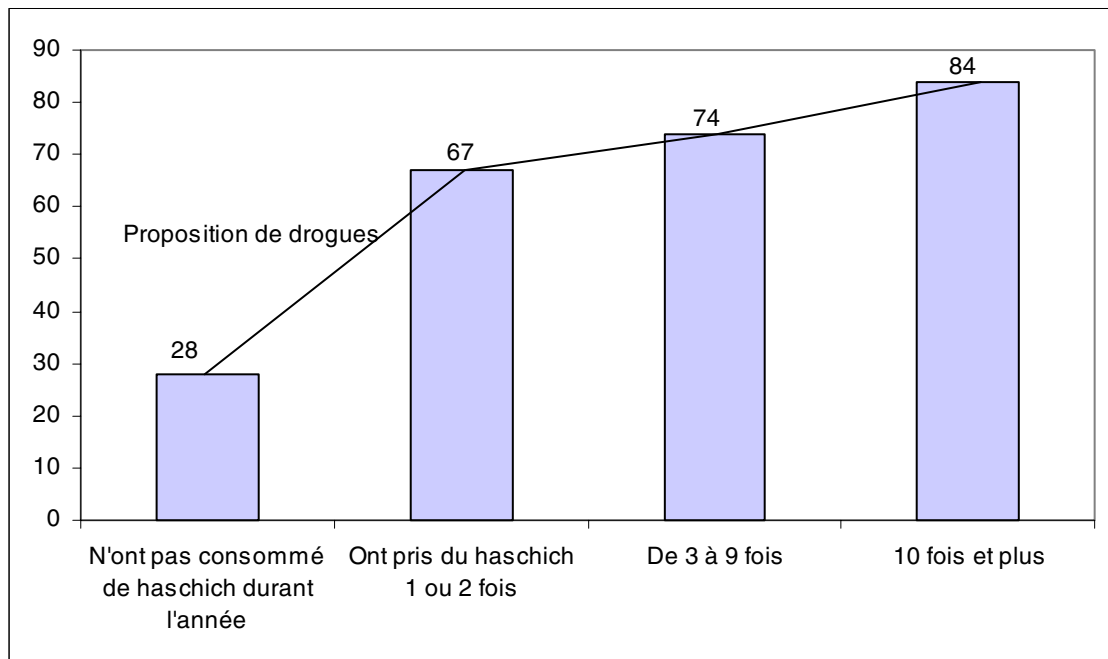
42,2 % des lycéens signalent que depuis un an, on leur a proposé de la drogue.

Il y a un strict parallélisme entre les deux phénomènes : dans chaque académie, les élèves sont d'autant plus nombreux à signaler qu'on leur a proposé de la drogue que le taux d'usagers est important.

Proposition de drogues, selon l'usage de drogues (en %)



Il n'y a que 27 % d'élèves parmi ceux qui ne consomment aucune drogue à qui l'on a proposé de la drogue durant l'année ; ils sont 86 % dans la catégorie qui consomment du haschich ainsi que d'autres drogues.



Le fait d'être en contact avec le milieu d'usagers, même si c'est pour une consommation occasionnelle, une ou deux fois, place l'individu en situation d'être sollicité beaucoup plus fréquemment que ce n'est le cas lorsqu'il n'y a aucun usage.

Si c'est lors de soirées, de fêtes, circonstances lors desquelles l'usage de drogues est le plus fréquent, qu'il est le plus souvent proposé de la drogue, il n'empêche que près de 40 % des lycéens qui disent avoir fait l'objet d'une telle sollicitation signalent que cela s'est fait dans le cadre du lycée.

En quels lieux, en quelles circonstances vous a-t-on proposé de la drogue ?

- dans l'établissement 38,2 %
- près de l'établissement 30,7 %
- dans certains endroits de la ville 48,2 %
- lors d'une soirée, d'une fête 79,9 %⁽¹⁾

⁽¹⁾ Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

Un tiers des lycéens ont consommé durant l'année, de la drogue ; cela fait une population suffisamment importante pour que l'on ne soit pas étonné que près de 80 % de l'ensemble des lycéens connaissent une ou des personnes qui fument du haschich.

	23,2 %	affirment ne pas connaître de personnes qui fument du haschich,
	23,6 %	connaissent 1 à 4 personnes,
	11,9 %	de 5 à 9 personnes,
et	39,6 %	dix personnes et plus

Il n'y a que 23,5 % de ceux qui n'utilisent aucune drogue à déclarer connaître 10 personnes et plus qui fument du haschich,

ils sont	76,9 %	parmi ceux qui ne consomment que du haschich,
	83,9 %	parmi ceux qui font usage de haschich et d'autres drogues,
et	26,5 %	parmi les 3 % d'élèves qui ont fait usage, durant l'année, d'autres drogues que le haschich.
pour	15,3 %	de ces lycéens qui connaissent une ou des personnes qui fument du haschich, ce sont essentiellement des élèves du lycée,
pour	20,0 %,	ce sont essentiellement des personnes rencontrées à l'extérieur du lycée,
et pour	64,7 %,	ce sont à la fois des élèves du lycée et d'autres personnes.

Les opinions

- 70,9 %, font la différence entre drogues « douces » et drogues « dures »,
15,2 % ne font pas de différence,
et 12,2 % n'ont pas d'opinion.
1,7 % Non réponse.

Déclarer qu'on ne fait pas de différence entre drogues « douces » et drogues « dures », c'est attribuer aux premières le même caractère de dangerosité qu'ont les secondes. Cette position, soutenue par 15 % d'élèves, l'est d'autant moins souvent que l'on est usager de drogues.

Il n'y a pas de différence entre drogues « douces » et drogues « dures »

	%	Sans opinion		%	Sans opinion
Aucun produit	20,7	16,2	Jamais de haschich	20,4	16,0
Que du haschich	2,7	3,3	1 ou 2 fois	5,7	5,5
Haschich plus autres drogues	7,8	7,3	De 3 à 9 fois	3,0	4,7
Autres drogues sans haschich	13,1	13,1	10 fois et plus	3,2	3,0

Ce n'est qu'un quart de ceux qui font la différence entre les deux types de produits qui estiment que le fait de consommer des drogues « douces » peut entraîner à consommer des drogues « dures ».

- 61,1 % répondent que cela dépend des personnes,
et 13,8 % qu'il n'y a pas de relation entre les deux types de produits.

Comme précédemment, cette opinion est fonction du rapport que le jeune a à la drogue. La mise en évidence de la dangerosité des drogues dites « douces » est d'autant moins souvent rencontrée que l'expérience de la drogue est prononcée.

Consommer des drogues « douces » peut entraîner
à consommer des drogues « dures »

(en %)	Oui	Il n'y a pas de relation	(en %)	Oui	Il n'y a pas de relation
Aucun produit	35,9	6,4	Jamais de haschich	35,7	6,5
Que du haschich	7,0	25,3	1 ou 2 fois	12,9	16,0
Haschich plus autres drogues	12,6	25,5	De 3 à 9 fois	8,0	19,5
Autres drogues sans haschich	32,8	8,4	10 fois et plus	5,5	34,1

Le fait qu'un pourcentage important d'élèves (70,9 %) fasse la différence entre drogues « dures » et drogues « douces » et pensent qu'il n'y a pas un risque de passage quasi mécanique de la consommation des unes à celle des autres, puisque 61,1 % disent que cela dépend des personnes, n'empêche qu'une majorité de lycéens est d'accord avec le jugement négatif porté sur les effets des drogues qu'elles soient « dures » ou « douces ».

Pensez-vous que l'usage de drogues ?

(en %)	Oui, quelle que soit la drogue utilisée	Oui, mais uniquement pour les drogues « dures »	Sans opinion	Non réponse
. est d'une manière générale, nuisible à la santé	66,7	25,0	6,0	2,3
.entraîne un affaiblissement des facultés intellectuelles	57,3	22,2	17,8	2,7
. provoque un état de dépendance .	55,4	28,1	13,9	2,6
. est la cause d'accidents, de vols ..	42,9	19,4	34,8	3,0

La prise en compte de la dangerosité de la drogue se manifeste dans ces questions, selon deux modalités : de la manière la plus nette par la réponse positive au jugement accusateur et ceci sans distinction de drogues et, une réponse de même nature, mais avec la réserve que cela ne convient qu'aux drogues dites « dures ».

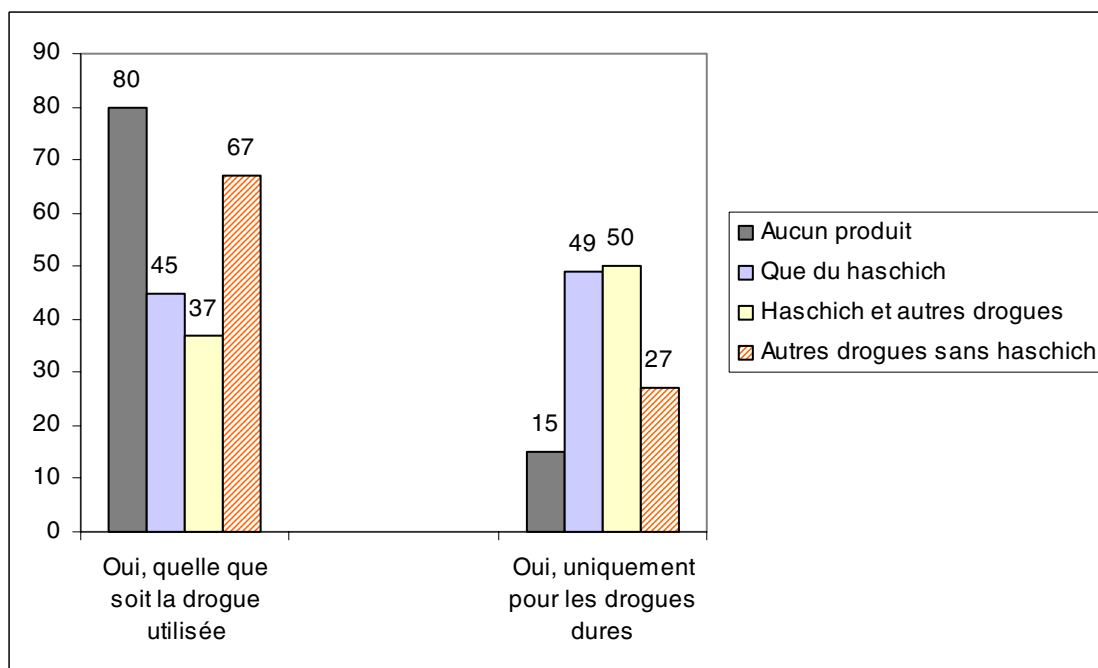
Comme nous l'avons précédemment constaté, les jugements négatifs concernant les drogues sont d'autant moins souvent avancés qu'il y a usage de drogues.

Pour l'usage général, c'est l'opposition entre les non-usagers et ceux qui consomment du cannabis avec ou sans d'autres drogues ; la toute petite minorité (3 %) de ceux qui ne consomment que d'autres drogues sans cannabis ayant une position assez proche de celle des non-usagers.

Pour l'usage du cannabis, la relation est linéaire : plus on s'élève dans l'échelle de la consommation, plus diminue le taux d'individus qui reconnaissent le danger des drogues, qu'elles soient « dures » ou « douces » et, à l'inverse, plus augmente celui de ceux qui, en la matière, font la distinction entre les deux catégories de drogues.

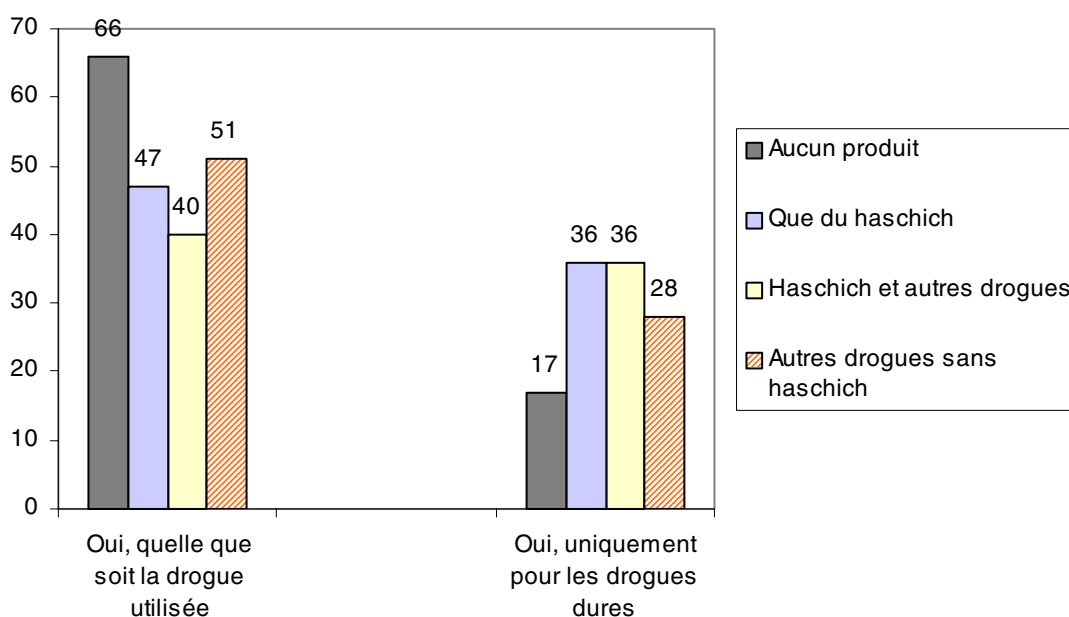
Les opinions sur les effets de la drogue
en fonction de l'usage en général

↪ L'usage de drogues est nuisible à la santé

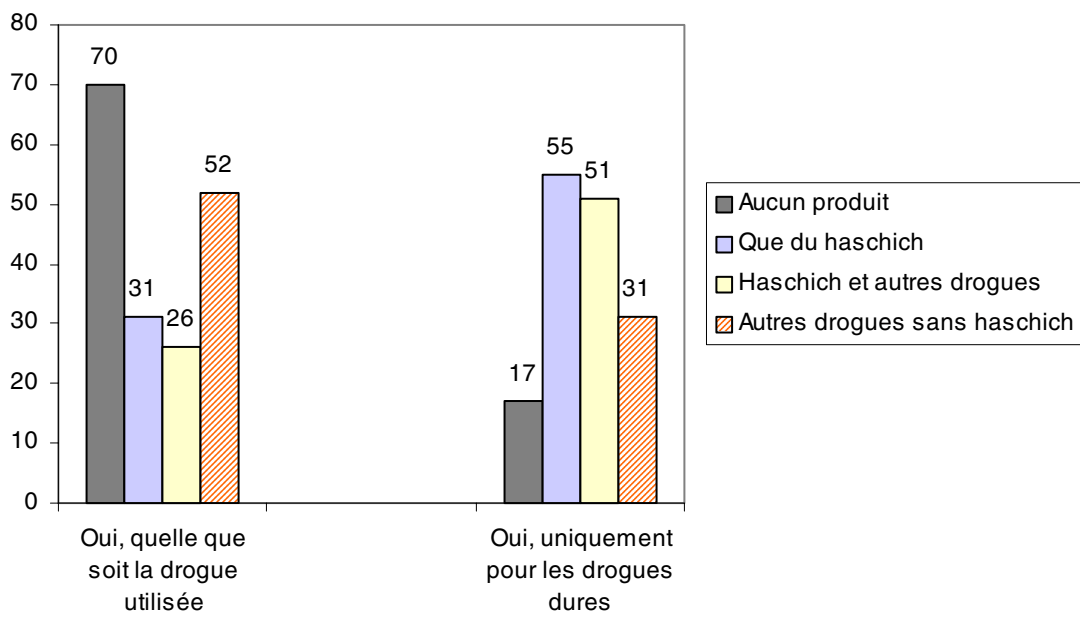


N.B. : Le graphique se lit ainsi : 80 % de ceux qui ne prennent aucun produit pensent que l'usage des drogues est nuisible à la santé, quelle que soit la drogue utilisée ; 15 % portent le même jugement, mais uniquement en ce qui concerne les drogues « dures ».

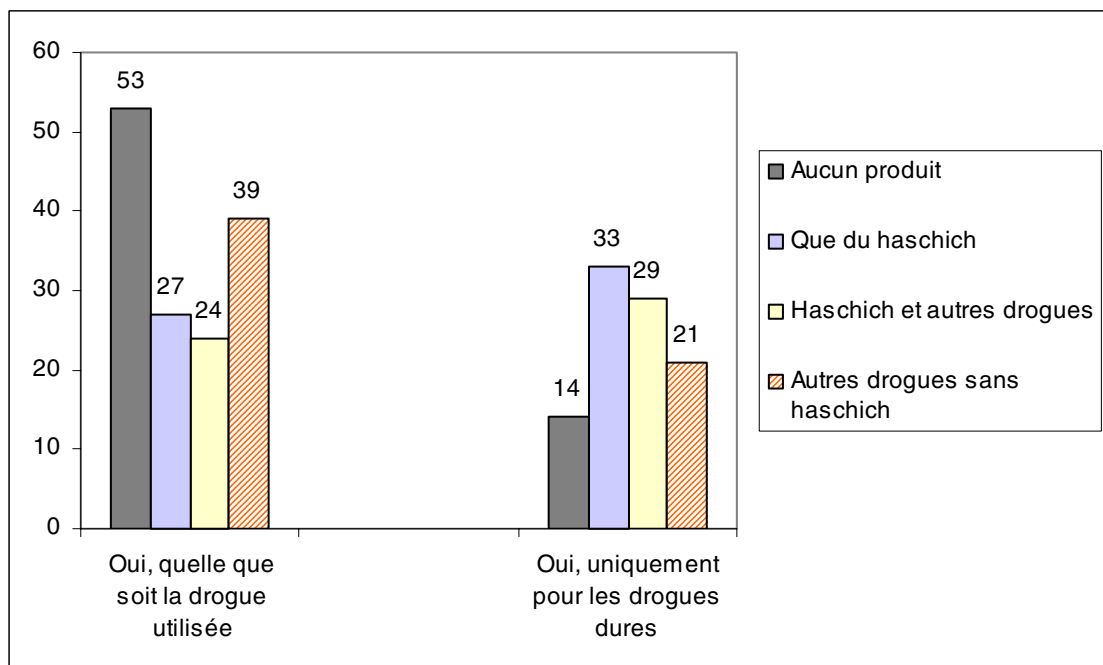
↪ L'usage de drogues entraîne un affaiblissement des facultés intellectuelles



↪ L'usage de drogues provoque un état de dépendance

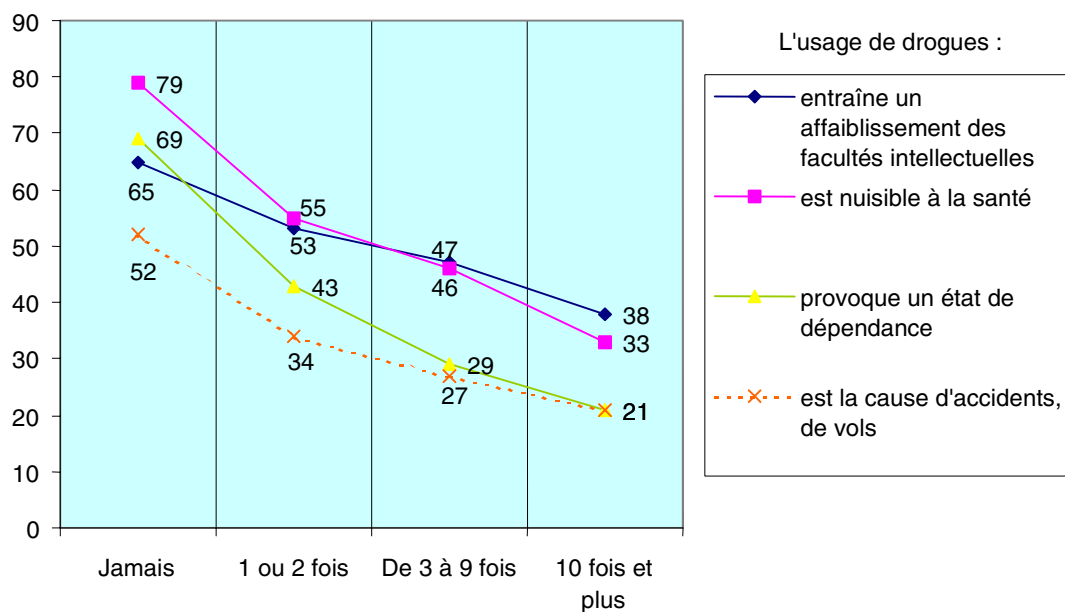


↪ L'usage de drogues est la cause d'accidents, de vol



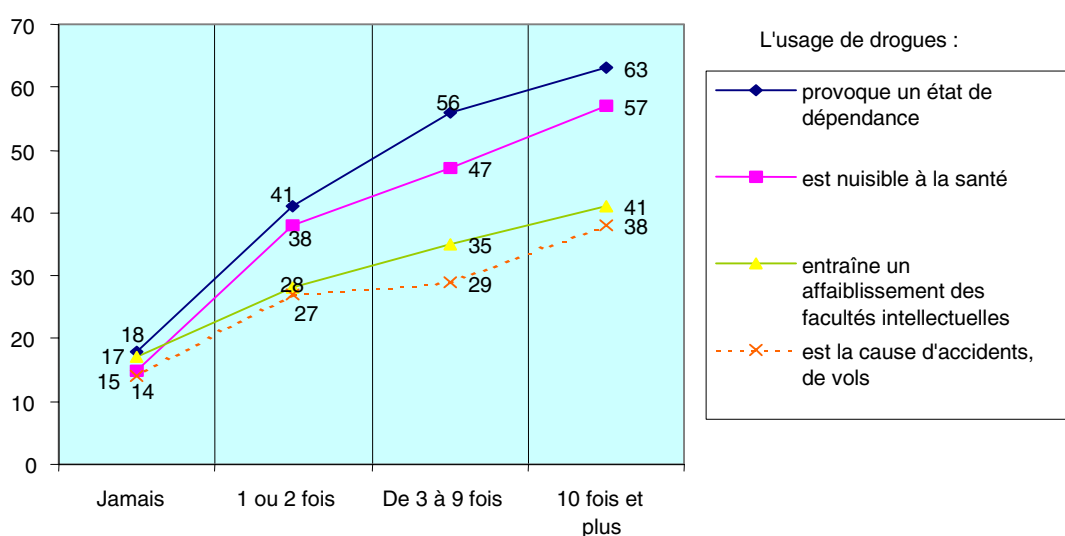
Les opinions sur les effets de la drogue
en fonction de l'usage du haschich

↪ Oui, quelle que soit la drogue utilisée (en %)



N.B. : Le graphique se lit ainsi : 79 % de ceux qui ne consomment jamais de haschich déclarent que l'usage de drogues est nuisible à la santé, quelle que soit la drogue utilisée ; ils sont 55 % parmi ceux qui ont consommé 1 ou 2 fois du haschich durant l'année, 46 % pour ceux qui ont consommé de 3 à 9 fois et 33 % pour 10 fois et plus.

↪ Oui, uniquement pour les drogues dures (en %)



La prévention

43,8 % des élèves déclarent que dans leur établissement « *quelque chose a été fait pour inciter les élèves à ne pas faire usage de drogues* ».

La prévention a été faite selon les formes suivantes :

- . dans le cadre d'un cours 27,6 %
- . par des affiches, des brochures 68,4 %
- . par des conférences 42,1 %
- . autres types d'interventions 9,7 % ⁽¹⁾

Plus de la moitié des lycéens interrogés (54,2 %) s'estiment suffisamment informés sur le chapitre des drogues, seul un quart (26,7 %) souhaiterait davantage d'informations, 16,7 % sont sans opinion (2,4 % N.R.).

L'on s'estime d'autant plus souvent suffisamment informé que l'on est utilisateur de drogue.

Opinion sur l'information concernant la drogue, selon l'usage des drogues

Information	S'estiment suffisamment informés	Souhaitent davantage d'information	Sans opinion
Usage de drogues			
Aucun produit	51,2	30,9	17,8
Que du haschich	65,4	19,9	14,7
Haschich et autres drogues	63,6	18,0	18,4
Autres drogues sans haschich	50,9	31,4	17,7
Ensemble	54,2	26,7	16,7

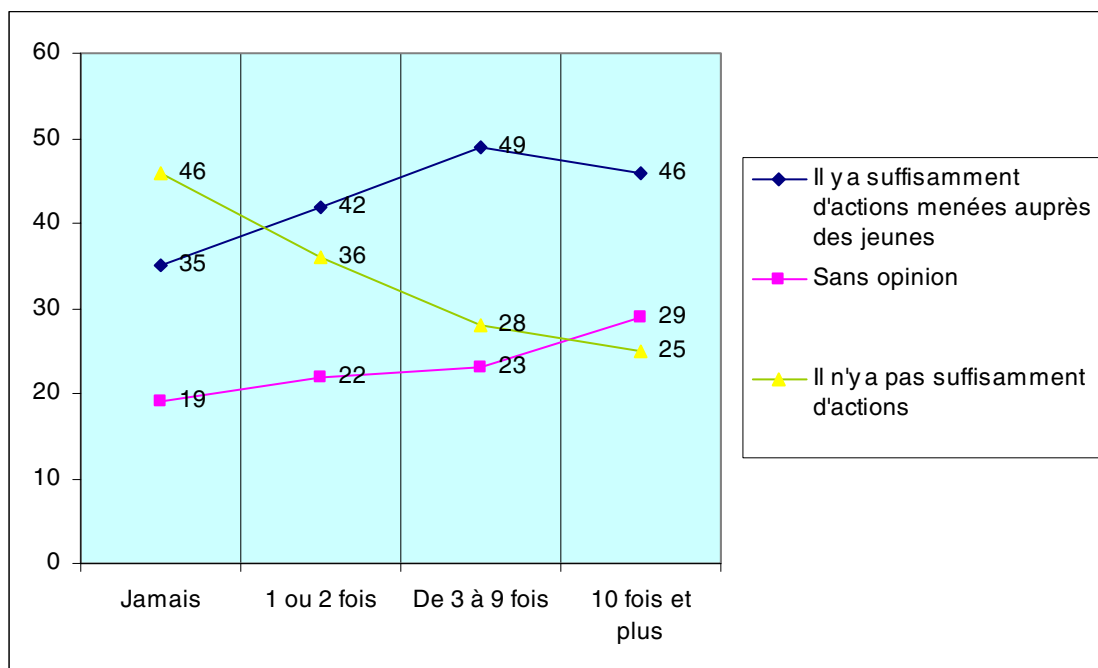
S'il n'y a que 26,7 % des lycéens à souhaiter davantage d'information sur la drogue, ils sont cependant plus nombreux (39,9 %) à estimer qu'il n'y a pas suffisamment d'actions menées auprès des jeunes, pour les informer des risques liés à la consommation de la drogue (37,4 % pensent qu'il y en a suffisamment et 20,8 % sont sans opinion ; N.R. : 1,9 %).

⁽¹⁾ Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

45,9 % de ceux qui ne prennent aucune drogue estiment qu'il n'y a pas suffisamment d'actions menées auprès des jeunes pour les informer des risques liés à la consommation de drogues ; 30,1 % de ceux qui ne consomment que du haschich et 25,7 % pour ceux qui sont utilisateurs de haschich et d'autres drogues.

En prenant en compte l'usage du haschich, ce rapport entre les opinions et la consommation est encore plus clairement dégagé. Plus on est impliqué dans l'usage du haschich, moins on estime qu'il est nécessaire qu'il y ait des actions de prévention contre la drogue engagées auprès des jeunes (le pourcentage des sans opinion augmente aussi).

*Opinions sur les actions concernant la
prévention contre la drogue, selon l'usage du haschich*



V - Facteurs contextuels et socio-démographiques en liaison avec les modalités de consommation de produits psychotropes et les opinions sur les effets de cette consommation et sur sa prévention

1. L'académie

La prévention

Quelque chose a-t-il été fait dans le lycée pour inciter les élèves à ne pas boire, à ne pas fumer, à ne pas faire usage de drogues ?

(% de Oui)

	Ne pas boire	Ne pas fumer	Ne pas faire usage de drogues
Amiens	30,1	32,9	48,1
Bordeaux	26,0	31,0	50,0
Créteil	23,9	25,8	43,7
Grenoble	23,7	25,8	41,8
Poitiers	26,0	25,1	38,4
Rennes	27,7	32,7	48,3
Ensemble	25,3	28,1	48,3

L'académie d'Amiens est celle où l'on rencontre le taux le plus élevé d'élèves qui signalent qu'il y a eu, dans leur établissement, des actions de prévention contre l'alcool et le tabac. Les académies de Rennes et de Bordeaux, les plus touchées par ces pratiques, viennent ensuite, en ce qui concerne le taux d'élèves ayant reçu ce message de prévention.

Pour la mise en œuvre, par les établissements, de la prévention contre l'usage des drogues licites et illicites, les académies se partagent en deux groupes : celles qui touchent un pourcentage d'élèves supérieur à la moyenne, il s'agit des académies d'Amiens, de Bordeaux et de Rennes ; et celles pour lesquelles le taux d'élèves disant avoir reçu ce message de prévention est

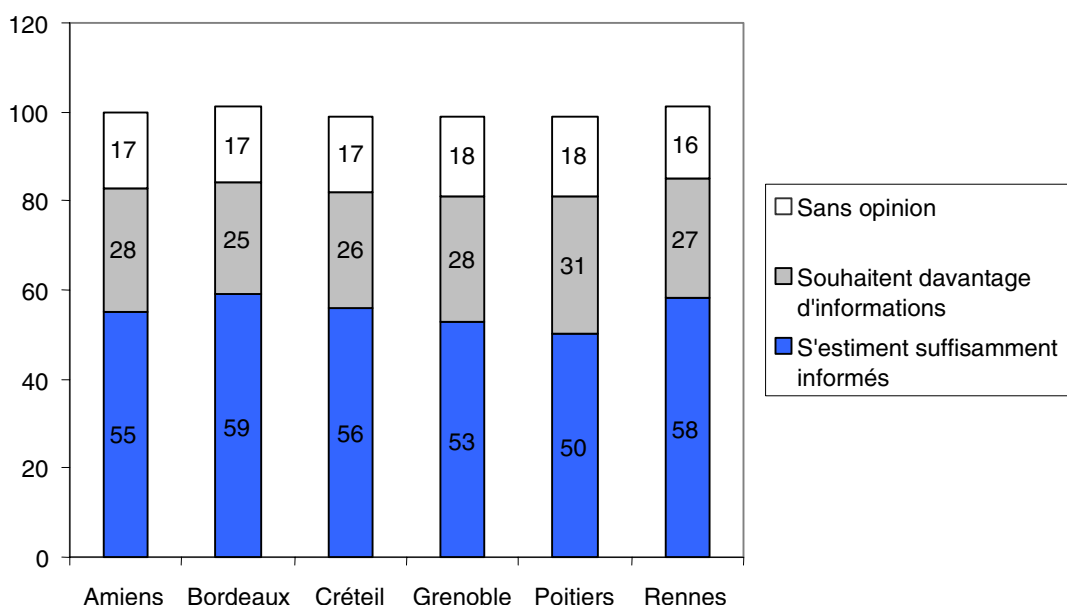
inférieur à la moyenne : Créteil, Grenoble et pour le tabac et les drogues illicites, Poitiers.

Ce sont les deux académies où il y a le taux le plus élevé d'élèves signalant que dans leur établissement, quelque chose a été fait pour les inciter à ne pas faire usage de drogues : Bordeaux (50,0 %) et Rennes (48,3 %) où l'on trouve les taux les plus élevés, à la fois d'élèves qui s'estiment suffisamment informés sur la drogue : Bordeaux (59,0 %), Rennes (57,6 %), pour une moyenne de 55,5 %, et qui pensent que les actions de prévention de la drogue menées auprès des jeunes sont suffisantes : Bordeaux (42,1 %), Rennes (41,2 %), pour une moyenne de 38,1 %, où l'on rencontre les taux les plus importants de consommateurs de drogues.

Opinion à propos de l'information sur la drogue

selon les académies

(en %)

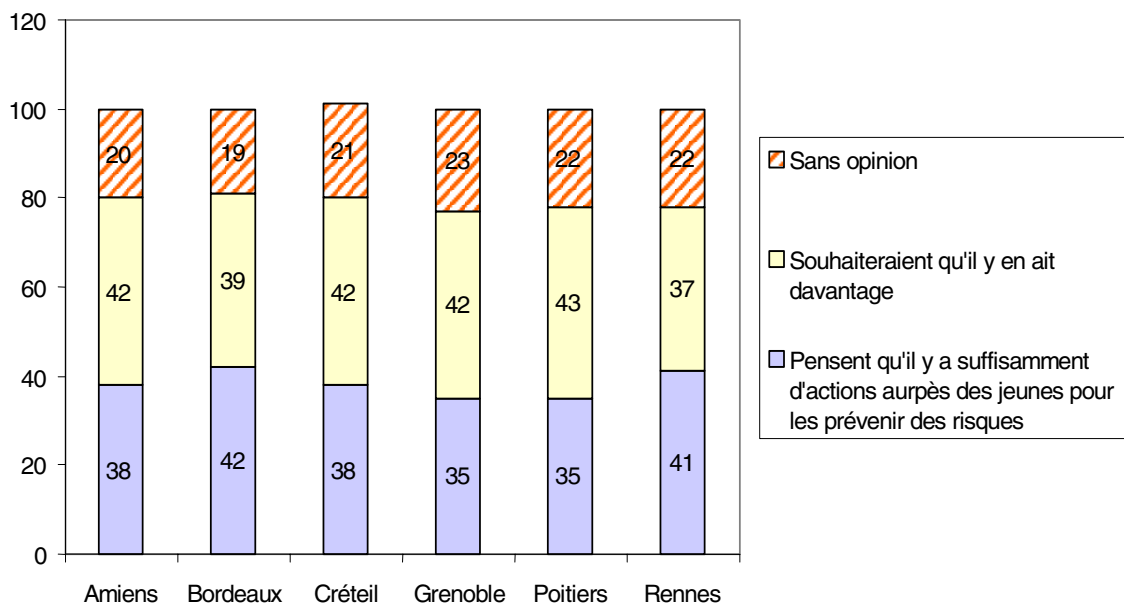


Poitiers où il y le taux le plus faible d'élèves signalant que quelque chose a été fait pour les inciter à ne pas faire usage de drogues est l'académie qui présente le taux le plus élevé d'élèves qui souhaiteraient davantage d'informations en la matière. C'est aussi, avec Grenoble, l'académie qui présente le taux le plus faible d'élèves qui estiment qu'il y a suffisamment d'actions menées auprès des jeunes pour les prévenir contre les drogues.

Opinion concernant le développement de l'information sur la drogue

selon les académies

(en %)



La proposition de drogue

Nous avons vu que le pourcentage d'élèves déclarant que, depuis un an, on leur avait proposé de la drogue était d'autant plus élevé que l'usage existait et était important. Nous retrouvons cette relation au niveau des académies. Plus l'académie présente un taux élevé d'usagers de drogue, plus est élevé le taux d'élèves signalant qu'on leur a proposé ce type de produit. La relation est moins nette en ce qui concerne la connaissance de personne(s) qui fume(nt) du haschich.

Se sont vus proposer de la drogue

(en %)	Se sont vus proposer de la drogue	Connaissent une ou des personnes qui fument du haschich	Rappel : ont consommé de la drogue durant l'année
Rennes	52,7	79,2	42,1
Bordeaux	44,5	80,5	35,4
Grenoble	42,5	79,1	32,7
Poitiers	41,2	73,2	31,3
Amiens	39,9	70,2	29,6
Créteil	33,6	72,7	27,6
Ensemble	42,8	76,4	33,5

2. La filière

L'alcool

Les garçons de lycée professionnel consomment plus souvent des boissons alcoolisées et ont été plus souvent ivres durant l'année que ceux de lycée d'enseignement général et technologique ; quant aux filles, elles sont moins souvent consommatrices d'alcool quelle que soit la filière.

Ainsi ont été ivres durant l'année 68,0 % des garçons de L.P. (33,7 % plus de cinq fois) et 54,7 % des garçons de L.E.G.T. (23,7 % plus de cinq fois) ; 40,1 % des filles de L.P. (9,1 % plus de cinq fois) et 40,3 % des filles de L.E.G.T. (9,2 % plus de cinq fois).

Les élèves de L.P. vont être proportionnellement un peu plus nombreux que ceux de L.E.G.T. à dire qu'il leur est arrivé de consommer de l'alcool dans le lycée : 20,3 % d'entre eux contre 18,3 % pour leurs condisciples de L.E.G.T.. Il va en être de même pour le fait de s'être enivrés (3,3 % de l'échantillon) et surtout d'être entrés ivres (11,4 % de l'échantillon) dans le lycée. 16,0 % des élèves de L.P. ont été en état d'ivresse dans le lycée et 13,7 % des élèves de L.E.G.T.. Pourtant la sévérité à l'égard de la consommation de l'alcool est plus forte dans les L.P. que dans les L.E.G.T..

89,0 % des élèves de L.P. disent que la consommation d'alcool est strictement interdite dans l'établissement, 54 % signalent qu'ils risqueraient une sanction grave s'ils étaient surpris par les adultes en train d'enfreindre cet interdit ; pour les élèves de L.E.G.T., les pourcentages respectifs sont 86,4 % et 47 %.

Pourtant aussi le taux d'élèves de L.P. qui disent avoir reçu un message de prévention en la matière est plus élevé que celui d'élèves de L.E.G.T. : 33,7 % des premiers disent que quelque chose a été fait dans le lycée pour les inciter à ne pas boire et 23,1 % des seconds.

Le tabac

Les différences concernant la proportion d'élèves impliqués dans ce type de conduite selon la filière sont aussi très marquées pour l'usage du tabac : les élèves de L.P. mais cette fois non seulement les garçons mais aussi les filles étant plus souvent fumeurs, et en particulier fumeurs réguliers, que ceux de L.E.G.T..

45,1 % des garçons de L.P. sont des fumeurs réguliers et 42,1 % des filles, c'est le cas pour 27,3 % des garçons de L.E.G.T. et 31,7 % pour les filles.

Comme il en est pour la consommation d'alcool, les interdits sur l'usage du tabac sont plus marqués dans les L.P., où la population est plus touchée, que dans les L.E.G.T..

	% de Oui	
	L.E.G.T.	L.P.
Dans votre lycée :		
. il est interdit de fumer partout, y compris en plein air	2,4	6,0
. on peut fumer en plein air, mais il est interdit de fumer dans les locaux	85,5	88,5
. on peut fumer en plein air et dans certains locaux	12,1	5,5

	% de Oui	
	L.E.G.T.	L.P.
Peut-on fumer dans les locaux de détente (cafétéria, maison des lycéens) ?		
. non, c'est strictement interdit	74,7	84,1
. c'est interdit, mais on peut le faire quand même	11,5	8,8
. il y a des « jours fumeurs » et des jours « sans »	2,6	1,9
. c'est permis	11,2	5,2

De même, les élèves de L.P., plus souvent fumeurs que ceux de L.E.G.T., sont proportionnellement plus nombreux à avoir reçu des incitations à ne pas fumer (37,6 % d'entre eux) que les seconds (25,3 %).

En revanche, l'exemple que donnent les adultes est plus négatif dans les L.P. que dans les L.E.G.T., puisque 61,5 % des élèves de lycée professionnel disent que des adultes qui les prennent en charge fument en public, tandis qu'il n'y a que 56,4 % des élèves de L.E.G.T. à faire le même constat.

Les drogues illicites

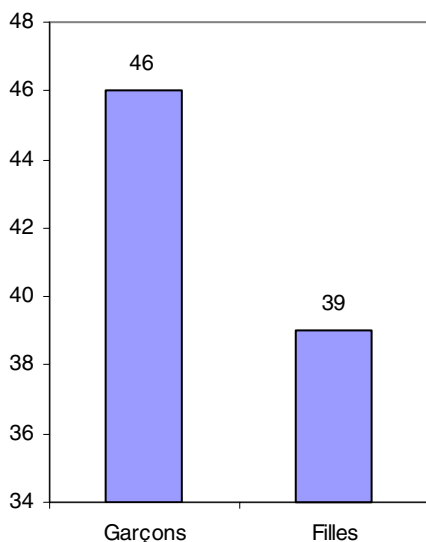
Il n'y a pas de différences marquées entre les élèves des deux filières en ce qui concerne l'usage de drogue illicites qui touche 36 % des élèves de L.P. et 33 % de ceux de L.E.G.T.

Rappelons ces données concernant l'usage des drogues selon les deux filières : (en %)

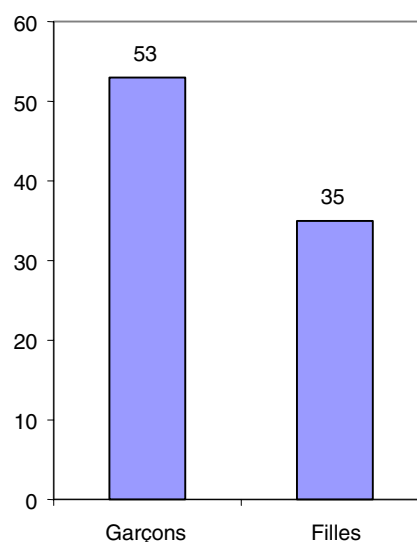
Filières	L.E.G.T.	L.P.
Usage de drogues illicites durant l'année		
Jamais	66,6	64,2
Haschich	30,3	31,3
Produits à inhaler	5,2	7,8
Amphétamines	1,7	3,5
Cocaïne	1,4	3,6
Héroïne	1,2	3,2
Ecstasy	2,7	6,3

Un petit peu plus consommateurs, et ceci pour toutes les drogues, les élèves de L.P. sont aussi un peu plus souvent sollicités : 45,2 % d'entre eux déclarent que, depuis un an, on leur a proposé de la drogue ; c'est le cas de 41,9 % d'élèves de L.E.G.T..

Proposition de drogue selon le sexe par filière



L.E.G.T.



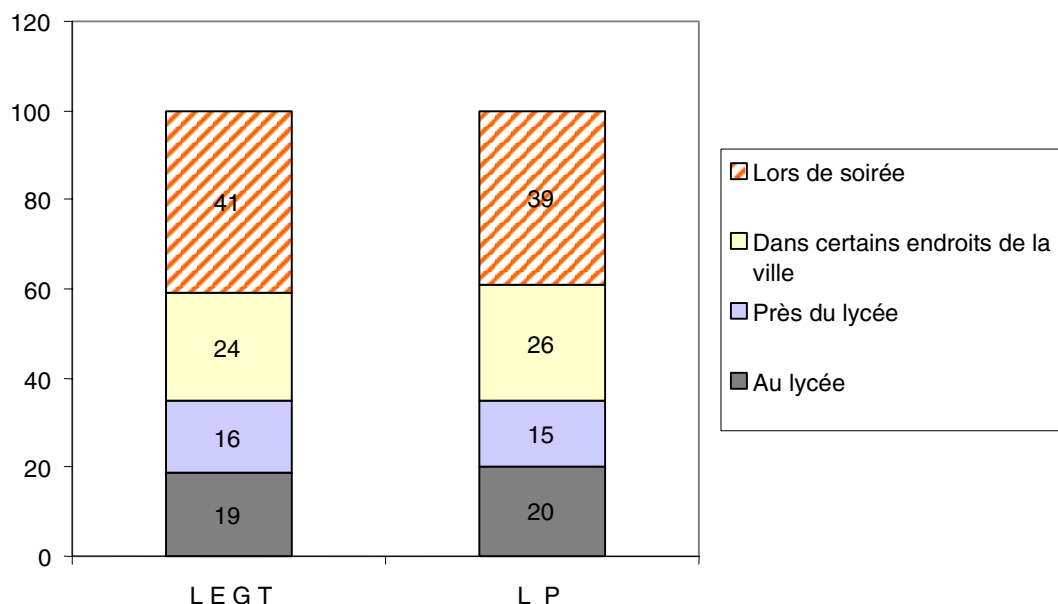
L.P.

Les garçons de L.P. sont plus souvent sollicités que ceux de L.E.G.T. ; en revanche, les filles de L.P. le sont un peu moins que celles de L.E.G.T..

Il n'y a pas, par contre, de différences entre les élèves des deux filières en ce qui concerne les lieux ou les circonstances de cette proposition.

Lieux, circonstances de proposition de drogue
selon les filières

(en %)



Il n'y a pas non plus de différences significatives entre les élèves des deux filières pour ce qu'il en est de la connaissance de personnes qui fument du haschich.

77,2 % des élèves de L.E.G.T. disent connaître une ou des personnes consommatrices de cannabis (40,3 % en connaissent au moins 10), et 74,4 % des élèves de L.P. (40,5 % en connaissent au moins 10).

Ces personnes connues comme usagers de cannabis sont plus souvent pour les élèves de L.E.G.T. que pour ceux de L.P. exclusivement des élèves du lycée. C'est ce que signalent 16,8 % des élèves de L.E.G.T. et 11,0 % de ceux de L.P.. Ce sont des personnes rencontrées à l'extérieur pour 16,5 % des élèves de L.E.G.T. et 29,7 % de ceux de L.P. et à la fois des élèves du lycée et d'autres personnes pour 66,7 % des élèves de L.E.G.T. et 59,3 % de ceux de L.P..

Cette sous-population de fumeurs de cannabis va se distinguer très nettement selon les filières, en ce qui concerne la précocité de cet usage. Puisque c'est 51,5 % des élèves de L.P. usagers de cannabis qui disent avoir commencé au collège, ce qui n'est le cas que de 39,2 % des élèves de L.E.G.T..

Usage de haschich pour la première fois
selon la filière

	Collège	1 ^{ère} année de lycée	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année et plus
L.E.G.T.	39,2	37,5	16,9	6,5
L.P.	51,5	33,5	8,9	6,2

Il apparaît, selon les dires des élèves, qu'il n'y a pas grande différence entre les deux types de lycées dans le domaine de la sévérité et de la prévention à l'égard de l'usage de haschich.

60,0 % des élèves de L.E.G.T. et 64,1 % de ceux de L.P. déclarent que s'ils étaient surpris dans leur établissement en train de fumer du haschich, cela entraînerait une sanction grave. Et 44,7 % des élèves de L.E.G.T., 45,6 % de ceux de L.P. signalent que quelque chose a été fait dans leur établissement pour les inciter à ne pas faire usage de drogues.

Dans les deux filières, il y a exactement le même pourcentage d'élèves (55,5 %) qui estiment que personnellement ils sont suffisamment informés sur la drogue ; le taux d'élèves qui pensent qu'il y a suffisamment d'actions menées auprès des jeunes pour les informer des risques liés à la consommation de la drogue est un peu plus élevé pour les élèves de L.P. (39,4 %) que pour ceux de L.E.G.T. (37,7 %).

Concernant les opinions sur les drogues et leurs effets, les élèves des deux filières :

- soit se distinguent peu ; ainsi :
24,8 % des élèves de L.E.G.T. estiment que le fait de consommer des drogues « douces » peut entraîner à consommer des drogues « dures », 61,6 % pensent que cela dépend des personnes et 13,6 % qu'il n'y a pas de relation entre les deux produits ; les chiffres respectifs pour les élèves de L.P. étant : 25,7 %, 59,9 % et 14 %.
- soit se différencient par le fait que les élèves de L.E.G.T. sont, généralement, proportionnellement plus nombreux que ceux de L.P. à émettre des opinions défavorables à propos de la drogue et de ses effets, les élèves de la filière professionnelle présentant un taux plus élevé de sans opinion.

<i>Pensez-vous que l'usage de drogues ?</i>	Oui, quelle que soit la drogue utilisée		Oui, mais uniquement pour les drogues dures		Sans opinion	
	L.E.G.T.	L.P.	L.E.G.T.	L.P.	L.E.G.T.	L.P.
. est, d'une manière générale, nuisible à la santé	48,7	66,8	26,4	23,4	4,9	9,7
. entraîne un affaiblissement des facultés intellectuelles	59,2	58,0	23,5	21,0	17,3	21,0
. provoque un état de dépendance	58,2	53,2	29,8	26,1	12,0	20,8
. est la cause d'accidents, de vols	44,4	43,7	19,8	20,5	35,8	35,9

3. Le sexe

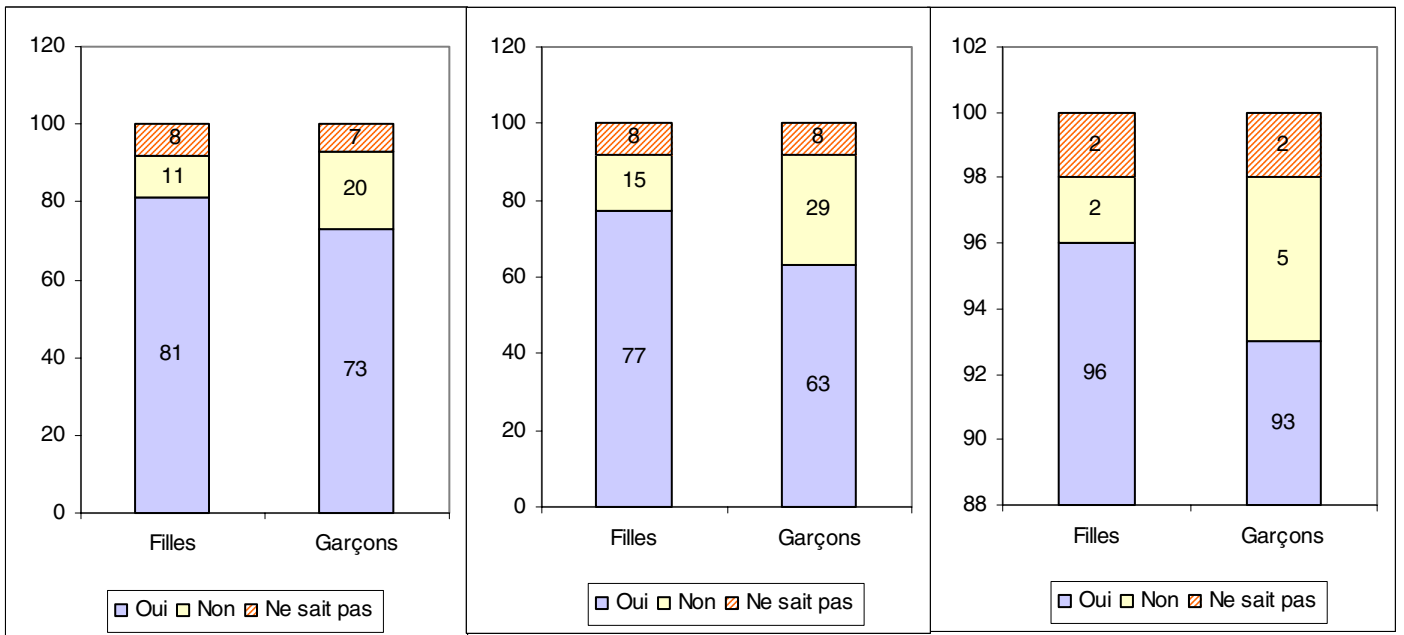
L'alcool

Moins souvent consommatrices d'alcool que les garçons, les filles sont plus souvent critiques à l'égard des effets de ce produit. L'usage va de pair avec l'indulgence, aussi ne serons-nous pas surpris de constater que les garçons, plus que les filles, croient en la capacité de l'individu à contrôler sa pratique et affirment le droit de la personne à prendre des risques.

La consommation d'alcool provoque de graves troubles de santé

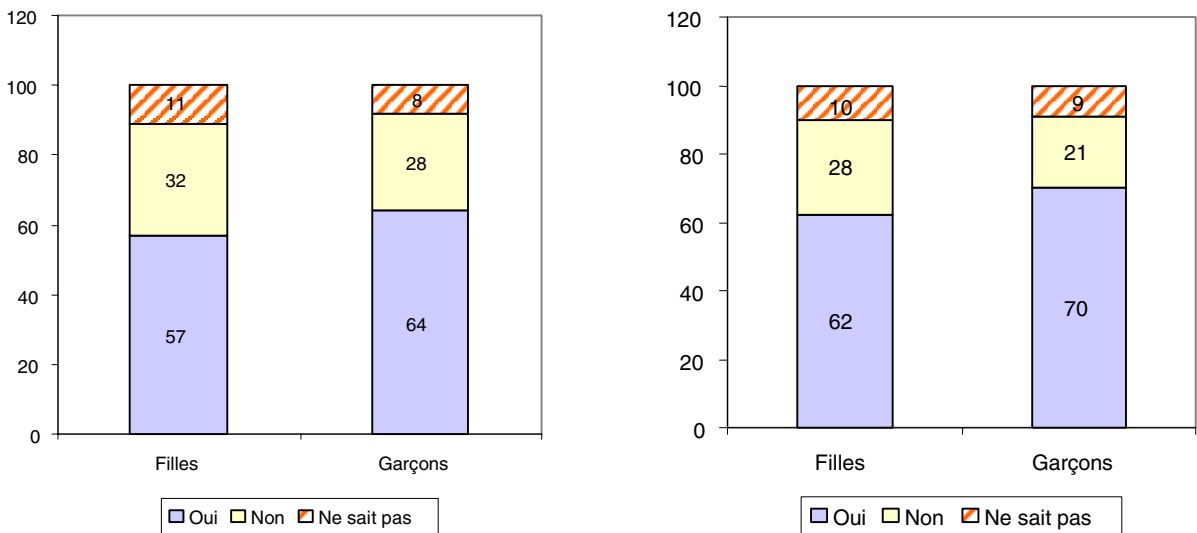
La consommation d'alcool entraîne une dépendance

La consommation d'alcool est la cause de nombreux accidents



La consommation d'alcool n'est pas grave si l'on sait se contrôler

C'est une affaire personnelle, chacun est libre de faire comme il veut



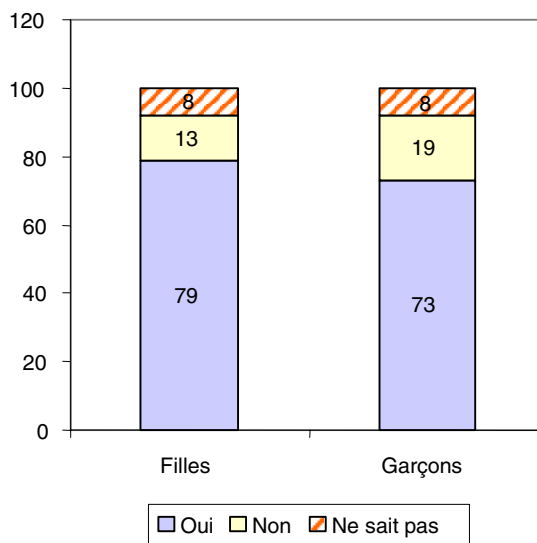
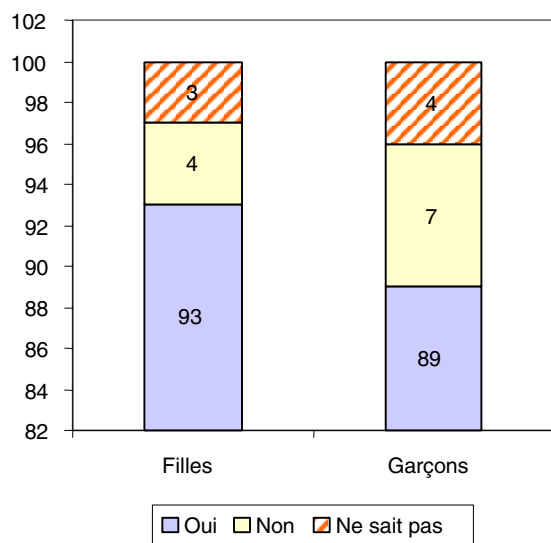
Le tabac

Les filles fument autant que les garçons, mais sont moins souvent consommatrices d'alcool et de drogue.

Elles présentent une proportion un peu plus importante d'individus que celle des garçons à acquiescer à des jugements négatifs sur l'effet du tabac mais, en même temps, elles sont un petit peu plus nombreuses à revendiquer le droit à la libre décision.

L'usage du tabac provoque de graves troubles de santé

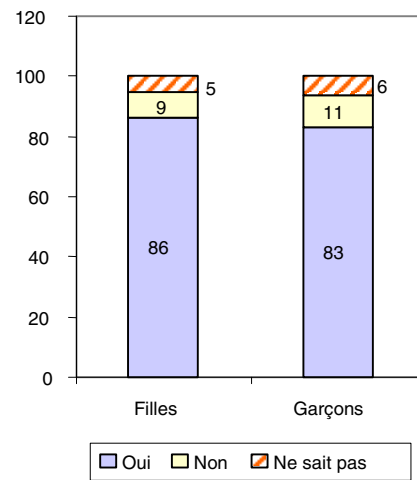
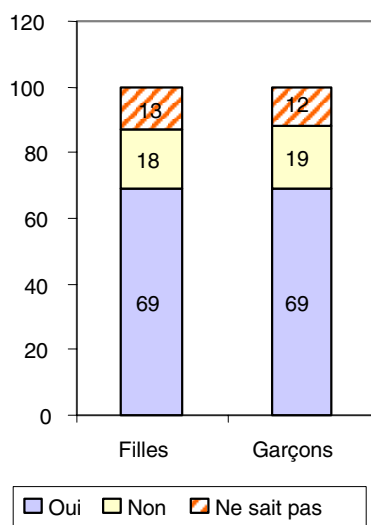
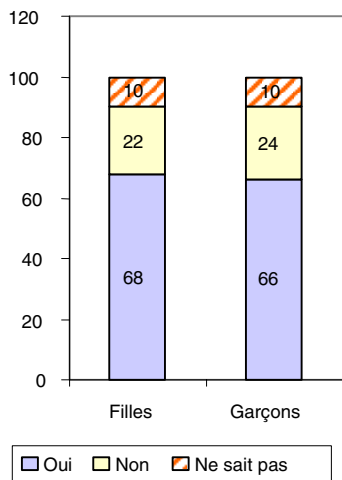
L'usage du tabac entraîne une dépendance



L'usage du tabac est très gênant pour ceux qui ne fument pas

L'essentiel, c'est savoir se contrôler

C'est une affaire personnelle, chacun est libre de faire ce qu'il veut



Les drogues illicites

Les filles ont été moins souvent sollicitées par une proposition de drogue (37,9 % d'entre elles) que les garçons (48,4 %). Elles ont, un peu moins souvent que les garçons, l'occasion de connaître des personnes qui fument du haschich. 74,3 % d'entre elles connaissent des usagers de cannabis (34,6 % : dix personnes et plus) ; c'est le cas pour 88,9 % des garçons (47,0 % : dix personnes et plus).

Parmi celles qui consomment ce produit, il y a un pourcentage un peu inférieur à celui des garçons, d'individus qui ont commencé à fumer du haschich au collège : 40,9 % pour les filles, 43,8 % pour les garçons.

Pour les opinions sur les effets nocifs de l'usage de drogues, nous allons retrouver la même relation que pour les autres produits : lorsque l'on consomme, l'on a tendance à être moins souvent critique à l'égard des effets liés à cet usage.

Les filles sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les garçons à dire qu'il n'y a pas de différence entre drogues « dures » et « douces » (16,5 % pour les filles ; 14,0 % pour les garçons).

<i>Pensez-vous que l'usage de drogues ?</i>	Oui, quelle que soit la drogue utilisée		Oui, mais uniquement pour les drogues dures		Sans opinion	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
. est, d'une manière générale, nuisible à la santé	69,4	72,3	29,0	22,7	7,6	5,0
. entraîne un affaiblissement des facultés intellectuelles	54,6	62,5	24,9	21,1	20,5	16,4
. provoque un état de dépendance	50,0	62,6	33,6	24,9	16,4	12,5
. est la cause d'accidents, de vols	44,6	43,8	23,0	17,4	32,4	38,8

Les garçons, plus souvent consommateurs de drogues que les filles, se disent plus souvent suffisamment informés et affirment, plus fréquemment, que les actions menées auprès des jeunes pour les informer sur les risques de la consommation de drogue sont suffisantes.

- 57,3 % des garçons pensent qu'ils sont suffisamment informés sur la drogue (54,1 % pour les filles) ; 23,6 % souhaiteraient davantage d'informations (30,5 % pour les filles) ; 19,2 % sont sans opinion (15,4 % pour les filles) ;
- 39,6 % des garçons et 36,9 % des filles pensent que les actions de prévention contre la drogue sont suffisantes ;
- 35,6 % des garçons et 45,0 % des filles souhaiteraient qu'il y en ait davantage ;
- 24,8 % des garçons et 18,1 % des filles sont sans opinion.

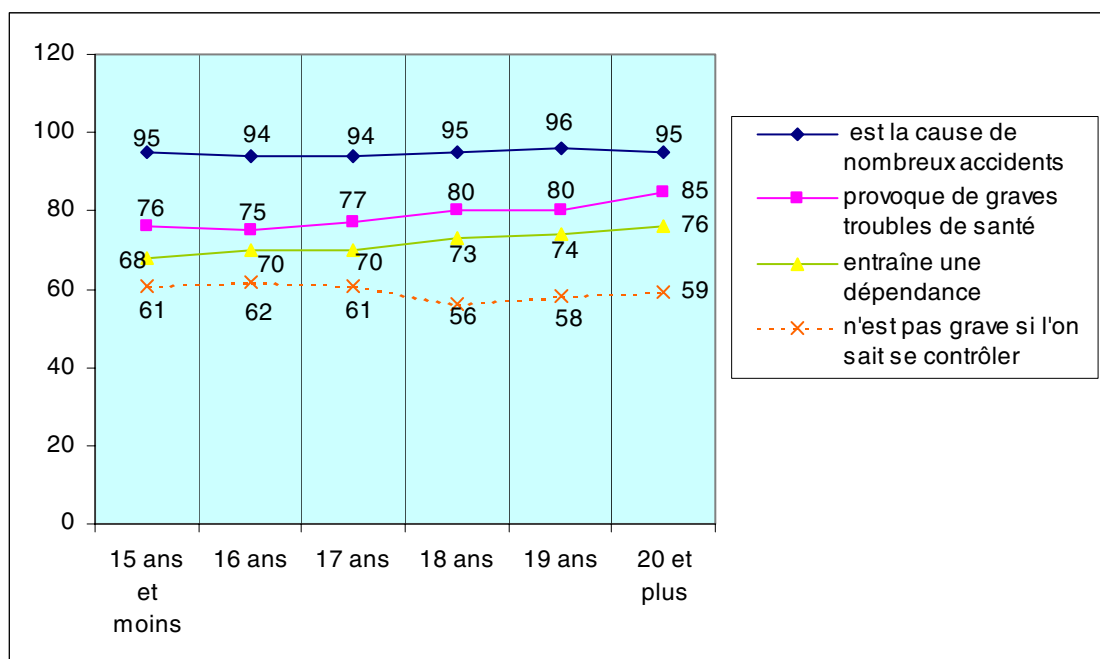
4. L'âge

L'alcool

Plus les individus avancent en âge, jusqu'à dix-huit ans, plus ils sont concernés par l'usage du produit, à la fois parce que cet usage se répand, il y a davantage de buveurs d'alcool, d'élèves qui ont été en état d'ivresse chez les 18 ans que chez les 15 ans, et parce qu'avec le temps augmente son intensité d'usage. A cette avancée en âge qui est une avancée en consommation, correspond un accroissement de la proportion de ceux qui reconnaissent le caractère nocif de la pratique et son pouvoir addictif.

Opinions selon l'âge

(% de oui)



64,5 % des élèves affirment que la consommation d'alcool est une affaire personnelle, chacun est libre de faire comme il veut, et ce point de vue touche une proportion équivalente de sujets, quelle que soit la classe d'âge, donc quel que soit le rapport à la consommation.

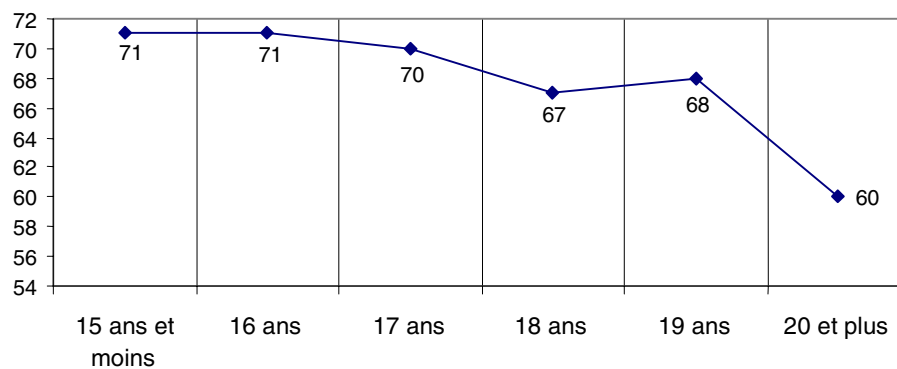
Le tabac

Les méfaits du tabac sont reconnus par tous ; quel que soit l'âge, c'est 90 % et plus de chaque classe d'âge qui acquiescent la proposition : l'usage du tabac provoque de graves troubles de santé. Et les usagers sont bien conscients du caractère nocif de cette pratique qui sera d'autant plus souvent souligné que l'on s'avance en âge, donc que l'on a plus de chances d'être consommateur.

	% de Oui	
	L'usage du tabac est très gênant pour ceux qui ne fument pas	L'usage du tabac entraîne une dépendance
15 ans et moins	63,3	71,4
16 ans	64,4	73,3
17 ans	68,6	76,1
18 ans	67,7	80,0
19 ans	73,0	80,8
20 ans et plus	76,6	82,9

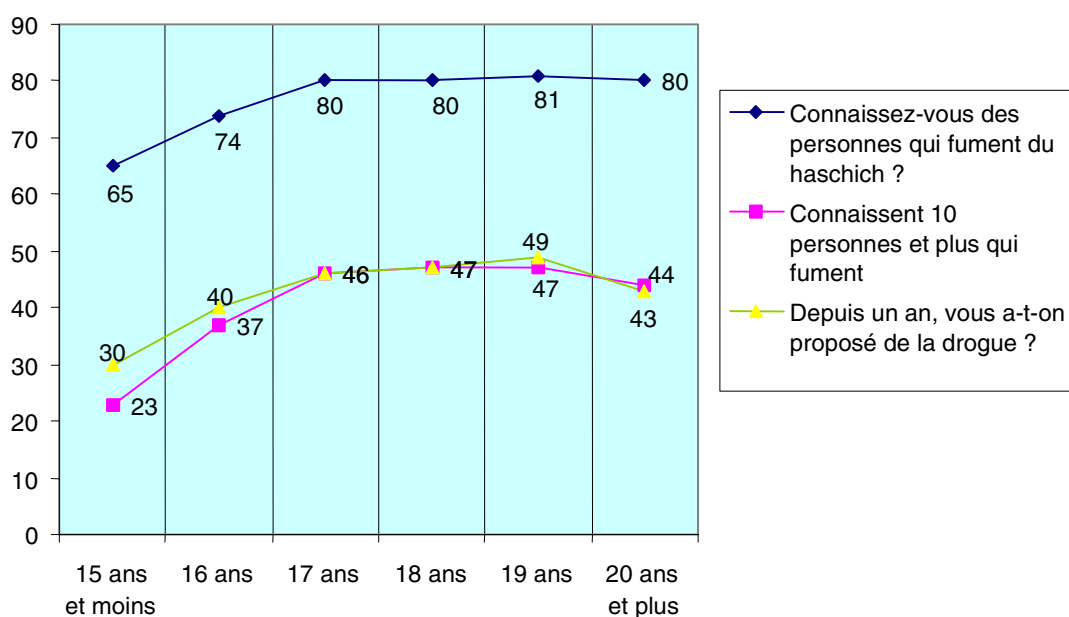
La sacro-sainte liberté de décision est reconnue en la matière par 83 % des lycéens sans grande différence entre les classes d'âge, mais la reconnaissance du caractère addictif de cette consommation fait que l'affirmation de la capacité de l'individu à contrôler une pratique à effet négatif est d'autant moins souvent avancée que l'on a l'expérience de ce type de conduite.

En ce domaine, l'essentiel est de savoir se contrôler
(% de oui)



Les drogues illicites

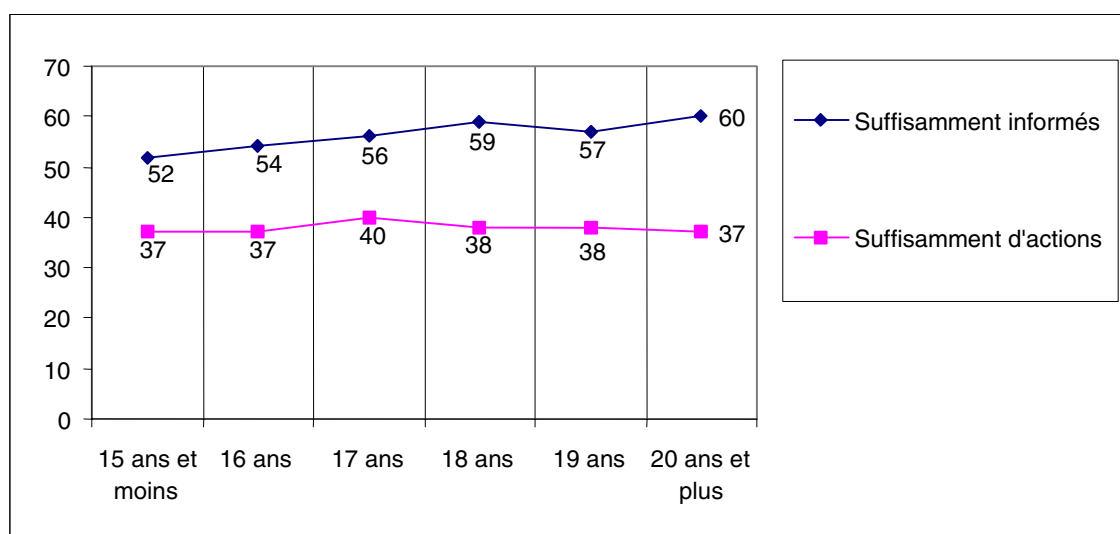
Si l'on excepte la dernière classe d'âge, les vingt ans et plus qui composent 4,7 % de notre échantillon, groupe d'élèves à caractéristiques un peu spécifiques car la plupart d'entre eux sont en préparation de baccalauréats professionnels, l'on constate que le contact avec l'univers de la drogue, en dehors du fait de consommation, se développe avec l'âge. Plus les élèves sont âgés, plus ils ont eu l'occasion qu'on leur propose de la drogue durant l'année et plus ils sont nombreux à connaître des gens qui fument du haschich.



Nous avons vu que l'accroissement du taux d'élèves usagers de drogues s'effectuait jusqu'à 17 – 18 ans, à partir de cet âge, l'extension de la consommation, en terme d'individus touchés, cessait. Les classes d'âge 15 – 16 ans sont donc les moins impliquées dans l'usage de drogues, ce sont ces deux groupes d'élèves les moins exposés à l'univers de la drogue (qui connaissent le moins de personnes utilisatrices, à qui on a le moins souvent proposé le produit) qui, dans l'ensemble, vont avoir les opinions les plus négatives sur la drogue et ses effets.

	15 ans et moins	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et plus
Pas de différence entre drogues « douces » et drogues « dures »	18,1	18,1	14,4	12,5	13,1	14,8
Consommer des drogues « douces » peut entraîner à consommer des drogues « dures »	33,5	25,8	23,4	23,8	20,9	23,0
L'usage de drogues est nuisible à la santé	75,9	69,1	65,8	66,6	64,9	68,4
L'usage de drogues entraîne un affaiblissement des facultés intellectuelles	59,9	57,3	58,4	60,3	60,7	61,7
L'usage de drogues provoque un état de dépendance	62,9	58,1	55,6	54,3	53,9	56,8
L'usage de drogues est la cause d'accidents, de vols	46,6	45,3	41,3	44,8	46,3	45,8

Cette distinction entre les élèves les plus jeunes 15 – 16 ans, en matière d'opinions sur la drogue, qui recoupe une inégale exposition aux produits, se retrouve lorsqu'il est demandé aux élèves de faire un bilan en matière de prévention contre les drogues. Les 15 – 16 ans sont proportionnellement les moins nombreux à estimer qu'ils sont suffisamment informés et qu'il y a suffisamment d'actions menées auprès des jeunes pour les prévenir des risques liés à la consommation de la drogue.



5. La profession du chef de famille

Nous avons vu qu'en ce qui concerne les consommations de produits psychotropes, les différences liées au milieu social identifié par la profession du chef de famille sont peu marquées.

L'alcool et le tabac

Les enfants d'ouvriers, de retraités, de chômeurs sont proportionnellement les moins nombreux à consommer régulièrement de l'alcool et à avoir été en état d'ivresse, mais nous ne contrôlons pas la variable nationalité et, par là, la possibilité de savoir s'il s'agit d'un effet de classe sociale ou de pratiques culturelles et religieuses manifestées dans les familles immigrées musulmanes. Quant à l'usage du tabac, il semble aussi généralisé pour les milieux sociaux que pour les sexes ; on peut cependant noter que c'est parmi les enfants d'agriculteurs qu'il y a la proportion la plus faible de fumeurs réguliers (29 %) et parmi ceux de chômeurs, de chefs d'entreprise (38 %), de retraités et d'employés (35 %) la plus élevée.

Les drogues illicites

Pour l'usage des drogues illicites, les différences sociales sont plus manifestes ; c'est parmi les enfants des couches supérieures et moyennes : chef d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, que l'on rencontre des taux un peu plus élevés que pour les autres catégories d'usagers de drogues illicites ; il en est de même pour les enfants de chômeurs.

Cette différenciation rattachée au milieu social ne se rencontre pas lorsqu'on s'intéresse à la précocité de l'usage. 42,5 % des fumeurs de haschich ont commencé au collège, les taux correspondants selon l'appartenance à un milieu social oscillant autour de cette moyenne, avec le taux le plus élevé d'usagers précoces pour les lycéens enfants d'artisans, de commerçants (46,6 %) catégorie où il y a un taux moyen d'usagers de drogues (33,7 %), et le taux le

plus bas (36,5 %) pour les enfants de professions intermédiaires, catégorie où les usagers de drogues sont assez fortement représentés (35,7 %).

En revanche, nous allons retrouver cet effet de l'importance de la consommation en traitant les variables qui renvoient à la familiarité avec le monde de la drogue. C'est parmi les enfants des deux catégories où les usagers de drogues sont le plus fortement représentés : cadres et professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise et, à un moindre degré, professions intermédiaires, que l'on trouve les taux les plus élevés de lycéens à qui l'on a proposé de la drogue durant l'année et qui connaissent des personnes qui fument du haschich.

	Ont commencé à fumer du haschich au collège	On leur a proposé de la drogue durant l'année	Connaissent des personnes qui fument du haschich
Agriculteur	44,0	39,0	68,9
Artisan, commerçant	46,6	44,6	76,5
Chef d'entreprise	42,9	49,6	83,4
Cadre et profession intellectuelle supérieur	44,7	47,9	82,8
Profession intermédiaire	36,5	45,3	77,1
Employé	42,0	41,2	75,7
Ouvrier	40,8	36,8	70,9
Retraité	39,8	43,2	75,7
Chômeur	45,6	39,9	77,0

La relation entre l'usage et l'exposition à la prévention se confirme quand on prend en compte l'appartenance sociale. C'est parmi ceux qui consomment le plus, qu'il y a le taux le plus élevé d'individus qui se disent suffisamment informés sur la drogue, ou qui pensent qu'il y a suffisamment d'actions de prévention en la matière.

54,2 % des élèves pensent qu'ils sont suffisamment informés sur la drogue ; les taux les plus élevés d'individus se disant informés se rencontrent dans les catégories sociales où l'usage est le plus développé : enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (59,4 %), de professions intermédiaires (58,0 %), enfants de chefs d'entreprise (55,9 %). 37,4 % des élèves estiment qu'il y a suffisamment d'actions menées auprès des jeunes pour les informer des risques liés à la consommation de la drogue : ce sont les enfants de chefs d'entreprise (40,3 %), de professions intermédiaires (39,4 %) qui sont, proportionnellement, les plus nombreux à émettre cette opinion.

VI - Le vécu scolaire et les conduites déviantes

1. Congruence des états scolaires et des conduites

Nous avons mis à jour les relations existant entre les conduites déviantes des lycéens : conduites délictueuses, consommation de produits psychotropes, et les attributs des individus : sexe, âge, filière, résultats scolaires auto-appréciés, milieu social d'appartenance. Il nous reste à examiner si ces conduites sont influencées par la manière dont le sujet vit son expérience d'élève. Celle-ci renvoie à des situations qui peuvent être gratifiantes ou, au contraire, source de mal être pour le jeune. Si l'école ne peut être tenue pour responsable des conduites fautives des élèves qu'elle accueille, il n'en reste pas moins qu'il est légitime d'avancer l'hypothèse qu'elle peut avoir, en la matière, parfois un effet inducteur⁽¹⁾, mais surtout de renforcement en nourrissant des comportements réactifs des élèves qui peuvent répondre par le désengagement, la violence, ou tout autre forme de transgression, à l'agression et/ou le rejet dont ils s'estiment être victimes. Le phénomène est bien connu en ce qui concerne les incivilités, les conduites de violence contre les biens et les personnes et à propos desquelles les élèves mettent toujours en avant, pour se justifier, la violence institutionnelle qu'ils déclarent subir. Il reste à dévoiler son éventuelle existence pour des comportements qui ne relèvent plus d'une « agression » de l'élève contre l'institution, la société : incivilités, violences, dégradations, vols qui peuvent être considérés comme étant en partie une réponse du sujet, mais pour d'autres manières d'être qui tout en étant des transgressions et par là symboliquement liés à l'ordre social, sont dirigé non pas vers les autres, mais vers soi-même.

Fumer, consommer de l'alcool, des drogues illicites, avons-nous là des conduites qui sont influencées par la manière dont l'élève est traité à l'école, ou

⁽¹⁾ Dans le rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, G. FOTINOS (rapporteur), La violence à l'école. Etat de la situation en 1994, Paris, MEN, 1995, il est fait état des « *effets déclencheurs* » produits par l'école qui facilitent ou mieux entretiennent la violence sociale.

ces conduites sont-elles indépendantes des réactions de la personne aux modalités de son inscription dans l'univers scolaire ?

Nous avons eu un début de réponse avec la mise en relation de l'image scolaire de soi de l'élève et de l'ensemble des conduites déviantes. Toutes ces conduites, aussi bien les comportements délictueux que l'usage de produits psychotropes sont liées à la valeur scolaire auto-appréciée, soit que la conduite déviante est d'autant plus souvent rencontrée que les résultats scolaires sont d'un niveau inférieur, soit et c'est la structure la plus fréquente, qu'il y ait une différence marquée entre d'une part, les élèves à bons et moyens résultats qui se distinguent peu, et de l'autre, les 14 % d'élèves qui estiment avoir des résultats médiocres ou faibles et sont beaucoup plus souvent impliqués dans les conduites examinées que ne le sont ceux des deux autres catégories.

La première hypothèse explicative de cette relation relève d'un point de vue de congruence. Les bons sont bons partout et les mauvais restent mauvais dans tous les domaines, tout au moins dans ceux qui concernent le même univers de conduites socialement appréciées. Explicitons cette proposition très outrancière.

Dans une certaine mesure, il y a cohérence dans les conduites des individus, parce que celles-ci sont fortement dépendantes de positions qui nourrissent des attitudes générales, des dispositions permanentes (« l'habitus » de Pierre Bourdieu) qui constituent des invariants des diverses manifestations de la personne. Si un élève a de bons résultats scolaires, c'est que, tendanciellement, c'est un « bon sujet », dont les conduites dans et hors l'école sont en accord avec ce qui est socialement prescrit ou souhaité. A l'inverse, le « mauvais sujet » qui fume, qui boit, qui consomme du haschich, qui a des comportements violents... etc., a de fortes chances de se situer, en matière strictement scolaire, dans le même type de rapport à la norme sociale. Avec cette hypothèse, l'école est dédouanée de toute responsabilité quant aux conduites de transgression des élèves. Si ceux-ci se comportent bien ou mal en dehors de ce qui touche à leur métier d'élève, ce n'est pas parce que ce sont de bons, de

moyens ou de mauvais élèves, mais, au contraire, c'est parce qu'ils ont globalement un certain type de conduite que, dans le domaine particulier de l'école, ils ont des résultats différenciés.

Bien entendu, cette hypothèse, un peu excessive, ne prend pas en compte la situation de non congruence. C'est-à-dire, d'une part le cas des « bons sujets », débordant de bonne volonté qui ne réussissent pas à l'école, ces « forçats » qui, pour Anne Barrère ⁽¹⁾ « *conjuguent l'acharnement au travail et l'écrasement subjectif d'une réussite qui n'est pas proportionnelle* » ; et de l'autre, ces « touristes » ou « fumistes » dont les figures tournent autour de la représentation de la réussite sans mérite.

L'autre hypothèse, au contraire, implique l'école dans l'ensemble des facteurs qui génèrent ou nourrissent les conduites à risque. La situation scolaire par les effets subjectifs qu'elle provoque, peut influencer directement sur les comportements de ceux qui la vivent, soit lorsque cette situation est gratifiante pour l'élève en renforçant son désir de bien faire, soit, à l'inverse, quand elle est source de déconvenue, de sentiment d'échec, en provoquant, en réaction, des comportements de défi, de transgression, de révolte ou d'abandon.

La relation entre la situation scolaire et les conduites de l'élève peut être indirecte, dans le sens où les conduites n'apparaissent pas, comme dans la figure précédente, directement liées à la nature de l'expérience scolaire mais à un état subjectif en liaison avec cette dernière mais qui, en médiatisant ses effets, la laisse un peu dans l'ombre. C'est le sentiment de confiance en soi que donne la réussite et qui nourrit celle-ci ; c'est le doute de soi, l'amertume, le sentiment d'injustice, l'angoisse devant l'avenir que peut engendrer l'échec et qui se traduisent par un mal-être qui facilite l'engagement du sujet dans des conduites de compensation, de dépendance.

Dans la mesure où les deux hypothèses présentent des points de vue opposés quant à la responsabilité de l'école dans l'existence des conduites à risque des élèves : dans la première problématique, non seulement l'école n'est

pas responsable des comportements déviants de ceux qu'elle accueille, mais de plus, elle en est la victime ; dans la seconde, elle contribue, plus ou moins largement, à nourrir ces conduites, voire à les engendrer par les effets de son action ; les conséquences pratiques de ces considérations théoriques sont grandes, puisqu'est en question le rôle que peut jouer l'école en matière de prévention. Ce rôle est de premier plan, résulte d'une obligation morale lorsque l'on estime que le vécu scolaire induit des conduites à risque ou au contraire peut avoir une action qui les prévient ou qui en réduit l'importance. Si, par contre, les causes de ces conduites sont posées comme externes à l'école, l'efficacité de l'action de celle-ci pour y remédier sera fortement minorée.

Les deux modèles : l'un exogène, la causalité est externe au champ scolaire, l'autre endogène car il rend compte d'une efficacité interne à ce champ, ont, vraisemblablement et ceci dans un rapport qui peut être différent selon les conduites, une action combinée que nous exposerons schématiquement ainsi. L'école ne produit pas les conduites déviantes des élèves, celles-ci relèvent de facteurs qui lui sont étrangers : caractéristiques de la personne et effets sociétaux. Ainsi, nous constatons que les élèves qui sont dans un rapport optimal à l'école : ils ont de bons résultats, sont satisfaits de leur orientation, de la manière dont ils sont traités dans leur établissement... sont, néanmoins, concernés par les conduites déviantes, même s'ils le sont beaucoup plus faiblement que ceux qui vivent une expérience scolaire négative. Mais ces conduites, que l'on rencontre à des degrés différents chez toutes les catégories d'élèves, sont facilitées ou au contraire contrariées par les effets de la situation scolaire.

2. Des indicateurs d'évaluation de la situation scolaire

Parmi toutes les données recueillies concernant l'expérience scolaire des élèves, la manière dont ils vivent leur scolarité dans l'établissement, nous en avons choisi six qui nous paraissent renvoyer à des points importants pour les

⁽¹⁾ Les lycéens au travail, Paris, P.U.F., 1997, p. 230.

jeunes et qui par là doivent produire un sentiment de satisfaction ou non selon la nature de la situation qu'ils qualifient. Il s'agit des items sur l'orientation, le type de relations qu'il y a dans l'établissement entre les élèves et les adultes, l'appréciation de la discipline telle qu'elle est appliquée dans le lycée, la prise en compte ou non, dans l'établissement, de l'avis de l'élève, la possibilité pour lui, s'il le désire, de parler avec un adulte de ses problèmes personnels, l'éventualité, pour les élèves, d'avoir été traités par les adultes qui les prennent en charge, d'une manière injuste ou méprisante.

D'autres items qui peuvent être considérés comme des indicateurs d'évaluation par l'élève auraient pu être retenus : les questions portant sur le degré de satisfaction, dans le lycée, à l'égard de la formation reçue ; l'opinion générale sur le lycée ; le fait que les lycéens s'y sentent « infantilisés » ou pas ; qu'ils aient une impression de liberté ou, au contraire qu'ils « étouffent » ; sur ce à quoi il prépare ou pas, par exemple : « être bien dans sa peau » (23 % des lycéens disent que le lycée ne les y prépare pas du tout, 27 % qu'il les y prépare peu, 28 % assez et 21 % beaucoup) ... l'économie de notre travail nous a interdit une saisie exhaustive. Mais nous avons vérifié que, quel que soit l'item, les positions qui rendent compte de la subjectivité du sujet : satisfaction, résignation, frustration, étaient toujours liées aux conduites examinées, selon le même type de rapport : la conduite étant d'autant plus fréquemment rencontrée que le niveau de satisfaction est bas.

Nous avons pu constater, dans le premier chapitre, que la valeur des six indicateurs de satisfaction retenus était fonction des quatre paramètres que nous avons utilisés pour appréhender les principales caractéristiques des élèves. : la filière, le sexe, l'âge, les résultats scolaires auto-estimés ; seule l'appartenance socioculturelle saisie par la profession du chef de famille est apparue comme n'ayant pas d'effet marquant et encore moins généralisé.

3. Rappel des données concernant les indicateurs retenus

L'orientation

Le type d'études que vous faites :

- correspond tout à fait à ce que vous vouliez faire 53,5 %
- n'est pas exactement ce que vous auriez voulu, mais vous en prenez votre parti 28,2 %
- vous laisse indifférent parce que vous ne savez pas ce que vous voulez faire plus tard..... 12,6 %
- ne correspond pas du tout à ce que vous auriez voulu faire 4,9 %
- N. R. 1,8 %

Les élèves de L.P. sont proportionnellement plus nombreux que ceux de L.E.G.T. à ne pas être satisfaits de leur orientation :

« n'est pas exactement ce que j'aurais voulu faire » ↵

- L.P. 32,9 %
- L.E.G.T. 26,8 %

« ça ne correspond pas du tout à ce que j'aurais voulu faire » ↵

- L.P. 8,0 %
- L.E.G.T. 3,8 %

Il n'y a pas de différence entre garçons et filles :

« le type d'études correspond tout à fait à ce que vous vouliez faire » ↵

- garçons 53,2 %
- filles 54,6 %

« n'est pas exactement ce que vous auriez voulu faire » ↵

- garçons 28,1 %
- filles 28,7 %

« ça ne correspond pas du tout à ce vous auriez voulu faire » ↵

- garçons 5,0 %
- filles 4,9 %

Les résultats scolaires vont très nettement différencier les élèves en ce qui concerne l'appréciation qu'ils portent sur l'orientation dont ils ont été l'objet. On est d'autant plus souvent satisfait de son orientation que l'on estime ses résultats satisfaisants :

Opinion sur l'orientation selon les résultats scolaires

(en %)	Cela correspond tout à fait	Pas exactement	Pas du tout
Bons résultats	69,0	20,2	2,8
Résultats moyens	55,4	28,5	4,2
Résultats faibles	34,5	34,4	10,6

Le climat relationnel dans l'établissement

Quel est le qualificatif qui convient le mieux pour caractériser, dans l'ensemble, le type de relations qu'il y a dans cet établissement entre les élèves et les adultes ?

- conflictuelles 9,2 %
- distantes 28,2 %
- indifférentes 33,3 %
- confiantes 22,6 %
- chaleureuses 4,7 %
- N.R. 2,0 %

Les élèves de L.P. sont proportionnellement un peu plus nombreux que ceux de L.E.G.T. à juger que les relations avec les adultes sont conflictuelles (11,8 % contre 8,5 %), mais aussi qu'elles sont confiantes et chaleureuses (29,5 % pour les élèves de L.P., et 27,3 % pour ceux de L.E.G.T.).

Les garçons jugent que les relations sont conflictuelles un peu plus souvent que les filles (10,2 % contre 8,6), qui sont plus nombreuses à les qualifier de confiantes et chaleureuses (25,6 pour les garçons, et 29,9 % pour les filles).

L'effet « âge » est très marqué pour cette variable : plus on vieillit, plus on est nombreux à juger les relations conflictuelles : 5,7 % pour les 15 ans et moins jusqu'à 13,7 % pour les 20 ans et plus, et plus baisse le taux de ceux qui disent qu'elles sont confiantes et chaleureuses : 31,7 % pour les 15 ans et moins, 28,5 % pour les 16 ans, 27,5 % pour les 17 ans, 26,1 % pour les 18 ans, 25,5 % pour les 19 ans et 25,1 % pour les 20 ans et plus. C'est le phénomène que nous avons signalé à différentes reprises, de la dégradation dans le temps de l'expérience scolaire.

La nature des relations adultes – élèves telle qu'elle est perçue par ces derniers est fonction des résultats scolaires : le pourcentage d'élèves qui jugent que ces relations sont conflictuelles augmente quand les résultats baissent, la relation est inverse quand le climat est jugé confiant et chaleureux :

Appréciation du climat relationnel selon les résultats scolaires

(en %)	Relations conflictuelles	Relations confiantes et chaleureuses
Bons résultats	7,4	36,1
Résultats moyens	9,2	28,8
Résultats faibles	11,9	17,1

La discipline

Selon vous, dans votre lycée, la discipline est :

- trop sévère 15,0 %
- pas assez sévère 6,2 %
- juste comme il faut 60,3 %
- incohérente 17,3 %
- N.R. 1,2 %

Les élèves de L.P. sont moins souvent satisfaits de la discipline que ceux de L.E.G.T. : 51,1 % d'entre eux disent qu'elle est « *juste comme il faut* », 64,7 % pour ceux de L.E.G.T.. Ils sont proportionnellement plus nombreux à estimer que cette discipline est « *trop sévère* » : 26,2 % des élèves de L.P., 11,2 % de ceux de L.E.G.T.. En revanche, le taux d'élèves jugeant la discipline « *incohérente* » est plus élevé pour la population de L.E.G.T. (19,0 %) que pour celle de L.P. (13,6 %).

Les garçons sont plus critiques que les filles à l'égard de la discipline, trouvant plus souvent que celle-ci est trop sévère, ou incohérente

La discipline est :

(en %)	Juste comme il faut	Trop sévère	Incohérente
Garçons	55,8	18,6	19,5
Filles	65,7	12,1	15,8

Nous avons le même type de relation précédemment rencontrée avec l'âge, et ceci avec une grande régularité :

La discipline est :

(en %)	Juste comme il faut	Trop sévère	Incohérente
15 ans et moins	74,1	12,8	9,2
16 ans	66,2	13,2	14,8
17ans	59,5	15,1	18,9
18 ans	54,0	17,8	20,9
19 ans	48,9	18,2	26,2
20 ans et plus	46,3	20,0	22,5

Le jugement sur la discipline est aussi fonction des résultats scolaires mais avec un effet moins marqué que pour les autres variables indépendantes.

Opinion sur la discipline selon les résultats scolaires :

(en %)	Juste comme il faut	Trop sévère	Incohérente
Bons résultats	61,0	14,4	17,5
Résultats moyens	61,6	15,1	16,9
Résultats faibles	58,5	15,5	21,1

Prise en compte de l'avis des élèves

Globalement, estimez-vous que dans votre lycée :

- on tient plutôt compte de l'avis des élèves 46,6 %
- on n'en tient pas compte 40,8 %
- on refuse d'en tenir compte 11,5 %
- N.R. 1,1 %

Les élèves de L.P. sont proportionnellement moins nombreux à répondre affirmativement à cette question : 39,8 % disent que l'on tient compte de l'avis des élèves, 49,8 % dans les L.E.G.T..

La relation est particulièrement régulière et forte en ce qui concerne l'âge : le taux d'élèves déclarant que l'on tient compte de leur avis est d'autant plus faible que l'âge s'élève :

62,6 % pour les 15 ans et moins ; 49,7 % (16 ans) ; 45,7 % (17 ans) ;
39,3 % (18 ans) ; 37,9 % (19 ans) et 34,5 % (20 ans et plus)

L'appréciation que les élèves portent en ce domaine est aussi fonction des résultats scolaires : plus ces derniers sont satisfaisants, plus s'accroît le taux d'élèves qui disent que l'on tient compte de leur avis.

Opinion sur la prise en compte de l'avis des élèves selon les résultats scolaires :

(en %)	On tient compte de l'avis des élèves	On n'en tient pas compte	On refuse d'en tenir compte
Bons résultats	53,2	37,4	9,3
Résultats moyens	47,5	41,1	11,4
Résultats faibles	41,1	45,0	13,9

La communication élève – adulte

Estimez-vous que dans votre établissement, un élève, s'il le désire, a la possibilité de parler avec un adulte de ses problèmes personnels :

- Oui 64,8 %
- Non, ça me paraît très difficile 15,2 %
- je ne sais pas 19,7 %
- N.R. 0,8 %

Les élèves des deux filières ne se distinguent pas en la matière : 64,3 % des élèves de L.E.G.T. répondent affirmativement et 66,1 % de ceux de L.P..

Par contre, la différence est très marquée entre les sexes : 71,1 % des filles disent qu'elles peuvent parler de leurs problèmes personnels avec un adulte dans l'établissement, et seulement 57,4 % des garçons.

Ce problème de communication est, situation assez exceptionnelle, indépendant de l'âge. pour toutes les classes d'âge, le taux de ceux qui disent avoir la possibilité de communiquer avec un adulte avoisine les 65 %.

Les résultats scolaires hiérarchisent la population sur ce thème avec un clivage marqué entre la catégorie d'élèves à résultats faibles et les deux autres. 66,8 % des élèves à bons résultats signalent qu'ils peuvent parler avec un adulte de leurs problèmes personnels, 65,9 % de ceux à résultats moyens, et 58,0 % de ceux à résultats faibles.

La manière dont les élèves sont traités

Vous est-il arrivé, dans votre lycée, d'être traité par les adultes qui vous prennent en charge :

<i>(en %)</i>	Jamais	Rarement	C'est arrivé quelquefois	Cela arrive assez souvent	N. R.
. d'une manière méprisante	46,6	20,5	24,7	6,8	1,4
. d'une manière injuste	28,8	22,9	35,9	11,0	1,4

Les élèves de L.E.G.T., les garçons, disent plus souvent avoir été traités d'une manière méprisante et d'une manière injuste. Ce type d'agression symbolique est d'autant plus souvent signalé que l'élève s'avance en âge (jusqu'à 19 ans) et touche beaucoup plus souvent les élèves à résultats faibles que ceux des deux autres catégories.

Disent qu'il arrive quelquefois ou assez souvent qu'ils soient traités :

<i>(en %)</i>	D'une manière méprisante	D'une manière injuste
Elèves de L.E.G.T.	34,7	50,2
Elèves de L.P.	24,3	40,5
Garçons	36,3	51,3
Filles	28,1	44,3
15 ans et moins	26,3	41,0
19 ans	34,5	19,3
Bons résultats	27,8	45,8
Résultats moyens	31,1	46,8
Résultats faibles	40,0	53,5

Les indicateurs retenus dont l'ensemble nous paraît recouvrir les principales dimensions du vécu scolaire, ont des valeurs dépendantes de la

filière, du sexe, de l'âge et des résultats scolaires. Nous allons maintenant examiner l'éventualité d'une relation entre ces indicateurs et les conduites déviantes.

4. Conduites déviantes et vécu scolaire

L'orientation

C'est une procédure qui a une très grande importance pour les élèves. Ils se partagent en trois groupes quant à l'appréciation qu'ils portent sur l'adéquation entre la décision institutionnelle et leur projet de formation. Une majorité est satisfaite, les 53 % d'élèves qui signalent que les études qu'ils font correspondent tout à fait à ce qu'ils voulaient faire. Une toute petite minorité (5 %) est dans une situation contraire, et plus de 40 % de la population est, en la matière, dans une position médiane entre satisfaction et frustration. Ce sont les élèves qui disent que ce n'est pas exactement ce qu'ils auraient voulu faire (28 %) et les 13 % « indifférents » car ils n'ont pas une vue claire de ce qu'ils veulent faire plus tard.

Les conduites délictueuses des élèves vont apparaître comme étant liées à leur position subjective en matière d'orientation.

Ces conduites touchent le taux le plus faible d'élèves parmi ceux qui se disent satisfaits de leur orientation, le taux le plus important pour le groupe d'insatisfaits et un taux de valeur intermédiaire pour la catégorie médiane des résignés.

Donnons quelques exemples.

Conduites délictueuses et opinion concernant l'orientation

(en %)	Se battre avec un autre élève*	Insulter un adulte	Dégrader des matériels, des locaux
Orientation conforme aux souhaits	15,7	14,7	17,7
Pas exactement	19,1	20,7	23,9
Indifférent	19,0	23,4	29,3
Ne correspond pas du tout	25,5	28,8	26,7
Ensemble	17,3	18,0	21,1

* Le tableau se lit ainsi : parmi les élèves qui estiment que leur orientation correspond tout à fait à ce qu'ils voulaient faire, il y en a 15,7 % à qui il arrive de se battre avec un autre élève, quelquefois, souvent, très souvent.

La consommation de produits psychotropes va relever de la même relation, elle touche un pourcentage d'élèves d'autant plus important que ceux-ci sont insatisfaits de leur orientation.

Usage de produits psychotropes et opinion concernant l'orientation

(en %)	Fument quotidiennement	Ont été en état d'ivresse durant l'année	Plus de 5 fois	Ont fait usage de haschich durant l'année	Usage de haschich 10 fois et plus	Ont consommé de la drogue durant l'année
Orientation conforme aux souhaits	30,7	44,4	14,4	25,9	10,9	28,8
Pas exactement	37,2	54,5	20,2	35,7	17,7	38,6
Ne correspond pas du tout	43,1	56,5	22,9	42,0	24,1	45,2
Ensemble	33,3	47,9	17,0	29,8	14,0	33,5

Le climat relationnel dans l'établissement

Nous retrouvons, pour cette variable, le partage de notre population en trois groupes.

27 % des élèves portent un jugement très positif sur les relations existant entre les élèves et les adultes dans l'établissement, puisqu'ils déclarent que celles-ci sont confiantes (22,6 %), voire chaleureuses (4,7 %).

A l'opposé, 9 % qui signalent que ces relations sont conflictuelles, émettent un jugement très négatif.

Le groupe médian (56 % de la population) est constitué des élèves qui indiquent que les relations sont distantes (18,2 %) ou indifférentes (33,3 %). Dans la mesure où ces qualificatifs renvoient à une représentation qui correspond à l'image traditionnelle du lycée, on peut inférer que la réaction des élèves à cet état de fait perçu comme normal est relativement neutre.

Conduites délictueuses et opinion concernant le climat social

(en %)

Relations	Se battre avec un autre élève*	Insulter un adulte	Dégrader des matériels, des locaux
Conflictuelles	28,2	33,8	32,8
Distantes	19,1	20,0	23,0
Indifférentes	15,3	17,4	22,3
Confiantes	13,7	11,5	14,2
Chaleureuses	16,8	13,8	14,8
Ensemble	17,3	18,0	21,1

* Le tableau se lit ainsi : parmi les élèves qui signalent que dans l'établissement les relations sont conflictuelles avec les adultes, 28,2 % déclarent que, durant l'année, ils leur est arrivé de se battre avec un autre élève, quelquefois, souvent, très souvent.

Les deux groupes qui sont dans une position opposée quant à leur qualification du climat, le sont aussi quant au risque des élèves d'être impliqués dans des conduites délictueuses.

Lorsque l'on déclare que les relations sont confiantes et chaleureuses, donc que, vraisemblablement, l'on est satisfait de ce, qu'en la matière, l'établissement apporte, le taux d'élèves engagés dans des conduites de transgression ⁽¹⁾ est le plus faible. Il va être le plus fort pour le groupe de ceux qui jugent que les relations sont conflictuelles et, dans l'ensemble, nous avons des résultats médians pour le groupe qui l'est aussi quant à l'appréciation que les élèves portent sur le climat relationnel.

Usage de produits psychotropes et opinion concernant le climat relationnel
(en %)

Relations	Fument quotidien- nement	Ont été en état d'ivresse durant l'année	Plus de 5 fois	Ont fait usage de haschich durant l'année	Usage de haschich 10 fois et plus
Conflictuelles	42,3	56,4	25,8	49,0	23,3
Distantes	34,2	49,9	17,6	41,4	14,3
Indifférentes	34,0	51,4	18,7	43,5	15,8
Confiantes	28,1	42,2	12,1	23,2	9,3
Chaleureuses	33,5	42,1	13,5	23,3	9,6
Ensemble	33,3	47,9	17,0	29,8	14,0

Dans tous les cas, la sous-population d'élèves qui jugent que le climat relationnel élèves – adultes est conflictuel, présente les taux les plus élevés d'individus concernés par l'usage des différents produits psychotropes ; et le groupe d'élèves qui jugent que les relations sont confiantes, et aussi, la plupart du temps, ceux qui avancent qu'elles sont chaleureuses, offre les taux les plus bas d'élèves impliqués. Les élèves qui ont une opinion que nous avons qualifiée

⁽¹⁾ Pour ne pas alourdir notre exposé, nous n'avons retenu que les trois conduites délictueuses qui touchent le nombre le plus important d'élèves. Mais la relation observée est la même pour toutes les conduites ; ainsi, pour le racket : 5,2 % des élèves qui disent que les

de médiane, ceux qui jugent les relations distantes ou indifférentes, ont, en matière de consommation de produits psychotropes, une position, elle aussi, médiane. Nous avons trois degrés d'implication dans les conduites retenues qui correspondent aux trois niveaux d'appréciation des relations élèves – adultes. Quand ces relations sont jugées négatives (conflictuelles), le degré d'implication est le plus élevé, il est le plus bas quand ces relations sont positives (confiantes et chaleureuses), et se situe entre ces deux scores lorsqu'on peut estimer que les élèves ont un jugement neutre, ni positif, ni négatif (distantes et indifférentes). Cette structure est particulièrement affirmée lorsqu'il s'agit de l'usage le plus établi des pratiques considérées : avoir été en état d'ivresse plus de cinq fois durant l'année, avoir fait usage de haschich 10 fois et plus durant l'année.

La discipline

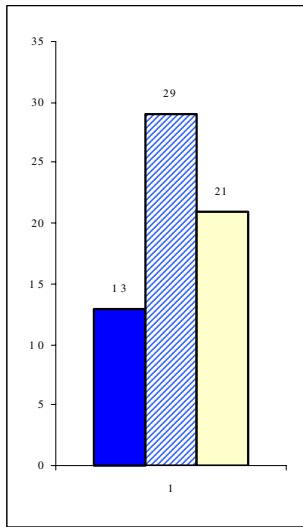
La majorité des élèves (60 %) sont satisfaits de la manière dont la discipline est exercée dans leur établissement, puisqu'ils estiment qu'elle est : « *juste comme il faut* ». Une toute petite minorité (6 %) juge que la discipline n'est pas assez sévère, mais surtout un tiers des élèves témoignent de leur insatisfaction. 15 % (en majorité dans les L.P.) déclarent que la discipline est « *trop sévère* » et 17 % (en majorité dans les L.E.G.T.) qu'elle est « *incohérente* ».

Les deux sous-populations d'élèves : les 60 % qui sont satisfaits de la discipline et les 32 % qui ne le sont pas, vont se distinguer très nettement en matière de conduites déviantes, selon la même logique précédemment rencontrée. C'est parmi le groupe de « satisfaits » qu'il y a les taux les plus faibles d'élèves engagés dans ces conduites, et parmi les deux groupes « d'insatisfaits », les plus élevés.

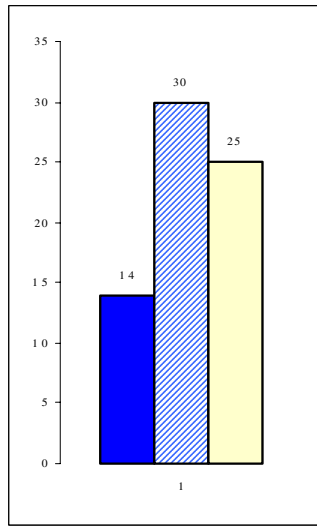
relations sont conflictuelles signalent qu'ils ont eu ce type de conduite, et 0,6 % des élèves qui déclarent que les relations sont confiantes.

Conduites déviantes et opinion sur la discipline

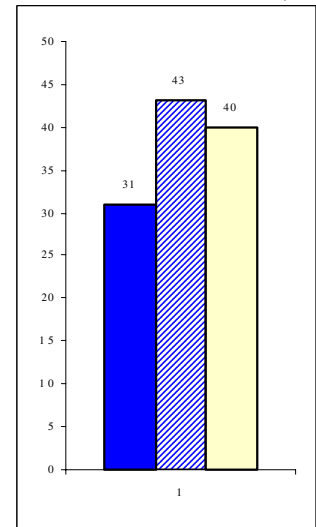
(en %)



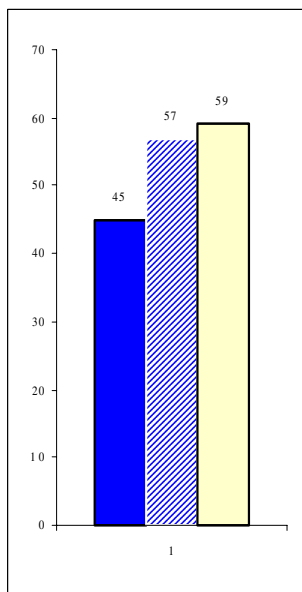
Se battre avec un autre élève



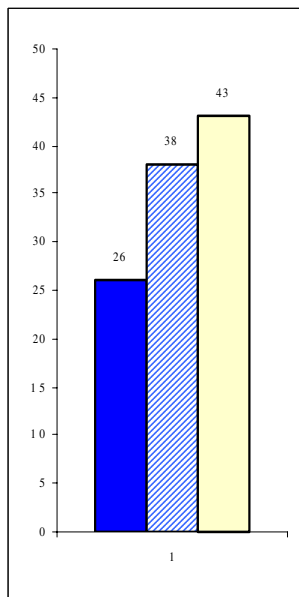
Insulter un adulte



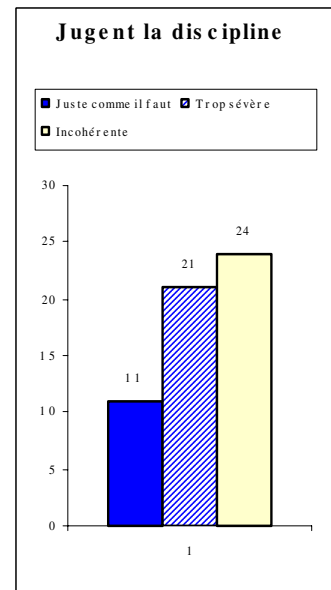
Fumer régulièrement



S'enivrer



Usage de haschisch



Usage de haschisch Plus de 10 fois

Prise en compte de l'avis des élèves

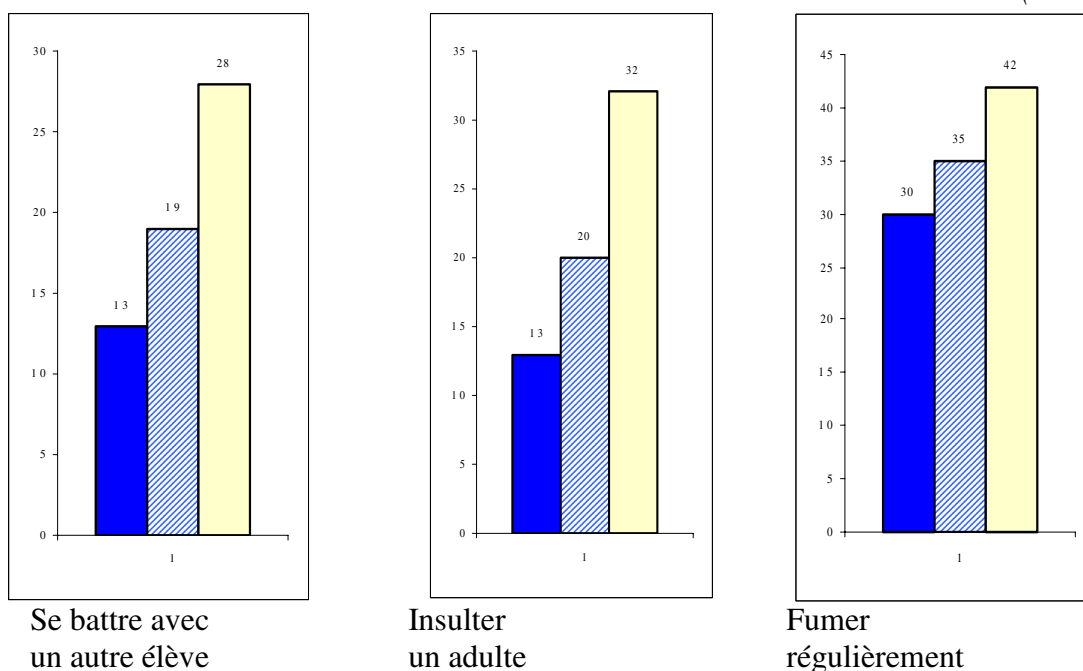
Les élèves se répartissent en trois groupes, deux d'importance équivalente : les 47 % qui disent qu'on tient plutôt compte de leur avis et les 41 % qui soutiennent le point de vue contraire, et le troisième regroupant la petite minorité (12 %) qui soulignent ce déni démocratique : « *on refuse d'en tenir compte* ».

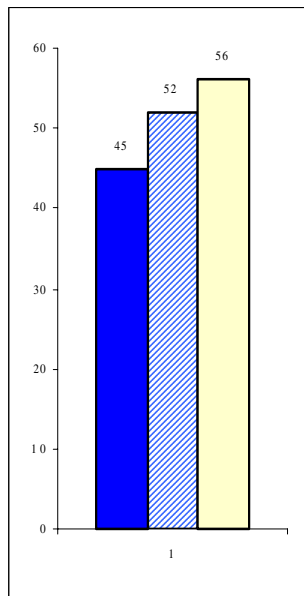
Si nous parlons en terme de degrés de satisfaction, on peut estimer que ces trois items expriment une gradation en la matière : la satisfaction des 47 % qui reconnaissent qu'on tient compte de leur avis, à l'inverse l'insatisfaction de ceux qui mettent en accusation les agents de l'institution et la position médiane des 41 % qui constatent simplement le fait.

A cette gradation dans la satisfaction, va correspondre une gradation dans l'importance de la population impliquée dans les conduites déviantes.

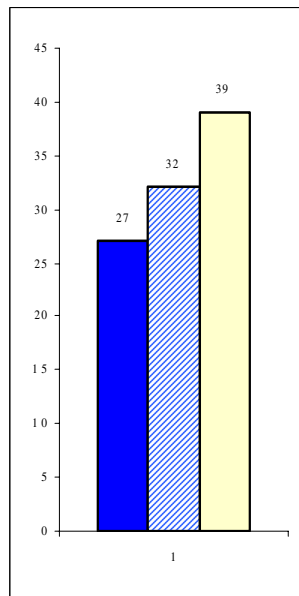
Conduites déviantes et opinion sur la prise en compte de l'avis des élèves

(en %)

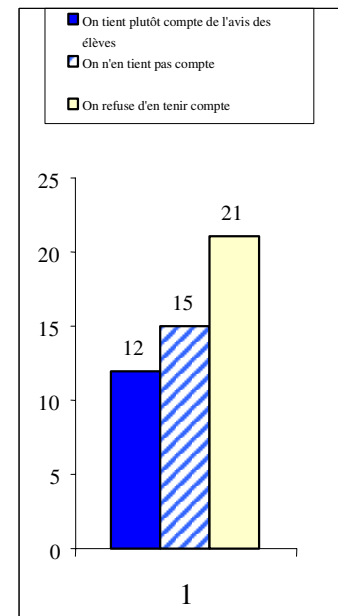




S'enivrer



Usage de haschisch



Usage de haschisch plus de 10 fois

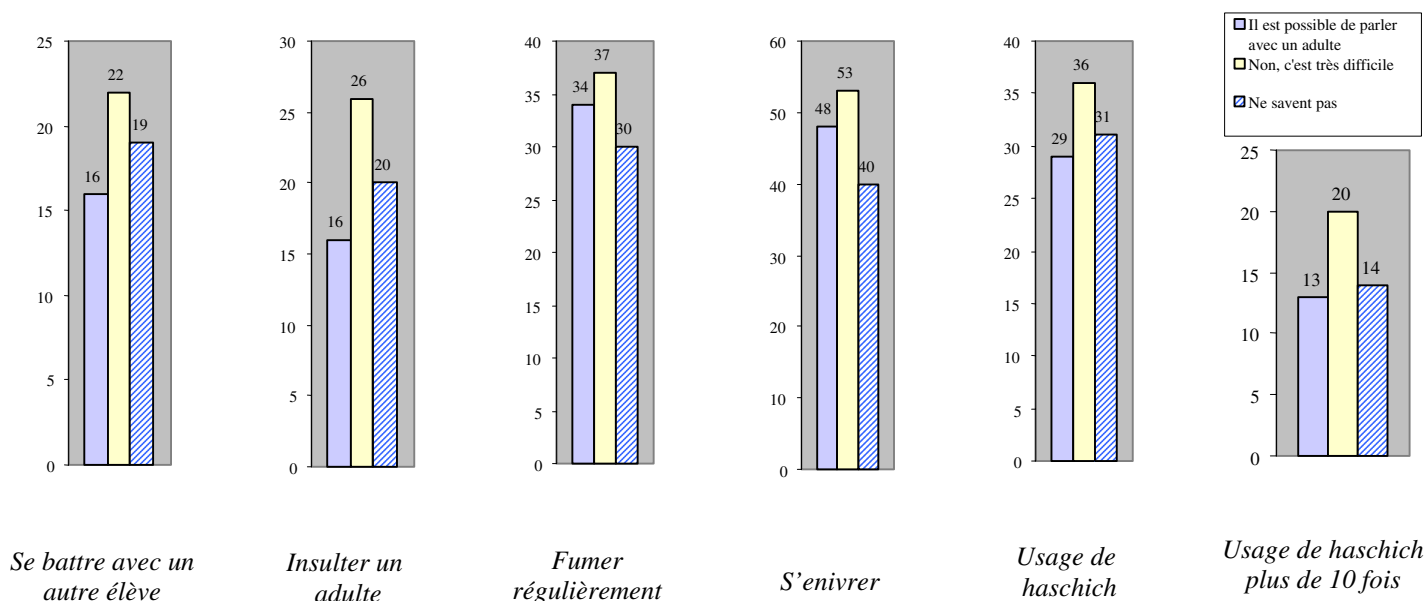
La communication élève – adulte

Les deux tiers des élèves (65 %) estiment que, s'ils le souhaitent, ils peuvent parler de leurs problèmes personnels avec un adulte dans l'établissement ; 15 % pensent au contraire que cela n'est pas possible et une proportion relativement forte (20 %) ne prend pas position.

Nous allons retrouver la même structure que précédemment dans la relation entre cet aspect de l'expérience scolaire et les conduites déviantes. La sous-population qui déclare que la communication élève – adulte est possible, qui est donc, en ce domaine, satisfaite, présente les taux les plus faibles d'élèves incriminés dans les conduites déviantes ; les taux les plus forts vont se rencontrer dans le groupe des insatisfaits et les taux médians concernent ceux qui n'ont pas d'opinion.

Conduites déviantes et opinion sur la communication élève – adulte

(en %)



La manière dont les élèves sont traités

32 % des élèves disent qu'il arrive qu'ils soient traités quelquefois ou assez souvent avec mépris par les adultes qui les prennent en charge (21 % : rarement et 47 % : jamais) ;

47 % Disent avoir été traités d'une manière injuste (23 % rarement : rarement et 29 % : jamais).

Ces quatre positions : jamais, rarement, quelquefois, assez souvent, constituent une échelle de satisfaction, opposant la majorité d'élèves qui disent n'être jamais traités avec mépris ou avec injustice (les plus satisfaits) et la petite minorité qui déclarent l'être assez souvent (les plus insatisfaits) ; les deux autres niveaux : rarement et quelquefois présentent des positions intermédiaires. A cette échelle en quatre points va correspondre un ordre concernant l'importance de la population impliquée.

Conduites déviantes et opinion sur le fait d'être traité avec mépris

(en %)	Se battre avec un autre élève	Insulter un adulte	Fument quotidiennement	Ont été en état d'ivresse durant l'année	Ont fait usage de haschich durant l'année	Usage de haschich 10 fois et plus
Jamais	13,5*	12,5	29,7	41,9	22,4	9,2
Rarement	18,0	19,0	31,7	50,2	31,0	13,7
Quelquefois	20,0	24,0	38,4	56,6	39,6	19,3
Assez souvent	32,8	40,6	45,8	74,5	51,1	32,1
Ensemble	17,3	18,0	33,3	47,9	29,8	14,0

* Le tableau se lit ainsi : parmi les élèves qui disent n'être jamais traités d'une manière méprisante, 13,5 % déclarent s'être battu avec un autre élève, ; ils sont 32,8 % à avoir eu ce type de conduite parmi ceux qui disent être traités assez souvent avec mépris.

Conduites déviantes et opinion sur le fait d'être traité d'une manière injuste

(en %)	Se battre avec un autre élève	Insulter un adulte	Fument quotidiennement	Ont été en état d'ivresse durant l'année	Ont fait usage de haschich durant l'année	Usage de haschich 10 fois et plus
Jamais	11,8	10,0	28,8	40,,7	20,7	8,1
Rarement	15,6	14,2	29,8	46,1	27,1	11,9
Quelquefois	18,5	20,5	36,3	53,0	35,2	16,3
Assez souvent	32,0	40,7	43,8	62,5	47,6	28,1
Ensemble	17,3	18,0	33,3	47,9	29,8	14,0

5. Consommation de drogues et conduites délictueuses

Les conduites délictueuses des élèves : violences physiques et verbales, racket, vol, dégradations, sont en relation, nous venons de le voir, avec la qualité des états subjectifs de l'expérience scolaire des élèves, l'insatisfaction allant de pair avec l'engagement dans les conduites déviantes. Il en est de même pour la consommation de produits psychotropes.

Puisque les deux types de conduites : délictueuses et de consommation sont dépendantes de mêmes facteurs, il semble logique de supposer qu'il y a, entre

elles, un rapport de concomitance, que lorsque les unes sont présentes, les autres le sont aussi ; que, tendanciellement, on les rencontre chez les mêmes individus

Les conduites délictueuses en fonction de l'usage de drogues

Conduites Quelquefois – Souvent et très souvent	Usage de drogues	Aucun produit	Que du haschich	Haschich et autres drogues	Autres drogues sans haschich	Ensemble
Racket		0,9*	1,6	9,7	3,6	1,9
Voler un adulte ou l'établissement		2,2	6,2	17,3	6,5	4,3
Voler un élève		2,3	7,1	21,1	8,2	5,0
Se battre avec un autre élève		14,0	18,7	27,7	29,3	17,0
Insulter un adulte		12,5	24,9	44,9	23,4	18,0
Dégrader des matériels, des locaux		14,9	29,7	48,8	27,7	21,1
Ensemble		66,5	22,9	7,2	3,4	

*Le tableau se lit ainsi : parmi les élèves qui n'ont consommé aucune drogue durant l'année, 0,9 % déclarent avoir fait du racket.

Dans tous les cas⁽¹⁾, ce sont chez les lycéens qui ne sont pas utilisateurs de drogues (66,5 % de l'échantillon) que nous avons les taux les plus bas d'élèves signalant qu'ils ont commis les transgressions retenues.

La catégorie d'élèves les plus impliqués sont les 7,2 % qui ont fait usage de haschich ainsi que d'autres drogues.

⁽¹⁾ Pour ne pas alourdir la présentation des données, nous n'avons pas retenu la totalité des conduites délictueuses. L'ensemble de ces conduites est dans la même structure de relations avec la variable « usage de drogue ».

Les conduites délictueuses en fonction de la consommation de haschich

Consommation de haschich Quelquefois – Souvent et très souvent	Jamais	Une ou deux fois	De trois à neuf fois	Dix fois et plus	Ensemble
Racket	1,1*	2,3	1,9	5,2	1,9
Voler un adulte ou l'établissement	2,4	5,7	4,4	12,9	4,3
Voler un élève	2,6	6,5	7,2	14,5	5,0
Se battre avec un autre élève	14,8	19,4	20,3	27,1	17,0
Insulter un adulte	13,1	22,4	24,7	36,8	18,0
Dégrader des matériels, des locaux	14,5	28,8	31,8	39,0	21,1
Ensemble	67,8	9,4	6,4	14,0	

* Le tableau se lit ainsi : parmi les élèves qui n'ont jamais consommé de haschich durant l'année, 1,1 % déclarent avoir fait du racket.

Dans tous les cas, les élèves qui n'ont jamais utilisé de haschich durant l'année sont proportionnellement, et de loin, les moins nombreux à être impliqués dans des conduites délictueuses. On l'est d'autant plus souvent que l'usage de haschich est répété. Les 14 % de lycéens qui ont consommé 10 fois et plus se distinguent nettement, en ce qui concerne leur engagement dans les conduites délictueuses, des consommateurs occasionnels du produit.

Rappel des principaux résultats

I Les lycéens et leurs études

Dans l'ensemble des résultats avancés, certaines données sont à mettre en lumière.

↪ Le degré de satisfaction

Lorsqu'il est demandé à la population lycéenne de porter une appréciation sur les divers aspects de ce qui constitue la vie et le métier de lycéen, la plupart du temps, les élèves de partagent en trois groupes :

- environ **60 %** d'entre eux sont satisfaits,
- **25 %** sont dans un état d'indifférence,
- et une petite minorité, autour de **15 %**, exprime, de la manière la plus vive, ses critiques.

On peut trouver assez satisfaisant, compte tenu du fait que les représentations en la matière sont plus pessimistes, qu'il y ait, par exemple 47 % des lycéens qui disent que dans leur établissement on tient plutôt compte de l'avis des élèves, 64 % qu'ils peuvent, s'ils le désirent, parler avec un adulte dans le lycée de leurs problèmes personnels, 60 % qui estiment que la discipline est juste comme il faut, 44 % qui signalent qu'on les traite exactement comme il convient de les traiter, et 15 % plutôt comme des adultes, que 50 % des lycéens disent qu'ils ont une impression de liberté, que 54 % jugent qu'ils ont bénéficié de l'orientation qu'ils souhaitaient, et que 65 % sont intéressés par leurs études.

En revanche, que 17 % des élèves interrogés jugent que la discipline est incohérente, que 29 % déclarent qu'ils ont l'impression d'étouffer dans le lycée, que 52 % constatent qu'à leur avis on ne tient pas compte de l'opinion des élèves dans l'établissement, que 9 % signalent que les relations élèves – adultes dans l'établissement sont conflictuelles, sans parler de ceux qui disent qu'il

arrive quelquefois et assez souvent qu'ils soient traités par les adultes qui les prennent en charge avec injustice (47 %), avec mépris (32 %), avec grossièreté (17 %), témoigne qu'il y a beaucoup à faire pour que le lycée devienne une véritable communauté éducative.

↳ *La dégradation dans le temps de l'expérience scolaire*

Plus les élèves avancent en âge, donc dans leur cursus, plus s'accroît le nombre de ceux qui émettent des jugements négatifs. Cela se manifeste, entre autres, lorsqu'il leur est demandé d'estimer leurs résultats scolaires, d'indiquer si leurs études les intéressent, de porter un jugement sur leur établissement, sur la discipline qui y prévaut, sur les relations entre élèves et adultes.

↳ *L'auto-estimation des résultats scolaires*

11 % des élèves estiment que, dans l'ensemble, ils ont de bons résultats scolaires, 75 % qu'ils ont des résultats moyens et 14 % des résultats faibles.

Il est important de noter que cette appréciation que fait l'élève de la qualité de ses résultats, si elle est, bien sûr, en relation avec sa qualité d'élève (bon, moyen, faible) telle que celle-ci s'est dessinée durant sa scolarité – ainsi 15 % des enfants de cadre, profession intellectuelle supérieurs disent qu'ils ont de bons résultats et seulement 10 % de fils d'ouvriers – paraît aussi être fonction de l'expérience scolaire présente qui, par la nature des situations d'apprentissage que les enseignants proposent, peut, et cela est sensible dans la comparaison entre les deux filières au bénéfice des lycées professionnels, placer plus ou moins l'élève dans des conditions de réussite.

La qualité auto-estimée des résultats scolaires est une variable dont l'effet est manifeste pour tous les items de jugement, de comportement et de prévision. Il y a une proportion d'autant plus importante d'élèves concernés par

l'orientation positive que présente chaque item, que les résultats scolaires sont bons. La différence est particulièrement prononcée entre d'une part les élèves à bons et moyens résultats qui souvent réagissent de la même manière, et de l'autre les 14 % d'élèves à résultats faibles qui se positionnent toujours de la manière la plus négative.

II Les conduites à risque

↪ L'absentéisme

On sait que l'absentéisme fréquent, dit « chronique », est un facteur de conduites à risque, en particulier de conduites délictueuses⁽¹⁾. Cela concerne 8 % des lycéens qui disent être absents du lycée sans excuse valable, souvent et très souvent. Le taux est particulièrement élevé dans l'académie de Créteil (12 % des élèves), les garçons sont proportionnellement deux fois plus souvent concernés que les filles, les élèves de L.P. (10 %) plus que ceux de L.E.G.T. (7 %), et le phénomène est très sensible aux deux effets signalés précédemment. Celui de l'âge avec une dégradation forte et régulière de la situation au fur et à mesure du déroulement de la scolarité, et celui des résultats scolaires. Il y a une proportion deux fois plus élevée d'élèves absents « chroniques » parmi les élèves à résultats faibles (13 %) que parmi ceux qui disent avoir de bons résultats (6 %).

↪ La victimisation

- un élève sur cinq se plaint d'avoir été victime dans son établissement ou dans son environnement immédiat, de vol,
- un sur dix d'avoir subi une agression physique, et
- un sur vingt d'avoir été l'objet de racket.

⁽¹⁾ M. CHOQUET, S. LEDOUX .- Adolescents. Enquête nationale, Paris, Les Ed. INSERM, La Documentation Française, 1994.

Les deux variables dont l'effet est constant en matière de victimisation sont *le sexe* – les garçons sont plus souvent victimes que les filles – et *la filière* – les élèves de L.P. sont les plus exposés –. L'académie d'Amiens, dont l'échantillon d'élèves comprend la proportion la plus élevée de filles et d'entants de milieux populaires (fils et filles d'ouvriers, de chômeurs, de retraités), est celle où le taux de victime est le plus fort pour le racket, les agressions physiques, les menaces. Celle de Créteil se distingue par le taux important d'élèves signalant qu'ils ont été victimes de propos racistes. Notons que ce type d'agression est le seul dont la fréquence augmente avec l'âge : l'on en est d'autant plus souvent victime que l'on est plus âgé.

↳ *Les transgressions*

Certaines transgressions sont largement répandues. Il s'agit de la violence entre élèves (17 % des élèves sont concernés), de l'insulte à l'égard des adultes (18 %) et des comportements de dégradation (21 %).

D'autres, qui touchent en tant que victimes une proportion conséquente d'élèves comme le vol (22 %), ne sont le fait que d'une petite minorité (5 %).

L'académie d'Amiens et surtout celle de Créteil sont les plus concernées par les actes délictueux.

La variable *sexe* différencie systématiquement les élèves en matière de transgressions, les garçons étant beaucoup plus impliqués que les filles. Il en est de même pour la *filière*, qui fait apparaître les élèves de L.P. comme étant plus concernés que ceux de L.E.G.T. sauf pour les items trafics et dégradations. Pour toutes les conduites délictueuses, sans exception, la catégorie d'élèves à résultats faibles offre le pourcentage le plus élevé.

III La consommation de produits et de médicaments psychotropes

↪ *L'alcool et l'état d'ivresse*

10 % des lycéens boivent régulièrement des boissons alcoolisées et 63 % occasionnellement, 48 % se sont enivrés durant l'année, 17 % plus de cinq fois. Deux académies, Bordeaux et plus encore Rennes, présentent les taux les plus élevés pour ces deux pratiques, et Créteil les taux les plus bas. Concernant cette dernière académie, rappelons que nous n'avons pas pu, dans notre enquête, saisir la nationalité de l'élève. En 1997-1998, l'académie de Créteil est, avec celle de Paris, l'académie où les élèves de nationalité étrangère sont les plus représentés

dans les établissements secondaires (12,2 %). L'académie de Grenoble en accueille moins de 9 % et les autres académies de notre échantillon, moins de 4 %. Les élèves dont la nationalité est celle des pays du Maghreb et de la Turquie représentent environ la moitié de l'effectif des élèves de nationalité étrangère du second degré. Ces élèves, ainsi que ceux qui tout en étant français, sont de la même origine nationale, se rattachent à des cultures qui proscrivent le tabac et l'alcool.

L'ivresse est plus fréquente chez les garçons, en particulier pour les états répétés (la proportion de garçons qui se sont enivrés plus de 5 fois durant l'année est triple que celle des filles) et pour les garçons de L.P. par rapport à ceux de L.E.G.T.. Les élèves à résultats faibles sont plus fortement impliqués que ceux des deux autres catégories dans ce type de conduite.

↪ *Le tabac*

50 % des élèves fument, 34 % régulièrement. Nous trouvons pour ce produit la même distinction entre académies que pour l'alcool. Bordeaux,

Rennes sont les académies où l'usage du tabac par les élèves est le plus répandu, Créteil le moins. Il y a, par exemple, moitié moins de fumeurs réguliers dans l'académie de Créteil (22 %) que dans celle de Rennes (45 %).

Les élèves de L.P. sont plus fréquemment fumeurs que ceux de L.E.G.T., et pour cette consommation, les filles ne se distinguent pas des garçons. Une fois de plus, la relation est très nette entre les résultats scolaires de l'élève et l'existence et la fréquence de l'usage. L'on a d'autant plus de risques d'être fumeurs que l'on a des résultats moyens ou faibles.

↳ *Les médicaments psychotropes*

20 % des lycéens ont pris exceptionnellement durant l'année des médicaments contre la nervosité, l'angoisse ou pour mieux dormir, 10 % plus ou moins régulièrement. Les filles sont deux fois plus souvent concernées (41 %) que les garçons (18 %), et ceci dans les deux filières.

L'effet « résultats scolaires » se manifeste aussi pour cet usage et ceci d'une manière régulière : 28 % des élèves qui ont de bons résultats scolaires ont pris durant l'année des médicaments psychotropes, 30 % de ceux qui ont des résultats moyens et 34 % de ceux qui disent avoir des résultats faibles.

↳ *Les drogues illicites*

33,5 % des lycéens disent avoir consommé de la drogue durant l'année, 68 % d'entre eux n'ont consommé que du haschich, mais 32 % d'entre eux (soit 11 % de l'ensemble de la population) ont fait usage d'autres drogues accompagnées ou non de l'usage des dérivés du cannabis.

Nous retrouvons pour les drogues illicites, la même distinction entre académies que celle que nous avons rencontrée pour les autres produits psychotropes. L'académie de Rennes, suivie de celle de Bordeaux, offre le taux le plus élevé de consommateurs de drogues illicites. Sans que nous nous

avancions à établir un lien entre les deux phénomènes, signalons que l'académie de Rennes est en tête des académies en terme de réussite scolaire mesurée par les résultats aux baccalauréats.

Peu de différences entre les filières pour la consommation de drogues illicites ; par contre, la différence entre les sexes au détriment des garçons est toujours présente. Il en est de même pour celle qui relève des résultats scolaires : 44 % des élèves qui ont des résultats scolaires faibles ont consommé de la drogue durant l'année, 32 % de ceux qui ont des résultats moyens et 28 % des élèves qui estiment avoir de bons résultats.

L'usage de drogues touche une proportion d'élèves qui augmente de 15 ans (27 %) jusqu'à 18 ans (39 %) ; il est le plus répandu parmi les enfants des catégories socioprofessionnelles favorisées.

Si l'on considère la consommation du haschich, qui concerne 30 % des lycéens et 90 % des consommateurs de drogue, *un tiers* d'entre eux sont des consommateurs occasionnels (1 ou 2 fois durant l'année), mais *près de 50 %* des usagers plus ou moins réguliers (10 fois et plus durant l'année). Quelle que soit la drogue utilisée, les garçons sont beaucoup plus impliqués que les filles, surtout pour l'usage répété. C'est parmi les élèves les plus âgés (20 ans et plus) que l'on trouve les taux les plus élevés de consommateurs de drogues autres que les dérivés du cannabis. L'usage de l'ecstasy se répand régulièrement avec l'âge, passant de 1,9 % des 15 ans ou moins, à 4,8 % des 18 ans et à 5,9 % des 20 ans et plus.

↳ *La polyconsommation*

Consommer du tabac, de l'alcool, des drogues ne sont pas des pratiques indépendantes les unes des autres, et encore moins substitutives. Plus on est enclin à fumer, plus les risques d'avoir été en état d'ivresse et de consommer de la drogue seront grands. Ainsi 8 % de ceux qui ne fument jamais ont consommé du haschich durant l'année, 37 % de ceux qui fument occasionnellement, 56 %

de ceux qui fument régulièrement moins de 10 cigarettes par jour et 69 % pour les plus gros fumeurs. Etat d'ivresse et consommation de drogues vont aussi de pair : s'il n'y a que 10 % des lycéens qui disent ne s'être jamais enivrés durant l'année à signaler qu'ils ont fait usage de haschich, le taux de ces usagers s'élève à 73 % pour les lycéens qui se sont enivrés plus de cinq fois durant l'année. 3,4 % des individus de notre échantillon ont pris de l'ecstasy durant l'année : 1,1 % parmi ceux qui ne se sont, durant cette période, jamais enivrés, 2,3 % parmi ceux qui ont été 1 ou 2 fois en état d'ivresse, 4,9 % parmi ceux qui l'ont été de 3 à 5 fois et 12,2 % parmi ceux qui l'ont été plus de 5 fois.

IV Les modalités de consommation de produits psychotropes et les opinions sur les effets de cette consommation et sur sa prévention

↪ L'influence du mode d'hébergement

Plus les élèves sont pris en charge par l'établissement, plus ils sont enclins à s'engager dans les conduites examinées. C'est parmi les internes que l'on rencontre les taux les plus élevés de fumeurs, d'individus qui ont été en état d'ivresse durant l'année, qui ont consommé de la drogue ; les externes présentent les taux les plus faibles et les demi-pensionnaires sont en position médiane. Ainsi :

- 60 % Des internes ont été en état d'ivresse durant l'année ; 42 % des externes ;
- 43 % Des internes fument régulièrement et 30 % des externes ;
- 39 % Des internes ont fait usage de drogues durant l'année ; 30 % des externes ;
- 34 % des internes ont consommé du haschich durant l'année, dont 16 % 10 fois et plus ; les taux respectifs pour les externes sont 27 % et 13 %.

Deux explications peuvent être avancées pour donner sens à ce phénomène. La première, évidente, est que plus est développée la situation de prise en charge, plus l'est aussi l'ensemble des contraintes auxquelles sont soumis les élèves, donc l'occasion et éventuellement le désir de les enfreindre. L'autre explication tient au fait, signalé par les criminologues⁽¹⁾, que 80 % des actes antisociaux réalisés par les jeunes le sont à plusieurs. L'exemple le plus significatif dans notre enquête est celui de l'usage de haschich, 92 % de ceux qui en consomment disent qu'ils étaient en groupe lorsqu'ils ont utilisé ce produit pour la dernière fois. Le groupe d'adolescents est pathogène. Par désir d'imitation, de conformité au groupe des pairs⁽²⁾, d'intégration, les jeunes sont enclins aux pratiques grégaires et ceci d'autant plus qu'elles soudent le groupe dans une démarche d'opposition, d'affirmation de soi par rapport au monde des adultes. L'internat maximise pour l'élève les occasions d'être en groupe, donc d'être soumis à l'influence des autres.

↪ *La place de l'établissement scolaire dans le champ des pratiques de consommation*

Elle peut être approchée sous les angles suivants : l'établissement en tant que lieu de consommation, de réglementation, de proposition de produits psychotropes.

La consommation de boissons alcoolisées est exceptionnelle dans le cadre du lycée, 81 % des élèves déclarant que cela ne leur arrive jamais. Il n'empêche que 15 % des lycéens reconnaissent avoir été en état d'ivresse dans leur établissement, soit pour 3 % qu'ils s'y soient enivrés, soit pour 12 % qu'ils y soient entrés ivres. Les internes sont les plus nombreux à être impliqués dans ce type de conduite : 29 % ont consommé de boissons alcoolisées dans le lycée

⁽¹⁾ J. SÉLOSSE .- Les délinquances des adolescents, 1996, in S. LÉBOVICI, M. SOULÉ , Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Paris, P.U.F..

⁽²⁾ Rapport privilégié aux pairs que P. RAYOU, empruntant le concept à Aristote, désigne sous le terme de *philia*. La cité des lycéens, Paris, L'Harmattan, 1998.

(moyenne générale : 19 %), 26 % y ont été en état d'ivresse (moyenne générale : 15 %).

C'est essentiellement à l'occasion de sorties, de fêtes, de soirées, que les lycéens ont le plus souvent l'occasion de consommer des boissons alcoolisées (82 % de ceux qui en consomment le signalent).

L'interdiction de boire des boissons alcoolisées dans l'établissement est stricte, mais son application l'est beaucoup moins, puisque 11 % des élèves déclarent que « *c'est interdit mais qu'on peut le faire quand même* ». Opinion d'autant plus souvent partagée que l'élève a été en état d'ivresse durant l'année.

78 % des élèves signalent que la loi en matière d'interdiction de l'usage du tabac dans les lieux publics est respectée dans leur établissement, puisqu'il est interdit de fumer dans les locaux (75 %) et parfois aussi en plein air (3 %). Pour cette pratique, l'exemple qu'offrent les adultes semble jouer, puisqu'il y a une relation régulière entre le constat que certains adultes fument en public dans l'établissement et le développement de cette conduite chez les élèves. Parmi les élèves qui ne fument jamais, il n'y en a que 9 % qui signalent que dans leur établissement, beaucoup d'adultes fument en public, ils sont 19 % à constater le fait parmi ceux qui fument le plus (10 cigarettes et plus par jour).

Comme il en est pour l'alcool, c'est à l'occasion de sorties, de fêtes, de soirées que beaucoup d'élèves disent avoir le plus d'occasion de fumer. Mais c'est un taux important de fumeurs, 40 %, qui signalent que c'est *dans le lycée* qu'ils fument le plus.

L'établissement intervient dans l'usage des drogues, tout d'abord en tant que lieu de consommation. Parmi ceux qui ont fait usage de haschich durant l'année, 10 % (17 % pour les internes) signalent qu'ils étaient dans le lycée la dernière fois qu'ils ont consommé ce produit. C'est un taux équivalent : 11 % (16 % pour les internes) qui déclarent qu'ils ont le plus souvent l'occasion de fumer du haschich dans le cadre du lycée (72 % à l'occasion de sorties, de fêtes, de soirées).

En ce qui concerne la proposition de drogues, la place du lycée est importante puisque parmi ceux à qui on a proposé de la drogue durant l'année (42 % de l'échantillon), il y en a 38 % qui signalent que c'est dans l'établissement, 31 % près de l'établissement (80 % lors d'une soirée, d'une fête) et 48 % dans certains endroits de la ville ⁽¹⁾.

La drogue est aussi présente au lycée par la connaissance qu'on peut avoir des personnes qui en consomment. Près de 80 % de l'ensemble des lycéens connaissent une ou plusieurs personnes qui fument du haschich, dans 80 % des cas, des lycéens sont concernés, soit pour 15 % des élèves qui signalent connaître des usagers de haschich que ces derniers sont essentiellement des élèves du lycée, soit pour 65 %, que les personnes connues sont à la fois des élèves du lycée et d'autres personnes.

↪ *Les opinions sur les effets des produits psychotropes*

Une très large majorité des lycéens acquiescent à l'ensemble des items qui formulent la nocivité du tabac, de l'alcool, des drogues illicites. Mais, d'une part, ils sont aussi très nombreux à affirmer que « *ce n'est pas grave si l'on sait se contrôler* », que « *c'est une affaire personnelle, chacun est libre de faire ce qui lui plaît* » et, d'autre part, l'on minimise d'autant plus les risques que l'on est soi-même consommateur.

Pour les drogues illicites : 15 % des lycéens disent ne pas faire de différences entre drogues « dures » et « douces », et 25 % d'entre eux estiment que consommer des drogues « douces » peut entraîner à consommer des drogues « dures » (14 % disent qu'il n'y a pas de relations et 61 % que cela dépend des personnes). Pour ces jugements aussi la relation d'usage intervient. Ainsi, par exemple, c'est 36 % des lycéens qui ne consomment jamais de haschich qui ne font pas la différence entre drogues « dures » et « douces » et simplement 6 % de ceux qui ont fait usage de haschich 10 fois et plus durant l'année.

⁽¹⁾ Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

↳ *La prévention*

La prévention contre l'usage de drogues licites et illicites est très peu développée (tout au moins par la perception qu'en ont les destinataires) dans les lycées, et lorsqu'elle est présente, c'est le plus souvent sous la forme la moins efficace (affiches, brochures).

26 % des lycéens disent que dans leur établissement, quelque chose a été fait pour les prévenir des dangers de l'alcool (dans 70 % de cas par le biais d'affiches, de brochures), 29 % pour la prévention contre le tabac (76 % par affiches, brochures) et un taux plus élevé, 44 % pour la prévention contre les drogues illicites (68 % par affiches, brochures).

Personnellement, 54 % des lycéens s'estiment informés sur les dangers des drogues, 27 % souhaiteraient plus d'informations. Lorsqu'il s'agit des autres, le taux des demandeurs d'informations augmente, puisque 40 % des lycéens pensent qu'il n'y a pas suffisamment d'informations menées auprès des jeunes pour les informer des risques liés à la consommation de la drogue.

Dans tous les cas, qu'il s'agisse, d'alcool, de tabac, de drogues illicites, le sentiment d'être informé va de pair avec la consommation. L'on signale d'autant plus souvent que l'on a reçu un message de prévention que l'on a été en état d'ivresse, que l'on est fumeur régulier, que l'on est usager de drogues. Ainsi, par exemple, le taux de ceux qui estiment qu'il n'y a pas suffisamment d'actions de prévention contre la drogue baisse au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle d'usage du produit.

- 46 % de ceux qui n'ont jamais fumé de haschich durant l'année estiment insuffisantes les actions de prévention,
- 36 % de ceux qui en ont fumé 1 fois ou 2,
- 28 % de ceux qui en ont fumé de 3 à 9 fois,
- Et 25 % de ceux qui ont fait usage de ce produit dix fois et plus durant l'année.

V *Facteurs contextuels et socio-démographiques en liaison avec les modalités de consommation de produits psychotropes et les opinions sur les effets de cette consommation et sur sa prévention*

↙ *L'académie*

Il y a une fluctuation forte des taux d'élèves qui, dans chaque académie, disent qu'ils ont reçu un message de prévention.

- ✓ pour l'alcool, cela va de 24 % des élèves à Créteil, à 30 % à Amiens,
- ✓ pour le tabac, de 25 % à Poitiers jusqu'à 33 % à Amiens,
- ✓ pour les drogues, de 38 % à Poitiers jusqu'à 50 % à Bordeaux.

On retrouve, au niveau des académies, le même phénomène constaté au niveau individuel : ce sont les élèves les plus impliqués dans l'usage de drogues qui se disent les plus informés. On trouve les taux d'élèves les plus élevés qui s'estiment suffisamment informés sur les dangers de la drogue, qui pensent qu'il y a suffisamment d'actions de prévention en la matière auprès des jeunes, qui disent que quelque chose a été fait dans leur établissement, dans les deux académies, Bordeaux et Rennes, où l'usage des drogues est le plus répandu.

La proposition de drogues est liée à la consommation. Aussi plus est important, pour une académie, le taux d'élèves consommateurs, plus l'est aussi celui de ceux qui disent avoir fait l'objet, durant l'année, de propositions de drogue. Cela concerne 34 % des élèves de l'académie de Créteil où 28 % des lycéens déclarent avoir fait usage de drogues durant l'année, et 53 % des élèves de l'académie de Rennes, où la consommation de drogues touche 42 % des élèves.

↳ *La filière*

Les élèves de L.P. sont plus souvent en état d'ivresse que ceux de L.E.G.T., plus nombreux aussi à avoir été dans cet état dans le cadre même du lycée. Pourtant, ils signalent plus souvent que leurs condisciples de L.E.G.T. que, dans leur établissement, l'interdiction de consommer de l'alcool est stricte et que les sanctions afférentes sont sévères, et ils sont aussi plus nombreux à dire qu'ils ont reçu un message de prévention en la matière.

Nous retrouvons les mêmes relations pour le tabac. Les élèves de L.P. plus impliqués dans cet usage sont plus nombreux à signaler le rigueur des interdits dans leurs établissements, et à faire savoir qu'il y a eu des actions de prévention.

Les garçons de L.P. sont un peu plus souvent consommateurs de drogues que ceux de L.E.G.T., ils sont un peu plus souvent sollicités, sans qu'il y ait, entre les deux filières, des différences concernant les lieux où ces propositions sont faites. Dans les deux cas, 35 % des élèves à qui on a proposé de la drogue signalent que cela s'est fait dans le lycée ou dans son environnement immédiat.

Les élèves de L.P. qui sont proportionnellement un peu plus nombreux à consommer des drogues dites « dures » ont été, en ce qui concerne les usagers de haschich, lus précoces dans cet usage. 52 % des élèves de L.P. qui ont consommé du haschich durant l'année, disent qu'ils ont utilisé pour la première fois de ce produit au collège, c'est le cas de 39 % des élèves de L.E.G.T. consommateurs de haschich.

↳ *Le sexe*

L'effet « sexe » se recoupe avec l'effet « consommation ». Pour tous les produits, sauf pour le tabac, les filles sont beaucoup moins concernées que les garçons. Ces derniers, plus fortement impliqués dans l'usage, minimisent les risques de ces consommations, sont plus souvent sollicités par l'offre de drogue

et se disent plus souvent suffisamment prévenus contre les dangers de son utilisation.

↳ *L'âge*

La consommation de produits psychotropes : tabac, alcool, drogues, augmente de 15 à 17-18 ans.

Pour le tabac et l'alcool, l'effet « consommation » et l'effet « âge » vont se contrarier. D'un côté, l'accroissement de la consommation va de pair, nous l'avons vu, avec la tendance à minimiser les risques ; de l'autre, plus les élèves avancent en âge, plus ils sont nombreux à reconnaître la dangerosité de l'alcool et du tabac.

En revanche, pour ce qui touche l'usage de drogues, les deux effets « consommation » et « âge » sont de même nature : plus on avance en âge, plus souvent on est consommateur et plus on est enclin à minimiser les risques. Ainsi, par exemple :

- ✓ 76 % des 15 ans et moins acquiescent à la proposition : « *L'usage de drogues est nuisible à la santé* », et 65 % des 19 ans ;
- ✓ 63 % des 15 ans et moins estiment que « *l'usage de drogues provoque un état de dépendance* », et 54 % des 19 ans.

VI Le vécu scolaire et les conduites déviantes

↳ *Etats scolaires et conduites*

Les conduites déviantes des lycéens sont liées à la manière dont le sujet vit son expérience scolaire qui peut être source de gratifications ou, au contraire, de désagréments.

Les diverses dimensions qui constituent l'univers scolaire d'un élève, la qualité de ses performances, l'intérêt pour ses études, la qualité de sa prise en

charge, la nature de la discipline, les relations avec les adultes... se traduisent, pour l'individu concerné, par une réaction qui rend compte de l'appréciation qu'il porte de sa situation par rapport à chacune de ces dimensions. Cette réaction peut être schématiquement exprimée en trois positions :

- ✓ soit l'élève est satisfait,
- ✓ soit, au contraire, il ne l'est pas,
- ✓ soit encore il est dans une position médiane de neutralité affective.

Quels que soient les indicateurs d'appréciation retenus, nous obtenons toujours la même relation entre la réaction de l'élève à sa situation scolaire et l'ensemble des conduites déviantes.

Lorsque l'élève est dans une situation scolaire qu'il juge positive, qui produit chez lui un sentiment de satisfaction : quand, par exemple, il estime que les études qu'il fait correspondent tout à fait à ce qu'il voulait faire, que les relations avec les adultes dans l'établissement sont confiantes ou chaleureuses, que la discipline est « *juste comme il faut* », que dans le lycée, on tient compte de l'avis de l'élève, qu'il a la possibilité, s'il le souhaite, de parler avec un adulte de ses problèmes personnels, qu'il n'arrive jamais qu'il soit traité avec mépris ou injustice... il a le maximum de chances de ne pas être impliqué dans des conduites déviantes, qu'elles soient délictueuses ou de consommation.

A l'inverse, lorsque son appréciation est négative, que son expérience scolaire est pénalisante, il maximise les risques d'être engagé dans les conduites qui, à un degré plus ou moins fort, le placent dans une situation de déviance, par rapport aux normes et à la désirabilité sociale. Lorsque l'état subjectif traduit une position intermédiaire entre satisfaction et insatisfaction, le degré d'implication dans les conduites est lui-même médian.

Cette homologie des deux ordres, celui des états scolaires et celui des conduites transgressives, donne lieu à deux hypothèses explicatives.

Dans un premier cas, la concomitance des deux ordres de phénomènes est expliquée par l'existence d'un facteur commun, facteur P pour personnalité du sujet. Les « bons sujets » sont à la fois « bien classés » dans l'échelle des situations scolaires, car il y a congruence entre le statut scolaire de l'élève (bon, moyen, faible) et les jugements qu'il porte sur ce qui constitue son métier d'élève, et « bien classés » dans l'échelle des comportements, dans et hors l'école. Ils ne se battent pas, ne volent pas, ne dégradent pas, n'insultent pas les adultes ; ne sont pas tentés de fumer régulièrement, de s'enivrer, de consommer des drogues illicites... en définitive, ce sont ... de « bons sujets » ! ⁽¹⁾

Les « mauvais » au contraire, se comportent à l'école comme ils se comportent dans les autres domaines de prescriptions sociales.

Quant aux « moyens », leurs rapports à la norme se situe entre ces deux pôles antagoniques.

L'autre hypothèse est de nature interactionniste, elle avance que l'école est impliquée dans le processus d'inadaptation. Au travers de l'effet d'étiquetage, de stigmatisation qui conduit l'adolescent à adopter le stéréotype qui lui est appliqué ; au travers de la réponse que l'école suscite aux blessures narcissiques qu'elle provoque ; au travers du besoin de réparation, de compensation que ces dernières engendrent ; l'on est tenté de voir dans les conduites asociales des élèves, les effets induits, directement, ou indirectement par le biais du mal-être, par l'impact sur eux de l'action de l'école.

Entre ces deux hypothèses extrêmes : l'une qui exonère l'école de toute responsabilité quant aux conduites déviantes des élèves, l'autre qui, au contraire, l'implique dans la genèse de ces comportements, l'on peut avancer une interprétation de synthèse. Elle se résume dans la proposition suivante.

⁽¹⁾ L'illustration la plus éclatante de cette thèse est fournie par les filles. C'est parce qu'elles sont soumises, beaucoup plus que les garçons, au poids de la conformité sociale, que dans tous les domaines (conduites scolaires et conduites déviantes sauf le tabac), elles se positionnent d'une manière plus conforme à ce qui est prescrit.

L'école ne produit pas les conduites déviantes des élèves, la preuve en est que les meilleurs d'entre eux, les 11 % qui estiment avoir de bons résultats et qui sont dans un rapport avec l'institution qui favorise le respect de ses normes, sont, néanmoins, pour une part non négligeable d'entre eux, impliqués dans ce type de conduites. Mais elle a capacité à les minorer (par l'action éducative, par les effets positifs de la situation de réussite scolaire) ou, au contraire, à les développer par ses effets négatifs.

↳ *Consommation de drogues et conduites délictueuses*

Nous avons précédemment constaté qu'il y avait polyconsommation, que le fait de faire usage d'un des produits psychotropes : tabac, alcool, haschich, entraînait des risques accrus d'utiliser les autres.

Il en est de même en ce qui concerne les conduites addictives et les conduites délictueuses. Plus les élèves sont engagés dans la consommation de drogues, plus ils sont nombreux à avoir des comportements délictueux, avec la distinction de deux groupements d'élèves. D'un côté, les deux tiers de la population qui ne consomment pas de drogues illicites et qui vont se distinguer de l'autre tiers, en étant bien moins souvent impliqués dans les conduites délictueuses. De l'autre, parmi la sous-population qui a utilisé des drogues, la petite minorité constituée par les consommateurs non-occasionnels : les 7 % de lycéens qui disent avoir fait usage durant l'année de haschich et d'autres drogues, et les 14 % qui ont consommé dix fois et plus du haschich durant l'année, catégories de lycéens qui signalent, beaucoup plus souvent que les autres, qu'ils ont l'occasion de commettre des actes délictueux.

Conduites délictueuses et consommation de produits psychotropes constituent un ensemble intercorrélé de comportements. Ces conduites déviantes sont, dans le cadre d'analyse qui est le nôtre où nous ne prenons en compte le sujet que dans sa situation scolaire, dépendante de la qualité de l'expérience scolaire de l'élève. Plus les composantes de celles-ci sont négatives dans la

perception qu'en a le sujet, plus celui-ci a des risques d'être impliqué dans les conduites examinées. Et, dernier niveau observé de la chaîne causale, ces représentations sont largement fonction du niveau de performance scolaire autoestimée de l'élève. Plus ce niveau est bas, plus l'expérience scolaire est négative et plus est importante l'engagement de l'individu dans les conduites déviantes, quelles qu'elles soient.

